This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 975,076

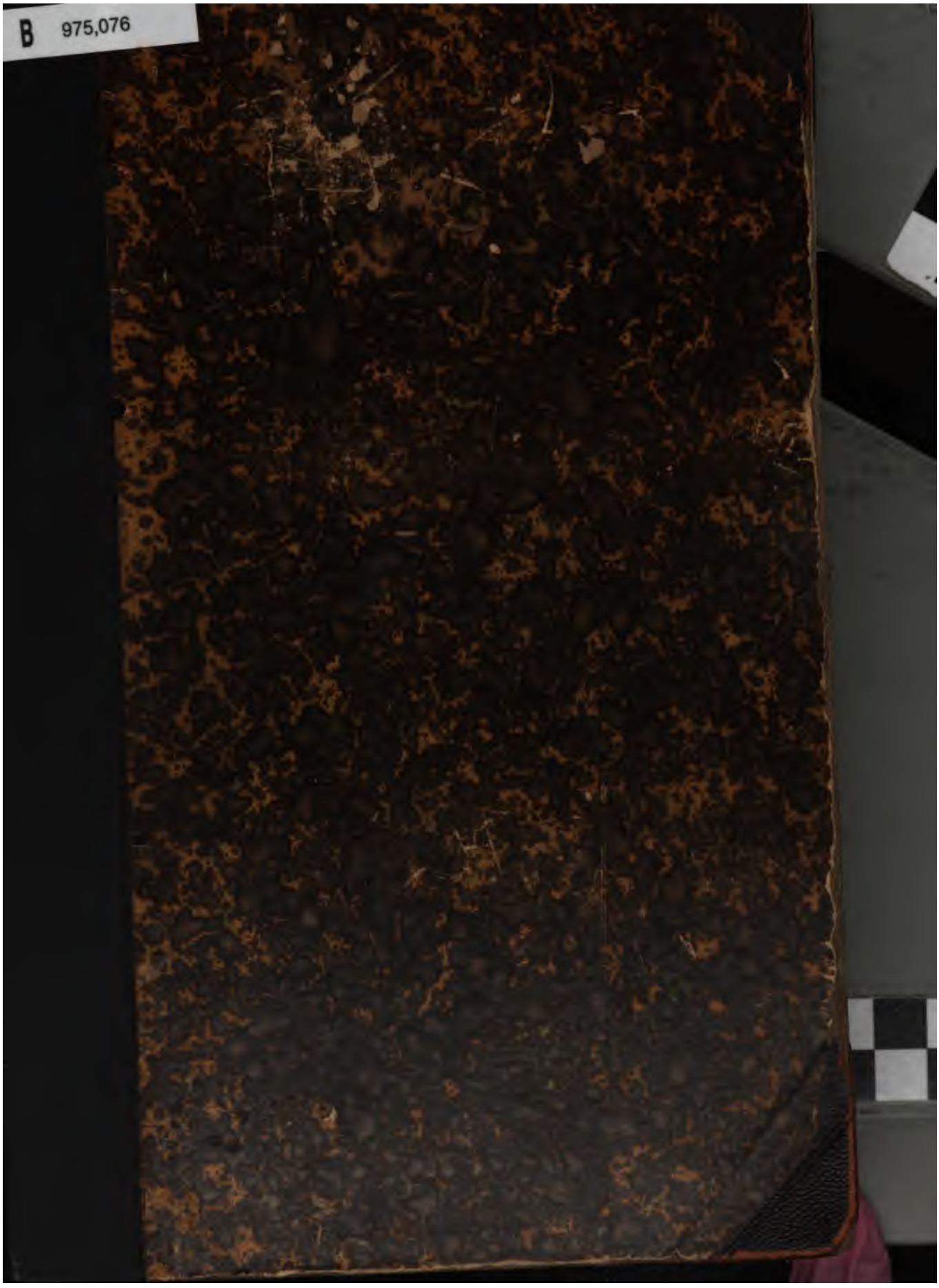

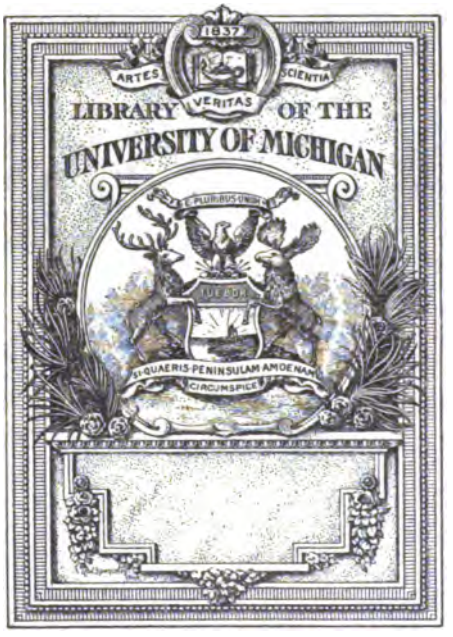
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

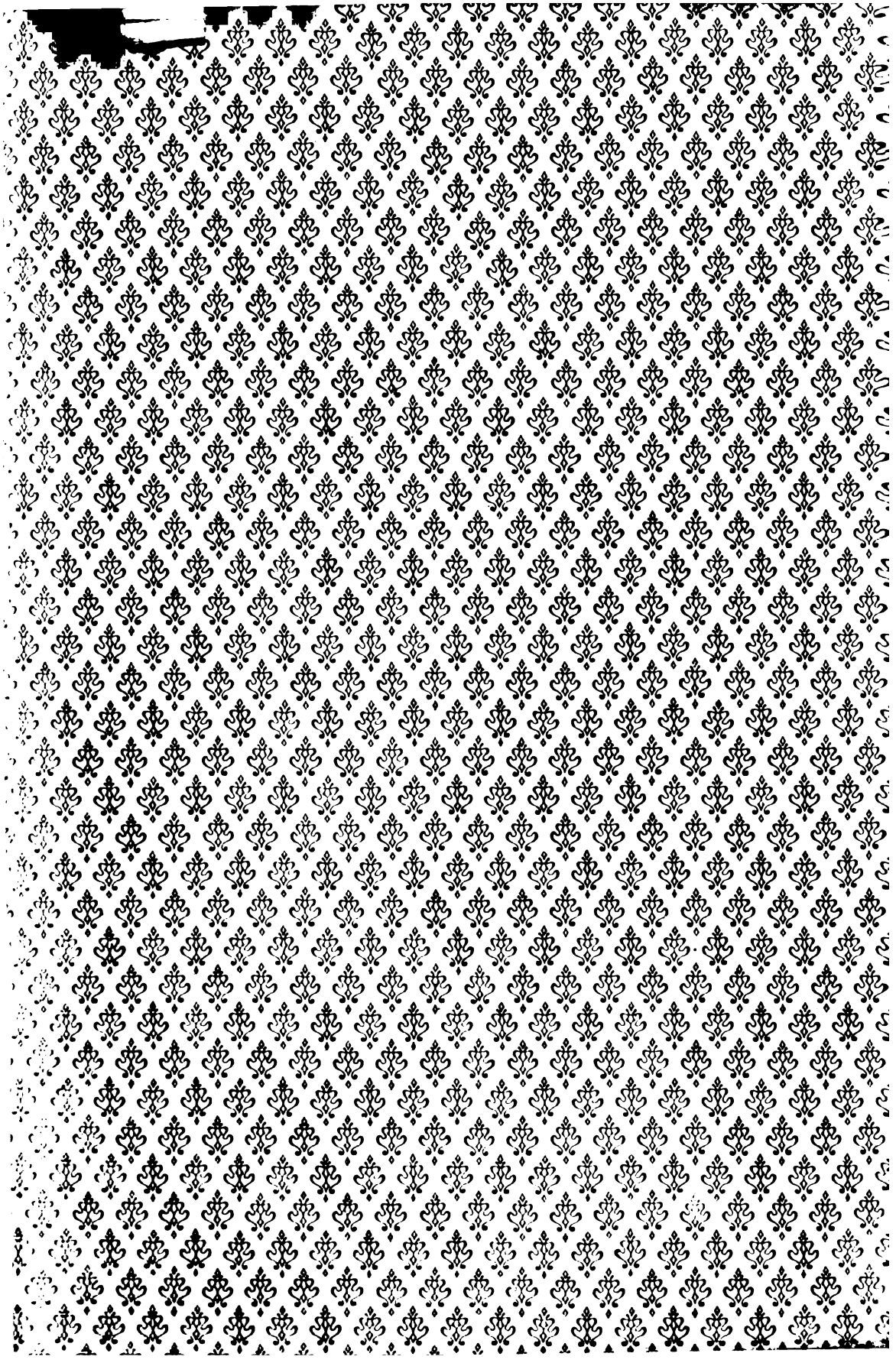

840
M39

Études
DE
Langue Française

ÉTUDES

DE

Langue Française

(XVIe & XVIIe SIÈCLES)

112343

PAR CH. MARTY-LAVEAUX

1823-91

De l'Enseignement de notre Langue. — La Pléiade.
Corneille. — Racine. — La Fontaine.
Molière.
Remarques sur l'Orthographe Française.

PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
23-31, PASSAGE CHOISEUL, 23-31

M DCCCCI

Ch. MARTY-LAVEAUX

L'un de nos plus anciens confrères, M. Charles-Joseph Marty-Laveaux, vient de nous être subitement enlevé, le 11 juillet 1899, à Vitry-sur-Seine. Il était né à Paris, le 16 avril 1823. Ses funérailles ont eu lieu le 13 juillet dans la plus stricte intimité. Telle avait été la volonté formelle du défunt. L'Ecole des Chartes et la Société de l'Ecole ont vivement regretté de n'être pas représentées à cette triste cérémonie. Je l'ai tout particulièrement regretté. J'aurais voulu rendre un dernier hommage à la mémoire d'un camarade, d'un collègue et d'un ami, près duquel j'ai vécu et travaillé pendant plus de cinquante années.

Cet hommage doit, sans plus tarder, lui être rendu dans un recueil auquel il a jadis donné plusieurs travaux remarquables.

Charles Marty-Laveaux, par un excès de modestie, s'est toujours tenu sur les seconds plans : mais les services de genres très variés qu'il a rendus, pour n'être pas connus d'un grand public, n'en sont pas moins réels et ne sauraient être oubliés.

L'Ecole des Chartes s'honore de l'avoir compté parmi ses élèves, et la Société de l'Ecole n'a pas eu, pendant bien des années, de membre plus actif et plus dévoué.

Marty-Laveaux appartenait à cette promotion de l'Ecole dont les études furent profondément troublées par un fâcheux concours de circonstances. Les jeunes gens qui avaient

suivi en 1846 le cours de paléographie de Guérard ne purent guère profiter des bienfaits de l'ordonnance du 31 décembre 1846, qui avait réorganisé l'Ecole sur des bases beaucoup plus larges que par le passé. Les cours de deuxième année commencèrent à la mi-mai 1847 et se terminèrent à la fin de juillet. Quant à ceux de troisième année, ouverts au mois de novembre, ils s'interrompirent à la fin de février 1848 et furent à peine repris de temps à autre pendant le printemps et l'été qui suivirent. L'enseignement de l'Ecole n'en exerça pas moins une influence salutaire et durable sur l'esprit de Marty-Laveaux et sur la direction de ses travaux.

Nourri dès son enfance des souvenirs de son grand-père maternel, le grammairien Laveaux, il était encore sur les bancs quand il donna une nouvelle édition du Dictionnaire des difficultés de la langue française. *Le goût inné qu'il avait pour les études grammaticales s'affermit et s'affina grâce aux conseils et aux encouragements d'un de ses professeurs, François Guessard, dont il devint bientôt l'un des plus intimes amis, et auquel il a payé depuis sa dette de reconnaissance en retraçant, dans une notice émue, le caractère d'un maître bien-aimé, et en rappelant les travaux qui lui avaient valu une juste célébrité. Il n'avait cependant pas encore trouvé sa voie quand il sortit de l'Ecole au mois de janvier 1849, après avoir soutenu une thèse sur le grammairien* Virgilius Maro.

Appelé à prendre part en 1852 à la rédaction du Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale, il se fit remarquer par des habitudes d'ordre et de précision dont tous ses travaux portent l'empreinte. Il devint bientôt le chef-adjoint du bureau du Catalogue, et il serait à coup sûr arrivé à un grade plus élevé s'il ne s'était pas décidé, en 1862, à quitter la Bibliothèque, pour se ménager un peu de liberté et de loisir, de façon à poursuivre des travaux sur la littérature française, qui avaient toujours eu pour lui un attrait particulier.

En 1853, il avait donné dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes un Essai sur la langue de La Fontaine, *prélude d'une édition très soignée des œuvres du grand fabuliste et conteur, qui parut de 1856 à 1860. Il remporta en 1858 le prix que l'Académie française avait proposé pour un Lexique de la langue et du style de Corneille. Il s'était ainsi préparé de longue main à publier la monumentale*

édition des œuvres de P. Corneille qui a pris place dans la Collection des Grands écrivains de la France.

La Littérature du XVIe siècle n'était pas moins familière à Marty-Laveaux que celle du XVIIe. Il l'a prouvé par les soins qu'il a donnés à une édition de Rabelais *et surtout par l'exécution de cette belle édition des* Poètes de la Pléiade, *à laquelle il a joint, en 1896 et 1898, un appendice intitulé :* La Langue de la Pléiade. *Le meilleur juge d'un tel travail l'a loué dans des termes qu'il faut citer pour n'en pas affaiblir la portée :*

« *La belle édition des* Poètes de la Pléiade, *disait récemment M. Gaston Paris, vient de recevoir son couronnement par ces deux volumes consacrés à la langue de la Pléiade. On ne peut concevoir sur cet intéressant sujet un travail plus satisfaisant, mieux compris, plus facile à consulter, plus sobre et en même temps plus complet... Ce livre apporte à l'histoire du français littéraire, pour le XVIe siècle, une contribution de premier ordre... ; il fait autant d'honneur au jugement et au goût de l'auteur qu'à sa conscience et à son savoir* (1). »

Les labeurs qu'exigeaient la préparation et l'impression d'œuvres aussi considérables et aussi consciencieuses n'empêchèrent jamais M. Marty-Laveaux de remplir avec ponctualité les devoirs que lui imposaient les missions dont il fut chargé depuis sa sortie de la Bibliothèque : à l'Ecole des Chartes, dont il fut secrétaire-trésorier de 1868 à 1872 ; — au Comité des travaux historiques, pour lequel il rédigea de nombreux rapports, toujours très étudiés, sur diverses communications relatives à l'histoire littéraire du XVIe et du XVIIe siècle ; — dans les Commissions d'examen à l'Hôtel de Ville et dans une chaire de littérature instituée pour les aspirantes au brevet supérieur.

L'Académie française, qui l'avait choisi comme auxiliaire et archiviste, conservera le souvenir de la collaboration qu'il a apportée aux dictionnaires et à l'édition des procès-verbaux du XVIIe et du XVIIIe siècle ; elle lui restera reconnaissante de la générosité avec laquelle il lui abandonna de précieux matériaux amassés en partie par Raynouard et par Guessard.

(1) *Journal des Savants*, 1898, p. 318.

On voit tout ce qu'a produit sans bruit et avec une sage lenteur, le confrère dont une mort soudaine vient de nous séparer.

Puisse la famille de Ch. Marty-Laveaux, digne d'un chef dont elle était justement fière, trouver quelque consolation dans la pensée que son deuil est partagé par de nombreux amis, et que la vie dont j'ai simplement esquissé quelques traits sera citée comme exemple d'une carrière noblement et utilement remplie!

LÉOPOLD DELISLE.

Extrait de la Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LX, 1899.

De l'Enseignement de notre Langue

Ch. MARTY-LAVEAUX

L'un de nos plus anciens confrères, M. Charles-Joseph Marty-Laveaux, vient de nous être subitement enlevé, le 11 juillet 1899, à Vitry-sur-Seine. Il était né à Paris, le 15 avril 1823. Ses funérailles ont eu lieu le 13 juillet dans la plus stricte intimité. Telle avait été la volonté formelle du défunt. L'Ecole des Chartes et la Société de l'Ecole ont vivement regretté de n'être pas représentées à cette triste cérémonie. Je l'ai tout particulièrement regretté. J'aurais voulu rendre un dernier hommage à la mémoire d'un camarade, d'un collègue et d'un ami, près duquel j'ai vécu et travaillé pendant plus de cinquante années.

Cet hommage doit, sans plus tarder, lui être rendu dans un recueil auquel il a jadis donné plusieurs travaux remarquables.

Charles Marty-Laveaux, par un excès de modestie, s'est toujours tenu sur les seconds plans : mais les services de genres très variés qu'il a rendus, pour n'être pas connus d'un grand public, n'en sont pas moins réels et ne sauraient être oubliés.

L'Ecole des Chartes s'honore de l'avoir compté parmi ses élèves, et la Société de l'Ecole n'a pas eu, pendant bien des années, de membre plus actif et plus dévoué.

Marty-Laveaux appartenait à cette promotion de l'Ecole dont les études furent profondément troublées par un fâcheux concours de circonstances. Les jeunes gens qui avaient

suivi en 1846 le cours de paléographie de Guérard ne purent guère profiter des bienfaits de l'ordonnance du 31 décembre 1846, qui avait réorganisé l'Ecole sur des bases beaucoup plus larges que par le passé. Les cours de deuxième année commencèrent à la mi-mai 1847 et se terminèrent à la fin de juillet. Quant à ceux de troisième année, ouverts au mois de novembre, ils s'interrompirent à la fin de février 1848 et furent à peine repris de temps à autre pendant le printemps et l'été qui suivirent. L'enseignement de l'Ecole n'en exerça pas moins une influence salutaire et durable sur l'esprit de Marty-Laveaux et sur la direction de ses travaux.

Nourri dès son enfance des souvenirs de son grand-père maternel, le grammairien Laveaux, il était encore sur les bancs quand il donna une nouvelle édition du Dictionnaire des difficultés de la langue française. *Le goût inné qu'il avait pour les études grammaticales s'affermit et s'affina grâce aux conseils et aux encouragements d'un de ses professeurs, François Guessard, dont il devint bientôt l'un des plus intimes amis, et auquel il a payé depuis sa dette de reconnaissance en retraçant, dans une notice émue, le caractère d'un maître bien-aimé, et en rappelant les travaux qui lui avaient valu une juste célébrité. Il n'avait cependant pas encore trouvé sa voie quand il sortit de l'Ecole au mois de janvier 1849, après avoir soutenu une thèse sur le grammairien* Virgilius Maro.

Appelé à prendre part en 1852 à la rédaction du Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale, il se fit remarquer par des habitudes d'ordre et de précision dont tous ses travaux portent l'empreinte. Il devint bientôt le chef-adjoint du bureau du Catalogue, et il serait à coup sûr arrivé à un grade plus élevé s'il ne s'était pas décidé, en 1862, à quitter la Bibliothèque, pour se ménager un peu de liberté et de loisir, de façon à poursuivre des travaux sur la littérature française, qui avaient toujours eu pour lui un attrait particulier.

En 1853, il avait donné dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes un Essai sur la langue de La Fontaine, *prélude d'une édition très soignée des œuvres du grand fabuliste et conteur, qui parut de 1856 à 1860. Il remporta en 1858 le prix que l'Académie française avait proposé pour un Lexique de la langue et du style de Corneille. Il s'était ainsi préparé de longue main à publier la monumentale*

édition des œuvres de P. Corneille qui a pris place dans la Collection des Grands écrivains de la France.

La Littérature du XVIe siècle n'était pas moins familière à Marty-Laveaux que celle du XVIIe. Il l'a prouvé par les soins qu'il a donnés à une édition de Rabelais *et surtout par l'exécution de cette belle édition des* Poètes de la Pléiade, *à laquelle il a joint, en 1896 et 1898, un appendice intitulé :* La Langue de la Pléiade. *Le meilleur juge d'un tel travail l'a loué dans des termes qu'il faut citer pour n'en pas affaiblir la portée :*

« *La belle édition des* Poètes de la Pléiade, *disait récemment M. Gaston Paris, vient de recevoir son couronnement par ces deux volumes consacrés à la langue de la Pléiade. On ne peut concevoir sur cet intéressant sujet un travail plus satisfaisant, mieux compris, plus facile à consulter, plus sobre et en même temps plus complet... Ce livre apporte à l'histoire du français littéraire, pour le XVIe siècle, une contribution de premier ordre... ; il fait autant d'honneur au jugement et au goût de l'auteur qu'à sa conscience et à son savoir* (1). »

Les labeurs qu'exigeaient la préparation et l'impression d'œuvres aussi considérables et aussi consciencieuses n'empêchèrent jamais M. Marty-Laveaux de remplir avec ponctualité les devoirs que lui imposaient les missions dont il fut chargé depuis sa sortie de la Bibliothèque : à l'Ecole des Chartes, dont il fut secrétaire-trésorier de 1868 à 1872 ; — au Comité des travaux historiques, pour lequel il rédigea de nombreux rapports, toujours très étudiés, sur diverses communications relatives à l'histoire littéraire du XVIe et du XVIIe siècle ; — dans les Commissions d'examen à l'Hôtel de Ville et dans une chaire de littérature instituée pour les aspirantes au brevet supérieur.

L'Académie française, qui l'avait choisi comme auxiliaire et archiviste, conservera le souvenir de la collaboration qu'il a apportée aux dictionnaires et à l'édition des procès-verbaux du XVIIe et du XVIIIe siècle ; elle lui restera reconnaissante de la générosité avec laquelle il lui abandonna de précieux matériaux amassés en partie par Raynouard et par Guessard.

(1) *Journal des Savants*, 1898, p. 318.

On voit tout ce qu'a produit sans bruit et avec une sage lenteur, le confrère dont une mort soudaine vient de nous séparer.

Puisse la famille de Ch. Marty-Laveaux, digne d'un chef dont elle était justement fière, trouver quelque consolation dans la pensée que son deuil est partagé par de nombreux amis, et que la vie dont j'ai simplement esquissé quelques traits sera citée comme exemple d'une carrière noblement et utilement remplie!

LÉOPOLD DELISLE.

Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. LX, 1899.

De l'Enseignement de notre Langue

De
l'Enseignement de notre Langue

I

Le système d'enseignement adopté en France a soulevé, à plusieurs reprises, des critiques qui ne sont point restées infructueuses : notre histoire, trop longtemps négligée, a conquis peu à peu le rang important qu'elle mérite; les sciences naturelles, considérées dans leurs résultats, fournissent aux jeunes gens un grand nombre de connaissances précises ; les langues étrangères commencent à être mieux connues ; enfin les programmes actuels, malgré leurs imperfections de détail et leur inévitable généralité, répondent assez bien aux principales exigences de la vie moderne.

Au milieu de ce renouvellement des études, une seule, la plus indispensable de toutes, hérissée de difficultés rebutantes, obscurcie par un amas de règles contradictoires, est restée presque stationnaire : celle de la langue nationale.

Depuis le commencement de ce siècle la linguistique s'est constituée comme science, à l'aide d'une série non interrompue de découvertes importantes ; le champ

(1) Cet opuscule, publié en 1872, formait l'*Introduction* d'un *Cours historique de Langue française* qui ne fut pas continué. M. Marty-Laveaux donna seulement la *Grammaire élémentaire* et la *Grammaire historique*.

de ses explorations s'est successivement étendu ; sa méthode s'est transformée ; notre langue en particulier a vivement captivé l'attention de l'Europe savante. Mais, tandis que ces progrès s'accomplissaient avec grand éclat dans le domaine de l'érudition, où le public ne s'aventure guère, à côté, ou plutôt au-dessous, les rédacteurs de livres élémentaires continuaient à copier les travaux de leurs devanciers, ou introduisaient dans l'enseignement quelques-unes de ces innovations individuelles qui ne reposent ni sur la philosophie du langage ni sur l'histoire de notre idiome, et n'ont pour base que la fantaisie de ceux qui les imaginent.

L'importance même des découvertes accomplies semble avoir contribué à les empêcher de pénétrer dans l'enseignement élémentaire. On y aurait bien fait passer quelques faits isolés, quelques corrections de détail qui n'eussent pas sensiblement modifié l'ensemble, mais le changement complet de principes et de méthode, qu'il devenait indispensable d'adopter, a découragé beaucoup de gens. D'autres n'ont pas même tenté cette laborieuse transformation : ils ont cru de bonne foi qu'il suffisait d'exposer à tous, sans préparation et dans leur appareil scientifique, les vérités nouvelles ; naturellement ils ont échoué, et ont conclu de leur insuccès que le public s'intéresse peu à ces matières et est d'humeur à étudier indéfiniment la langue française dans la grammaire de Lhomond ou, tout au plus, dans celle de Chapsal.

Tel n'est pas notre avis : nous croyons qu'on s'empressera de faire mieux dès qu'on le pourra.

L'important serait de transformer les ouvrages élémentaires à l'aide des découvertes récentes. Nous l'essayerons pour notre part ; et, si nous ne pouvons y parvenir, peut-être du moins contribuerons-nous à

frayer la voie à de plus expérimentés ou à de plus heureux.

Tâchons donc de déterminer :

1° Les conditions indispensables à la connaissance suffisamment approfondie d'une langue ;

2° La manière dont la nôtre a été étudiée jusqu'ici ;

3° La méthode à l'aide de laquelle elle devrait l'être.

II

Pour posséder parfaitement une langue, il faudrait :

1° *Connaître tous les mots dont elle se compose ;*

2° *Se rendre un compte exact des divers rôles que ces mots peuvent jouer dans le discours.*

Le *Dictionnaire* et la *Grammaire* sont les deux ouvrages destinés à nous faciliter ce double résultat ; mais ils n'y contribuent que fort imparfaitement.

La première des deux conditions est d'ailleurs impossible à remplir dans toute son étendue.

Chaque homme emploie, pour l'usage ordinaire de la vie, un nombre assez borné d'expressions, qui s'étend plus ou moins en raison de ses besoins, de son intelligence, de ses relations avec ses semblables.

Cette langue générale n'est pas d'ordinaire la seule qu'il parle ; il y en a une autre qu'il connaît mieux, dont il se sert avec plus d'exactitude et de justesse, et qui cependant n'est familière qu'à un petit nombre de gens : c'est celle de sa profession.

Le plus grand écrivain ne peut connaître, dans leurs détails infinis, ces nombreux idiomes techniques, qui sont cependant de nature à lui être fort utiles à l'occasion; et les dictionnaires ne sont presque d'aucun secours pour cette étude.

« On peut trouver... que l'Académie... — dit à ce sujet M. Villemain (1) — a trop épargné certains termes usités des artisans, et qui sont des images ou peuvent en fournir. Il y a là souvent une invention populaire, qui fait partie de la langue, et qui ne change pas, comme les dénominations imposées par les savants. Furetière avait raison de regretter le nom énergique d'*orgueil*, employé par les ouvriers pour désigner l'appui qui fait dresser la tête du levier, et que les savants appelaient du beau nom d'*hypomoclion*. Ces emprunts faits, pour un besoin matériel, à la langue morale, ces expressions intelligentes sont précieuses à recueillir, Shakespeare en est rempli dans sa langue poétique et populaire. »

Un de nos poètes, qui voulait étendre, au-delà du nécessaire, les limites déjà si reculées de notre langue, et qui, en faisant au latin et au grec des larcins trop fréquents, ne négligeait pas pour cela nos richesses nationales, Ronsard, s'exprime ainsi dans son *Art poétique :*

« Tu practiqueras bien souuent les artisans de tous mestiers comme de *Marine*, *Vennerie*, *Fauconnerie*, et principalement les artisans de feu, *Orfeures*, *Fondeurs*, *Mareschaux*, *Minerailliers*, et de là tireras maintes belles et viues comparaisons auecque les noms propres des mestiers pour enrichir ton œuure et le rendre plus aggreable et parfaict (2). »

(1) Préface du *Dictionnaire de l'Académie française*, sixième édition, publiée en 1835 p. XX.

(2) *Abbrégé de l'art poétique François*. A. Alphonce Delbene, abbé de Hautecombe, en Savoye. — Paris, G. Buon, 1565, in-4°, feuillet 4, verso.

Dans toutes les citations de notre *Cours historique de langue française* nous reproduisons scrupuleusement l'orthographe, l'ac-

Molière, qui, mieux peut-être qu'aucun poète de son temps, a possédé notre langue dans toute son étendue, a cependant eu à suivre ce conseil de Ronsard, que, selon toute apparence, il ne se rappelait guère : il s'est trouvé dans la nécessité d'avoir un assez long entretien avec M. de Soyecourt, grand veneur de France, afin d'être bien certain d'employer les termes de chasse avec une exactitude complète dans sa comédie des *Fâcheux* (1); et l'on pense que Racine a dû également à un de ses amis les expressions judiciaires qu'il a si abondamment répandues dans *Les Plaideurs* (2).

Les mots provinciaux, sur lesquels Ronsard attire aussi l'attention du poète, lui recommandant de ne point se soucier « si les vocables sont *Gascons*, *Poiteuins*, *Normans*, *Manceaux*, *Lionnois* ou d'autres païs, pourveu qu'ilz soyent bons (3) », sont encore moins généralement compris, même par les gens qui cultivent les lettres avec le plus de succès. Racine, alors fort jeune, à la vérité, nous raconte une petite contrariété qu'il éprouva pour s'être servi d'un mot dans un sens différent de celui qu'il avait à Uzès.

« Ayant besoin — dit-il — de petits clous à broquette pour ajuster ma chambre, j'envoyai le valet de mon Oncle en ville, et lui dis de m'acheter deux ou trois cents de broquettes. Il m'apporta incontinent trois bottes d'alumettes. Jugez s'il y a sujet d'enrager en de semblables mal-entendus (4). »

centuation et la ponctuation adoptées par chaque auteur, et, pour les œuvres posthumes, celles de l'édition où elles ont paru pour la première fois.

(1) *Histoire de la Vie et des Ouvrages de Molière*, par M. J. Taschereau, 3e édition, page 41.

(2) *Œuvres de J. Racine*, édition de M. P. Mesnard, tome II, page 133.

(3) *Abbrégé de l'art poëtique François*, feuillet 4, verso.

(4) Cette lettre, adressée par Racine à La Fontaine, a paru pour la première fois au tome III (p. 324), des *Œuvres diverses* de ce dernier. (Paris, Didot, M.DCC.XIX.)

Les termes archaïques sont-ils mieux connus? En aucune façon. Voltaire, cet esprit si net, si ouvert à tant de connaissances diverses, cet écrivain si judicieux et si fin, méconnaissait sur bien des points les nuances de sens propres au XVIIe siècle ; et, s'étonnant de la meilleure foi du monde de l'ignorance et de la rusticité de Corneille, à l'occasion de ce vers d'Œdipe (1) :

Le sang a peu de droits dans le sexe *imbécille*.

Il s'écrie : « C'est une injure très déplacée et très grossière fort mal exprimée (2) » et semble oublier tout à fait qu'*imbécile* est employé ici dans le sens latin de *faible, débile*.

Si de tels écrivains, qui ont étudié avec tant de bonheur les secrets les plus délicats de notre langue, ne la trouvent pas tout entière à leur disposition, s'ils en méconnaissent certaines nuances un peu vieillies ou simplement passées de mode, que doit-il arriver aux hommes, même instruits et cultivés, qui ne s'occupent que par plaisir et par goût des questions littéraires?

La seconde condition que nous avons considérée comme nécessaire pour bien posséder une langue, à savoir *la connaissance exacte des divers rôles que les mots peuvent jouer dans le discours*, est plus bornée, mieux circonscrite, et semble, par conséquent, assez facile à remplir. C'est l'objet même de *la grammaire*, que peu de gens savent, mais que du moins tout le monde étudie.

(1) Acte I, scène III.
(2) *Théâtre de P. Corneille, avec des commentaires...* — Genève, M.DCC.LXXIV, 8 vol. in-4°, t. V, page 26.

III

Ce double problème une fois posé, voyons comment on s'est efforcé de le résoudre relativement à notre langue.

L'étude régulière et méthodique du français ne date que du XVIe siècle. Avant cette époque, on l'apprenait uniquement par la pratique. La langue latine était considérée comme la seule dans laquelle on pût traiter des matières importantes ; et son extrême diffusion parmi toutes les nations de l'Europe, qui en faisait un instrument universel et courant de correspondance scientifique, rendait à certains égards cette opinion fort raisonnable. Quant au français, on ne le regardait guère que comme une sorte de patois commode dans les nécessités de la vie, un jargon d'artisans et de valets (*vernacula lingua*), dans lequel on aurait dédaigné d'écrire un traité scientifique, ou de se livrer à une discussion sérieuse.

Tout à coup les idées changent : les poètes se lassent du latin et se prennent à penser que notre idiome pourrait bien, avec le temps, n'être pas un instrument par trop inférieur aux langues de l'antiquité ; les réformateurs et les savants, curieux d'être lus, entrevoient le merveilleux parti qu'ils en pourront tirer pour la rapide propagation de leurs opinions et de leurs doctrines ; les étrangers s'appliquent à l'étudier ; enfin il trouve des panégyristes érudits et parfois même éloquents, tels que

Joachim du Bellay dans *La Deffence et Illustration de la langue Francoyse* (1) et Henri Estienne dans le *Proiect du liure intitulé De la precellence du langage François* (2).

IV

On serait tenté de croire que, dès qu'on s'occupa d'étudier notre langue, on s'efforça d'en constituer l'inventaire. Il n'en est rien : les premiers *dictionnaires* où elle paraît sont des lexiques français-latins, français-anglais, français-italiens, français-espagnols ; elle n'y sert que de moyen, d'expédient, pour arriver à la connaissance d'un autre idiome. Ce n'est qu'à la fin du XVIIe siècle qu'on voit paraître des dictionnaires purement français : d'abord celui de Richelet en 1680, puis celui de Furetière en 1690, enfin celui de l'Académie en 1694.

Ces répertoires commodes, qui se sont peu à peu considérablement perfectionnés, rendent aujourd'hui de grands services, non seulement pour la connaissance des verbes difficiles, du genre des substantifs, et de l'orthographe en vigueur, mais aussi pour l'intelligence plus complète des auteurs français, et parfois même, comme dans l'excellent ouvrage de M. Littré, pour l'étymologie et l'histoire des mots. Toutefois leur forme alpha-

(1) *Imprimé à Paris pour Arnoul l'Angelier, 1549, in-8°.* — Cet ouvrage se trouve au commencement du tome I de notre édition des *Œuures françoises de Joachim du Bellay.*

(2) A Paris, par Mamert Patisson, M.D.LXXIX, in-8°.

bétique, qui facilite les recherches et permet de se renseigner sur le champ à l'égard d'un terme déjà connu, empêche de faire du vocabulaire une étude raisonnée, et de se l'approprier d'une manière générale.

Il faut remarquer néanmoins qu'en 1694 l'Académie française « a jugé qu'il seroit agreable et instructif de disposer le Dictionnaire par Racines, c'est-à-dire de ranger tous les mots Derivez et Composez après les mots Primitifs dont ils descendent, soit que ces Primitifs soient d'origine purement Françoise, soit qu'ils viennent du Latin ou de quelqu'autre Langue (1) ».

Cet ordre a plus tard été abandonné sans retour; et c'est à peine si on s'est livré à quelques essais, pour la plupart assez malheureux, afin de faciliter la connaissance des mots de notre vocabulaire en les rapprochant soit d'après des similitudes de forme (2), soit d'après des analogies de sens (3).

L'ouvrage le meilleur, et surtout le plus pratique, que

(1) Préface de : *Le Dictionnaire de l'Académie françoise*, dédié au Roy. — Paris, Coignard, M.DC.LXXXXIV, 2 vol. in-fol.

(2) *Abrégé d'un Cours complet de lexicographie, à l'usage des élèves de la cinquième classe de l'Ecole polymathique (Abrége d'un Cours complet de lexicologie, à l'usage des Elèves de la quatrième classe de l'Ecole polymathique)* par P. R. F. Butet (de la Sarthe), Directeur de cette Ecole. — Paris, Renouard, 1801, 2 vol. in-8°.

Dictionnaire des racines et dérivés de la langue française, dans lequel on trouve tous les mots distribues par familles... par Frédéric Charassin, avec la collaboration de Ferdinand François. — Paris, A. Hévis, 1842, gr. in-8°.

Vocabulaire raisonné des principaux éléments créateurs de la langue française... par F. Poulet-Delsalle. — Lille, E. Vanackere (1855). In-8°.

(3) *Dictionnaire mnémonique universel de la langue française*, par Léger Noël. — Boulevard Poissonnière, 14. 1857. In-8° *(non terminé)*.

Dictionnaire idéologique, recueil des mots, des phrases, des idiotismes et des proverbes de la langue française, classés selon l'ordre des idées, par T. Robertson. — Paris, Derache, 1859, in-8°.

Dictionnaire analogique de la langue française, répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots... par P. Boissière. — Paris, Larousse, 1862, gr. in-8°.

nous possédions en ce genre, est celui qui a pour titre : *Etudes sur la signification des mots*, par L.-C. Michel, professeur à l'École Municipale Turgot (1). Mais, malgré les avantages qu'il présente, il ne résoud qu'une partie du problème : il indique les faits sans remonter à leurs causes ; et l'excellent enseignement qui y est fort habilement réparti, ne repose pas sur la seule base réelle de toute étude de ce genre : l'histoire de notre langue.

On est donc fondé à dire, même après les consciencieuses tentatives dont nous venons de faire mention, que l'étude régulière et méthodique du vocabulaire français n'est jusqu'ici nullement constituée.

V

Voyons maintenant comment on étudie en France la *grammaire française*.

Si quelque chose nous manque pour le faire avec succès, ce ne sont point les traités spéciaux.

Je me suis depuis longtemps appliqué à les réunir ; ils sont là, sous mes yeux ; et, bien que j'aie, comme tout amateur, le regret de sentir encore ma collection fort incomplète, ceux que je possède formeraient à eux seuls, une bibliothèque de raisonnable étendue.

Cette abondance est déjà un mauvais présage.

L'examen, même superficiel, d'une bibliographie

(1) Paris, Dezobry, 1858, in-12.

médicale fait voir que c'est précisément sur les maladies les plus terribles et les moins connues qu'on a surtout écrit. C'est à peine si la fluxion de poitrine dont on sait les causes et la marche, et que, la plupart du temps, on soigne avec succès, a fourni le sujet de quelques brochures ; la peste, le choléra, la rage ont enfanté des milliers de volumes.

Cette longue file de grammaires françaises annoncerait-elle que notre ignorance à l'égard de notre langue est incurable ?

Croyons encore qu'il n'en est rien.

Le plus grand mal vient du point de départ qu'on a cru devoir adopter.

Au XVIe siècle ce fut à qui composerait une grammaire française ; mais ces nombreux traités, en apparence si divers, et rédigés par des auteurs d'un mérite fort inégal, ont au fond le même défaut originaire qui persiste encore aujourd'hui dans les ouvrages de ce genre ; ils sont tous calqués sur la grammaire latine.

Comment aurait-il pu en être autrement ?

Quelqu'un s'était-il donné la peine de pénétrer le génie de cette langue jusqu'alors dédaignée, d'en éclaircir les origines, d'en examiner l'histoire ?

A cette époque, de telles études étaient à peine tentées, et encore d'une manière tout à fait générale et superficielle, à l'égard des langues classiques elles-mêmes ; mais personne n'aurait eu un instant l'idée de s'intéresser de la sorte à la nôtre, et d'ailleurs, l'eût-on fait, que les vagues considérations auxquelles on se fût livré n'auraient jamais pu servir de base à des études élémentaires et pratiques.

Tout ce qu'on savait c'est que la langue française est fille du latin ; et l'on trouvait fort simple d'appliquer les mêmes préceptes à l'une et à l'autre.

Chose étrange ! l'habitude fermait si complètement les yeux aux plus clairvoyants, qu'on n'hésita pas à considérer pendant longtemps comme identiques dans les deux langues, jusqu'aux procédés grammaticaux qui les différencient le plus, et qui tiennent au caractère essentiel et fondamental de chacune d'elles.

S'il est en linguistique une division généralement connue et acceptée, c'est assurément celle des langues synthétiques et des langues analytiques.

Les langues *synthétiques*, comme le latin, tendent à exprimer par des changements de terminaison le rôle des substantifs et leurs rapports avec les mots auxquels ils se rattachent ; au contraire, les *langues analytiques*, comme le français, expriment le rôle des substantifs par la place même qu'ils occupent dans la phrase, et leurs rapports avec les autres mots, à l'aide de prépositions.

Nous disons : *Pierre frappe Paul*, et nous ne pouvons intervertir l'ordre des deux noms sans changer complètement la nature du fait que la phrase exprime. La seule circonstance qui nous apprend que *Pierre* est le sujet du verbe *frappe*, c'est qu'il le précède ; la seule indication que nous avons que *Paul* en est le complément, c'est qu'il le suit.

En latin il en était tout autrement ; on disait *Petrus verberat Paulum*, donnant au nom une terminaison particulière pour le sujet, une autre pour le complément, de telle sorte que rien n'empêchait qu'on mît le sujet à la place du complément et qu'on dît *Paulum verberat Petrus ;* le rôle du nom, indiqué par sa terminaison, ne faisait de doute pour personne.

C'était encore une terminaison particulière qui exprimait le rapport que nous rendons par la préposition de : *liber Petri*, le livre de Pierre ; une autre tenait lieu de notre préposition à : *do Petro*, je donne *à* Pierre.

Ces différentes terminaisons s'appelaient *cas*, c'est-à-

dire chutes, inflexions ; et l'on nommait *déclinaison* le tableau des différents cas.

Eh bien ! qui croirait que nos premiers grammairiens, traduisant à l'aide de prépositions la déclinaison latine, ont fait une déclinaison française de ce qui était la négation de toute déclinaison et qu'ils ont identifié les deux langues précisément sur ce point, où elles diffèrent le plus, et où leur génie est complètement opposé ?

Bélise est donc plus fondée qu'on ne le croit généralement à s'écrier avec admiration, lorsqu'elle a entendu les deux derniers vers de l'épigramme de Trissotin *Sur un carosse de couleur Amarante, donné à une Dame de ses Amies :*

Ne dy plus qu'il est Amarante,
Dy plûtost qu'il est de ma Rente.

« Voilà qui se décline, *ma Rente, de ma Rente, à ma Rente* (1). »

Cela se déclinait en effet alors, et s'est décliné ainsi jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Restaut dont la grammaire, publiée en 1730, a obtenu un succès fort grand et à beaucoup d égards légitime, a persisté jusqu'en ses dernières éditions à donner un modèle de la déclinaison des noms français ; et nos grammaires sont encore aujourd'hui encombrées de paradigmes et de règles, qui n'ont pas plus de raison d'y être, et qui s'y maintiennent par pure routine après avoir été imprudemment copiées, au XVIe siècle, dans les grammaires latines.

Par bonheur, dès le commencement du XVIIe siècle, tandis que de tels ouvrages se trouvaient entre les mains des enfants et des étrangers, les questions littéraires et grammaticales commençaient à être soulevées dans les salons, dans les ruelles, où elles passionnaient autant les dames que la toilette en tout temps et aujourd'hui

(1) *Les Femmes sçavantes*, acte III, sc. II.

la musique. Chacun disait son mot : les gens de Cour, les érudits, les auteurs, les femmes surtout ; ainsi s'établissait l'usage, ainsi se réglait la langue, avec instinct, avec goût, mais non sans arbitraire, ni caprice.

Les *Remarques sur la langue françoise, vtiles à ceux qui veulent bien parler et bien escrire*, par Vaugelas, publiées seulement « le huitiesme iour d'Octobre 1647 (1) » mais commencées fort longtemps auparavant, devinrent le manuel et le code de ces réunions. Doué d'un jugement sûr et d'un tact exquis, Vaugelas n'employait pas exclusivement ces précieuses qualités à l'examen des questions grammaticales : il savait voir juste en d'autres matières, et appréciait très finement le caractère de notre nation ainsi que les défauts et les qualités du public auquel il adressait son livre. A ceux qui lui reprochaient de n'y avoir pas introduit l'ordre suivi d'ordinaire dans les traités grammaticaux, il répondait d'une façon fort judicieuse :

« Pour en parler sainement, il ne seruiroit qu'à ceux qui sçauent la langue Latine, et par conséquent toutes les parties de la Grammaire ; car pour les autres qui n'ayant point estudié ne sçauront ce que c'est que de toutes les parties de l'Oraison, tant s'en faut que cet ordre leur agreast ny leur donnast aucun auantage, qu'il pourroit les effaroucher, et leur faire croire qu'ils n'y comprendront rien, quoy qu'en effet elles (*ces remarques*) soient, ce me semble, conceuës d'vne sorte, que les femmes et tous ceux qui n'ont nulle teinture de la langue Latine, en peuuent tirer du profit (2). »

On est assez porté, sur la foi de l'admiration que Vaugelas inspire aux *femmes sçavantes* de Molière, à considérer ce grammairien comme un étroit puriste, très absolu dans ses décisions.

(1) A Paris, chez Augustin Courbé, in-4°.
(2) *Préface*, § XII.

Il est impossible de le juger plus mal.

Il faut bien en convenir : lorsque Philaminte réprimande si vertement la pauvre Martine de son impardonnable faute, quand elle lui reproche d'avoir insulté son oreille

> Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas,
> Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas,

quand elle l'accuse d'offenser

> La Grammaire qui sçait régenter jusqu'aux Rois,
> Et les fait la main haute obéïr à ses lois (1),

elle s'écarte de la doctrine du maître, ou du moins, ainsi qu'il arrive toujours aux disciples plus ardents qu'éclairés, elle l'outrepasse et l'exagère.

En réalité Vaugelas n'impose presque jamais de règles absolues et se conforme très fidèlement à ce titre de *Remarques* qu'il a introduit et qui a été adopté par presque tous les auteurs d'une longue série d'ouvrages, composés à l'imitation du sien, et merveilleusement appropriés à la recherche et à l'examen des moindres particularités de notre langue.

Il a grand soin du reste de le déclarer expressément dès les premières lignes de sa *Preface :*

« Tant s'en faut que j'entreprenne de me constituer Iuge des différens de la langue, que ie ne pretens passer que pour vn simple tesmoin, qui depose ce qu'il a veu et ouï, ou pour vn homme qui auroit fait vn Recueil d'Arrests qu'il donneroit au public. C'est pourquoy ce petit Ouurage a pris le nom de *Remarques*, et ne s'est pas chargé du frontispice fastueux de *Decisions*, ou de *Loix*, ou de quelque autre semblable. Car encore que ce soient en effet des *Loix* d'un souuerain, qui est

(1) *Les Femmes sçavantes*, acte II, scène VI.

l'*Vsage,* si est-ce qu'outre l'auersion que i'ay à ces titres ambitieux, j'ay deu esloigner de moy tout soupçon de vouloir establir ce que ie ne fais que rapporter. »

Voici donc qui est parfaitement clair : le souverain que Vaugelas nous impose n'est pas la grammaire, mais l'usage. Toute la difficulté consiste à le bien constater. Cette difficulté devient d'autant plus grande que l'auteur est contraint de nous faire un aveu qui obscurcit un peu les choses :

« Il y a sans doute deux sortes d'*vsages*, *vn bon et vn mauvais*. Le mauuais se forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toutes choses n'est pas le meilleur, et le bon au contraire est composé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix, et c'est veritablement celuy que l'on nomme le Maistre des langues (1). »

L'avantage principal de cette doctrine, contre laquelle il y aurait plus d'une objection à présenter, est de faire de chaque lecteur, non un disciple satisfait et confiant, mais un curieux plein de zèle pour la recherche des problèmes grammaticaux encore irrésolus.

Quant aux règles que l'usage avait réellement sanctionnées, elles s'établissaient avec une autorité si inévitable que peu à peu elles soumettaient les plus grands écrivains et s'imposaient aux plus fiers génies.

Nous en avons une preuve curieuse dans le soin que Corneille mit en 1660 à revoir ses pièces de théâtre, surtout afin de les mettre plus exactement en rapport avec les *Remarques* de 1647, et d'assujettir à ces règles nouvelles les passages de ses ouvrages antérieurs qui ne s'y trouvaient pas conformes.

Dans cette même année où Corneille s'inclinait docilement devant l'autorité de l'usage, constaté avec un scrupule si consciencieux par Vaugelas, tandis que les émules et les disciples de l'habile grammairien pour-

(1) *Préface*, § II.

suivaient et complétaient son œuvre, soit en y introduisant les changements que le temps exigeait déjà, soit en l'appuyant d'autorités et d'exemples, soit enfin en l'adaptant aux besoins de l'enseignement élémentaire, on vit paraître un petit livret de 147 pages, imprimé en assez gros caractères, qui malgré sa modeste apparence modifia profondément la méthode suivie jusqu'alors pour l'étude de notre langue. Ce livret, c'était la *Grammaire générale et raisonnée* des solitaires de Port-Royal (1).

Des *Remarques* de Vaugelas, qui procèdent par minutieuses constatations de détail et n'osent aborder aucune des théories sur lesquelles reposent les règles de notre idiome, à cette *Grammaire générale,* qui, méprisant l'examen des faits particuliers, affiche la prétention ambitieuse, et en tout cas fort prématurée, de proclamer les principes universels des langues, la transition est brusque ; et l'on comprend la surprise, et, à certains égards, l'admiration avec laquelle un tel ouvrage fut accueilli.

Aujourd'hui une science nouvelle, *la linguistique*, s'est définitivement constituée, et cependant la *Grammaire comparée* commence à peine, après tant de remarquables travaux, à constater les rapports et les différences qui existent entre les idiomes de même famille, sans oser encore prévoir l'époque où ce monument définitif, la *Grammaire générale*, pourra, non pas être terminé, mais seulement entrepris avec quelque apparence de maturité et de succès. Il ne reste donc plus d'illusion sur l'insuffisance de cette première tentative, et l'on ne s'étonne que de la complète confiance avec laquelle elle a été accomplie.

Si maintenant, laissant de côté le titre de l'ouvrage et le but qu'il se propose, on restreint cette prétendue *Grammaire générale*, aux proportions, beaucoup plus modestes, d'une grammaire philosophique de notre

(1) A Paris, chez Pierre le Petit, M.DC.LX, in-12.

langue, on doit convenir qu'elle est fort digne d'être étudiée et qu'elle a été, en un certain sens, le point de départ d'un progrès considérable dans l'enseignement du français.

Mais, tout en tenant un juste compte de sa légitime influence, on ne saurait dissimuler que l'abus de la méthode qu'elle a introduite a eu des conséquences déplorables.

Le XVIIIe siècle, qui avait des philosophes à placer dans toutes les branches des sciences et de la littérature, ne manqua point de grammairiens philosophes. L'amour-propre de ceux à qui étaient échues ces humbles fonctions était flatté d'un titre qui donnait un certain éclat à leurs travaux, et leur paresse se trouvait fort bien d'une méthode qui leur permettait de dicter tranquillement des lois au nom des principes, et d'accuser nos plus grands écrivains de n'avoir pas su le français, sans prendre la peine d'étudier leurs chefs-d'œuvre.

Les élucubrations de ces nouveaux législateurs de notre idiome commencent en général par le compte-rendu des diverses assemblées tenues par quelques-uns de ces sauvages de grand sens que le siècle dernier affectionnait tant.

Ne sachant pas encore dire un mot, une intelligente peuplade n'en sent que plus vivement le besoin de se réunir pour fixer les conventions relatives au langage ; et, après avoir délibéré, sans le moindre embarras, à l'aide d'un petit nombre de gestes expressifs, elle crée, avec la logique la plus irréprochable, chaque espèce de mots précisément dans l'ordre de son utilité relative.

Comme il est facile de le prévoir, les lois de cette langue primitive s'adaptaient merveilleusement à la nôtre.

Ce fut sur de tels principes que s'appuyèrent nos grammairiens pour tracer leurs règles absolues et proclamer leurs décisions infaillibles.

Ils assignèrent à chaque mot un rôle unique, s'appliquèrent à priver peu à peu de ses libertés, de ses antiques franchises, la belle langue si indépendante du XVIIe siècle, et l'assujettirent enfin jusqu'à l'asservissement.

Ils rencontrèrent dans le cours de ce singulier travail un obstacle qui eût été de nature à décourager des gens moins persuadés de l'infaillibilité de leurs jugements.

Ils avaient bien pu réglementer à leur façon notre idiome, mais non supprimer sa littérature ; et, à chaque ligne de nos chefs-d'œuvre, ils trouvaient quelque infraction à leurs décisions arbitraires.

Nul moyen cependant de proscrire d'un seul coup tous nos classiques. Il était même indispensable de puiser parfois dans leurs œuvres des autorités et des exemples, et de montrer pour quelques-uns d'entre eux un respect qui permît d'attaquer au besoin tous les autres.

Ceux de nos grands écrivains dont le génie est le plus profondément français furent écartés les premiers.

Corneille était archaïque, Molière trivial, La Fontaine incorrect ; on avouait que Bossuet avait de l'élévation et de la noblesse, mais son style était rempli de hardiesses oratoires qui ne pouvaient servir de modèles.

Tout bien examiné, on n'admit guère que deux autorités : Racine dans ses dernières pièces, et Fénelon dans *Télémaque*.

Prendre pour types de notre langue des œuvres dont le sujet est héroïque et qui sont en grande partie imitées des écrivains de l'antiquité, était un premier moyen d'écarter une bonne partie des expressions proverbiales, des tours populaires et des gallicismes ; mais que de hardiesses de construction et de libertés grammaticales venaient encore choquer les implacables législateurs de notre langue !...

Cela ne les arrêta pas. Ils donnèrent comme des exemples tout ce qui était conforme à leurs règles, et comme des licences permises seulement aux grands

écrivains comme des négligences fâcheuses, ou même comme de véritables fautes de langage, tout ce qui s'en écartait.

Telle était leur manière de faire apprécier nos classiques à la jeunesse.

Bientôt d'utiles auxiliaires leur vinrent en aide : les éditeurs de nos auteurs du XVIIe siècle.

Ceux-ci s'appliquèrent le plus consciencieusement du monde à rectifier, suivant le goût du jour, les incorrections de nos grands écrivains. Ils leur imposèrent une orthographe mixte qui n'a existé à aucune époque, les soumirent aux plus récentes subtilités des règles de participes, changèrent dans leurs œuvres le genre des noms, l'accord des mots ; et l'on dut se trouver bien heureux lorsqu'ils ne s'avisèrent pas de leur prêter de l'esprit.

Ces textes nouveaux facilitèrent beaucoup la besogne des grammairiens, qui purent alors citer Corneille ou Molière à l'appui de règles qui n'existaient pas de leur temps.

Presque tous les livres élémentaires aujourd'hui en usage ne sont que des résumés des ouvrages dont nous venons d'indiquer les tendances.

La grammaire générale et philosophique y est représentée par quelques principes exposés sous une forme métaphysique et en termes très absolus ; les parties techniques de l'œuvre, et en particulier les modèles de conjugaison des verbes, n'ont presque pas varié depuis les grammaires du XVIe siècle, transcrites, pour ainsi dire, sur celles de la langue latine ; enfin, souvent les observations, fournies par le recueil de Vaugelas et par d'autres études analogues, n'ont été ni fondues ni mises en ordre, et sont réunies à la fin du volume sous le titre, trop bien justifié, de *Remarques détachées*.

La plupart des auteurs de ces traités, très animés les

uns contre les autres, se querellent pour quelques règles particulières ou pour de minces questions de rédaction, en reproduisant toujours, dans ses moindres parties, le même inévitable programme. D'autres, moins sages encore, voulant innover à tout prix, se précipitent dans le champ sans limites des fantaisies individuelles et des réformes grotesques, sans qu'il résulte de ces tentatives, je ne dirai pas un bon ouvrage, mais seulement un livre original.

VI

En voyant les même traités réimprimés, imités, contrefaits avec une persistance si unanime, on serait tenté de penser que la science grammaticale est faite, qu'elle a atteint son but, qu'elle ne peut aller plus loin.

Qui croirait que, bien au contraire, elle est entrée depuis le commencement de ce siècle dans des voies toutes nouvelles et qu'elle a proclamé un grand nombre de vérités incontestables dont aucune n'a encore pénétré dans l'enseignement élémentaire ?

Ces belles recherches, qui se continuent chaque jour sous nos yeux sans que nous daignions y accorder une attention suffisante, ont changé le principe fondamental de l'étude de notre langue, ou tout au moins l'ont étendu au point de le transformer.

Vaugelas avait proclamé avec raison que l'usage est « le fondement et la reigle de toute nostre langue (1) »

(1) *Préface*, § 4.

et il avait, par cela même établi fort à propos l'examen des faits comme le point de départ de toute étude grammaticale sérieuse ; mais, n'étudiant que l'usage du moment et presque exclusivement celui de la Cour, il négligeait fort la Ville et ne s'occupait à aucun degré des provinces.

Lorsque La Mothe le Vayer disait que « le peuple fait valoir les dictions nouvelles, et decredite celles que bon lui semble (1), » il était très vivement critiqué, et Bouhours n'avait pas assez de railleries contre Ménage quand celui-ci, jetant un coup d'œil en arrière afin de mieux déterminer une règle grammaticale, osait parfois s'oublier jusqu'à citer Coquillart.

Bien éloignés de ces étranges dédains, les érudits de nos jours ont étendu la constatation de l'usage à tous les temps, à tous les points du territoire, enfin à tous les langages spéciaux et techniques, tels que la fauconnerie, la vénerie, la marine, l'art militaire, qui, indépendamment de leur emploi particulier, en ont un autre plus général, par les expressions qu'ils fournissent à la langue commune. Tous les genres de documents ont été mis à profit : poèmes, chroniques, traités spéciaux, chartes, patois divers transmis jusqu'à nous par la seule tradition orale ; et, grâce à tant d'efforts convergeant tous vers un même but, on commence à voir l'histoire de notre langue se dessiner dans son ensemble.

Comme l'histoire des institutions, comme l'histoire littéraire et l'archéologie, cette science nouvelle a son existence propre et concourt à l'ensemble de notre histoire nationale restreinte naguère à la partie militaire et politique ; en outre, ce qui est encore plus important, elle doit fournir, pour l'enseignement de notre langue à tous ses degrés, la méthode infaillible qui, substituant

(1) *Considérations sur l'Éloquence françoise de ce temps.* — Paris, S. Cramoisy, M.DC.XXXVIII, in-8°, p. 43.

aux explications chimériques les faits évidents et prouvés, fera disparaître les incertitudes et les erreurs accumulées depuis plusieurs siècles.

Nous ne saurions être accusé en tout ceci d'exagération ni d'engouement : nous ne nous passionnons point pour une découverte personnelle, pour un système dont la démonstration n'est point faite. Il s'agit d'une science, parfaitement connue, qui peut être considérée comme une des plus positives et des plus certaines en dehors des sciences dites exactes.

Où gît donc la difficulté ? uniquement à faire passer ces vérités nouvelles du domaine de l'érudition dans l'enseignement journalier.

Là est tout le problème ; et, bien que complexe et assez délicat, il est loin d'être insoluble.

Nous allons rechercher d'abord comment on pourrait rectifier, d'après ces principes nouveaux, l'étude de la grammaire française, qui seule, nous l'avons vu, est à peu près constituée.

Nous examinerons ensuite quel ensemble de faits l'histoire de notre langue apporte à l'étude générale du vocabulaire, et dans quelle mesure cette étude pourrait être introduite dans l'enseignement pratique, où elle n'existe point.

VII

L'enseignement grammatical pratique comporte généralement deux degrés, représentés par deux livres différents.

L'un, s'adressant aux commençants, contient les éléments de notre langue ; l'autre, plus développé, se substitue au premier lorsque celui-ci a été complètement étudié.

Cette marche est bonne, et l'on aurait grand tort d'y rien changer ; mais, si la matière des deux traités est à peu près la même, ils doivent différer par l'étendue et par le mode d'exposition.

La plupart du temps nos éléments de grammaire ne sont que l'abrégé d'un ouvrage plus complet dont ils reproduisent le plan, les divisions et jusqu'aux termes mêmes.

Nous ne saurions approuver une semblable méthode : la même disposition ne convient pas à deux ouvrages de force différente.

Dans le traité élémentaire, où les faits doivent être exposés de la manière la plus simple, l'explication des termes scientifiques, et l'indication de quelques notions succinctes, immédiatement nécessaires, intervertiront parfois l'ordre absolu.

Dans le second ouvrage, au contraire, il est indispensable que les diverses connaissances grammaticales soient rigoureusement disposées selon la théorie de la science.

VIII

Tout le monde convient qu'il faut que la grammaire destinée aux commençants soit d'abord fort claire, ensuite extrêmement courte.

Elle sera claire, même pour les jeunes intelligences à qui elle s'adresse, s'il ne s'y trouve pas un mot inexpliqué, pas une assertion qui ne soit le développement et la conséquence de ce qui précède.

Elle sera courte, si, bornée au strict nécessaire, elle ne contient que des affirmations et des résultats.

L'étendue du traité élémentaire de Lhomond est suffisante ; seulement certains chapitres réclament une place plus considérable, tandis que d'autres sont susceptibles d'être abrégés.

On peut réduire les *parties du discours* de dix à huit, par la suppression de l'*article* et du *participe*, en ne faisant qu'appliquer au plan de la grammaire les principes fort sages reconnus depuis longtemps par les meilleurs grammairiens.

Jadis *ce, cet,* était appelé *pronom démonstratif,* mais on a remarqué ce qu'il y avait d'illogique à considérer comme pronom un mot qui, loin de remplacer le nom, ne marche jamais sans lui. Lorsqu'on eut bien constaté que *ce* était un mot *ajouté* au nom, on le classa parmi les *adjectifs ;* puis, comme il sert à faire connaître qu'il est question de telle personne ou de tel objet, on lui donna, fort à propos, le nom *d'adjectif déterminatif*, et, le

retranchant de la liste des pronoms, on le plaça dans le chapitre des adjectifs.

Il faut opérer à l'égard de *l'article* un changement du même genre.

L'*article* a été longtemps défini : « Un petit mot qui se place devant les substantifs dont il sert à déterminer le genre et le nombre. »

Cette définition prêtait beaucoup à la critique.

Dire que l'*article* est un « petit mot », ce n'est pas le distinguer, le séparer, c'est au contraire le confondre avec une foule d'autres termes qui sont aussi de petits mots, et dont on n'a jamais eu, à cause de cela, l'idée de faire une *partie du discours*. D'ailleurs, rendons-leur cette justice, les grammairiens n'eurent pas le courage de se montrer fidèles à leur principe, et de classer, ce qui eût été logique, tous les mots de notre langue d'après leur longueur.

En examinant attentivement la seconde partie de la définition, on ne la trouve pas plus juste que la première. L'article ne sert pas à déterminer le genre et le nombre des mots qu'il accompagne. Le singulier *le*, *la*, pourrait à la rigueur faire illusion, mais il en est tout autrement du pluriel. Comment croire que lorsqu'on dit *les hommes*, *les femmes*, ce mot *les*, qui ne change pas, sert pourtant à indiquer le genre? Et si l'on accepte un instant une pareille définition de l'article, comment l'appliquer à l'anglais *the*, qui ne prend aucun signe de nombre ni de genre?

L'article a donc nécessairement une autre fonction que de faire connaître le genre des noms qu'il accompagne : ce qu'il détermine, c'est l'étendue de leur signification ; par conséquent, il est, comme *ce*, un véritable adjectif *déterminatif*. C'est chose reconnue depuis longtemps; mais, à l'exception de M. Lucien Leclair (1),

(1) *Grammaire de la langue française ramenée aux principes les plus simples.* — Paris, Belin, 1866, in-12, p. 3 et 15.

les auteurs de grammaires élémentaires ont eu le tort de ne le point classer parmi les autres *adjectifs déterminatifs*, et de continuer à en faire une *partie du discours*.

Le *participe* mérite moins encore peut-être que l'article d'être considéré comme une des *parties* du *discours*.

Tous les grammairiens, sans exception, le reconnaissent comme mode impersonnel du verbe et lui donnent place, à ce titre, dans la conjugaison. Sous quel prétexte peuvent-ils ensuite en faire un chapitre à part au lieu d'en parler simplement dans celui du verbe?

Le *pronom* exigera, au contraire, un peu plus de développements qu'il n'en reçoit d'ordinaire.

Le chapitre qui lui est consacré est enseigné aux enfants avant qu'ils sachent à aucun degré ce que c'est qu'un sujet ou un complément : *il*, *le*, *lui*, leur dit-on, sont des pronoms de la troisième personne ; mais on se garde de leur faire comprendre l'usage si différent de ces trois mots.

Qui ne voit que dans cette phrase : « *Il le lui* a dit » le pronom de la troisième personne est employé successivement d'abord comme sujet, ensuite comme complément direct, enfin comme complément indirect, et qu'il importe de faire connaître ces divers emplois?

Le latin a trois *genres :* le *masculin*, le *féminin* et le *neutre;* le français n'a conservé que les deux premiers, dans les noms et dans les adjectifs, mais dans les pronoms il les a gardé tous les trois : *celui-ci*, *celle-ci*, *ceci; celui-là*, *celle-là*, *cela*. *Celui-ci*, *celui-là* remplacent les noms masculins, *celle-ci*, *celle-là* les noms féminins ; il n'en est pas de même de *ceci*, *cela*, qui ne peuvent remplacer ni le mot *homme* ni le mot *femme*, mais qui s'appliquent à un objet dont on ignore la nature : *qu'est-ce que cela?* ou à quelque chose qu'on veut rappeler : *je lui ai dit cela*, *ceci prouve que...*

Ceci, *cela*, ne sont, par conséquent, ni masculins, ni

féminins, chacun de ces deux mots n'est *ni l'un ni l'autre,* il est *neutre* (*neuter*) car tel est précisément le sens de cette expression en latin.

Parfois la forme neutre du pronom français se confond avec la forme masculine ; mais les sens particuliers aux deux genres n'en restent pas moins distincts. Ainsi, dans cette phrase : « *Je le vois* », si l'on vient de demander : « Voyez-vous Charles ? » *le* tient lieu du pronom masculin *illum ;* si au contraire « je *le* vois » répond à une question générale comme : « Voyez-vous ce qu'amènera cette démarche ? » *le* remplace toute une proposition et équivaut, par conséquent, au pronom neutre *illud.*

Cette remarque a déjà été faite par M. Philarète Chasles, qui a formellement proposé d'admettre le neutre dans les pronoms français (1).

C'est là une nouveauté légitime tirée de la constitution même de notre langue. Indiquée dans la *grammaire élémentaire,* et développée dans la *grammaire historique,* elle fera disparaître plusieurs singularités apparentes.

Avec un tel point de départ on résout sans peine la question si longtemps controversée : une femme, à qui l'on demande si elle est malade, doit-elle répondre : *Je la suis,* ou *je le suis ?*

Il est évident qu'il faut dire *je le suis,* mais ce pronom *le,* bien que sa forme se confonde avec celle du pronom masculin, est en réalité neutre et signifie *cela, ce que vous avez dit,* c'est-à-dire *malade.*

Si le chapitre du pronom se trouve un peu plus étendu dans notre *Grammaire élémentaire* que dans les autres ouvrages du même genre, d'autres chapitres sont par contre, assez notablement abrégés et, en particulier,

(1) *De la grammaire en France,* en tête de la *Grammaire nationale,* par MM. Bescherelle et Litais de Gaux, 4e édition. — Paris, Simon, 1847, gr. in-8°, p. 6.

l'un des plus longs et des plus difficiles, celui du verbe.

Dans les verbes latins les divers changements de personne, de temps et de mode de la conjugaison active et de la conjugaison passive, sont exprimés par un même mot dont les terminaisons seules varient : *amo* (j'aime), *amaveram* (j'avais aimé), *amor* (je suis aimé), etc.

Cependant trois temps du passif, le *parfait*, le *plus-que-parfait* et le *futur passé*, manquent tant à l'indicatif qu'au subjonctif de formes particulières ; on y supplée à l'aide du participe passé et des temps du verbe *esse* (être) : *amatus sum* (je fus aimé), *amatus sim* (que j'aie été aimé), *amatus eram* (j'avais été aimé), *amatus essem* (que j'eusse été aimé), *amatus ero* (j'aurai été aimé).

Cet expédient, tout exceptionnel en latin, a pris une grande place dans notre langue ; ce qui est la conséquence de son caractère profondément analytique, que nous faisions remarquer il y a un instant en parlant du substantif(1).

Le *verbe passif* n'existe pas en français ; l'idée qu'il exprime ne peut être rendue que par des locutions formées d'un participe passé accompagné des divers temps du verbe *être : je suis aimé, j'étais aimé*, etc.

Quant au *verbe actif*, bien qu'il renferme un plus grand nombre de temps que le verbe latin dont il est dérivé, il ne possède de formes particulières que pour les principaux d'entre eux ; il y supplée, pour les autres, à l'aide de locutions dans lesquelles le verbe *avoir* joue le même rôle que le verbe *être* à l'égard du passif : *j'ai aimé, j'avais aimé, j'aurais aimé*, etc.

Les temps qui ont une forme qui leur est propre, comme *j'aime, j'aimerai*, sont appelés par les grammairiens *temps simples ;* ceux qui ne peuvent être exprimés qu'à l'aide du verbe *avoir*, comme *j'ai aimé, j'aurai aimé*, sont appelés *temps composés*. Je ne vois aucun inconvé-

(1) Voyez ci-dessus page 18.

nient à adopter ces dénominations, pourvu toutefois qu'il reste bien entendu que ces temps *composés* ne doivent pas être considérés comme une partie intégrante du verbe, mais seulement comme un ensemble de *locutions verbales* complémentaires.

Nous devons faire ressortir dans l'étude de la grammaire, et surtout de la grammaire élémentaire, le petit nombre de formes synthétiques particulières à notre langue ; quant aux diverses locutions par lesquelles on a remplacé les temps du verbe latin qui n'ont point passé en français, elles ne méritent qu'une mention des plus sommaires.

Après avoir perdu l'habitude de décliner les noms français et de déclarer que *de la muse* est un génitif et *à la muse* un datif, on ne peut continuer à affirmer sérieusement que *j'ai aimé* est une forme active et *j'ai été aimé* une forme passive.

Pour le passif nos grammairiens se sont montrés accommodants ; ils ont eu la discrétion de n'en donner qu'un modèle : *être aimé*, et de ne point nous indiquer ceux des autres conjugaisons : *être averti*, *être reçu*, *être rendu ;* ce qui ne serait cependant pas plus absurde que de conjuguer les verbes actifs comme ils le font.

En effet, les temps composés n'ont été répétés dans tous les modèles des diverses conjugaisons, bien qu'ils n'offrent jamais ni le plus petit changement ni la moindre irrégularité, que pour conserver intact le paradigme du verbe latin.

Ayons le courage de ne pas nous astreindre éternellement à cette routine, et de faire quelque chose de plus court, de plus clair et de plus scientifique à la fois. Bornons la conjugaison française aux temps simples, les seuls qui la constituent réellement ; donnons les verbes *avoir* et *être* à leur rang, parmi les irréguliers de la troisième et de la quatrième conjugaison ; enfin ayons grand soin d'indiquer que ces deux verbes, se dépouillant de

leur sens propre et particulier, qui consiste pour *avoir* à exprimer la possession « *j'ai* une terre », pour *être*, à exprimer l'existence « je pense, donc *je suis* », prennent souvent une signification beaucoup plus générale et affaiblie, et qu'employés alors dans les temps composés des autres verbes à titre de simples auxiliaires, ils servent l'un, *avoir*, à compléter l'actif : *j'ai aimé*, *j'aurai aimé*, l'autre, *être*, à composer le passif tout entier : *je suis aimé*, etc.

Si l'on veut ensuite être un peu plus complet et plus exact dans l'examen des temps composés de la langue française, il faut remarquer qu'*avoir* et *être* ne sont pas les seuls auxiliaires qu'elle emploie.

Aller, suivi de l'infinitif, sert d'auxiliaire pour former le futur : *je vais partir*. Il est évident que dans cette phrase *aller* n'a pas plus sa signification ordinaire qu'*avoir* et *être* dans *j'ai aimé* ou *je suis aimé*. Enfin, *venir de*, suivi d'un autre verbe, sert à indiquer un temps passé qui ne s'est écoulé que depuis peu. Ce sont là des *locutions verbales*, indispensables à signaler et dont l'explication, donnée dans la *Grammaire* de Condillac (1), n'a point passé dans celles qui lui ont succédé.

Un seul motif a fait négliger ces tournures si dignes d'attention ; elles ne se trouvent point dans le latin classique, elles ne figurent pas dans sa grammaire.

Il faut employer avec circonspection les expressions si souvent répétées dans nos grammaires, de *temps primitifs*, *temps dérivés*, *formation des temps*, qui donnent aux enfants des idées fausses.

Un temps n'est pas plus ancien qu'un autre et ne saurait en être ni le patron ni le modèle : ils ont tous été créés à la fois et parallèlement. Les meilleurs et les plus instruits des grammairiens modernes le savent et même le disent ; mais ils n'en continuent pas moins à

(1) *Œuvres de Condillac*. Paris, Houel, 1798, t. IV, p. 211.

se servir des termes que nous voudrions voir disparaître.

L'un d'eux, M. Guérard, dont les ouvrages sont fort supérieurs à ceux qui les ont précédés, après avoir employé ces dénominations dans sa *Grammaire élémentaire* et les avoir répétées dans sa grammaire complète, est pris d'un fort légitime scrupule et fait en note la déclaration suivante :

« Les règles de dérivation que nous indiquons ici sont purement artificielles ; c'est un moyen mécanique d'aider l'élève à former les temps (1). »

Nous sommes tout disposé à savoir beaucoup de gré à M. Guérard de cet aveu ; mais n'est-il pas de nature à surprendre les élèves, qui apprennent ainsi, tout à coup, que la théorie étudiée par eux depuis plusieurs années ne repose sur rien, et que tous leurs efforts n'ont abouti qu'à se surcharger la mémoire de notions arbitraires, jugées telles par celui qui les leur a enseignées ?

Puisque tout le monde tombe d'accord de l'inexactitude de ces règles, il est inutile de les considérer dans leur principe ; mais il n'est peut-être pas sans intérêt d'examiner, en prenant pour guide l'ouvrage de M. Guérard, si elles ont du moins de l'efficacité comme *moyen mécanique* et si elles apportent en réalité quelque aide aux élèves.

La grammaire que nous venons de citer nous signale, comme la plupart des traités analogues, cinq temps primitifs « qui servent à former les autres dans les quatre conjugaisons. »

De ces cinq temps primitifs, nous n'en reconnaissons que deux :

1° Le *participe passé*, qui forme avec *avoir* les temps composés du *verbe actif*, et avec *être* le *verbe passif* tout entier.

(1) *Cours complet de langue française*, par M. Guérard, deuxième partie. *Grammaire et compléments*, 15e édition, 1867, p. 41, note 1.

2° L'*infinitif* qui sert à former le *futur* et le *conditionnel;* mais à l'aide d'un procédé tout particulier, exclusivement propre aux langues néo-latines et qui n'a rien de commun avec ceux qu'indiquent les grammaires élémentaires (1).

Ces réserves faites, il nous reste trois temps primitifs destinés à former quatre temps dérivés, ce qui est, pour un moyen mécanique, un résultat assez médiocre; encore le fonctionnement en est-il imparfait et compliqué : ainsi, le présent de l'indicatif, mis cependant au nombre des temps primitifs, ne peut former ses trois personnes plurielles qu'à l'aide du participe présent; et, malgré cette intervention inattendue, on ne peut rendre compte de la formation de la troisième personne plurielle du type même de la troisième conjugaison : *ils reçoivent*, considérée, en désespoir de cause, comme irrégulière.

Enfin la règle suivante nous paraît plus extraordinaire encore que tout le reste :

« Du *présent de l'indicatif*, on forme *l'impératif* en ôtant les pronoms, *je*, *nous*, *vous*.

Indicatif	*Impératif*
J'aime	aime
Nous aimons	aimons
Vous aimez	aimez. »

Comme on nous prévient d'autre part, à l'impératif, dans la conjugaison même, que ce mode n'a point de première personne, c'est faire croire à l'élève que par la suppression du pronom *je* on peut métamorphoser une première personne en seconde personne, transformation grammaticale à coup sûr assez curieuse.

Telles sont les merveilles de la mécanique!

C'est là encore un des résultats de l'application incon-

(1) Voyez, ci-après, pages 76 et 77.

sidérée des procédés de la grammaire latine au français.

Fausse relativement aux deux langues, la théorie de la formation des temps a, pour le latin, l'avantage d'aider la mémoire, puisque quatre temps primitifs y servent à former huit temps dérivés ; mais, pour le français, cet amas de règles de fantaisie ne présente que des inconvénients et peut être remplacé par deux ou trois observations exactes et courtes sur les rapports et les différences des terminaisons des temps.

Sans donner lieu à des changements aussi importants, les chapitres consacrés aux *mots invariables* contiendront toutefois un bon nombre de modifications de détails sur lesquelles il est inutile d'insister ici.

IX

Quant à la grammaire du degré supérieur, qui doit, suivant nous, être une véritable *grammaire historique*, il ne suffit pas qu'ainsi qu'il arrive aujourd'hui dans la plupart des ouvrages de ce genre, elle contienne plus de règles particulières et d'exceptions que la grammaire élémentaire, qu'elle soit en un mot, suivant la naïve expression de certaines gens, qui considèrent ce terme comme un éloge, plus *compliquée*.

Son but principal doit être de faire comprendre, aussi bien que le permet l'état de la science, les principes

des règles données dans le premier ouvrage, d'en faire connaître avec plus d'étendue et de détails les diverses applications d'indiquer les vraies causes des exceptions et de irrégularités apparentes.

Mais il importe de ne point confondre la *grammaire historique* de notre langue avec l'histoire de la formation de notre vocabulaire ou avec la grammaire de l'ancien français, ainsi qu'on l'a fait dans quelques ouvrages récents, fort remarquables d'ailleurs.

Une *grammaire historique* pratique doit prendre notre grammaire actuelle telle qu'elle est, indiquer l'origine et parfois la date précise des règles aujourd'hui reconnues et observées, enfin, expliquer et résoudre les anomalies et les exceptions en les signalant comme des vestiges et des débris de divers états de la langue.

Ainsi entendue, elle devient le complément naturel et nécessaire de l'excellent *dictionnaire* de M. Littré, qui n'est pas non plus le vocabulaire complet de notre langue à toutes les époques, mais seulement celui du français de notre temps, éclairci par le rapprochement des formes et des sens actuels avec ceux qui ont été employés jadis.

La nécessité, indispensable même pour l'enseignement primaire, de ne plus avancer de faits sans en indiquer la cause, commence à frapper tous les bons esprits ; et nous ne saurions mieux faire, pour donner plus de poids et d'autorité aux idées que nous défendons, que de citer cette page excellente, et parfaitement appropriée à notre sujet, d'un livre tout récent, où M. Bréal, l'éminent professeur du Collège de France, réclame avec autant d'ardeur que de logique une réforme générale de l'enseignement.

« Il est certain qu'une règle ainsi formulée : *Gens* est féminin quand l'adjectif précède, masculin quand l'adjectif suit, n'a rien qui stimule l'esprit. C'est un cas de tératologie grammaticale devant lequel l'intelligence est

invitée à s'incliner. Mais si, lisant La Fontaine avec un de mes élèves, je trouve ces vers :

Je suis Oyseau : voyez mes aisles
Vive la Gent qui fend les airs ! (1)

et que, expliquant ce mot, j'y rattache le pluriel *gens* et les expressions : les *vieilles gens*, les *bonnes gens*, voici que l'élève commencera à réfléchir. Je lui dirai alors que le sens du mot *gens* étant devenu de plus en plus semblable à celui du mot *homme*, il a été fait masculin, excepté dans ces quelques locutions qui étaient trop bien établies par l'usage pour qu'on pût les modifier. L'élève aura une vue sur le passé de la langue et il n'en retiendra que mieux la règle (2). »

Ajoutons que, par suite d'une assimilation du même genre entre *homme* et *personne*, ce dernier mot a lui-même été suivi assez fréquemment chez les auteurs du dix-septième siècle d'un pronom masculin :

« On rend *une personne* insensible quand on *le* reprend trop (3). »

« C'est de ces sortes de *personnes* que le Seigneur a prédit qu'*ils* seroient sauvés difficilement (4). »

Un seul fait incontestable allégué à propos, résoudra souvent d'une manière définitive plusieurs questions depuis longtemps controversées :

J'obtiens *lettres royaux*, et je m'inscris en faux.

dit Chicaneau dans *Les Plaideurs* (5), en racontant à la comtesse les diverses phases de son procès. Là-dessus

(1) Livre II, fable 5.
(2) *Quelques mots sur l'Instruction publique en France*, par Michel Bréal. — Paris, Hachette, 1872, p. 46.
(3) Racine. *Livres annotés*, tome VI, p. 307, édition de M. Mesnard.
(4) Racine. *Des saints Martyrs d'Alexandrie*, tome V, p. 590.
(5) Acte I, sc. VII.

les commentateurs sont fort empêchés et les grammairiens très perplexes : ils font à ce sujet les plus singulières suppositions du monde ; et Charles Nodier lui-même, assez versé cependant pour l'époque où il écrivait, dans la connaissance de notre ancienne langue, ne sachant comment se tirer de cette difficulté, avance que *lettres* « est... masculin au pluriel dans ce solécisme de chancellerie : *lettres royaux* (1). »

Les expressions *grand messe*, *grand ville*, *grand place*, *grand mère*, n'ont guère paru moins embarrassantes.

A bout de conjectures, les grammairiens se sont imaginé qu'il y avait dans ces adjectifs un *e* élidé qu'ils ont remplacé par une apostrophe, dont toutefois ils n'ont osé affubler la *mère grand* du Petit-Chaperon rouge.

L'explication de ces prétendues bizarreries est des plus simples.

En latin les adjectifs de la première et de la seconde déclinaison ont une terminaison particulière pour le masculin et une autre pour le féminin : *bonus*, *bona* ; et ces deux terminaisons ont persisté en français : *bon*, *bonne*.

Généralement au contraire ceux de la troisième déclinaison n'ont qu'une seule terminaison pour le masculin et pour le féminin : *regalis*, *regalis* ; *grandis*, *grandis*.

L'ancien français, calqué sur le latin, n'avait aussi qu'une seule terminaison pour ces adjectifs : on disait *le palais royal*, *la maison royal* ; *le grand père*, *la grand mère*, etc.

Lorsque par analogie, on a ajouté dans ces adjectifs, ainsi que dans tous les autres, un *e* muet au féminin, les locutions populaires et celles qui, comme *lettres royaux*, appartenaient à une langue technique, ne furent point modifiées et conservèrent la trace de l'ancien usage.

(1) *Examen critique des Dictionnaires de la langue françoise.* — Paris, Delangle frères, 1829, in-8°, p. 248.

Cette curieuse observation n'est point du reste aussi nouvelle qu'on le croit et nos grammairiens auraient pu en profiter depuis longtemps, car Patru, ce connaisseur si délicat de notre langue, l'avait déjà faite, mais sans y insister, dans ses notes sur les *Remarques* de Vaugelas (1).

En lisant avec soin les ouvrages de ces observateurs attentifs et minutieux, on s'aperçoit qu'ils avaient assez profondément étudié l'histoire de notre langue; mais, comme ils ne s'y étaient pas appliqués particulièrement, on n'a pas employé d'abord le petit nombre de matériaux utiles qu'ils auraient pu fournir, et qui ne nous frappent que depuis qu'on les a retrouvés par une autre voie, et mis en lumière dans leur ensemble.

Vaugelas a, beaucoup plus fréquemment qu'on ne serait disposé à le croire, de ces aperçus heureux, au milieu desquels, indifférent en apparence, ou plutôt intimidé par la crainte de paraître pédant, il s'arrête tout à coup, mais qui, vérifiés par l'érudition moderne, ont leur place nécessaire dans une *grammaire historique.*

Cette tendance curieuse de notre langue qui a fait succéder *le lendemain* à *l'en demain* et qui pousse encore invinciblement les cuisinières à dire *le levier* au lieu de *l'évier*, a été ainsi indiquée par lui avec beaucoup de justesse dans sa remarque intitulée :

« *S'il faut dire* landy *ou* landit. »

« Il est certain qu'*hedera*, cette feüille tousjours verte s'est longtemps appellée en François *hierre*, il ne faut que lire les vieux Autheurs pour en estre asseuré, et mesmes l'*Abbaye d'Hierre*, s'appelle en latin *hedera;* on

(1) « Nos ancêtres disoient *grand* avec un *t*, tant au féminin qu'au masculin... ils dirent *grand* avec un *d* aussi bien que *grant* avec un *t* et les joignoient ensemble avec les substantifs féminins sans apostrophe. »

Œuvres diverses de M. Patru, 4e édition. — Paris, N.-P. Armand, M.DCC.XXII, in-4°, tome II, p. 584.

a donc esté long-temps, que l'on disoit *l'hierre,* pour *la hierre*, à cause que l'*e* et l'*a* de l'article masculin et du féminin se mangent, comme chacun sçait, deuant la voyelle du mot suiuant ; mais depuis on en a fait vn seul mot *lierre ;* et alors il a *fallu* luy donner vn nouvel article et dire *le lierre.*

« Ie sçay qu'il y en a d'autres exemples indubitables en nostre langue, qui ne se presentent pas à point nommé, quand on en a besoin, mais ie suis asseuré qu'il y en a. Et cela est si familier à la langue Espagnole, que ce n'est pas vne merueille si la nostre en fait autant, car en tous les mots que les Espagnols ont pris de l'Arabe, qui commencent par *al,* comme *alcoua*, *alguazil*, *almohada*, *alcalde*, *alcayde,* et une infinité d'autres, quoy que cet *al*, soit l'article Arabe, on n'a pas laissé d'y adjouster l'article Espagnol et de dire, *el alcoua*, *el alguazil*, *el almohada*, etc. » (1).

A cette liste de mots arabes introduits dans l'espagnol et dont quelques-uns sont entrés dans notre langue, on peut ajouter *alcoran,* dont on s'est avisé, seulement à partir du dix-huitième siècle, de supprimer l'article arabe pour en faire *le Coran*, ce qui faisait dire avec raison à Charles Nodier, fort opposé à toute innovation dans le langage : « Doit-on reléguer l'ancien nom de l'*alcoran*, au nombre des mots passés de mode ? oui, si l'on étend ce principe aux mots *alambic*, *algèbre*, *almanach*, et à leurs codérivés, autrement ce sera là une réforme inutile, comme toutes les réformes partielles (2). »

Parfois d'ailleurs l'addition de *al* ajoute au mot primitif une nuance toute particulière : ainsi l'*alchimie* et la *chimie* sont deux sciences fort différentes.

Nous avons déjà vu que les pronoms français ont en réalité trois genres, comme en latin, et qu'ils conservent

(1) Édition de 1647, pages 517 et 518.
(2) *Examen critique des dictionnaires de la langue françoise.* — Paris, Delangle frères, 1829, in-8°, p. 29.

des traces de déclinaison. Il importera d'insister dans la *Grammaire historique* sur toutes ces particularités et d'expliquer par là beaucoup de faits importants qu'on ne remarque pas, ou dont on ne peut se rendre compte.

Autre peut s'employer, soit comme sujet, soit comme complément ; mais *autrui* est toujours complément d'un verbe ou d'une préposition, et n'est jamais sujet d'une phrase. Cette forme indique un cas régime de notre ancienne langue ; et, malgré les révolutions que celle-ci a subies, la persistance de son génie est telle que l'emploi du mot n'a pas sensiblement varié, et que le plus ignorant n'oserait dire : « *Autrui* m'attaque, *autrui* me blâme. »

Le pronom indéfini *on* n'est point tiré d'un pronom appartenant à la langue latine. *On dit* y était exprimé, soit par la troisième personne du singulier de l'indicatif passif : *dicitur* (il est dit) ; soit par la troisième personne plurielle de l'indicatif actif, en sous-entendant *homines : dicunt* (ils disent ou les hommes disent).

L'allemand rend cette locution en plaçant avant le verbe le mot *homme* employé au singulier, mais d'une façon complètement indéterminée : *man sagt*, mot à mot *homme dit* ou *on dit*, ce qui est exactement la même chose, car *on* ou *om* est une des plus anciennes formes de notre mot *homme*.

Cette excellente étymologie a été fort judicieusement défendue par Vaugelas, qui combat ceux de ses contemporains qui tiraient *on* de *omnis* (1). Elle explique très bien le *l* qui précède souvent le mot *on ;* les grammairiens se sont longtemps obstinés à considérer cette lettre comme purement euphonique : il est plus naturel d'y voir l'adjectif déterminatif ou article, qui précédait le mot *on*, lorsqu'il gardait encore quelque chose de sa nature de substantif.

(1) Édition de 1647, p. 12.

L'étude historique de la grammaire facilitera singulièrement la connaissance approfondie du *verbe* français.

Après l'avoir comparé au verbe latin, d'où il est presque partout tiré, elle nous fera connaître le petit nombre de points par lesquels il en diffère.

Le *futur* n'a aucun rapport avec le futur latin. Nul ne songerait à tirer d'*amabo*, j'aimerai, ou de *legam*, je lirai. Il a été créé avec beaucoup de régularité, mais par un procédé différent et tout particulier. Nous avons dit (1) qu'il se forme de l'infinitif français. C'est là un fait réel et non une invention grammaticale. Quand nous disons : *j'ai à marcher*, *j'ai à lire*, *j'ai à recevoir*, *j'ai à rendre*, il y a dans ces phrases une idée de futur ; elles sont la transcription dans un ordre inverse du futur français qui se compose tout simplement du présent du verbe *avoir* ajouté à un infinitif :

Je marcher ai, *je lir(e)ai*, *je recev(oi)rai*, *je rendr(e)ai*.

Le *conditionnel*, qui n'est point tiré non plus des langues classiques, s'est formé par un procédé analogue.

La connaissance de l'origine et de l'histoire des autres parties du discours, notamment des prépositions et des adverbes, en précisera le sens, et guidera dans l'emploi qu'on en doit faire.

Sans multiplier ici outre mesure les exemples des applications de détail, contentons-nous d'indiquer la théorie de la *négation*, si obscure dans nos grammaires françaises, mais complètement élucidée par un excellent traité de M. Schweighæuser (2) ; mis à profit dans une large mesure par M. A. de Chevallet (3).

(1) Voyez p. 39.

(2) *De la négation dans les langues romanes du midi et du nord de la France.* — Paris, Didot, 1852, in-8°.

(3) *Origine et formation de la langue française.* — Paris, 1853-1857, 3 vol. in-8°, t. III, p. 324 et suivantes.

Il en résulte qu'il n'y a en français que deux mots réellement négatifs de leur nature : *ne* et *non*.

Tous ceux qui s'y trouvent ordinairement joints et auxquels on est porté à donner aussi une signification négative, ne la renferment pas en réalité en eux-mêmes.

Pas, *point*, dont nous nous servons tous les jours, *goutte*, qui s'emploie dans la locution familière *ne voir goutte*, *mie*, que La Fontaine nous a conservé dans le dicton picard qui termine *Le Loup*, *la Mère*, *et l'Enfant* (1) :

> Biaux chires leups n'écoutez *mie*
> Mere tenchent chen fieux qui crie.

sont de purs substantifs qui désignent un espace fort restreint, une très petite quantité de substance, et qui, à cause de cela, ont été choisis comme compléments de la négation.

Personne signifie originairement *quelqu'un*, tout le monde le sait ; mais ce qu'on sait moins généralement, bien que dès le XVIe siècle Robert Estienne l'ait fait remarquer dans son *Traicté de la Grammaire françoise* (2) c'est que *rien* ne signifie pas *nulle chose*, mais tout au contraire, *quelque chose*. Il est dérivé de l'accusatif latin *rem*, chose, et l'on disait fort bien dans l'ancien français *une rien* pour *une chose* (3).

Ces notions et d'autres du même genre, dont nous ne donnons que quelques rapides échantillons, seront présentées avec des développements suffisants, et accompagnées de preuves, qui en démontreront la complète exactitude et permettront d'en profiter en toute sûreté de conscience.

(1) Liv. IV, Fable XVI.
(2) A l'Oliuier de Robert Estienne (1557), in-8°.
(3) Par foi, fet-il, ce croi-geo bien,
Car nus estuet fère *vne rien*.
(Poésies de Marie de France, publiées par B. de Roquefort. — Paris, Chasseriau, 1820, 3 vol. in-8°, t. I, p. 290.)

X

L'*orthographe* aura son traité à part.

Elle a d'ailleurs dans notre pays une importance capitale, et elle est, aux yeux de bien des gens, le seul signe certain d'une bonne éducation. Faciles et indulgents pour tout le reste, ils se montrent intraitables sur ce point. Ils ne se contentent pas de voir un mot écrit suivant l'usage habituel ; ils tiennent à ce que cet usage soit sanctionné par le *Dictionnaire de l'Académie française ;* encore ne font-ils cas que de la dernière édition de ce livre.

Ne craignez pas d'ailleurs qu'ils poussent la chose plus loin et entreprennent de discuter cette orthographe si chaleureusement imposée ; ils ne connaissent même pas les principes sur lesquels elle repose ; tout ce qui touche à la philosophie du langage, à son histoire, leur est étranger ; leur pédantisme est, comme presque tons les pédantismes, celui de l'ignorance.

Ce n'est que depuis peu que cette singulière intolérance trouve occasion d'éclater.

Au XVIIe siècle on pouvait, sans crime, écrire et même faire imprimer un mot de plusieurs manières ; et l'orthographe était encore tellement flottante, entre plusieurs systèmes divers et parfois opposés, que beaucoup d'écrivains avaient soin d'indiquer en tête de leur ouvrage celui qu'ils désiraient suivre.

Quelques-uns des plus illustres prirent même l'initiative de certaines réformes importantes.

En 1663, Corneille, dans la belle édition in-folio qu'il donne de son théâtre, distingue l'*u* du *v*, et l'*i* du *j*; il accentue tous les *e* fermés, qui ne l'étaient jusqu'alors qu'à la fin des mots ; et ce n'est pas sans quelques précautions préliminaires qu'il annonce ces utiles innovations, que nous serions portés à croire plus anciennes, et qui ne furent cependant généralement adoptées que beaucoup plus tard (1).

Vers le dernier quart du XVIIe siècle, en 1674, l'Académie française, résolue à travailler sérieusement au *Dictionnaire* qu'elle avait entrepris depuis si longtemps et qui ne parut pour la première fois que vingt ans après, désigna plusieurs de ses membres afin de déterminer l'orthographe qu'on adopterait dans cet ouvrage. Corneille, dont le nom figure sur la liste de cette commission, n'en partagea point les travaux ; Bossuet et Pellisson, au contraire, y prirent une part active et présentèrent de judicieuses observations ; mais, moins influents en ces matières que ne l'était alors le grammairien Doujat, ils virent adopter, contre leur avis, beaucoup de règles absolues et mal fondées dont plusieurs, encore en usage aujourd'hui, jouissent par malheur du bénéfice de la prescription (2).

On le voit, l'orthographe illogique et capricieuse que nous subissons (et que nous ferons bien, après tout, de conserver, par le seul motif qu'elle est en vigueur), n'a commencé à se constituer d'une façon quelque peu uniforme qu'après l'apparition de nos plus grands chefs-d'œuvre, et malgré l'opposition de nos meilleurs écrivains ; tronquée encore pendant tout le XVIIIe siècle,

(1) Voyez notre édition des *Œuvres de P. Corneille*, t. I, p. 4.

(2) *Cahiers de Remarques sur l'orthographe françoise, pour estre examinez, par chacun de Messieurs de l'Académie*, publiés par Ch. Marty-Laveaux. — Paris, Gay, 1863, in-18, pages XIV-XXIII.

elle ne mérite à aucun point de vue l'importance quasi superstitieuse qu'on lui accorde, et n'indique point ainsi qu'on le croit, chez celui qui la pratique avec exactitude, une connaissance satisfaisante de notre langue.

Dans nos écoles primaires, il est impossible aux élèves et même aux maîtres, de remonter, à l'aide des livres actuels d'enseignement élémentaire, aux véritables principes des règles ; ce qui en rend l'application aussi difficile qu'incertaine.

Dans les collèges, l'étude des langues anciennes est censée conduire à la connaissance de la nôtre. Cela serait vrai si ces langues étaient étudiées historiquement ; mais, avec l'état actuel des choses, on peut avancer, sans exagération ni paradoxe, que nos bacheliers ès-lettres ne sont pas tous parvenus à cette correction orthographique inconsciente et routinière, apanage assuré des bons élèves de nos écoles.

Pour remédier à de tels inconvénients et rendre ces études plus faciles, chaque grammairien a proposé à son tour sa réforme orthographique ; et, actuellement encore, des tentatives fort érudites et consciencieuses ont lieu en ce sens (1).

Quant à nous, nous contentant d'expliquer de notre mieux les irrégularités de notre orthographe, nous en ferons connaître les origines, nous en indiquerons les courants contraires ; mais, tout en montrant qu'elle est également insuffisante pour peindre la prononciation et pour rappeler l'étymologie, nous l'accepterons comme un fait, et nous nous garderons d'y rien changer, de peur d'augmenter encore la confusion que nous avons pour tâche de dissiper.

(1) *Observations sur l'orthographe française, suivies d'un exposé historique des opinions et des systèmes sur ce sujet depuis 1527 jusqu'à nos jours*, par Ambroise-Firmin Didot. — Paris, Ambroise-Firmin Didot, 1867, in-8°.

XI

L'enseignement de la *prononciation* jette beaucoup de jour sur l'orthographe.

Ces deux études sont si intimement liées qu'il est parfois difficile de savoir où l'une finit et où l'autre commence.

Savoir comment on doit prononcer ce qu'on écrit, savoir comment on doit écrire ce qu'on prononce : ce sont au fond deux faces différentes d'un même problème.

La prononciation, du reste, tend à se rapprocher de plus en plus de l'écriture, parfois de la manière la plus fâcheuse.

Ce même scrupule, qui, de notre temps, a fait regarder comme une faute indigne de pardon l'oubli, dans l'écriture, de la moindre lettre parasite, s'est étendu peu à peu à la langue parlée, par une conséquence fatale mais logique ; et l'on a cru faire preuve d'instruction en prononçant toutes les lettres de chaque mot, et en faisant sonner, sans aucune exception, toutes les consonnes finales, devant toutes les voyelles initiales.

Respect se prononçait d'abord *respè* (1) ; La Fontaine

(1) *Le vil troupeau de ce grossier vulgaire*
Qui à l'honneur d'vn faux respet fait scorte.
(Pontus de Tyard, *Erreurs amoureuses,* livre III, pièce XXI, p. 317 de notre édition.)

« Il lui a pleu auoir *respet* non sulemant a mon eage mais a mon desir. » (Montaigne, *Lettre du 18 janvier 1590 à Henry IV.*)

l'a fait rimer avec *bec* (1), ce qui prouve que dans son temps on commençait à dire *respec;* aujourd'hui il ne manque pas de beaux parleurs pour prononcer *respect* comme l'impératif de *respecter : respecte.*

Jusqu'à ces derniers temps on ne faisait sonner la lettre *n* qu'à la fin des adjectifs immédiatement suivis d'un nom commençant par une voyelle ou par un *h* non aspiré : *ancien ami, vilain homme;* aujourd'hui l'on prononce de même les finales des substantifs, au risque de tomber dans l'obscurité : on dit *la nation narmée, la population nest grande;* et, dans ce dernier cas, il faut que la fin de la phrase vienne rectifier le sens auquel notre oreille nous avait d'abord préparés, car en entendant *la nation n'est*, nous pensions tout naturellement que la phrase était négative. Il serait grand temps de s'arrêter sur cette pente, et même de rebrousser quelque peu chemin, s'il était possible.

Comme les habitudes dont il s'agit, bornées jusqu'à présent à une seule classe de personnes, n'ont point pénétré dans le peuple, et ne sont pas encore transformées en règles écrites, le mal n'est peut-être pas irréparable ; si par bonheur il en est ainsi, un coup d'œil historique sur les principes de notre prononciation, peut devenir le remède le plus sérieux et le plus efficace. M. Littré a indiqué dans la préface de son excellent *Dictionnaire* (2) le programme à suivre à cet égard ; sans songer à le remplir dans toute son étendue, nous chercherons du moins à éclaircir la prononciation de notre temps par celle des époques antérieures, et à en bien préciser le caractère et la véritable tradition.

(1) Ce peuple cependant, fort souvent en furie
Pour la Dame étrangere ayant peu de *respec*,
Luy donnoit fort souvent d'horribles coups de bec
(*La Perdrix et les Cocs.* — Livre X, fable VII.)

(2) Page XII-XV.

XII

La *ponctuation* est peut-être de toutes les parties de la grammaire celle sur laquelle on est le moins d'accord.

Si nous lisons la même page de Bossuet, de Pascal ou de Fénelon, dans plusieurs de ces belles éditions publiées, sous le premier Empire ou pendant la Restauration, chez nos meilleurs imprimeurs, nous sommes frappés des différences considérables que présente la manière dont elle est ponctuée.

Si maintenant nous comparons l'une de ces éditions aux éditions originales, les différences, encore plus nombreuses, ne portent plus seulement sur de menus détails, mais sur l'ensemble tout entier et sur le principe même qui a servi de point de départ.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est qu'au XVIIe siècle on répétait les signes beaucoup moins souvent que de nos jours ; et, bien qu'autrefois, comme aujourd'hui, l'arbitraire et la fantaisie de chacun jouent en cette matière un rôle considérable, on ne se trompera guère en disant qu'en thèse générale l'ancienne ponctuation est plus faite pour la voix et le débit, la nouvelle pour l'œil et pour la lecture silencieuse et personnelle.

La première marquait largement les divisions principales, la seconde fait ressortir jusqu'aux moindres incidentes.

Enfantée par les grammairiens du XVIIIe siècle, elle peut, sans inconvénient, s'appliquer aux petites phrases incisives et morcelées de cette époque, et convient pour

le langage à courte haleine du pamphlet et du journal ; mais c'est un véritable contre-sens de la transporter aux orateurs du XVIIIe siècle et surtout aux chroniqueurs et aux historiens des époques antérieures. En effet, elle découpe et détaille trop, et donne indiscrètement, comme en une photographie, un relief exagéré à des portions secondaires, tandis que les grandes lignes s'atténuent et s'effacent, et que, par suite, l'ensemble s'obscurcit.

Nous avons donc à rechercher ce qu'il y a de mieux à faire pour le présent ; à guider le lecteur au milieu des divers systèmes proposés, et en même temps à insister vivement sur la nécessité de conserver à notre ancienne littérature, en cela comme en tout le reste, sa véritable physionomie.

XIII

Tout cela n'a trait qu'à l'enseignement grammatical.

Le plus important, le plus difficile, et surtout le plus neuf, serait de créer l'*étude pratique du vocabulaire.*

Pour y parvenir par la bonne et véritable route, il faudrait se livrer à un examen général et rapide de l'histoire de la formation de notre langue depuis son origine jusqu'à la fin du XVIe siècle.

Au commencement de ses *Commentaires*, César signale en Gaule, dans la vaste étendue de pays qui n'était pas encore soumise aux Romains, trois peuples également

divers par leur langue, leurs institutions et leurs lois : les Belges, les Aquitains, et les Celtes appelés Gaulois par les Romains.

Il nous fait connaître avec précision la position respective de chacun d'eux : les Gaulois étaient séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Seine et la Marne.

Bientôt la langue du vainqueur pénètre profondément ces divers idiomes, qui se modifient et se confondent sous l'action puissante de l'élément latin et se développent ensuite dans ce sens nouveau.

Plus tard viennent les Francs ; ils soumettent à leur tour une portion du pays auquel ils auront la gloire de donner un nom définitif, et pourtant ils introduisent dans la langue quelques mots isolés, sans rien changer à son ensemble.

Il est intéressant et vraiment philosophique d'examiner la nature des mots celtes ou germaniques qui ont persisté jusque dans notre français moderne :

Les mots Celtes sont, en général, des noms d'animaux, de plantes, de productions naturelles, des termes d'agriculture ;

Les mots germaniques sont des noms d'armes, des termes de guerre.

Tout cela ne va pas bien loin : c'est toujours le latin qui est la vraie et principale source.

On a cherché à établir d'une façon mathématique la part de chaque élément dans la formation de notre langue. M. A. de Chevallet, qui a tenté de dresser cette curieuse statistique, a soigneusement examiné l'origine de chacun des termes contenus dans nos plus anciens textes français ; voici le résultat auquel il est arrivé :

« Si l'on juge d'après ces textes, les mots dérivés du germanique ne formaient qu'environ un quinzième de

notre langue dans la première période de son développement, et les dérivés du celtique n'y figuraient que pour à peu près un quatre-vingt-deuxième ; le reste était de provenance latine. Il est bien entendu que je ne donne ces calculs que sous toute réserve, et comme une simple approximation (1). »

En tenant compte de quelques erreurs de détail qu'une critique plus rigoureuse a constatées dans ce travail, le résultat général ne se trouve pas sensiblement modifié, l'influence latine est seulement un peu accrue.

Lorsqu'on accorde au latin une part si étendue dans le développement de notre langue, il importe de bien caractériser cet élément. Au-dessous du latin classique, de celui qu'on nous a enseigné au collège et qu'on nous y a conseillé de reproduire et d'imiter, il y en avait un autre, qui se devine dans les plus anciens textes, se trahit plus fréquemment chez les auteurs comiques, et se montre à découvert dans la plupart des inscriptions : c'est le latin familier en usage parmi le peuple et dans les armées.

Ce parler courant des légions romaines est devenu la matière principale de notre vocabulaire.

Lorsque les Gaulois répétaient les mots latins, ils en altéraient profondément la prononciation, et créaient ainsi une langue nouvelle, en croyant adopter celle du vainqueur.

M. A. de Chevallet a fait à ce sujet une observation curieuse. Il a recueilli, dans ces listes toutes modernes de *mauvais langage corrigé* que des grammairiens pratiques destinent à rectifier les altérations populaires, l'indication des syllabes qui sont le plus souvent estropiées, et il a établi qu'en faisant subir à certains mots latins ces mêmes altérations on obtient nos mots français correspondants (2).

(1) *Origine et formation de la langue française*, tome I, p. 214.
(2) *Origine et formation de la langue française*, tome II, p. 33.

Ainsi le peuple, aveuglément attaché à ses habitudes, garde encore les traditions de la prononciation gauloise ; et s'il ne parvient plus à modifier le français dans le sens où il a jadis modifié le latin, c'est seulement à cause de la résistance opiniâtre que lui opposent l'enseignement public, le langage des gens instruits et surtout les livres imprimés.

Si le fond de notre langue s'est formé de la sorte par un travail inconscient, il en est tout autrement de la partie érudite de notre vocabulaire : elle ne tire pas son origine du langage du peuple, mais des œuvres d'imagination et des livres des savants. Lorsque ceux-ci francisaient un mot latin, au lieu de lui faire subir une altération semblable à celle qu'avaient éprouvée les termes de création populaire, ils se contentaient de le transcrire en modifiant sa terminaison aussi peu qu'il était possible, et seulement dans la mesure indispensable pour lui donner, en quelque sorte, le costume de la langue dans laquelle ils l'introduisaient.

Ces deux procédés de formation, l'un populaire et tout spontané, ne s'exerçant qu'à l'origine de la langue, l'autre artificiel et érudit, relativement récent mais commençant à se manifester bien plus tôt qu'on ne serait tenté de le croire, ont eu fréquemment des résultats très bizarres.

Parfois ils se sont exercés tous deux sur un même mot latin qui a fourni deux mots français, également différents par la forme et par le sens, bien qu'ayant une même origine.

Potio, par exemple, a d'abord produit *poison*, forme populaire, puis *potion*, forme savante.

Souvent, au contraire, deux mots français intimement liés par leur sens, tels qu'un substantif et un adjectif de signification analogue, dérivés du latin, chacun par un procédé particulier, présentent dans leur forme une

notable différence. C'est ainsi que *schola* a fait *eschole*, *école*, dont l'adjectif correspondant est *scolaire*, formé plus tard dans les collèges et transcrit directement du primitif latin.

Cette double formation des mots, dont la constatation a passé d'abord pour une découverte toute moderne, était déjà connue au XVIIe siècle.

Un érudit protestant qui a eu quelque part à l'éducation du Dauphin, Jean Rou, parle, en passant, de ce fait curieux dans ses *Mémoires* (1), et Nicolas Catherinot, conseiller au présidial de Bourges, compose dès 1683 un petit traité spécial, longtemps oublié, sur ce qu'il appelle d'un nom bien français et fort digne d'être définitivement adopté : *les doublets de la langue françoise* (2).

Les mots à forme savante ont été d'abord regardés comme des créations de la Renaissance, et c'est en effet à cette époque qu'il s'en est le plus introduit : mais pee à peu une étude plus attentive a permis de préciser davantage les faits. Deux thèses intéressantes, l'une sur Nicole Oresme (3), l'autre sur Pierre Bersuire (4), nous ont indiqué la très large part que les traducteurs ont prise, au XIVe siècle, à la formation du langage oratoire et poétique ; il importe toutefois de remarquer que la plupart des mots qu'ils créaient, ou plutôt qu'ils

(1) *Mémoires inédits et opuscules de Jean Rou*, publiés par Francis Waddington. — Paris, 1857, tome II, page 209.

(2) Voyez *Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française*, par Auguste Brachet. — Paris, Franck, 1868, in-8°, pages 7 et 49.

(3) *Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme*, par Francis Meunier. — Paris, Durand, 1857, 8°. — Thèse soutenue devant la Faculté des lettres de Paris.

(4) *Pierre Bersuire et sa traduction de Tite-Live considérée comme monument de la formation savante de la langue française au XIVe siècle*, par Léopold Pannier (*dans les positions des thèses soutenues par les élèves de l'Ecole des Chartes, de la promotion 1867-1868*). — Paris, S. Raçon, 1868, in-8°.

transcrivaient du latin, sont demeurés fort longtemps en dehors de la langue et que plusieurs d'entre eux ne sont entrés dans nos dictionnaires qu'à la fin du XVIIIe siècle (1).

Du reste, bien que les érudits du XIVe siècle méritent d'être étudiés de très près par qui veut bien connaître l'origine de la plupart des mots à forme savante, il faut rechercher les premières traces de ces expressions à une date beaucoup plus reculée : elles apparaissent déjà, en petit nombre il est vrai, dans la traduction des *Quatre Livres des Rois*, et même dans la *Cantilène de sainte Eulalie*, c'est-à-dire à l'origine de la langue.

Toutefois, malgré l'ancienneté des premiers termes transcrits du latin, les deux courants de langage, qui résultent de la formation populaire et de la formation savante, sont restés distincts à certains égards, comme les eaux de deux rivières qui se réunissent sans se confondre.

Le peuple continue, même de nos jours, à n'employer que les mots qu'il a faits ; à peine comprend-il les autres, et jamais il ne s'en sert. Les beautés les plus délicates de nos grands écrivains demeurent par là lettres closes pour la majeure partie de la population, qui ne saurait saisir les raffinements et les allusions savantes d'une langue un peu artificielle.

On commence à entrevoir ces faits ; mais, en général, on n'en aperçoit point la cause première, ou du moins, l'on ne s'en préoccupe pas. Bien au contraire, nos divers gouvernements, si opposés pourtant dans leurs principes et dans leurs doctrines, poussés par je ne sais quel besoin de mystérieux prestige, semblent s'entendre de la façon la plus singulière pour parler à tous, précisément dans les circonstances décisives et solennelles, un

(1) Je l'ai prouvé par quelques exemples dans un compte rendu que j'ai fait de l'ouvrage de M. Menier. (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 19e année*, p. 97.)

langage qui ne peut être compris que de quelques-uns.

Croit-on que ce ne soit pas sans étonnement, ni même parfois sans une sorte d'appréhension, que les habitants de quelque petit hameau perdu lisent à la porte de la chaumière de Monsieur le maire qu'ils vont être convoqués dans leurs *comices?* et l'administration n'aurait-elle point tout avantage à parler une langue plus simple et plus généralement compréhensible?

On s'étonne qu'à intelligence à peu près égale, un homme ignorant ait plus d'action sur les masses qu'un autre qui lui est supérieur en instruction.

Cela provient de causes très complexes. Mais une des principales est assurément que ce harangueur improvisé parle avec d'autant plus d'aisance la langue du peuple qu'il n'en connaît point d'autre, tandis qu'un orateur de profession ne se doute même pas de l'immense distance qui sépare ce langage du dialecte propre aux gens lettrés, et n'essaye point, par conséquent, de faire la difficile séparation, le laborieux triage, qui rendrait sa parole claire pour tous, et empêcherait seul que le discours le plus populaire, quant à l'intention, fût, en fin de compte, un morceau fort aristocratique.

XIV

L'étude historique de notre langue, la détermination rigoureuse du moment où chaque forme nouvelle se produit, la constatation précise des lois de permutation des lettres font aujourd'hui de l'*étymologie* une science

exacte. Comme toute autre, elle peut, sur un point particulier, se trouver entachée d'erreur; mais du moins elle ne donne plus rien à l'imagination, à la conjecture, et ne repose que sur des principes certains.

Ce sont ces principes que nous tâcherons d'exposer dans un traité de courte étendue.

Nous ferons voir que les simples rapports de sons ne peuvent plus être des prétextes suffisants pour établir entre deux termes une prétendue parenté, tandis qu'au contraire des mots très différents doivent être considérés comme venant l'un de l'autre lorsque la série des formes intermédiaires peut être établie sans incertitude ni lacune.

Nous essayerons de faire bien comprendre aussi que la linguistique procède à l'analyse de chaque partie des mots avec autant de rigueur que la chimie à celle des corps.

Il n'y a dans les mots rien d'inutile : leurs moindres parties sont profondément significatives; chacun de leurs tronçons, réduit à une syllabe, parfois même à une lettre, fournit son contingent au sens total; et l'analyse de ces divers éléments est si naturelle, si instinctive, qu'il n'est personne qui ne la fasse, mais souvent, il faut en convenir, à la façon dont M. Jourdain disait de la prose : sans le savoir.

Le verbe *raffermir*, par exemple, contient dans les trois syllabes dont il se compose quatre éléments bien distincts : d'abord, la portion qui donne au mot sa signification principale, le radical FERM qui, suivant la terminaison qu'on y joint peut former :

Un adjectif . . .	*Ferm e*
Un adverbe. . .	— *ement.*
Un substantif . .	— *été.*

Ensuite, la désinence *ir*, qui communique ici à ce

radical la valeur d'un verbe ; enfin, deux préfixes R et AF : AF, qui donne au radical le sens de *rendre ferme*, et R, qui indique la répétition de l'action.

Du moment qu'on donne aux mots leur véritable sens, on a en soi-même une sorte d'intuition vague de ce que nous venons de dire ; mais il y a loin de là à une analyse complète et raisonnée.

XV

Après avoir étudié rapidement la formation de notre langue, après avoir établi les principes essentiels de l'étymologie, il ne sera peut-être pas sans intérêt d'observer, siècle par siècle, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, les changements principaux survenus dans le vocabulaire.

Chaque événement de notre histoire, chaque évolution de notre littérature, chaque fantaisie nouvelle de la nation, a laissé dans notre langue des traces ineffaçables.

Le XVIe siècle est l'époque où elle prend hardiment la parole sur toutes choses, discute la religion, prononce des arrêts judiciaires, traite de toutes les sciences et se substitue au latin, qui jusque-là était demeuré consacré à la théologie, au droit et à l'érudition ; mais, en le renversant, elle s'en pénètre, et ne se trouve digne de le remplacer qu'en l'imitant d'un peu trop près.

Dans le dialogue de l'écolier limousin avec Panta-

gruel (1), ce travers nous est plaisamment signalé par Rabelais, qui, lui-même, ne s'en est pas toujours montré exempt.

Ce courant d'imitation n'est pas le seul auquel ait cédé cette époque. On vit succéder aux guerres d'Italie l'emploi abusif d'une telle quantité de termes empruntés à ce pays qu'Henri Estienne crut devoir critiquer cet engoûment dans ses *Deux dialogues du nouveau langage françois, italianizé, et autrement desguizé,* bien propres à nous garantir, si nous avions pu l'être, contre les entraînements de la mode.

Au XVIIe siècle, à partir de 1615, date du mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, commencent les influences espagnoles, à qui notre littérature doit le *Cid.* C'est à ce moment que la langue jouissant encore de toutes les franchises du XVIe siècle, mais plus sage et mieux pondérée, atteint son point de perfection.

Il faut toutefois savoir se garantir contre un enthousiasme irréfléchi, et prendre soin d'examiner de près tous les styles divers, et de valeur fort inégale, qui ont cours pendant cette belle époque.

Nos orateurs religieux et nos poètes tragiques, qui s'expriment d'un ton si noble, et savent se montrer si profondément créateurs en imitant les livres saints et l'antiquité grecque et latine ; nos admirables comiques, qui s'abandonnent sans scrupule à la veine populaire et gauloise ; les écrivains burlesques, dépourvus de toute valeur littéraire, mais qui ont un mérite, le seul, celui de nous conserver une portion du vocabulaire que tous les autres dédaignent ; les Jansénistes, qui inventent une terminologie mystique, pour subtiliser sur le libre arbitre et sur la grâce ; les protestants, qui conservent le plus fidèlement qu'ils peuvent, par esprit de secte, le style du

(1) *Œuvres de Rabelais,* publiées par Ch. Marty-Laveaux. — Paris, Lemerre, tome I, page 241.

XVIe siècle ; les Précieuses enfin, dont le jargon, si ridiculisé, est encore imparfaitement connu et mérite un examen sérieux et sincère ; tels sont les artisans divers, architectes ou manœuvres, qui ont contribué, chacun pour sa part, et dans une mesure bien différente, à élever cet impérissable monument : la langue française du XVIIe siècle.

Le XVIIIe siècle éclaircit la phrase et la dégage de ses moindres obscurités, de ses plus petites incertitudes, non sans l'énerver et l'appauvrir ; il introduit dans le langage la philosophie, qui en enlève la poésie. Les sciences enrichissent le vocabulaire de quelques termes nouveaux, de certaines expressions heureuses ; mais le néologisme érigé en système et la phraséologie politique et révolutionnaire achèvent de le corrompre.

Comment parler du XIXe siècle, qui, par bonheur, n'a pas dit encore son dernier mot ?

Sous le premier Empire, la langue timide et appauvrie se borne pendant quelques années à l'imitation mesquine de nos classiques du XVIIe siècle compris d'une façon étroite et fausse.

La Restauration voit surgir toute une génération d'écrivains et de poètes qui répudient l'époque classique de notre littérature, croient ressusciter le Moyen-Age en imitant la Renaissance et copient les Anglais et les Allemands sous prétexte d'art national.

Il y avait là toute une armée vaillante et résolue. Elle n'avait qu'un tort : celui de ne savoir où elle allait ; aussi n'est-elle arrivée nulle part, mais elle a parfois semé des chefs-d'œuvre sur son chemin. On ne saurait nier, sans injustice, que notre langue se soit alors singulièrement enrichie et renouvelée : on forgeait des mots, on en reprenait dans les siècles passés, on en importait du dehors, tout n'était pas or dans ces richesses, il y avait

de l'argent, du billon, voire même de la fausse monnaie, mais le moule de convention était rompu, et les écrivains, rentrés en possession de leur liberté, sentaient qu'il fallait renouer la tradition française et étudier le passé.

Mentionnons les vocabulaires bizarres des Saint-Simoniens et des Fourriéristes, les importations anglaises des amateurs du *turf*, la terminologie barbare du régime parlementaire, les termes arabes que nos troupiers ont rapportés d'Afrique, et nous aurons indiqué les points principaux que nous aurons plus tard à développer.

XVI

Cette histoire chronologique de notre langue ne clôt pas encore le programme que doit s'imposer toute personne qui se propose de la bien connaître.

Les érudits, qui se sont appliqués avec tant d'ardeur à son étude, ne se sont pas contentés de la considérer historiquement dans ses phases successives et à ses époques diverses : ils en ont suivi les branches éparses et quelquefois jusqu'aux moindres ramifications, sur toutes les parties du territoire français.

Prenant alors pour base, non plus le temps, mais le lieu, ils ont abordé tour à tour nos *patois* et *dialectes* (1).

(1) Voyez *Recueil de rapports sur l'état des lettres et les progrès des sciences en France. Sciences historiques et philologiques. Progrès des études classiques et du moyen-âge* (par M. Guigniaut) Paris, 1868, 8°, pages 118-121.

Nous indiquerons leur classement géographique; nous montrerons quel degré d'évidence ils donnent à diverses étymologies, incertaines sans ce précieux secours; enfin, examinant dans quelle mesure ils peuvent, ainsi que le voulait Ronsard, venir en aide à l'écrivain et au poète, nous rechercherons quel parti en ont parfois tiré nos meilleurs auteurs et principalement nos comiques.

XVII

Dans l'immense exploration de notre langue, entreprise depuis le commencement de ce siècle, et dont nous venons de tracer la trop rapide esquisse, il y a eu bien des tâtonnements, des défaillances et des erreurs; encore aujourd'hui beaucoup de portions de cette tâche importante restent à accomplir; une observation plus attentive et plus délicate mettra en lumière des filons inconnus ou à peine soupçonnés. Néanmoins l'essentiel est fait; et il est grand temps d'introduire dans l'enseignement pratique et journalier les notions incontestables qui, exposées dans des ouvrages volumineux, ou mêlées à de longues polémiques, sont difficiles à étudier pour la plupart des lecteurs et surtout pour les jeunes gens.

Nous tâcherons de remédier à ces inconvénients à l'aide d'une suite de petits traités, rédigés sur un plan commun. Ils contiendront pour chaque sujet particulier :

le résumé de l'état actuel de la science, les principes essentiels, les conséquences qu'on en peut tirer, et ils feront connaître, par des exemples bien caractéristiques, sinon tous les faits de détail, du moins leurs séries diverses et leurs catégories principales.

Nous aurons soin d'ailleurs de donner à la fin de chaque ouvrage à partir de *l'Histoire de l'origine et de la formation de la langue française*, une bibliographie étendue du sujet traité, afin que les esprits curieux, mis en goût plutôt que rassasiés par ces études encore nouvelles, puissent facilement vérifier nos assertions, contrôler notre travail, et pousser leurs recherches au delà des limites relativement restreintes que nous serons forcés de nous imposer.

Si on allègue qu'un enseignement de ce genre n'est pas absolument nécessaire dans toutes ses parties pour la simple intelligence de la langue actuelle, on ne saurait nier du moins qu'il aura l'avantage considérable de la rattacher plus étroitement à celle de nos grandes époques littéraires, et qu'il contribuera peut-être en quelque chose à discréditer les phrases banales, les métaphores inexactes et les expressions exagérées. Il sera surtout de nature à rendre plus intelligibles les étrangetés apparentes de langage et de style des grands écrivains du XVIe et du XVIIe siècle, il en expliquera les motifs ; et l'on ne sera plus exposé à croire, sur la foi des grammairiens, que nos plus illustres auteurs classiques ne savaient pas le français.

S'il en est ainsi, qui trouvera là de la superfétation et du luxe? Qui sera tenté de soutenir que savoir bien parler sa langue, être capable de l'écrire suivant la portée de son intelligence, enfin entrer en communication directe et absolue avec les plus beaux génies de son pays, ne devrait pas être le but principal d'une éducation vraiment nationale?

La Langue de la Pléïade

La Langue de la Pléïade

Les novateurs littéraires ont deux façons de procéder différentes :

Les uns, agissant avec une malice quelque peu sournoise, se gardent de nous laisser entrevoir le chemin où ils nous engagent et les hardiesses qu'ils veulent nous faire accepter. Les autres proclament bien haut des réformes qui ne sont encore qu'en projet ; leur premier écrit est le programme détaillé de leurs tentatives, plusieurs d'entre elles demeurent en chemin, mais la fastueuse annonce qui en a été faite reste célèbre, et suffit pour transformer aux yeux de beaucoup de lecteurs les projets en actes, et les aspirations en réalité.

Telle fut l'heureuse fortune d'une brochure de quarante-huit feuillets, publiée en 1549.

Ce livret, intitulé : *La Deffence et illustration de la langue françoise*, portait sur le titre ces quatre initiales d'apparence mystérieuse : I.D.B.A. faciles d'ailleurs à expliquer par : « Ioachim Du Bellay, Angevin, » à l'aide d'une pièce grecque de Jean Dorat, qui, placée en tête de l'ouvrage, en nommait l'auteur en toutes lettres et indiquait suffisamment à quel cénacle il se rattachait. Du Verdier a su nous peindre en quelques mots la vivacité de l'attaque et ses conséquences par cette comparaison, tout à fait dans le goût du temps : « On

vit vne troupe de poëtes s'élancer de l'Ecole de Iean Dorat comme du cheual Troyen. »

Le manifeste de Du Bellay ne lui appartient pas en propre. « Joachim parla pour un autre, » dit Michelet (1), faisant allusion à l'évidente collaboration de Ronsard, qui peut-être n'a pas été la seule, car cet opuscule, assez incohérent, semble le résumé des discussions fiévreuses d'un groupe de jeunes gens, avides de se précipiter à corps perdu dans une mêlée qu'ils considéraient d'avance comme une victoire.

Il ne s'agissait point d'introduire chez nous des idées réellement nouvelles, mais de transporter dans « notre vulgaire », c'est-à-dire dans notre langue maternelle, celles de l'Antiquité, de s'en emparer, de les conquérir de vive force. « Françoys, s'écrie Du Bellay (I, 62), marchez couraigeusement vers cette superbe Cité Romaine : et des serues Depouilles d'elle (comme vous auez fait plus d'vne fois) ornez vos Temples et Autelz... Donnez en cete Grece Menteresse... Pillez moy sans conscience les sacrez Thesors de ce Temple Delphique... »

Il y a tant de hardiesse dans ce langage, tant de confiance juvénile dans ces ambitieuses promesses, que le retentissement s'en est prolongé jusqu'à nous ; de tous les écrits de la Pléïade, *La Deffence* est demeuré le mieux connu et surtout le plus fréquemment cité. Nos meilleurs critiques l'ont considéré comme le manifeste inattendu d'une révolution littéraire éclatant tout à coup, comme un cri de défi que rien n'avait fait pressentir.

C'est une erreur que nous allons tâcher d'éviter, en examinant dans quelles circonstances l'ouvrage s'est produit, à quels écrits il répond, et quelles répliques il a suscitées.

Sous François Ier la poésie française, sorte de dis-

(1) Histoire, XVIe siècle, c. 8, t. IX, p. 100. Édit. de 1874.

traction élégante, comme la musique et la danse, tenait parmi les plaisirs de la Cour un rang un peu inférieur à la chasse, à l'escrime, à l'équitation et au jeu.

Il en était encore de même au commencement du règne d'Henri II ; et lorsqu'en 1548 Thomas Sibilet publie son *Art poëtique François, Pour l'instruction des ieunes studieus, et encor peu avancez en la Poësie Françoise*, son but est surtout d'être utile à ceux qui riment par simple passe-temps. Il leur désigne d'abord des modèles : « Lira le nouice des Muses francoises Marot, Saingelais, Salel, Heroet, Scene, et telz autres bons espris, qui tous les iours se donnent et euertuent a l'exaltation de cete françoise poësie. »

Quant aux genres que Sibilet conseille à son adepte de cultiver, ce sont les plus habituels, et l'idée d'en proposer de nouveaux ne se présente même pas à son esprit ; voici les titres des treize chapitres où il en fait l'énumération : « *De l'Epigramme ; du Sonnet ; du Rondeau ; de la Balade ; du Chant Royal ; du Cantique, Chant lyrique ou Ode, et Chanson ; de l'Epistre, et de l'Elégie ; du Dialogue, et ses espèces, comme sont l'Eclogue, la Moralité, la Farce ; du Coq à l'asne ; du Blason et de la définition et description ; de l'Enigme ; de la Deploration, et Complainte ; du Lay et Virelay.* »

La Deffence de la langue françoise est sur tous les points une réfutation de l'ouvrage de Sibilet. Les écrivains dont celui-ci fait l'éloge, et les genres surannés qu'ils cultivent, sont attaqués par Du Bellay avec la plus grande violence (I, 38) : « Ly donques, s'écrie-t-il, et rely premierement (O Poëte futur), fueillette de Main nocturne et iournelle, les Exemplaires Grecz et Latins, puis me laisse toutes ces vieilles Poësies Francoyses aux Ieuz Floraux de Toulouze, et au puy de Rouan : comme Rondeaux, Ballades, Vyrelaiz, Chantz Royaulx, Chansons, et autres telles episseries, qui corrumpent le

goust de nostre Langue, et ne seruent si non à porter témoignaige de notre ignorance. »

Dans son sixième chapitre, Sibilet avait qualifié du nom d'*Odes* diverses pièces de Saint-Gelais, entre autres celles qui commencent par :

O combien est heureuse...

Laissez la verde couleur...

Du Bellay, loin d'en tenir compte, nous signale ce genre de poème, comme n'ayant pas été essayé jusque-là (I, 39) :

« Chante moy ces Odes, incongnues encor' de la Muse Francoyse... Sur toutes choses, prens garde que ce genre de Poëme soit éloingné du vulgaire... varié de toutes manieres de couleurs, et ornementz Poëtiques : non comme vn. *Laissez la verde couleur*, *Amour auecq' Psyches*, *O combien est heureuse :* et autres telz Ouuraiges, mieux dignes d'estre nommez chansons vulgaires, qu'Odes, ou vers Lyriques. »

La nouvelle école se réservait l'emploi exclusif de ces expressions. Ronsard, qui en 1550 se proclame le « premier auteur Lirique François » dans l'avis *Au Lecteur* des *Odes* (II, 474), a grand soin de revendiquer le nom même de ce nouveau genre de poésie. Il prend date avec l'âpreté d'un inventeur menacé dans son brevet : « I'allai uoir les étrangers, et me rendi familier d'Horace, contrefaisant sa naiue douceur, des le même tens que Clément Marot (seulle lumiere en ses ans de la uulgaire poësie) se trauailloit à la poursuite de son Psautier, et osai le premier des nostres, enrichir ma langue de ce nom Ode, comme l'on peut ueoir par le titre d'une imprimée sous mon nom dedans le liure de Iaques Peletier du Mans, l'un des plus excelens Poëtes de nostre âge, affin que nul ne s'atribue ce que la uerité commande estre à moi. »

La pièce en question, publiée dès 1547, est intitulée : *Ode de Pierre de Ronsard à Iacques Pelletier. Des beautez qu'il voudroit en s'Amye.*

En 1550, dans la seconde édition de *L'Olive*, Du Bellay adresse *A Pierre de Ronsard* une invective *Contre les envieux poëtes*, dans laquelle il célèbre ainsi son innovation (I, 164) :

> Peletier me fist premier
> Voir l'Ode, dont tu es prince,
> Ouurage non coutumier
> Aux mains de nostre prouince.

En 1555, Pelletier, dans son *Art Poëtique* (p. 64), intervient à son tour du ton d'un homme qui y a été invité. Voici sa curieuse déposition : « Ce nom d'Ode a été introduit de notre tans, par Pierre de Ronsard : auquel ne falhirè de temoignage, que lui etant ancor an grand' jeunece, m'an montra quelques unes de sa façon, an notre vile du Mans : e me dit delors, qu'il se proposoèt ce ganre d'ecrire, a l'imitation d'Horace : comme depuis il à montrè a tous les Françoes : e ancor plus par sus sa premiere intancion, a l'imitation du premier des Liriques, Pindare. Combien toutefoes, que de ce tans la, il ne les fit pas mesurees à la Lire : comme il à bien sû fere depuis... cete nouueauté se trouua rude au premier : e quasi n'i auoèt que le nom inuanté. Mes quant a la chose, si nous regardons les Seaumes de Clemant Marot : ce sont vrees Odes, sinon qu'il leur defalhoèt le nom, comme aus autres la chose. »

On voit que Pelletier insiste sur l'importance lyrique des psaumes de Marot, avec quelque dureté pour Ronsard, qui avait affecté d'en parler assez légèrement et, pour ainsi dire, par manière d'acquit.

Le programme des principaux changements à introduire dans la langue est résumé dans un chapitre du manifeste de Du Bellay intitulé : *D'inuenter des Motz, et quelques autres choses, que doit obseruer le Poëte Francoys*

(I, 44). En voici le passage principal : « Ie veux bien auertir celuy qui entreprendra un grand œuure, qu'il ne craigne point d'inuenter, adopter, et composer à l'immitation des Grecz, quelques mots Francoys, comme Ciceron se vante d'auoir fait en sa Langue... Vouloir oter la liberté à vn scauant Homme, qui voudra enrichir sa Langue d'vsurper quelquefois des Vocables non vulgaires, ce seroit retraindre notre Langaige, non encor' assez riche soubz vne trop plus rigoreuse Loy, que celle que les Grecz et Romains se sont donnée. Les quelz combien qu'ils feussent sans comparaison, plus que nous copieux et riches, neantmoins ont concédé aux Doctes Hommes vser souuent de motz non acoutumés ès choses non acoutumées. Ne crains donques, Poëte futur, d'innouer quelques termes en vn long Poëme principalement, auecques modestie toutesfois, Analogie, et Iugement de l'Oreille, et ne te soucie qui le treuue bon ou mauuais : esperant que la Posterité l'approuera. »

La nouvelle école poétique, si arrogante pour ses prédécesseurs, devait compter de leur part sur de cruelles représailles; elles ne se firent pas attendre. L'étrangeté du nouveau vocabulaire fut vivement blâmée. Le retour fréquent des mêmes épithètes, des mêmes hémistiches, à l'imitation des anciens, prêtait fort aussi à la raillerie des poètes de cour, qui faisaient consister l'élégance à éviter les répétitions de ce genre. Ronsard, qui le sentait, va au-devant de leurs objections (II, 481) : « Tu ne seras emerueuillé si ie redi souuent mémes mots, mémes sentences, et méme trais de uers, en cela imitateur des poëtes Grecs, et principalement d'Homere, qui iamais, ou bien peu ne change un bon mot, ou quelque trac de bons uers, quand une fois il se l'est fait familier. Ie parle à ceus qui miserablement épient le moien pour blasonner les écris d'autrui, courroussés peut-estre, pour m'ouir souuent redire,

le miel de mes uers, les ailes de mes uers, larc de ma muse, mes uers sucrés, un trait ailé, empaner la memoire, l'honneur altéré des cieus. »

Ronsard avait déclaré, dès son avis *Au Lecteur* (II, 475), qu'il prenait « stile apart, sens apart, euure apart », il le répète beaucoup plus vivement dans une ode où il apostrophe ainsi sa muse (VI, 114) :

Ne suy ny le sens, ny la rime,
Ny l'art du moderne ignorant,
Bien que le vulgaire l'estime
Et en béant l'aille adorant.

Le premier livre des *Amours*, consacré à Cassandre, n'abonde pas moins en nouveautés que les *Odes*. Ronsard nous le dit lui-même (V, 425) :

A vingt ans ie fu pris d'vne belle maistresse,
Et voulant par escrit tesmoigner ma destresse,
Ie vy que des François le langage trop bas
A terre se trainoit sans ordre ny compas :
Adonques pour hausser ma langue maternelle,
Indonté du labeur, ie trauaillay pour elle,
Ie fis des mots nouueaux, ie r'appellay les vieux,
Si bien que son renom ie poussay iusqu'aux Cieux.
Ie fis d'autre façon que n'auoyent les antiques
Vocables composez et phrases poëtiques,
Et mis la Poësie en tel ordre qu'apres
Le François fut egal aux Romains et aux Grecs.

Ne pouvant nier les obscurités résultant d'un pareil système, les poètes de la Pléïade prenaient le parti de s'en glorifier.

Dans un ouvrage publié en 1552, l'année même où parurent les *Amours*, Pontus de Tyard, après s'être étendu assez longuement sur les diverses attributions des Muses, dit à sa Pasithée (1) : « Ne vous ennuirois de ce discours, si ie ne sçauois que le souuenir de telles choses vous seruira de quelque lumiere à la lecture des

(1) *Solitaire premier*. Voyez p. 227 de notre édition de Tyard.

œuures de tant de doctes Poëtes de ce temps, qui decorent si richement leurs vers des ornemens de l'antiquité, que malaisement y pourront les ignorans et grossiers rien comprendre. »

Pasithée, qui n'est pas tout à fait convaincue, fait quelques objections : « Que respondrez vous à ce qu'ils dient, que si par estranges façons de parler vous taschez d'obscurcir et enseuelir dans voz vers voz conceptions tellement, que les simples et les vulgaires, qui sont (iurent-ils) hommes de ce monde comme vous, n'y peuuent recognoistre leur langue, pource qu'elle est masquée et desguisée de certains accoustremens estrangers, vous eussiez encor mieux fait, pour atteindre à ce but de non estre entendus, de rien n'escrire du tout? »

Cette réflexion, qui ne manque pas de justesse, n'arrête pas un moment Pontus de Tyard : « Ie leur respondray, réplique-t-il, que l'intention du bon Poëte n'est de non estre entendu, ny aussi de se baisser et accommoder à la vilté du vulgaire. »

Les courtisans françois, dit Du Perron dans son *Oraison funèbre* de Ronsard (p. 1672), rejetoient « la nouueauté des mots lesquels il se voyoit contraint d'inuenter, pour tirer nostre langue de la pauureté et de la necessité ». Nous avons raconté (I, xxx-xxxv) sa querelle avec Mellin de Saint Gelais, l'intervention de la duchesse de Savoie et la réconciliation qui en résulta. *Le Discours contre Fortune*, adressé à Odet (V, 148), pourrait faire supposer, si on le prenait à la lettre, que tant de critiques n'émurent point Ronsard et ne le firent point changer de voie :

> Premier les fis parler *(les Muses)* le langage François,
> Tout hardy m'opposant à la tourbe ignorante.
> Tant plus elle crioit, plus elle estoit ardante
> De deschirer mon nom, et plus me diffamoit.
> Plus d'un courage ardent ma vertu s'allumoit
> Contre ce populaire, en desrobant les choses
> Qui sont és liures Grecs antiquement encloses.

Ie fis des mots nouueaux, ie restauray les vieux
Ben peu me souciant du vulgaire enuieux,
Médisant, ignorant, qui depuis a fait conte
De mes vers, qu'au premier il me tournoit à honte.

Non seulement les œuvres du poète prouvent qu'il n'a pas été à ce point intransigeant, mais ses amis en conviennent, et lui-même, comme nous l'allons voir, finit par avouer les concessions qu'il avait été obligé de faire à ce public si méprisé.

Lorsque les *Amours* reparaissent en 1553, augmentés d'un commentaire d'Antoine Muret, celui-ci entreprend dans la prèface l'apologie de l'auteur. Il se plaint d'abord en général de l'injustice et de l'ingratitude des lecteurs, et allègue ensuite Ronsard comme exemple (I, 374), « lequel, dit-il, pour auoir premier enrichy nostre langue des Grecques et Latines despouilles, quel autre grand loyer en a-il encores rapporté ? N'auons-nous veu l'indocte arrogance de quelques acrestez mignons s'esmouuoir tellement au premier son de ses escrits, qu'il sembloit que sa gloire encores naissante, deust estre esteinte par leurs efforts ? L'vn le reprenoit de se trop loüer, l'autre d'escrire trop obscurement, l'autre d'estre trop audacieux à faire nouueaux mots : ne sçachans pas, que ceste coustume de se loüer luy est commune auecques tous les plus excellens Poëtes qui iamais furent : que l'obscurité qu'ils pretendent, n'est qu'vne confession de leur ignorance : et que sans l'inuention des nouueaux mots, les autres langues sentissent encores vne toute telle pauureté, que nous la sentons en la nostre. » L'apologie du poète se termine par cette déclaration très conforme aux doctrines de Pontus de Tyard : « Il n'y a point de doute, qu'vn chacun autheur ne mette quelques choses en ses escrits, lesquelles luy seul entend parfaitement : Comme ie puis bien dire, qu'il y auoit quelques Sonets dans ce liure, qui d'homme n'eussent iamais esté bien entendus, si l'autheur ne les eust,

ou à moy, ou à quelque autre familierement declarez... en ceux-là ie confesse auoir vsé de son aide. »

Le second livre des *Amours*, comme le remarque Remy Belleau, son commentateur (dédicace, éd. de 1584), est écrit « en style vulgaire, et du tout different de la maiesté, et docte industrie de ses premiers Sonnets. Ce qu'il n'a voulu faire en ceste seconde partie, propre et particuliere pour l'Amour, tant pour satis-faire à ceux qui se plaignoyent de la graue obscurité de son style premier, que pour monstrer la gentillesse de son esprit, la fertilité et diuersité de ses inuentions, et qu'il sçait bien escrimer à toutes mains des armes qu'il manie. »

Voici la preuve d'une certaine docilité de Ronsard à l'égard de la critique; nous en trouvons une autre dans un passage où, à propos de termes créés par le poète (t. I, p. 418, note 321), Belleau dit que notre langue « ne manqueroit auiourd'huy d'une infinité de beaux mots bien inuentez et bien recherchez, si du commencement les enuieux de la vertu de l'Autheur ne l'eussent destourné d'vne si louable entreprise. »

Ce n'est pas tout, Ronsard lui-même convient qu'il a modifié ses projets d'innovation de la langue, à cause de l'accueil qu'ils ont reçu; il écrit à Simon Nicolas, en lui donnant des conseils de style (VI, 233-234) :

> Fay nouueaux mots, r'appelle les antiques...
> I'ay fait ainsi, toutesfois ce vulgaire,
> A qui iamais ie n'ay peu satisfaire,
> Ny n'ay voulu, me fascha tellement
> De son japper en mon aduenement,
> Quand ie hantay les eaux de Castalie,
> Que nostre langue en est moins embellie,
> Car elle est manque, et faut de l'action
> Pour la conduire à sa perfection.

Ailleurs (I, 131), en remarquant qu'on lui reproche la trop grande simplicité du second livre des *Amours*, il avoue qu'on s'est plaint de l'obscurité de ses premiers vers :

Tyard, on me blasmoit à mon commencement,
Dequoy i'estois obscur au simple populaire :
Mais on dit auiourd huy que ie suis au contraire,
Et que ie me démens parlant trop bassement.

Ronsard cherche, à la vérité, à colorer son changement de manière par des motifs purement littéraires (I, 130) :

Or, si quelqu'vn apres me vient blasmer, dequoy
Ie ne suis plus si graue en mes vers que i'estoy
A mon commencement, quand l'humeur Pindarique
Enfloit empoulement ma bouche magnifique :
Dy luy que les amours ne se souspirent pas
D'vn vers hautement graue, ains d'vn beau stile bas,
Populaire et plaisant, ainsi qu'a fait Tibulle,
L'ingenieux Ouide, et le docte Catulle.

Il n'en reste pas moins acquis que, dans les *Odes* et dans le premier livre des *Amours*, il a employé un style pompeux, obscur, et fort surchargé de mots empruntés du grec et du latin.

Au moment où Ronsard avait ainsi à se défendre contre les plus vives critiques, une réfutation en règle était dirigée contre le manifeste de Du Bellay. Il avait eu l'imprudence de dire (I, 55) : « Ie voudroys bien que... tous Roys et Princes amateurs de leur Langue deffendissent, par edict expres, à leurs subiectz, de non mettre en lumiere œuure aucun... si premierement il n'auoit enduré la Lyme de quelque scauant Homme, aussi peu adulateur qu'etoit ce Quintilie, dont parle Horace en son *Art Poëtique :* » et il avait vu surgir le *Quintil Horatian, sur la Deffence et illustration de la langue françoise*, publié à Lyon en 1551, et souvent réimprimé à la suite de l'*Art poëtique* de Thomas Sibilet.

Le critique dit à Du Bellay (sur le IVe chapitre) : « Tu ne faitz autre chose par tout l'œuure... que nous induire à Greciser et Latiniser, en Francoys. » Et répondant à un passage de la préface des *Odes* où Ronsard s'était

exprimé ainsi (II, 475) : « Ie ne te dirai point à present que signifie Strophe, Antistrophe, Epode... » le censeur s'écrie : « Ton Ronsard trop et tres arrogamment se glorifie auoir amené la lyre grecque et latine en France, pour ce qu'il nous a fait bien ébahir de ces gros et estranges mots *strophe* et *antistrophe*, car iamais par auenture, nous n'en ouimes parler. » Et il ajoute avec un certain sentiment d'orgueil satisfait : « Iamais nous n'auons lu Pindare. »

Quelques années plus tard, en 1557, les *Discours non plus mélancoliques que divers* renchérissent encore sur ces invectives : « Non possum ferre, Quirites, vn tas de rimeurs de ce temps qui amenent en nostre tant chere France toutes les bougreries des anciens Gregeois et Latins, remplissant leurs liures d'Odes... de Strophe, Antistrophe, Epode et d'autres tels noms de diables, autant a propos en nostre François que Manificat a matines, mais pour dire qu'en auons ouy parler du Pindare. »

Ce furent probablement ces protestations répétées qui empêchèrent Léon Trippault et Nicot d'admettre le mot Ode dans leurs lexiques.

Les témoignages des amis et des ennemis du poète, et ses propres aveux, qui seront d'ailleurs confirmés plus loin par l'examen des mots dont il s'est servi, prouvent surabondamment que, dans ses premiers ouvrages, Ronsard faisait à l'imitation des termes grecs et latins une fort large part, qu'il n'a restreinte qu'à son corps défendant.

Le souvenir de ce travers si marqué, contre lequel il a fini par protester lui-même lorsqu'il en a vu l'abus chez ses successeurs, est demeuré longtemps comme attaché à son nom, et Boileau a fort bien caractérisé l'éclat audacieux de son début, lorsqu'il a raillé

.. Sa Muse en François parlant Grec et Latin (*Art poétique*, I).

Le seul tort de cette appréciation est d'être trop générale : l'étude des poètes du XVIe siècle est très complexe ; elle demande une attention soutenue. Il faut s'attacher scrupuleusement à la chronologie de leurs œuvres, et distinguer entre leurs souhaits, leurs aspirations, et la mise en pratique de leurs doctrines.

Egger, qui a cherché à infirmer le jugement de Boileau, en a porté à son tour un autre non moins inexact, qui ne pourrait s'appliquer avec justesse qu'à la fin de la carrière du poète.

Il s'exprime ainsi en parlant de Ronsard dans son *Hellénisme en France* (I, 232) : « Une fois, il est vrai, dans son très médiocre opuscule sur l'Art poétique, il lui échappe de dire : « Tu composeras hardiment des « mots à l'imitation des Grecs et des Latins, et tu « n'auras souci de ce que le vulgaire dira de toi. » Mais c'est là une boutade orgueilleuse. » Puis, à cette déclaration qui, loin d'*échapper* à Ronsard, confirme au contraire les doctrines et la pratique littéraire de sa jeunesse, le critique oppose des procédés préconisés plus tard par le poète, et que nous aurons bientôt à examiner ici même ; après quoi il conclut en ces termes (I, 237) : « Ainsi le chef et le héros de notre école poétique au XVIe siècle a combattu sur tous les tons pour l'originalité de sa langue maternelle. Il n'est point le pédant *grécaniseur* dont Boileau s'est moqué sans l'avoir lu. » L'autorité si grande et si légitime d'Egger a promptement répandu cette opinion, de sorte qu'aujourd'hui, dans l'enseignement officiel, on considère Ronsard, à son début, comme un défenseur fervent et acharné de la pure langue française, ce qu'il n'a été qu'à son déclin, et en haine de ses maladroits imitateurs.

Il faut remarquer du reste qu'à l'époque de la jeunesse de Ronsard, la création d'un grand nombre de

mots tirés du grec et du latin ne résultait pas seulement d'un parti pris, mais d'une nécessité.

La théologie, les arts et les sciences, la poésie élevée, commençant tout d'un coup à parler en français, ne trouvaient point un vocabulaire propre à l'expression d'un grand nombre d'idées, ou entièrement nouvelles, ou subitement renouvelées de l'antiquité. Du Bellay dit fort justement (I, 44) : « Nul, s'il n'est vrayment du tout ignare, voire priué de Sens commun, ne doute point que les choses n'ayent premierement été : puis apres, les motz auoir été inuentez pour les signifier : et par conséquent aux nouvelles choses estre nécessaires imposer nouueaux motz, principalement és Ars, dont l'vsaige n'est point encores commun et vulgaire, ce qui peut arriuer souuent à notre Poëte, auquel sera necessaire emprunter beaucoup de choses non encor' traitées en nostre Langue. »

Ailleurs il engage les traducteurs à ne point se faire faute de transcrire en français les termes de sciences, d'arts et métiers, qui d'ailleurs ne sauraient être considérés comme faisant réellement partie de la langue (I, 22) : « Ne les doit retarder s'ilz rencontrent quelquefois des motz qui ne peuuent estre receuz en la famille Francoyse, veu que les Latins ne se sont point eforcez de traduyre tous les vocables Grecz, comme *Rhetorique, Musique, Arithmetique, Gëometrie, Phylosophie*, et quasi tous les noms des Sciences, les noms des Figures, des Herbes, des Maladies, la Sphere et ses parties, et generallement la plus grand' part des termes vsitez aux sciences naturelles et Mathematiques. Ces motz la donques seront en nostre Langue comme etrangers en vne Cité : aux quelz toutesfois les Periphrazes seruiront de Truchementz. »

Quelques-uns paraissent d'abord sous une forme purement grecque ou latine, ce n'est que peu à peu qu'ils s'acclimatent et prennent une terminaison fran-

çaise. *Encyclopédie* figure dans l'*Institution du Prince* de Budé (1547, ch XXI, fol. 88), sous la forme *encyclopedia* : « Perfection des arts liberaulx et sciences politiques, qu'on appelle en Grec, *Encyclopedia*, qui veult autant à dire (pour le declairer briefuement) comme erudition circulaire. » Jodelle la désigne par une périphrase analogue (II, 210) :

. . . . . refondre
Des sciences vn Rond nouueau.

Rabelais avait cependant francisé ce mot, dès 1533, dans *Pantagruel* (c. XX) : « Il m'a ouuert le vrays puys et abisme de Encyclopédie. » Tout hardi qu il était, il n'osait en 1546, dans son *tiers livre*, se servir du mot *misanthrope* : ayant dit (c. 111) : « Les homes seront loups es homes, » il ajoute : « comme Timon Athenien, qui pour ceste cause feut surnommé μισάνθρωπος. » Ce ne fut qu'en 1548, dans l'ancien prologue du *quart livre*, qu'il ne craignit pas de dire en français : « Timon le Misanthrope. » Ce mot figure ensuite en 1552 dans l'épitre au cardinal de Chastillon, et est expliqué dans la *Briesue déclaration d'aucunes dictions plns obscures contenues on quatriesme liure...*

Scève, dans sa *Délie* (dixain CCCCXXII), dit :

Mon dictamnum...

Ronsard emploie *lexicon* pour lexique, vocabulaire (V, 425) :

Tu as en l'estomac vn *Lexicon* farci
De mots iniurieux...

Il a introduit, en lettres grecques, dans sa prose κενοτάφια et μετεμψύχωσις : « des tombeaux vuides, appellez κενοτάφια » (III, 6) « la troisième (partie) de la Philosophie Pythagorique, dit μετεμψύχωσις » (III, 8).

Ambroise Paré, embarrassé pour rendre l'idée d'épiderme, dont le nom n'existait pas encore dans notre langue, cite dans son texte le mot sous sa forme grecque : « Le (cuir) non vray est appelé des Grecs *Epidermis*, parce qu'il s'estend et couche sur le vray : nous l'appellons en nostre langage cuticule, ou petite peau. » (Œuvres, III, III, p. 73, C). C'est aussi d'*epidermis* que se sert Rabelais (liv. IV, c. XXXI) : « Quaresme prenant... auoit l'Epidermis comme vn beluteau. »

Du Bellay, dans son chapitre *De ne traduyre les Poëtes* (I, 15), n'osant user du mot *Génie* encore peu employé, se sert du terme latin : « ceste Energie, et ne sçay quel Esprit, qui est en leurs Ecriz, que les Latins appelleroient *Genius*. »

Ce procédé, tout exceptionnel, n'avait rien de pratique, et l'on se trouvait forcément entraîné à donner une forme française aux mots grecs et latins dont on avait besoin. Ce n'était pas une élégance, un caprice, une fantaisie littéraire, mais la nécessité absolue de se faire comprendre, qui introduisait dans la langue des termes indispensables auxquels on n'aurait pu suppléer que par de longues et obscures périphrases.

C'est ce que dit, avec beaucoup de bon sens, un médecin de ce temps, Ervé Fayard : « Quant a plusieurs mots francisez... comme apoplexie, epilepsie, et semblables, suis esté contreinct lez employer pour euiter en presqué infinis endroects prolixes oraysons (1). »

Maurice Scève avait appelé sa maîtresse : « doulce antiperistase » (*Délie*, CCXCIIII.) Du Bartas, qui l'ignorait, croit forger ce mot et s'en excuse, non dans une préface ou en note, mais en vers, au beau milieu de son poème qu'il interrompt par sa remarque (*Le second iour de la Sepmaine*, p. 142, éd. 1601) :

(1) (Galen. *Sur la faculté des simples medicamans auec l'addiction de Fucse en son herbier, de Silvius*,... Le tout mis en langage francoys par A... Ervé Fayard natif de Perigueux. — A Limoges..., 1548. In-8°.)

Cette *antiperistase* (il n'y a point danger
De naturaliser quelque mot estranger
Et mesme en ces discours, où la Gauloise phrase
N'en a point de son cru qui soit de telle emphase).

Ce n'est pas de nos jours, comme on pourrait le croire, qu'est née la psychologie amoureuse. Elle a fleuri de bonne heure en Italie. Nos voisins avaient fait à la langue de Platon de nombreux emprunts pour répondre aux exigences de ces analyses subtiles, mais ce curieux vocabulaire spécial n'avait pas encore pénétré chez nous.

En 1535 avait paru un volume, intitulé : *Dialoghi di amore, composti per Leone medico Hebreo,* souvent réimprimé.

Ronsard, qui offre pour étrennes à Charles IX un *Leon Hebrieu* (II, 412), est cependant fort irrité contre cet auteur (VI, 28) :

... qui donne aux Dames cognoissance
D'vn amour fabuleux, la mesme fiction,
Faux, trompeur, mensonger, plein de fraude et d'astuce.

Tyard, après de longues hésitations, se décide en 1551 à traduire ces dialogues, déclare (p. 225) que :

... cest œuure est tiré
Des poincts profonds de la Philosophie.

et ajoute dans la dédicace (250, note 8) : « S'est trouué le François (non encore orné de maints vocables de la Philosophie) en cest endroit si poure, que i'ay esté contraint, luy donnant du mien, emprunter de l'autruy. »

Denis Sauvage, traduisant aussi ce livre, dans le cours de la même année, sous le titre de *Philosophie d'amour*, s'excuse également « d'vser de mots nouueaux en matière nouuelle », et joint à l'ouvrage un petit *Dictionnaire* « pour l'exposition de tels mots ».

Rien ne serait plus faux néanmoins que de se repré-

senter le langage de la galanterie italienne confiné dans les abstractions philosophiques. Pétrarque et ses successeurs s'étaient répandus en violentes invectives contre leurs dames et les Poètes de la Pléïade les avaient suivis sur ce terrain. Ronsard appelle sa Cassandre *fère* c'est-à-dire bête féroce, et *guerrière*, au sens d'ennemie. Jodelle seul dans une assez agréable chanson, blâme ce procédé des poètes à l'égard de leurs belles (II, 53) :

Leurs bourrelles ils en font,
Basilics, tygresses,
Mots qui doux et facheux sont
Aux vrayes maistresses.
. . . . . .
Si l'amour simple estoit d'eux
Bien cogneu ces mots hideux
Ils fuiroyent, desquels l'horreur
Nuit beaucoup, et monstre
Que des plumes non du cœur
Le mal se rencontre.

Au lieu de franciser des termes grecs on a quelquefois essayé d'y substituer des mots français équivalents. C'est ce qu'avait tenté Guillaume des Autelz, qui s'exprime ainsi dans l'avis *Au Lecteur* de ses *Façons lyriques* (éd. 1553) : « Quant à Στροφὴ, que i'ay appelé TOVR, Αντιστροφὴ RETOVR, et Ἐπῳδὸς (non si heureusement) ENCHANT, ce a esté pour faire entendre à noz purs françois la raison de telles appellations. »

Vauquelin de la Fresnaye s'est servi également en ce sens de *tour* et de *retour*, puis il a substitué *repos* à *enchant* (*Art poétique*, I, p. 24, éd. 1605).

... depuis que Ronsard eut amené les modes
Du *Tour* et du *Retour* et du *Repos* des Odes...

En somme, il y avait trois procédés pour rendre les idées exprimées par des termes grecs ou latins :

1° Laisser subsister ces mots avec leur forme propre,

leur orthographe, leur terminaison, ce qui donnait au discours un aspect barbare;

2° Y substituer, comme l'a tenté Des Autels, des mots déjà français, auxquels on est porté à conserver la valeur, souvent toute différente, qui leur est habituelle;

3° Enfin, ce qui est l'expédient le plus commode, et, après tout, le plus clair, modifier légèrement la terminaison des mots grecs ou latins, et c'est ce qu'après diverses tentatives avortées on s'est déterminé à faire.

L'instinct secret qui préside au développement des langues et met à profit les efforts des diverses écoles littéraires sans jamais consacrer leurs excès, sut discerner ce qu'il y avait de légitime dans ces innovations, et rejeta impitoyablement le reste. Les mots vraiment nécessaires s'incorporèrent si vite à notre idiome qu'ils semblèrent en avoir toujours fait partie; les autres tombèrent lourdement. Tels sont ceux, si souvent cités, qui composent à eux tout seuls le troisième vers de ce passage tiré de l'*Epitaphe de Marguerite de France* (V, 248):

> Ah! que ie suis marry que la Muse Françoise
> Ne peut dire ces mots comme fait la Gregeoise,
> Ocymore, dispotme, oligochbronien :
> Certes, ie le dirois du sang Valesien.

Dans son *Hellénisme en France* (I, 237), Egger se refuse à prendre cette tentative au sérieux: « Que prouve, dit-il, cette fameuse plainte, sinon que le poète désespérait de pouvoir parler grec en français, comme il l'aurait voulu, et qu'il n'essayait qu'en passant, par manière de tour de force, une imitation vraiment inconciliable avec le génie de notre langue? »

La note si précise et si confiante dont Ronsard accompagne ces vers dans l'édition de 1575, ne permet pas d'admettre une pareille interprétation (V, 472): « Ces mots grecs seront trouuez fort nouueaux; mais

d'autant que nostre langue ne pouuoit exprimer ma conception, i'ay esté forcé d'en vser qui signifient vne vie de petite durée. *Filosofie et mathematique* ont esté aussy estranges au commencement; mais l'vsage les a par traict de temps adoulcis et rendus nostres. »

Quant au latin, il s'introduisait pour ainsi dire de lui-même dans le français. On en était imprégné. Ceux qui en blâmaient le plus l'abus ne laissaient pas de s'en permettre très largement l'usage : Rabelais, dont la verve s'est si vivement égayée contre l'écolier limousin, latinise autant qu'aucun écrivain de son temps. Du Bellay, faisant l'éloge de l'Eloquence, dit (I, 13) qu'elle « gist aux motz propres, vsitez, et non aliénes du commun vsaige de parler ». A quoi l'auteur du *Quintil Horatian* répond fort à propos : « En cet endroict mesme contreuenant à ton enseignement, tu dis *alienes* pour *estranges ;* escorchant là et partout ce pauure Latin sans aucune pitié. » Le plus piquant est que, comme Egger le remarque avec raison (*L'Hellénisme en France*, I, 235), le critique est loin d'être exempt pour sa part du travers qu'il vient d'attaquer.

Maintenant au milieu de l'éclosion, pour ainsi dire spontanée, de tant de termes tirés du grec et du latin, qu'elle est exactement la part de chaque écrivain? C'est ce qu'il serait bien difficile d'établir avec certitude.

Il est fort rare que nous possédions à ce sujet des témoignages précis; on ne peut guère avoir recours qu'aux indications vagues que donnent les poètes dans leurs préfaces, les commentateurs contemporains dans leurs notes, les adversaires dans leurs critiques; la manière dont un mot est présenté, les précautions qu'on prend pour le faire accepter du public, semblent parfois un indice de sa nouveauté; mais, sans négliger de semblables présomptions, il faut se garder d'en exagérer la valeur, d'autant plus que les témoins que

nous invoquons sout souvent, de très bonne foi, dans l'erreur. Nourris des mêmes études, écrivant dans les mêmes circonstances, sous l'empire des mêmes idées, les auteurs d'alors emploient souvent, presque simultanément, des expressions qu'ils croient avoir inventées. Il est impossible de contester à Ronsard la paternité du mot *Ode*, qu'il a tenu, nous l'avons vu, à établir fort nettement ; mais c'est là une exception, et la plupart du temps on ne peut alléguer que des probabilités, dont un examen approfondi vient souvent démontrer le peu de fondement.

L'auteur du *Quintil Horatian* (1) reproche à Du Bellay l'emploi du mot *Patrie*... qui, dit-il, « est obliquement entré et venu en France nouuellement. » On en avait conclu un peu trop vite que Du Bellay en était l'auteur, et on lui avait fait honneur de cette belle expression, mais elle a été trouvée un siècle plus tôt (2).

Ayant lu dans l'épître de « Henri Estiene a vn sien ami » placée en tête de l'*Apologie pour Hérodote* : « l'analogie (si les oreilles Françoises peuuent porter ce mot) », j'avais envoyé le passage à M. Littré, qui s'exprime ainsi à ce sujet dans la *Préface* de son *Supplément* (p. 11) : « C'est H. Estienne qui a introduit dans notre langue le mot *analogie ;* et en l'introduisant il s'excusa d'offenser l'oreille si gravement. » Cette excuse avait paru au savant lexicographe, comme à moi, une marque à peu près certaine du premier emploi de cette expression. Nous nous étions trompés tous deux, car elle figure en 1549, dix-sept ans avant la publication de l'*Apologie*, dans un passage de *La Deffence de la langue françoyse*, que j'ai déjà eu occasion de citer (I, 45) : « Ne crains donques, Poëte futur,

(1) Voyez Du Bellay, I, 477, note 3.

(2) Voyez Littré, *Dictionnaire*, Patrie.

d'innouer quelques termes... auecques modestie toutesfois, *Analogie*, et Iugement de l'Oreille. »

Ces vers de Ronsard (II, 126) :

Si dez mon enfance
Le premier de France
I'ay pindarizé
De telle entreprise
Heureusement prise
Ie me voy prisé.

avaient fait croire que pindarisant le premier, il avait inventé ce verbe et créé, comme pour *Ode*, le mot et la chose. Gandar, après avoir, dans sa thèse (1), adopté cette opinion, encore assez généralement répandue aujourd'hui, introduit, dans son *errata*, cette sage rectification : « L'auteur regrette d'avoir attribué à Ronsard un mot que Rabelais a mis dans la bouche de l'écolier limousin une vingtaine d'années avant que Ronsard ne pindarisât. » Voici le passage de *Pantagruel* qui date de 1533 (I, 242) : « Ce gallant veult contrefaire la langue des Parisians, mais il ne faict que escorcher le latin et cuide ainsi *Pindariser* (2). »

Sympathie est-il de Ronsard ? Le poète s'est exprimé ainsi dans le premier livre des *Amours*, publié en 1552 (I, 97) :

Les Cieux...
Changeans de teint de grace et de couleur.
Par *Sympathie* en deuindrent malades ;

(1) *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare* — Metz, imp. F. Blanc. 1854. In 8°.

(2) Un commentateur du poète, Pantaléon Thevenin, qui se sert de ce verbe, en rapproche *horatiser*, dont il est probablement le créateur. Il dit en parlant de Ronsard (*L'Hymne de la Philosophie*, 1582, IV p 119) : « Les *Odes* où il a si hardiment pindarisé et (s'il faut ainsi parler) horacisé. » Quant à *Pétrarquizer*, il était fort employé. En 1553, Du Bellay dit (II, 333) :

I'ay oublié l'art de *Petrarquizer*.

En 1555, Ronsard se moque de ces amants (VI, 368)

... qui mortondus *petrarquisent*.

et Muret fait à ce sujet la remarque suivante : « *Sympathie* est un mot grec : mais il est force d'en vser, veu que nous n'en auons point d'autre. »

Il faut remarquer toutefois que Rabelais a dit dans le *quart livre* publié pour la première fois en 1548 (II, 493) : « par naturelle *Sympathie* excita tous ses compaignons à pareillement baisler », et que dans la *Briesue declaration d'aucunes dictions plus obscures contenues en quatriesme liure*,... il a jugé utile d'expliquer ce mot, dont il se considérait probablement comme le créateur, et qu'il avait du reste déjà employé dès 1546 dans son *tiers livre* (c. IV) : « Quelle *Sympathie* entre les elemens. »

En 1572, on lit dans *La Franciade* (liv. II) :

> Incontinent que la soif fut esteinte
> Et de la fin l'*auidité* restreinte,

et ces vers sont accompagnés de la remarque suivante : « *Auidité*, l'ardeur de manger. Ie ne sçache point de mot françois plus propre, encore qu'il soit mendié du latin. » On s'est cru fondé, probablement d'après cette note, à regarder Ronsard comme l'auteur de cette expression, qu'on trouve déjà cependant en 1544 dans la *Délie* de Maurice Scève (Dixain, CXVI) :

> Ne peult saouler si grand' auidité.

Le plus curieux c'est que Ronsard a ainsi modifié les deux vers (III, 67) :

> Incontinent que la soif fut ostée
> Et de la faim la fureur surmontée.

Il est probable qu'il a voulu faire disparaître ce mot dont on lui avait reproché l'étrangeté. Malgré son intransigeance affectée, il fit plus d'une fois au goût du public des concessions de ce genre.

L'échec momentané d'*avidité* est une exception. En général les mots utiles s'introduisent vite dans la langue, s'y maintiennent et n'en bougent plus. Il en est tout autrement des termes qui appartiennent exclusivement au langage littéraire et poétique. Certaines épithètes, et précisément les plus brillantes, font des apparitions subites, suivies de longues défaillances. On pourrait les comparer à des comètes dont l'ellipse n'a pas encore été déterminée. Bien différents des mots aventuriers, dont parle La Bruyère (ch. V), « qui paroissent un temps et que bientost on ne revoit plus », ceux-ci ont au contraire de fréquents retours, et se remontrent, à de très longs intervalles, dans les écrits à la mode ; et dans notre pays où l'on oublie vite, on salue chaque fois à titre d'innovation leur nouveauté intermittente qu'on regarde comme une audace, et dont on fait généreusement honneur à l'école littéraire alors en vogue.

En 1831, quand on lisait dans *Les Feuilles d'Automne :*

> Dans la vallée *ombreuse*
> Reste où ton Dieu te creuse
> Un lit plus abrité...

il pouvait paraître fort légitime de considérer *ombreux* comme un de ces adjectifs qui, d'après Alfred de Musset, dans les *Lettres de Dupuis et Cotonet*, constituent l'essence même du romantisme. Notez qu'on l'aurait vainement cherché dans le *Dictionnaire de l'Académie* de cette époque, et que, lorsqu'il y paraît, en 1835, il est indiqué comme « usité surtout en poésie », ce qui semble au premier abord une concession à la nouvelle école. Il n'en est rien ; ce prétendu néologisme est un archaïsme rajeuni, ainsi qu'il arrive souvent ; il existait, en 1694, dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*, dont il n'avait disparu qu'à partir de 1762.

Si ce mot n'a pas été créé par l'école romantique, l'a-t-il été du moins par la Pléiade ? Il est certain que

Ronsard l'emploie souvent : *Fosses ombreuses* (I, 206), *Ombreux cimetaire* (IV, 367), *chesnes ombreux* (V, 54), *taillis ombreux* (V, 108), *tombe ombreuse* (V, 315), etc. ; mais le chef de l'Ecole rivale, Clément Marot, n'a pas hésité à dire : *la nuict ombreuse* (*Ero et Leandre*) ; et quand à Maurice Scève, il affectionne cette expression : *poulsiere Vmbreuse* (Délie, dix. LXXXII), *Boys vmbreux* (dix. CXXI). Doit-on la lui attribuer ? Nullement. On lit déjà dans le roman de Perceval le Gallois : « *forest ombreuse* » (p. 174) ; dans un Dictionnaire latin-français du XIIIe siècle (Bibl. nation., mss. n° 7,692), « vmbrosus, *vmbreux ;* enfin dans les *Sermons* de saint Bernard (Bibl. nation., n° 24.768, f° 42, r°) : « Mont *ombrious* et espas. »

Nous retrouverons également chez les auteurs de la Pléïade, *plumeux*, que Vaugelas attribuait à Desmarets ; *offenseur, invaincu*, dont on regardait Corneille comme le créateur ; et nous verrons qu'un certain nombre de ces expressions, qu'on croyait nouvelles au XVIIe siècle, remontent à travers le XVIe, au berceau même de notre idiome.

Quelquefois c'est un terme que nous croirions d'hier, que nous lisons dans Ronsard. Est-il une expression en apparence plus moderne que celle d'*écriture* au sens de composition littéraire ? La voici dans une *élégie* de notre poète adressée à Desportes (VI, 312-313) :

> ... Ainsi nostre *escriture*
> Ne nous profite rien : c'est la race future
> Qui seule en iouït toute, et qui iuge à loisir
> Les ouurages d'autruy, et s'en donne plaisir.

N'est-il pas curieux de voir ainsi ces *mots d'auteurs*, comme les appelait spirituellement Henri Monnier (1), demeurer pendant des siècles dans la langue, sans

(1) *Scènes populaires :* Le roman chez la portière.

jamais s'y incorporer tout à fait, et conserver presque indéfiniment leur apparence de nouveaux venus ?

Si les emprunts faits au grec et au latin étaient un des principaux moyens employés par les poètes de la Pléiade pour enrichir notre langue, ce n'était certes pas le seul. La littérature italienne leur offrait des ressources auxquelles on n'avait alors que trop souvent recours, comme nous le voyons par les *Dialogues du langage italianisé* d'Henri Estienne. Ils ne se laissèrent pas aller aux excès que signale ce dernier. Nous aurons seulement à relever quelques termes locaux employés par Du Bellay pendant son séjour en Italie, et un petit nombre d'expressions poétiques puisées par Ronsard dans le vocabulaire de Pétrarque.

Beaucoup plus nombreux sont les termes tirés du langage des diverses provinces de France. Dans la première édition de ses *Odes*, en 1550, Ronsard s'était servi en plusieurs endroits des mots familiers à son enfance, ce qui avait soulevé de nombreuses critiques. Dans un *Surauertissement* ajouté au volume (I, CXVI), il y répond en ces termes : « Depuis l'acheuement de mon liure, Lecteur, i'ai entendu que nos consciencieus poëtes ont trouué mauuais de quoi ie parle (comme ils disent) mon Vandomois... Tant s'en faut que ie refuze les vocables Picards, Angeuins, Tourangeaus, Manseaus, lors qu'ils expriment vn mot qui defant en nostre François, que si i'auoi parlé le naïf dialecte de Vandomois, ie ne m'estimeroi bani pour cela d'eloquence des Muses, imitateur de tous les poëtes Grecs, qui ont ordinairement écrit en leurs liures le propre langage de leurs nations, mais par sur tous Theocrit qui se vante n'auoir iamais attiré vne Muse étrangere en son païs. »

Ronsard a toujours défendu la même opinion ; il dit dans son *Abrégé de l'Art poëtique françoys* (VI, 451) : « Tu sçauras dextrement choisir et approprier à ton œuure les vocables plus significatifs des dialectes de

nostre France, quand ceux de ta nation ne seront assez propres ne signifians, ne se faut soucier s'ils sont *Gascons*, *Poiteuins*, *Normans*, *Manceaux*, *Lionnois* ou d'autre pays, pourueu qu'ils soyent bons, et que proprement ils expriment ce que tu veux dire. »

Il revient encore sur la même idée dans la *Preface sur la Franciade* (III, 533) : « Outre ie t'adverti de ne faire conscience de remettre en vsage les antiques vocables, et principalement ceux du langage Vvallon et Picard, lequel nous reste par tant de siècles l'exemple naïf de la langue Françoise, i'enten de celle qui eut cours apres que la Latine n'eut plus d'vsage en nostre Gaule, et choisir les mots les plus pregnants et significatifs, non seulement dudit langage, mais de toutes les Prouinces de France, pour seruir à la Poësie lors que tu en auras besoin. »

Nous le verrons même, sur la fin de sa vie, préconiser presque exclusivement ce procédé d'enrichissement de notre langue, qui n'était au début qu'un des nombreux expédients auxquels il avait recours.

Quant à l'emploi des termes de notre vieux langage, il est déjà conseillé par Du Bellay dans sa *Deffence de la langue francoyse* (I, 45); il recommande d'usurper « et quasi comme enchasser ainsi qu'vne Pierre precieuse et rare, quelques motz antiques », assurant qu'ils donneront « une grande maiesté tant au vers, comme à la Prose : ainsi que font les Reliques des Sainctz aux Croix, et autres sacrez Ioyaux dediez aux Temples. Pour ce faire te faudroit voir tous ces vieux Romans et Poëtes Françoys. »

Un des mérites des poètes de la Pléiade est de ne s'être point confinés dans un vocabulaire de convention, mais d'y avoir introduit un reflet de la vie réelle : « Encores te veux-ie aduertir, dit Du Bellay (I, 54), de hanter quelquesfois, non seulement les Scauants, mais aussi

toutes sortes d'Ouuriers et gens Mecaniques, comme Mariniers, Fondeurs, Peintres, Engraueurs et autres, sçavoir leurs inuentions, les noms des matieres, des outilz, et les termes vsitez en leurs Ars et Mestiers, pour tyrer de là ces belles comparaisons, et viues descriptions de toutes choses. » C'est ce que répète presque textuellement Ronsard (VI, 451) : « Tu pratiqueras les artisans de tous mestiers, de *Marine*, *Vennerie*, *Fauconnerie*, et principallement ceux qui doiuent la perfection de leurs ouurages aux fourneaux, *Orfeures*, *Fondeurs*, *Mareschaux*, *Minerailliers*, et de là tireras maintes belles et viues comparaisons, auecques les noms propres des outils, pour enrichir ton œuure et le rendre plus aggreable. »

La nouvelle école étendait encore le vocabulaire par d'autres artifices ; Du Bellay avait dit (I, 51) : « Vses donques hardiment de l'Infinitif pour le nom... De l'Adiectif substantiué... Des Noms pour les Aduerbes. »

En 1550, l'auteur de la *Breue exposition de quelques passages du premier liure des Odes*, qui signe des initiales I. M. P. et paraît être, comme le remarque M. l'abbé Froger, Jean Martin, Parisien, expose la manière de former une famille de mots nouveaux, à l'aide de quelques débris survivants de notre ancienne langue (f° 162, r°) : « Bien est vrai quand un vocable a long tens regné, faisant à l'imitation des vieus arbres, reuerdir un petit regeton du pié de son tronc, pour deuenir comme lui grand et parfait, on ne le doit plus regretter, ni appeller seché, ne peri : aiant laissé en sa place un nouueau fils, pour lui donner la mesme verdeur, force et pouuoir, qu'il auoit auparauant, comme la nouuelle monnoie succede à la vieille, en pareil honneur et credit. »

L'explication est donnée d'une façon vive, qui sent bien l'inspiration directe de Ronsard, mais elle est assez obscure. Jacques Pelletier du Mans, qui, en 1555,

revient sur ce sujet dans le chapitre de son *Art poëtique*, intitulé : *Des Moz e de l'eleccion e innouacion d'iceus*, est encore moins clair, et parle obscurément à dessein « creignant de trop decouurir l'Art » (p. 37). Dans son *Art poëtique* (VI, 462) Ronsard nous en dit un peu plus : « Tu ne desdaigneras les vieux mots François, d'autant que ie les estime tousiours en vigueur, quoy qu'on die, iusques à ce qu'ils ayent fait renaistre en leur place, comme vne vieille souche, vn reietton, et lors tu te seruiras du reietton et non de la souche laquelle fait aller toute sa substance à son petit enfant, pour le faire croistre et finalement l'establir en son lieu. De tous vocables quels qu'ils soyent en vsage ou hors d'vsage, s'il reste encores quelque partie d'eux, soit en nom, verbe, aduerbe, ou participe, tu le pourras par bonne et certaine Analogie faire croistre et multiplier, d'autant que nostre langue est encores pauure, et qu'il faut mettre peine quoy que murmure le peuple, auec toute modestie, de l'enrichir et cultiuer. » Plus tard, dans la *Préface de la Franciade* (III, 533), il revient sur ce procédé auquel il donne le nom pittoresque de *prouignement :* « Si les vieux mots abolis par l'vsage ont laissé quelque reietton, comme les branches des arbres couppez se raieunissent de nouueaux drageons tu le pourras prouigner, amender et cultiuer, afin qu'il se repeuple de nouueau. »

Enfin Du Bartas, qui approuve cette pratique, la présente, par une autre métaphore, non comme un provignement mais comme une greffe (2e *Sepmaine*, *Babylone*, p. 477) :

> Vn bel esprit, conduit d'heur et de iugement,
> Peut donner passe-port aux mots qui freschement
> Sortent de sa boutique, adopter les estranges,
> *Enter* les sauuageons...

Dans une pièce enjouée des *Ieux rustiques*, adressée

à Bertran Bergier, poëte dithyrambique, Du Bellay s'exprime ainsi (II, 365) :

Apres en rimes héroïques
Tu feis de gros vers bedonniques,
Puis en d'autres vers plus petis
Tu feis des hachi-gigotis.

Ainsi nous oyons dans Virgile,
Galoper le coursier agile
Et les vers d'Homere exprimer,
Le flo-flotement de la mer (1).

Flo-flotement semble employé ici avec une nuance de moquerie ; il faut remarquer pourtant que, dans ses ouvrages de jeunesse, Ronsard n'a pas hésité à pratiquer ce redoublement de la première syllabe de certains mots.

Il a dit (II, 429) :

... la belle onde
Caquetant sur ton grauois
D'vne *flo-flotante* vois.

et (VI, 203) :

... la bien-heureuse Seine
En *floflotant* vne joye demeine.

Il a écrit aussi dans l'Ode *à Michel de l'Hospital :*

... leur sein qui *babatoit ;*

mais dans ses dernières éditions il a substitué haletoit à babatoit (II, 122).

Du Bartas, moins scrupuleux, se vante de s'être servi de mots ainsi forgés : « pour augmenter la signification, dit-il, et representer plus au vif la chose, i'ay

(1) Voyez Iliade, XXII, 221, le mot προπροκυλινδόμενος.

repeté la première syllabe du mot : comme *pe-petiller*, *ba-battre* (1). » En effet il a dit :

... priez l'astre du iour
Qu'il quitte vistement le *flo-flotant* seiour.
(*5e iour de la Sepmaine, p. 495.*)

Là le subtil esprit, sans cesse *ba-batant*,
Tesmoigne la santé d'vn pouls tout-iour constant.
(*6e iour de la Sepmaine, p. 680.*)

... leur chaleur encor pe-petillante allume
Vn froid barreau de fer...
(*1er iour de la Seconde Sepmaine, Eden, p. 104.*)

C'est à lui qu'est revenu le triste honneur de ces inventions grotesques, qui remontent en réalité jusqu'à Ronsard.

Etendre indéfiniment le vocabulaire était le but constant de celui-ci. Il en fait en ces termes la déclaration formelle (VI, 460) : « Plus nous aurons de mots en nostre langue plus elle sera parfaitte. »

Vauquelin de la Fresnaye, dans son *Art poëtique*, imprimé pour la première fois en 1605, mais composé beaucoup plus tôt, énumère (I, v, 315-364) la plupart des expédients employés par la Pléiade, et en expose ainsi les résultats (I, II, p. 61) :

La France aussi depuis son langage haussa,
Et d Europe bien tost les vulgaires passa,
Prenant de son Roman la langue delaissee,
Et denouant le neud, qui la tenoit pressee,
S'esiargit tellement qu'elle peut à son chois,
Exprimer toute chose en son naïf François.

Brantôme, qui n'est pas moins formel quant aux progrès de la poésie contemporaine, attribue sans hési-

(1) *Brief aduertissement de G. de Saluste, Seigneur de Bartas Sur quelques points de sa premiere et Seconde Semaine.* — A Paris A l'Olivier de P. L'Huillier... M. D. LXXXIIII. In-4°.

ter la richesse de son vocabulaire aux efforts de Ronsard : « Il la para, dit-il (éd. Lalanne, t. III, 287), de graves et hautes sentences, luy donnant des motz nouveaux ; et la rabilla des vieux bien réparez et renouvellez, comme faict un fripier d'une vieille robe. »

Si nombreuses que soient les assertions des poètes de la Pléiade à l'égard des procédés, nous pourrions dire des recettes, employées par eux pour renouveler la langue, si laudatifs que puissent nous paraître les jugements contemporains, nous ne devons point les admettre sans contrôle, comme on l'a fait trop longtemps, et considérer ces écrivains, d'après leur dire, comme ayant un beau matin créé le français moderne.

D'abord, un grand nombre de mots attribués aux poètes de la Pléiade, leur ont été fournis, comme nous l'avons vu, par des écrivains antérieurs, et quelques-uns, malgré leur apparente nouveauté, remontent aux origines mêmes de notre langue.

Ensuite en lisant avec attention *La Deffence et illustration de la langue françoyse* de Du Bellay, certaines *préfaces* de Ronsard, son *Art poëtique* et quelques écrits de ses admirateurs, on constate, non sans surprise, que les poètes de la nouvelle école, tout en cherchant à établir l'originalité de leur tentative, ne laissent pas de nous signaler, fort discrètement il est vrai, un nombre inattendu de précurseurs.

« De tous les anciens Poëtes Françoys, dit Du Bellay (I, 33), quasi vn seul, Guillaume du Lauris, et Ian de Meun, sont dignes d'estre leuz, non tant pour ce qu'il y ait en eux beaucoup de choses, qui se doyuent immiter des Modernes, comme pour y voir quazi comme vne première Imaige de la Langue Françoyse, venerable pour son antiquité. »

A cet hommage de pure forme, en succède un autre

tout rempli d'une incontestable reconnaissance (I, 34) : « Ian le Maire de Belges, me semble auoir premier illustré et les Gaules, et la Langue Françoyse : luy donnant beaucoup de motz et manieres de parler poëtiques, qui ont bien seruy mesmes aux plus excellens de notre Tens. » Le jugement paraît si juste à Pasquier qu'il le reproduit presque dans les mêmes termes (*Recherches*, VII, 5, col. 699, éd. 1723) : « Le premier qui à bonnes enseignes donna vogue à nostre Poésie, fut Maistre Iean le Maire de Belges, auquel nous sommes infiniment redevables, non seulement pour son livre de l'Illustration des Gaules, mais aussi pour avoir grandement enrichy nostre langue d'une infinité de beaux traicts, tant Prose, tant que Poësie, dont les mieux escrivans de nostre temps se font sceu quelquesfois fort bien aider. » (1).

Quand, dans l'avis *Au Lecteur* des *Odes*, Ronsard nous confie, avec toute l'outrecuidance de la jeunesse, « l'ardant desir » formé par Du Bellay et lui « de reueiller la Poësie Françoyse auant nous, dit-il, faible, et languissante », il fait cependant cette réserve : Ie excepte tousiours Heroet, Sceue, et Saint Gelais » (II, 475). Il aurait eu mauvaise grâce, en effet, à méconnaître Maurice Scève, qui, avant lui et plus que lui, se montra un hardi novateur, et dont un peu plus tard Vauquelin de la Fresnaye, dans son *Art poëtique*, invoquait l'autorité pour légitimer les hardiesses de la nouvelle école (l. I, p. 12) :

> ... seroit ce raison qu'à Thiard fust permis,
> Comme à Seue d'auoir tant de mots nouueaux mis

(1) « *Un Projet d'enrichir, maguifier et publier la Langue française en 1500* » (par Claude Seyssel). Article de M. Brunot, *Revue d'Histoire littéraire de la France* (I, p. 27).

Voy. Thibaut, *Marguerite d'Autriche* et *Jean Lemaire de Belges*. Paris, Leroux, 1888, 8°.

En France, dont il a nostre langue embellie
Par les vers éleuez de sa haute Delie,
Et que Bellay, Ronsard et Baïf inuentant
Mile propres beaus mots, n'en peussent faire autant ?

Dans son chapitre intitulé : *Exhortations aux Françoys d'écrire en leur Langue*, Du Bellay, après s'être plaint de ne pouvoir citer qu'un petit nombre d'auteurs français, ajoute (I, 61) : « Toutesfoys ie te veux bien auertir, que tous les scauans hommes de France n'ont point meprisé leur vulgaire. Celuy qui fait renaître Aristophane, et faint si bien le Nez de Lucian, en porte bon temoignage. » L'auteur qu'il désigne ici d'une façon si transparente n'est autre que

L'vtiledoux Rabelais

auquel, dans sa *Musagnæomachie* (I, 145), il assigne un rang des plus honorables parmi les poètes de son temps, en dépit de l'animosité qu'on a supposée entre Ronsard et le grand satirique (1).

C'était justice de lui donner place parmi les précurseurs des poètes de la Pléïade, car il a travaillé à étendre notre langue, précisément par les mêmes moyens : création de mots tirés du grec, du latin, de l'italien, des dialectes français, de la marine, de la chasse, des arts et métiers, expressions forgées de toutes pièces. Mais ce qui le différencie complètement des novateurs qui lui ont succédé, c'est qu'il ne s'attarde pas à écrire des manifestes, à lancer des programmes, à conférencier. Il se contente de parler, ou plutôt de faire parler ses personnages ; et comme il en est dans son livre de tout rang, de toute profession et de tout pays, les termes nobles, familiers, populaires, grossiers, techniques, patois, sont employés, sans recherche, sans effort, à

(1) Voyez *Biographie de Ronsard*, I, XX.

leur place ; le naturel en sauve la hardiesse. Cette langue n'est pas le résultat d'une série de calculs, de conventions, de compromis, longuement débattus entre initiés dans le silence du cabinet, mais l'expression naïve et sincère de la pensée de chacun dans les diverses conditions de la vie.

On peut dire la langue de Pindare, d'Horace, de Virgile, de Ronsard, de Racine ; on ne peut pas dire aussi justement la langue d'Aristophane, de Plaute, de Rabelais, de Molière, car ceux-ci, en peignant les mœurs de ceux qu'ils mettent en scène, leur font parler du même coup le langage qui leur est propre, ils n'en ont pas pour ainsi dire la responsabilité, le comble du génie est précisément pour eux de s'effacer et de disparaître.

Les aveux de du Bellay et de Ronsard, et les rapprochements qui précèdent, suffisent à faire pressentir que la plupart des prétendues innovations des poètes de la Pléïade avaient été pratiquées antérieurement, et la comparaison que nous allons faire, dans les listes suivantes, de leur vocabulaire avec celui de leurs prédécesseurs, en fournira fréquemment la preuve. On en vient alors à se demander ce qu'il y a de vraiment nouveau dans le programme si arrogamment proclamé, et accepté sans conteste par tous les historiens de notre littérature.

C'est une question que se posait déjà l'auteur du *Quintil Horatian*. Il dit dans ses notes sur le quatrième chapitre de du Bellay : « Tu... monstres la pauureté de nostre langue, sans y remedier nullement et sans l'enrichir d'vn seul mot, d'vne seule vertu, ne bref de rien, sinon que de promesse et d'espoir, disant qu'elle pourra estre, qu'elle viendra, qu'elle sera, etc. Mais quoy ? quand, et comment ? »

Si l'on y regarde de près, on dégage des doctrines et des œuvres des poètes de la Pléïade deux idées principales : d'abord ils proclament l'avènement du français à

la dignité de langue poétique capable de traiter les sujets les plus élevés et d'aborder tous les styles; ensuite, pour l'approprier à de si hautes destinées, ils s'efforcent de le perfectionner et d'en étendre considérablement les limites.

La première entreprise était vraiment grande, et la Pléïade s'en est tirée à son honneur. Si elle n'a pas atteint cette terre promise de la haute poésie sérieuse, elle a eu du moins le mérite de l'entrevoir et de frayer largement la voie aux poètes du siècle suivant.

A l'égard de la langue, la nouvelle école s'est montrée moins neuve et moins audacieuse qu'elle ne l'a dit et qu'elle ne l'a cru. Elle a réuni, groupé, systématisé les hardiesses des autres, plutôt qu'elle n'en a imaginé de très personnelles, elle a transporté dans ses vers toutes les libertés de la prose de Rabelais, elle a fait de curieuses recherches de mots plutôt que des rencontres et des trouvailles, elle a possédé au plus haut degré la science du langage, elle n'en a pas toujours eu l'instinct.

Dans la pratique, les divers membres de la Pléïade ont suivi fort inégalement le programme qu'ils s'étaient tracé.

Du Bellay fait d'assez nombreux emprunts au grec et au latin; son séjour à Rome le porte tout naturellement à introduire un certain nombre d'italianismes dans ses ouvrages; en tout le reste il n'innove guère; point de patois, peu de mots forgés; c'est le classique de la Pléïade.

Baïf, au contraire, pousse à l'extrême les doctrines du cénacle; non seulement il imite avec excès les Grecs et les Latins, recherche les archaïsmes et dit, à l'exemple du maître (V, 122) :

Je remé vieus mots en vsage,

mais allant résolument jusqu'au bout de ses idées, et ne

se préoccupant nullement du qu'en dira-t-on, il arrive pour l'orthographe au phonétisme, et pour la prosodie aux vers mesurés.

Quant à Ronsard, il a eu au cours de sa carrière poétique bien des hésitations et des doutes. Plein d'enthousiasme au début, il aspirait surtout au genre héroïque. C'est son portrait que trace Du Bellay dans le chapitre *Du long Poëme Françoys* (I, 41), lorsqu'il évoque ce poète idéal « doué d'vne excellente félicité de Nature, instruict de tous bons Ars et Sciences,... versé en tous genres de bons Aucteurs Grecz et Latins, non ignorant des parties et offices de la vie humaine, non de trop haulte condition, ou appellé au regime publiq', non aussi abiect et pauure, non troublé d'afaires domestiques : mais en repoz et tranquilité d'esprit ». Pasquier a constaté en ces termes son éclatant succès dans le curieux chapitre des *Recherches* (VII, 6, col. 705) intitulé : *De la grande flotte de Poëtes que produisit le Regne du Roy Henry deuxiesme, et de la nouvelle forme de Poësie par eux introduite :* « Quand aux Hymnes, et Poëmes Héroïques, tel qu'est la Franciade, nous les devons seuls et pour le tout à Ronsard. »

Au moment où il allait réaliser ses projets, la mort inopinée de Charles IX vint les mettre à néant. Il nous l'apprend lui-même dans le quatrain mélancolique placé à la fin du quatrième livre (III, 176) :

Si le Roy Charles eust vescu,
J'eusse acheué ce long ouurage :
Si tost que la Mort l'eut veincu,
Sa mort me veinquit le courage.

En outre, d'autres poètes s'étaient formés à son école et il n'était plus investi de la souveraineté de la poésie épique. La Baronie le lui déclarait en ces termes dans sa *Seconde response :*

Penses-tu estre seul en la France sçauant
Pour forger de grands mots, et les enfler de vent,
Larges de demi-pieds ?...

Colletet fils avait ajouté à la *Vie de Du Bartas*, de Guillaume Colletet, détruite dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre, une note curieuse heureusement transcrite par Sainte-Beuve (*Tableau de la poésie française*, éd. Troubat, II, 218). Elle nous montre Ronsard, au jeu de paume de l'Aigle, dans le faubourg Saint-Marcel, « bien qu'engagé dans un jeu d'importance », quittant tout pour parcourir la *Semaine* de Du Bartas, et s'écriant, après en avoir lu quelques vers : « Oh ! que n'ai-je fait ce poëme ! il est temps que Ronsard descende du Parnasse et cède la place à Du Bartas, que le Ciel a fait naître un si grand poëte. »

Bien que Du Bartas n'ait pas manqué de célébrer, comme il le devait, dans sa *Seconde Sepmaine* (*Babylone*, p. 485) :

... Ce grand Ronsard qui, pour orner la France,
Le Grec et le Latin despouille d eloquence,
Et d'vn esprit hardi manie heureusement
Toute sorte de vers, de style et d'argument,

l'enthousiasme du maître dura peu, comme le prouve le sonnet *A Jean D'Aurat son Précepteur*, qui commence ainsi (VI, 264) :

Ils ont menty, D'Aurat, ceux qui le veulent dire,
Que Ronsard, dont la Muse a contenté les Rois,
Soit moins que le Bartas. et qu'il ait par sa voix
Rendu ce tesmoignage ennemy de sa Lyre (1).

A la suite de ce sonnet, dont Colletet possédait l'autographe, vient le sixain suivant :

(1) Voyez aussi VI, 415.

Ie n'aime point ces vers qui rampent sur la terre,
Ny ces vers ampoullez, dont le rude tonnerre
S'enuole outre les airs : les vns font mal au cœur
Des liseurs dégoustez, les autres leur font peur :
Ny trop haut, ny trop bas, c'est le souuerain style ;
Tel fut celuy d'Homere et celuy de Virgile.

Ainsi placé, il a le caractère d'une attaque personnelle, ce qui a fait dire spirituellement à Sainte-Beuve (1) : « Que vous en semble ? Voilà du bon goût exemplaire. Rien n'est capable d'en donner aux poètes novateurs déjà sur le retour, comme de voir des rivaux survenants outrer leurs défauts et réussir. » La remarque est jolie, elle est même juste, car c'est bien Du Bartas que Ronsard a en vue dans les vers qui précèdent ; mais il avait, depuis un certain temps déjà, professé les doctrines qu'ils expriment. En 1573, cinq ou six ans avant la publication de la *Semaine* de Du Bartas, il disait dans un passage de la *Préface sur la Franciade*, qui semble l'argument de son sixain (III, 524-525) : « La plus grande partie de ceux qui escriuent de nostre temps, se trainent eneruez à fleur de terre, comme foibles chenilles... Les autres sont trop empoulez... Les autres plus rusez tiennent le milieu des deux, ny rampans trop bas, ny s'esleuans trop haut au trauers des nues... comme a faict Virgile en sa divine Æneïde. » Dans toute cette préface on sent déjà les premiers symptômes d'un assagissement que les succès de Du Bartas hâtèrent, et qui s'accentue de plus en plus dans les derniers temps de la vie de Ronsard.

Son *Discours à Iean Morel* confirme les mêmes principes (V, 210-211) :

Or ce petit labeur que ie consacre tien,
Est de petite monstre, et ie le sçay tresbien :
Mais certes il n'est pas si petit que l'on pense :

(1) *Tableau de la poésie française*, II, 220.

Peut estre qu'il vaut mieux que la grosse apparence
De ces tomes enflez de gloire conuoiteux,
Qui sont fardez de mots sourcilleux et vanteux,
Empoullez et masquez, où rien ne se descœuure
Que l'arrogant jargon d'vn ambicieux œuure.

Ses doctrines étaient devenues peu à peu moins exclusives. Lui, qui dans son *Art Poétique* (VI, 451) recommandait de ne pas « affecter par. trop le parler de la court, lequel est quelques-fois tres-mauuais pour estre le langage de Damoyselles et ieunes Gentilshommes », avait poussé au dernier degré, dans les sonnets à Hélène, les gentilles recherches de ce style affecté.

Les rangs de la Pléïade s'étaient éclâircis : Du Bellay, Jodelle, Belleau, avaient successivement disparu. Aux épanchements entre contemporains, compagnons de lutte et de travail, succédaient de graves enseignements donnés avec solennité à des disciples.

Ronsard en avait un grand nombre. Comme de nos jours à Victor Hugo, tout poète lui envoyait ses premiers vers. En ouvrant les *Poësies diverses* d'Agrippa d'Aubigné (III, 207), nous trouvons une pièce intitulée : *Vers faits à seiz' ans à M. de Ronsard.*

« Il incitoit fort ceux qui l'alloient voir, dit Binet (*Vie de Ronsard*, éd. de 1623, p. 1665), et principalelement les ieunes gens qu'il iugeoit par vn gentil naturel promettre quelque fruict en la Poesie, à bien escrire, et plustost à moins et mieux faire... »

« Ie marqueray tousiours ce iour d'vn crayon bienheureux, quand ieune d'ans et d'experience, n'ayant encore l'aage de quinze ou seize ans, apres auoir sauouré tant soit peu du miel de ses escrits, l'ayant esté voir, il ne reçeut pas seulement les premices de ma Muse, mais m'incita courageusement à continuer. »

Il confiait à ses jeunes amis les craintes qu'il ressentait pour l'avenir de la poésie française. Il faut lire dans sa *Vie*, par Binet (édit. de 1623, p. 1658), ces plaintes

mélancoliques, qui parfois s'exhalaient en vers (VI, 294).

Par un retour singulier, lui, qui en 1550, dans une ode *A la Muse*, se propose pour modèle un torrent (VI, 114),

> Alors qu'il saccage et emmeine,
> Pillant de son flot, sans mercy,
> Le Thresor de la riche plaine,
> Le bœuf et le bouuier aussi,

emploie maintenant la même comparaison pour attaquer ses adversaires : « Ils ont l'esprit plus turbulent que rassis, plus violent qu'aigu, lequel imite les torrents d'Hiuer, qui atteignent des montagnes autant de bouë que de claire eau » (éd. de 1623, p. 1658).

On le voit, l'évolution est complète, on croit déjà entendre Boileau (*Art poëtique*, I), quand au « torrent débordé » il préfère

> ... un ruisseau qui sur la molle arène,
> Dans un pré plein de fleurs lentement se promène.

Ronsard a eu avec d'Aubigné un entretien précieux pour nous ; moins général que les plaintes adressées à Binet, il a uniquement trait à la langue. Le voici tel qu'il nous a été conservé par l'éditeur inconnu de la première publication des *Tragiques* (IV, 6) :

« Il (d'Aubigné) disoit que le bonhomme Ronsard, lequel il estimoit par dessus son siecle en sa profession, disoit quelquefois à luy et à d'autres : « Mes enfants, « deffendez vostre mere de ceux qui veulent faire ser- « vante une Damoyselle de bonne maison. Il y a des « vocables qui sont françois, comme *dougé*, *tenuë*, « *empour*, *dorne*, *bauger*, *bouger*, et autres de telle « sorte. Je vous recommande par testament que vous « ne laissiez point perdre ces vieux termes, que vous

« les employiez et deffendiez hardiment contre des « maraux, qui ne tiennent pas elegant ce qui n'est point « escorché du latin et de l'italien, et qui aiment mieux « dire *collauder*, *contemner*, *blasonner*, que *louër*, *mespri-* « *ser*, *blasmer*; tout cela c'est pour l'escolier de Limo- « sin. » Voila les propres termes de Ronsard. »

C'est de ce morceau, souvent cité, mais qu'on n'a pas toujours eu le soin de placer à sa date et sous son vrai jour, qu'on a voulu conclure que Ronsard n'avait rien emprunté au grec et au latin, et n'avait cessé de défendre avec patriotisme la langue nationale. En réalité, lui qui avait d'abord voulu, dans sa première jeunesse, accroître à tout prix notre vocabulaire, était tout disposé, sur la fin de sa carrière, à répudier les termes pompeux et emphatiques adoptés par ses imitateurs, et insistait exclusivement sur les emprunts à faire à la vieille langue et aux dialectes.

Egger, qui approuve ce système, s'étonne de son peu de succès : « Par une infortune singulière, dit-il, des six mots que Ronsard recommandait à ses disciples, pas un seul n'a été sauvé par cette recommandation testamentaire. »

Cette « infortune » n'a rien d'extraordinaire.

Les mots de chaque province ont pour ses habitants, et plus encore pour ceux qui y sont nés, je ne sais quelle saveur particulière, ils portent en eux un souffle de l'air natal, et servent entre compatriotes de signe de ralliement. Transportés du langage parlé dans les œuvres littéraires, dans les livres imprimés surtout, ils ont tout de suite quelque chose de moins vivant, leur grâce s'évapore, leur incorrection s'accuse. Ils peuvent plaire encore, mais non à tous de la même façon. Ceux qui s'en sont servis dans leur enfance les saluent comme de vieilles connaissances presque oubliées, comme un doux écho qui réveille en un instant mille souvenirs, mille sensations sommeillant au fond de l'âme. Pour les

étrangers et les profanes, au contraire, l'attrait du mot est dans sa nouveauté. Le son inattendu qui frappe notre oreille, caractérise un objet banal par lui-même et lui rend un peu de la grâce naturelle qu'il avait dans son milieu. Tel est le charme des termes du Berry dans les romans champêtres de Mme Sand. Ce sont teintes de terroir d'une grande efficacité pour mettre dans son vrai jour un paysage agreste, mais qu'il faut se garder d'employer dans la grande peinture. Les critiques des premières œuvres de Ronsard, qui lui reprochaient encore plus son vendômois que son grec et son latin (1), n'avaient donc pas si grand tort, et il le sentait bien lui-même, car tout en affectant à leur égard un superbe dédain il effaçait discrètement les expressions dont ils avaient été choqués.

M. l'abbé Froger, qui a le premier étudié dans un minutieux détail les premières œuvres du poète, constate qu'à partir de son édition de 1560, il a fait disparaître la plupart des mots tirés des patois locaux et beaucoup d'adjectifs et de verbes substantivés, tandis que les mots tirés du grec et du latin ont été presque tous conservés (2).

Il y a là, on le voit, une contradiction assez singulière entre la théorie et la pratique, puisque, si nous en croyons le témoignage de ses disciples, Ronsard recommandait encore à son lit de mort l'emploi des mots rustiques employés dans ses premiers écrits, mais éliminés successivement de ses œuvres, et semblait au contraire dédaigner les termes imités de l'antiquité, que pourtant il n'effaçait pas.

Cette prédilection persistante, si reprochée à Ronsard, avait sa raison d'être. Les mots d'origine grecque

(1) Voyez ci-dessus, p. 29.
(2) *Les premières poésies de Ronsard.* Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1892, p. 103. In-8°.

et latine, ayant en français des analogues déjà connus, se sont, pour la plupart, établis dans notre langue, lui ont donné l'élévation qui lui manquait, et ont fait bonne figure, au siècle suivant, dans les vers de Corneille, de Rotrou, voire même de Malherbe, qui, tout hostile qu'il paraisse aux poètes de la Pléïade, en a plus d'une fois subi l'influence.

De la

Langue de Corneille

De la Langue de Corneille

Les poètes qui passent à la postérité n'y arrivent pas tout entiers ; pour elle les essais, les intentions heureuses, ne sont rien : elle n'admet et ne consacre que des résultats.

A ses yeux, Corneille est le père de notre tragédie, celui qui le premier a substitué aux imitations froides et sans vie du théâtre de Sénèque, des chefs-d'œuvre d'action et de style, où les passions humaines se produisent avec leur véritable caractère, leur véritable langage, où le cœur parle et anime tout.

La critique voit dans Corneille plus encore ; né avec le XVIIe siècle, il semble chargé seul de l'immense tâche de constituer toute la littérature de ce temps. Il écrit d'aimables comédies avant Molière ; dans ses *Examens*, réellement dignes de ce nom, il censure avec bonne foi et ingénuité ses propres ouvrages, ramène toujours aux principes supérieurs de la littérature et de l'art les questions de détails, et devient le législateur de nos écrivains dramatiques, après en avoir été le modèle. On trouve dans ses œuvres des poésies galantes, médiocres, c'est une nécessité du genre, mais moins mauvaises que celles de ses contemporains ; d'excellentes épîtres, telles que l'*Excuse à Ariste*, qui continuent Régnier en faisant pressentir Boileau ; des panégyriques du Roi,

un peu vides, mais où éclatent de temps à autre une vigueur, une énergie, fort rares dans les compositions de ce genre ; enfin des poèmes sacrés, qui ne sont point, comme c'est assez l'habitude, le produit d'une pénitence à la fois tardive et précipitée, mais le couronnement d'une vie pieuse, l'hymne suprême d'une âme que la grâce touche et qui n'est accessible ni à d'étroits scrupules, ni à de vaines terreurs.

Certains écrivains croient parvenir à la majesté et à l'éclat par l'étalage des maximes générales. Corneille est bien éloigné de ce défaut. Dans son *Discours du poème dramatique*, il parle en ces termes de la nécessité de « mettre rarement en discours généraux » les sentences et instructions morales :

« J'aime mieux faire dire à un acteur : *l'amour vous « donne beaucoup d'inquiétudes*, que : l'*amour donne « beaucoup d'inquiétudes aux esprits qu'il possède* (1). »

Il applique le même principe au détail du style, et à l'expression la plus étendue il préfère presque toujours le mot particulier, parfois même le terme technique. Il prend possession, au nom de la poésie, du domaine entier de la langue française. Ces richesses, que Ronsard et son école allaient recueillir péniblement dans le grec et dans le latin, il sait les trouver toutes dans notre idiome national ; il met à profit le trésor immense des vocabulaires spéciaux. Il parle avec aisance et justesse de théologie, de chasse, d'art militaire, de broderie, de toutes choses ; les mots qui embarrassent notre prose viennent se placer naturellement dans ses vers. Parfois même, on doit l'avouer, cette facilité d'assimilation l'entraîne un peu plus loin qu'il ne faudrait ; s'il discute, dans ses *Discours* et ses *Examens*, contre les disciples outrés et aveugles d'Aristote, il adopte avec eux, et comme tout le monde alors dans le style technique, les

(1) Tome I, p. 18. Edition Marty-Laveaux.

termes barbares empruntés du langage de l'école, tels que *protase*, *agnition*, *catastase*, de ces mots que Molière, quelques années plus tard, place dans la bouche de M. Lysidas et fait railler par Dorante (1); enfin, il ne sait pas se garantir complètement des expressions des précieuses, qui se montrent, à de longs intervalles, mais d'une manière fort marquée, jusque dans ses tragédies (2).

De tout temps, du reste, les grands poètes ont parlé, et souvent en maîtres, des sciences et des arts ; et plus d'un savant, plus d'un amateur laborieux a recueilli dans leurs œuvres des témoignages et des exemples. C'est ainsi que Millin a écrit la *Minéralogie homérique;* M. Malgaigne a écrit l'*Anatomie et la physiologie d'Homère*, sujet que dernièrement M. Daremberg a étendu et complété; M. Menière, des *Etudes médicales sur quelques poètes anciens et modernes;* M. Jal, le *Virgilius nauticus;* M. Castil-Blaze, *Molière musicien.*

Corneille prêterait aussi à ces ingénieuses recherches : en mainte occasion, il emploie hardiment le mot propre. S'agit-il de l'arrivée des Maures, dans le *Cid?* Il nous apprend *qu'ils ancrent*, tout comme l'eût fait un marinier de Rouen, racontant un événement du même genre ; ailleurs il se sert de l'expression *prendre port*, fort blâmée par Voltaire, qui objecte que ce n'est pas là un mot poétique. Est-il question d'art militaire ? il parle d'*ordonner une armée*, *de quitter la campagne*, *de décamper*, et Voltaire lui reproche encore ces tournures, toujours par le même motif. Scudéry, au contraire, si vain de ses connaissances spéciales, se plaint de ce que Corneille n'a pas écrit dans un style assez rigoureusement technique, et ne lui pardonne pas d'avoir appliqué le mot *brigade* à une troupe de plus de cinq cents hom-

(1) Voyez *La Critique de l'École des femmes*, scène VII.
(2) Voyez particulièrement au tome VI, p. 111 et suivantes.

mes (1) ; par bonheur, Turenne, moins difficile, entendant Sertorius parler de l'*assiette du camp*, et employer longtemps ce langage avec autant de noblesse que de précision, s'écriait tout étonné : « Où donc Corneille a-t-il appris « les termes de l'art de la guerre ? (2) »

Il les avait appris de diverses manières, par la lecture, par l'étude de l'histoire, plus encore sans doute par la conversation. Ceux qui avaient été à la guerre, ceux surtout qui voulaient passer pour y avoir été, accumulaient à plaisir les mots techniques. Nous avons insisté, dans la *Notice du Menteur* (3), sur ce travers, très commun, paraît-il, en ce temps-là, et sur la façon dont Corneille s'en est moqué.

(1) Voyez, au tome II du *Lexique*, l'*Appendice*, p. 460, et à la page 496, la réponse de l'Académie à cette critique de Scudéry.

(2) Voyez la *Notice de Sertorius*, au tome VI, p. 354.

(3) Voyez tome IV, p. 120-122. — On peut ajouter aux rapprochements que nous avons faits en cet endroit ces vers de Joachim du Bellay :

> Ce sont beaux mots que brauade,
> Soldat, cargue, camyzade,
> Auec vng braue san-dieu
> C'est pour faire vng Demi-dieu.

(Discours sur la louange de la vertu, à Salmon Macrisi, tome II, p. 40 de mon édition) ; et ce passage de la *Muse historique*, où Loret nous peint les bourgeois de la Fronde de retour chez eux après un combat :

> Ensuite, étant dans leurs familles,
> Avec leurs femmes et leurs filles,
> Ils ne disoient parmi les pots
> Que mots de guerre à tous propos :
> Bombarde, canon, coulevrine,
> Demy-lune, rampart, courtine,
> Poste, terre-plein, bastion,
> Lignes, circonvallation,
> Mon tire-bourre, mon écharpe,
> Le parapet, la contrescarpe,
> Et d'autres tels mots triomphants
> Qui faisoient peur à leurs enfants.
>
> (Tome I, p. 243, édition de M. Ravenel.)

Le titre de *cavalier*, importé de l'Italie, excitait alors l'ambition de tous les jeunes gens, et il était devenu tellement à la mode du temps de Corneille, que notre poète qui, d'abord, avait, avec raison, préféré dans le *Cid* l'emploi de *chevalier*, y avait ensuite substitué partout *cavalier*. Ce mot, du reste, comme il arrive à tous ceux qu'on prodigue trop, tombe au siècle suivant dans une incroyable défaveur. Jean-Jacques Rousseau, après avoir écrit dans la *Nouvelle Héloïse :* « N'aperçus-je pas les *cavaliers* se rassembler autour de ta chaise ? » ajoute aussitôt en note : « *Cavaliers*, vieux mot qui ne se dit plus ; on dit *hommes*. J'ai cru devoir aux provinciaux cette importante remarque, afin d'être au moins une fois utile au public. » On ne le rencontre plus aujourd'hui que sur les affiches et les billets de bal.

Non seulement les jeunes *cavaliers* du XVIIe siècle employaient les termes militaires à chaque instant, mais ils s'appliquaient surtout à s'en faire honneur auprès des dames :

On s'introduit bien mieux à titre de vaillant ;
Tout le secret ne gist qu'en un peu de grimace,
A mentir à propos, jurer de bonne grace,
Etaler force mots qu'elles n'entendent pas,
Faire sonner Lamboy, Jean de Vert et Galas,
Nommer quelques chasteaux, de qui les noms barbares,
Plus ils blessent l'oreille, et plus leur semblent rares ;
Avoir toûjours en bouche *angles, lignes, fosses,*
Vedette, contr'escarpe et travaux avancez.

(Le *Menteur*, I. 6.)

La Fontaine paraît s'être rappelé ce passage, lorsqu'il a dit, dans le récit des *Amours de Mars et de Vénus*, qui forme le neuvième fragment du *Songe de Vaux :*

En peu de temps Mars emporta la Dame.
Il la gagna peut-estre en luy contant sa flâme :
Peut-estre conta-t-il ses sièges, ses combats,
Parla de *contr'escarpe*, et cent autres merveilles

Que les femmes n'entendent pas
Et dont pourtant les mots sont doux à leurs oreilles.

Souvent, comme nous l'apprend le commandeur introduit par Callières dans son livre *Des mots à la Mode*, ces termes de guerre, employés figurément, faisaient le fond des déclarations des jeunes militaires d'alors : « Il y en a plusieurs qui, voulant exprimer leur attachement pour une dame ou quelques autres desseins particuliers, ne parlent que d'*attaquer la place* dans les formes, de *faire les approches*, de *ruiner les défenses*, de *prendre par capitulation*, ou d'*emporter d'assaut*. »

On pourrait même croire que ces termes formaient, dans certains cas, pour les amants, une sorte de langage secret fort complet et fort suivi; car, dans la scène du *Menteur* citée plus haut, Dorante répond à Cliton, qui lui fait observer que son stratagème sera découvert, et qu'on s'apercevra bientôt que lui, écolier, a voulu s'introduire à titre de vaillant :

J'auray déjà gagné chez elle quelque accès,
Et loin d'en redouter un malheureux succès,
Si jamais un fascheux nous nuit par sa présence
Nous pourrons *sous ces mots estre d'intelligence*.

Si Corneille, dans sa réponse aux *Observations* de Scudéry, affirme avec une bonhomie maligne qu'il n'est pas *homme d'éclaircissement*, il n'en connaît pas moins bien le vocabulaire de l'escrime et les locutions introduites dans la langue par les duellistes; c'est à ces origines qu'il faut rapporter les phrases suivantes : *sortir de garde*, *vider une affaire sur le pré*, *tomber d'accord sans se mettre en pourpoint*, et une foule d'autres du même genre.

Le moindre artisan aurait pu, à aussi juste titre que Turenne, s'étonner de l'exactitude technique de Corneille ; l'énumération suivante, par exemple, n'est-elle

pas de nature à surprendre un charpentier ou un maçon?

Ce fer a trop de quoy dompter leur violence.
— Ouy, mais les feux qu'il jette en sortant de prison
Auroient en un moment embrasé la maison,
Dévoré tout à l'heure ardoises et goutières.
Faistes, lates, chevrons, montans, courbes, filières,
Entretoises, sommiers, colomnes, soliveaux,
Parnes, soles, appuis, jambages, traveteaux,
Portes, grilles, verroux, serrures, tuilles, pierre,
Plomb, fer, plastre, ciment, peinture, marbre, verre,
Caves, puys, cours, perrons, salles, chambres, greniers,
Offices, cabinets, terrasses, escaliers;
Juge un peu quel désordre aux yeux de ma charmeuse.

(II, 472 et 473. *Illus.* 746-757.)

Ici Corneille pousse jusqu'à l'exagération et à la charge l'emploi des termes spéciaux, mais cela indique encore mieux à quel point ils lui sont familiers. Du reste, dans ses comédies, non content de rechercher ainsi l'exactitude des moindres détails du langage, il apporte un égal soin à la fidélité de la mise en scène, et les amateurs du *réalisme* au théâtre seraient fondés à invoquer en leur faveur son imposante autorité.

« J'ay... pris ce titre de la *Galerie du Palais*, dit-il dans l'examen de cette pièce, parce que la promesse de ce spectacle extraordinaire et agréable pour sa naïveté, devoit exciter vraisemblablement la curiosité des auditeurs, et ç'a été pour leur plaire plus d'une fois, que j'ay fait paraître ce même spectacle à la fin du quatrième Acte où il est entièrement inutile. »

Dans cette pièce, Corneille s'attache à reproduire avec une scrupuleuse exactitude des conversations entre les marchands et les acheteurs :

Voila du point d'Esprit, de Gênes, et d'Espagne.
— Cecy n'est guère bon qu'à des gens de campagne.
— Voyez bien, s'il en est deux pareils dans Paris...
— Ne les vantez point tant, et dites-nous le prix.

— Quand vous aurez choisi. — Que t'en semble, Florice ?
— Ceux-là sont assez beaux, mais de mauvais service ;
En moins de trois savons on ne les connoit plus.
(II, 23 et 24. *Gal. du Pal.* 109-115.)

La scène continue, assez froidement il faut le dire, sur ce ton facile qui, malgré la simplicité du sujet, charmait alors les gens de goût, habitués jusque-là à n'entendre au théâtre qu'un dialogue entièrement dénué de naturel et d'aisance.

On trouve ailleurs, dans la même pièce (1), un long éloge des *toiles de soie*, alors fort en vogue. Corneille ne manque guère de faire allusion de la sorte aux modes et aux inventions nouvelles ; c'est ainsi que, dans le *Menteur*, il s'égaye au sujet de la poudre de sympathie, qui devait être encore très peu connue en France (2).

Lorsque la muse de Corneille aborde les sujets religieux, elle prononce sans hésiter, comme des paroles accoutumées, les mots étranges, mais profondément significatifs de cet immense vocabulaire que la théologie a mis tant de siècles à constituer. Malgré cette exactitude, qui semblait impossible à la poésie, et où elle trouve pourtant si bien son compte, Corneille regrette d'être obligé de renoncer à certaines expressions consacrées. Il s'en plaint en ces termes dans une des préfaces de l'*Imitation de Jésus-Christ* (3) : « Il s'y rencontre..... des mots si farouches pour mes vers, que j'ay été contraint d'avoir souvent recours à d'autres, qui n'y répondent qu'imparfaitement. »

On est surpris qu'il ait pu encore en apprivoiser autant ; il fait entrer dans ses vers les espèces visibles, l'*espèce du vin et du pain*, la *fraction du pain*, le *reniement de saint Pierre*, la *dilection*, l'*anéantissement* de

(1) Tome II, p. 21, vers 78 et suivants.
(2) Voyez tome IV, p. 204, note 1.
(3) Tome VIII, p. 19.

l'âme en présence de Dieu, les *substractions de la grâce*, les *liquéfactions intérieures* (1) et une foule d'expressions semblables.

Ce style a ses prérogatives particulières : grâce à lui, le poète peut traiter avec une grande hardiesse les questions les plus délicates ; il peut dire, en parlant de Dieu, et en s'adressant à la Vierge, dont il vante « l'adorable intégrité : »

> Il entre dans tes flancs, il en sort sans *brisure*.
> (IX, 46. *Louanges*, 715.)

et personne n'a le droit d'être choqué de ce langage, chaste comme la science, austère comme la foi.

Notre poète transporte souvent ces mêmes expressions dans ses tragédies chrétiennes ; Théodore, par exemple, n'hésite pas à dire :

> Je saurai conserver, d'une âme résolue,
> A l'époux sans *macule* une épouse *impolluë*.
> (V, 51. *Théod.*, 780.)

et ces mots ont paru étranges au théâtre, non pas seulement pour leur forme archaïque et passée d'usage, mais sans doute aussi parce que les critiques n'ont pas voulu comprendre l'intention du poète et la naïve bonne foi avec laquelle il réglait son style sur son sujet.

Ce goût de Corneille pour le langage particulier de chaque science, devait le conduire à employer très souvent dans un sens figuré les termes qu'elles fournissent.

La vénerie, dont notre poète connaissait aussi fort bien le vocabulaire, comme il l'a prouvé en plus d'un endroit de *Clitandre*, a donné à notre langue, suivant les

(1) Voyez le *Lexique*, à ces divers mots.

curieuses remarques d'Estienne et de Bouhours, un grand nombre d'expressions familières que Corneille n'a point négligées, telles que : *être aux abois*, *donner dans l'aile*, *piper*, *piperie*, et cent autres du même genre. Il en est quelques-unes, comme *gens attitrés* (1), dont la provenance est moins évidente, et qui doivent cependant être rapportées à la même origine. La fauconnerie fournit aussi un contingent considérable ; nous citerons seulement : *leurre*, *débonnaire*, *entregent* (2).

On comprend combien l'habitude de puiser à tant de sources diverses doit influer sur le caractère général des écrits de notre auteur, et surtout quelle variété de ton elle doit produire.

Si les observations que nous venons de faire n'ont pas été inutiles pour nous initier à un des procédés ordinaires du style de notre poète, elles ne sont pourtant pas de nature, il faut en convenir, à satisfaire notre plus vive et plus légitime curiosité.

Quand on étudie Corneille, on songe assez peu à la *Galerie du Palais*, à l'*Illusion comique*, voire même à l'*Imitation :* ce qu'on voudrait surprendre, c'est l'art qui a produit le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, et tant d'autres chefs-d'œuvre ; mais le génie, comme la nature, ne livre pas ses secrets.

Une source coule abondante et limpide, au pied des rochers, sous le feuillage ; ses vertus sont nombreuses et parfois presque opposées ; elle rend la force, la santé à ceux qui viennent s'abreuver de son eau ou y plonger leurs membres endoloris. Un chimiste survient, qui l'analyse avec la rigueur la plus scientifique : il en énumère les éléments, leur proportion et leur mélange, dit ce qu'elle contient au juste de soufre, de magnésie, de

(1) Voyez au tome I du *Lexique*, p. 88, la fin de l'article *Attitré*.
(2) Voyez au tome I du *Lexique*, p. 258 et p. 376, et au tome II, p. 50.

phosphate de chaux et d'acide carbonique, puis il en compose une toute semblable ; la science n'y aperçoit aucune différence, les malades seuls ne s'y trompent point : l'onde si salutaire n'est plus qu'un remède d'une efficacité contestable. Que manque-t-il donc ? Ce que personne n'est capable de connaître, ce que les savants ne peuvent apprécier, quelque chose de divin et d'insaisissable, ce θεῖον qu'Hippocrate signale dans les maladies, et qui existe aussi dans les remèdes.

Voilà justement l'histoire des écrivains et de leurs commentateurs. Dans un poème hors ligne, il y a toujours quelque chose qui échappe à l'analyse la plus patiente, et qui ne tient ni au choix artificiel des expressions, ni à la savante construction des phrases : c'est l'accent du cœur, le cri de l'âme même. Lorsqu'une grande passion possède un homme entièrement étranger à l'art de la parole, il trouve parfois de ces mots inattendus qui, dans toute une foule, viennent frapper chaque assistant, et changent les résolutions et les volontés. Les orateurs, les poètes, quand ils sont agités de semblables mouvements, savent en diriger la force, en augmenter la portée : les expressions, qu'ils cherchent parfois, viennent alors d'elles-mêmes et se subordonnent à la pensée dominante ; le langage s'élève ; la différence des styles, celle des temps même disparaît, et si plusieurs écrivains de date fort diverse rencontrent une idée sublime, ils parlent tous la même langue.

Tenter un parallèle entre Garnier et Corneille ou Racine, serait insensé ; mais n'est-il pas fort remarquable qu'il se rapproche parfois d'eux précisément dans les endroits où ils excellent, et qu'en certaines rencontres il ne se montre pas trop inférieur à leur génie, lui qui n'atteint nulle part à leur talent ?

On trouve dans ses tragédies des morceaux tout près d'être sublimes, auxquels il ne manque pour cela qu'une vivacité, une concision, que Corneille ou Racine ont su

mélange avec les idiomes indigènes, formé les langues néo-latines, et en particulier la nôtre, est une tâche immense que nous ne saurions entreprendre ici. Remarquons seulement l'espèce d'unité qui a présidé à la formation de ce langage nouveau, exclusivement composé d'éléments populaires, et dominé toujours par la langue latine, qui conservait son caractère officiel. Elle suffisait au besoin des affaires, aux communications des savants, à la liturgie et aux discours d'apparat; mais les genres les plus animés et les plus vivants lui échappaient peu à peu. Le théâtre, ou, si l'on veut, les tréteaux improvisés, sur lesquels on représentait les mystères, retentirent bien vite du français substitué au latin, et, malgré l'immense différence des rangs et des positions sociales, les spectateurs, rapprochés par une commune ignorance, reconnaîtraient tous une même langue comme interprète de leurs pensées et de leurs sentiments.

Au seizième siècle tout change; la splendeur des littératures anciennes, subitement révélées, éblouit et charme les esprits; mais, au lieu d'imiter avec discrétion et mesure, on essaye follement de s'emparer des phrases, des tournures, des mots; les expressions grecques et latines introduites seulement avant cette époque pour le seul besoin des sciences et par l'intermédiaire des traducteurs, sont alors prodiguées par les poètes. Le français se partage en deux langues parfaitement tranchées : l'ancienne, que tout le monde comprend et parle, et qui, par cela même, est aux yeux de bien des gens, tout à fait indigne de l'éloquence et de la poésie; la nouvelle, qui procède du grec et du latin, non plus comme la première par un lent travail d'assimilation, mais directement et sans avoir égard à la différence des temps et des habitudes.

Jodelle rompt le premier avec toutes les traditions du théâtre du moyen âge; c'est là, il est vrai, que ce langage était le moins déplacé. Ces mots transcrits

du latin, dont Ronsard s'est plus d'une fois servi si mal à propos en faisant parler les paysans de nos campagnes, choquent moins dans les entretiens des personnages célèbres de l'antiquité. Sauf d'ailleurs quelques passages bien peu nombreux, où, comme nous l'avons vu chez Garnier, la dignité du style naît de l'élévation des sentiments, c'est seulement grâce à ces expressions que les tragiques antérieurs à Corneille rencontrent parfois une certaine grandeur tendue et boursouflée, mais toute nouvelle. Jodelle savait si bien que c'était surtout cette noblesse un peu emphatique que ses partisans attendaient de lui, qu'au commencement du Prologue de l'*Eugène*, il croit devoir s'excuser en ces termes de leur donner une comédie :

Assez, assez le Poète a peu voir
L'humble argument, le comicque deuoir,
Le vers demis, les personnages bas,
Les mœurs repris, à tous ne plaire pas,
Pource qu'aucuns de face sourcilleuse
Ne cherchent point que chose serieuse.

Du reste il poursuit encore, dans ce Prologue même, une certaine élévation de style, supérieure au ton de la comédie antique, et sur laquelle il compte pour améliorer notre langue :

Bien que souuent en ceste comedie
Chaque personne ait la voix plus hardie,
Plus graue aussi qu'on ne permettroit pas
Si l'on suyuoit le latin pas à pas,
Iuger ne doit quelque seuere en soy
Qu'on ait franchi du comicque la loy.
La langue, encor foiblette de soy-mesme,
Ne peut porter vne foiblesse extreme,
Et puis ceux-ci dont on verra l'audace
Sont vn peu plus qu'un' rude populace,
Au reste tels qu'on les voit entre nous.
Mais, dites-moy, que recueilleriez-vous,
Quel vers, quel ris, quel honneur et quels mots,
S'on ne voyoit ici que des sabots ?

mélange avec les idiomes indigènes, formé les langues néo-latines, et en particulier la nôtre, est une tâche immense que nous ne saurions entreprendre ici. Remarquons seulement l'espèce d'unité qui a présidé à la formation de ce langage nouveau, exclusivement composé d'éléments populaires, et dominé toujours par la langue latine, qui conservait son caractère officiel. Elle suffisait au besoin des affaires, aux communications des savants, à la liturgie et aux discours d'apparat; mais les genres les plus animés et les plus vivants lui échappaient peu à peu. Le théâtre, ou, si l'on veut, les tréteaux improvisés, sur lesquels on représentait les mystères, retentirent bien vite du français substitué au latin, et, malgré l'immense différence des rangs et des positions sociales, les spectateurs, rapprochés par une commune ignorance, reconnaîtraient tous une même langue comme interprète de leurs pensées et de leurs sentiments.

Au seizième siècle tout change; la splendeur des littératures anciennes, subitement révélées, éblouit et charme les esprits; mais, au lieu d'imiter avec discrétion et mesure, on essaye follement de s'emparer des phrases, des tournures, des mots; les expressions grecques et latines introduites seulement avant cette époque pour le seul besoin des sciences et par l'intermédiaire des traducteurs, sont alors prodiguées par les poètes. Le français se partage en deux langues parfaitement tranchées : l'ancienne, que tout le monde comprend et parle, et qui, par cela même, est aux yeux de bien des gens, tout à fait indigne de l'éloquence et de la poésie; la nouvelle, qui procède du grec et du latin, non plus comme la première par un lent travail d'assimilation, mais directement et sans avoir égard à la différence des temps et des habitudes.

Jodelle rompt le premier avec toutes les traditions du théâtre du moyen âge; c'est là, il est vrai, que ce langage était le moins déplacé. Ces mots transcrits

du latin, dont Ronsard s'est plus d'une fois servi si mal à propos en faisant parler les paysans de nos campagnes, choquent moins dans les entretiens des personnages célèbres de l'antiquité. Sauf d'ailleurs quelques passages bien peu nombreux, où, comme nous l'avons vu chez Garnier, la dignité du style naît de l'élévation des sentiments, c'est seulement grâce à ces expressions que les tragiques antérieurs à Corneille rencontrent parfois une certaine grandeur tendue et boursouflée, mais toute nouvelle. Jodelle savait si bien que c'était surtout cette noblesse un peu emphatique que ses partisans attendaient de lui, qu'au commencement du Prologue de l'*Eugène*, il croit devoir s'excuser en ces termes de leur donner une comédie :

Assez, assez le Poète a peu voir
L'humble argument, le comicque deuoir,
Le vers demis, les personnages bas,
Les mœurs repris, à tous ne plaire pas,
Pource qu'aucuns de face sourcilleuse
Ne cherchent point que chose serieuse.

Du reste il poursuit encore, dans ce Prologue même, une certaine élévation de style, supérieure au ton de la comédie antique, et sur laquelle il compte pour améliorer notre langue :

Bien que souuent en ceste comedie
Chaque personne ait la voix plus hardie,
Plus graue aussi qu'on ne permettroit pas
Si l'on suyuoit le latin pas à pas,
Iuger ne doit quelque seuere en soy
Qu'on ait franchi du comicque la loy.
La langue, encor foiblette de soy-mesme,
Ne peut porter vne foiblesse extreme,
Et puis ceux-ci dont on verra l'audace
Sont vn peu plus qu'un' rude populace,
Au reste tels qu'on les voit entre nous.
Mais, dites-moy, que recueilleriez-vous,
Quel vers, quel ris, quel honneur et quels mots,
S'on ne voyoit ici que des sabots ?

On se doute du résultat. Le style de cette pièce est un mélange perpétuel d'enflure et de bassesse, et non seulement ici Jodelle ne tient point ce qu'il vient de promettre, mais, dans tout son théâtre, il remplace souvent, sans le savoir, par les sabots, le brodequin et même le cothurne. Il croyait élever un monument, et ne faisait qu'amasser des matériaux, dont quelques-uns seulement étaient de nature à être utilisés par ses successeurs.

Corneille sut fort bien distinguer ce qu'il y avait de réellement précieux parmi tant de richesses décevantes, et fit entrer pour jamais dans le vocabulaire tragique un grand nombre d'expressions qui faisaient partie du bagage des poètes qui l'avaient précédé. Telles sont, par exemple, les suivantes : *ma chère âme*, *le conseil en est pris*, *détruire quelqu'un*, *déplorable*, appliqué aux personnes, *amollir* pour attendrir, *chatouiller*, *chétif* heureusement employés au figuré, *ennui* pour chagrin, *courage* pour *cœur*; *douteux*, lorsqu'il est question de l'esprit et de ses incertitudes. Telle est encore cette tournure, tant attaquée par Voltaire, et qui consiste à s'adresser à son âme, à son cœur, à son esprit (1); la voici dans les *Amours* de Ronsard :

> Fuyons, *mon cœur*, fuyons, que mon pied ne s'arreste
> Vne heure en cette ville, où par l'ire des Dieux
> Sur mes vingt et vn ans le feu de deux beaux yeux
> (Souuenir trop amer !) me foudroya la teste.
>
> (Livre I, pièce XVI, vers 1-4.)

On la retrouve dans le passage suivant de Jodelle, avec la locution : *pleurez, mes yeux*, dont Corneille s'est servi dans le *Cid* :

> Sus donc, esprit, sois soucieux :

(1) Voyez, au tome II du *Lexique*, l'*Appendice*, p. 457 et p. 487.

Sus donc, sus donc, *pleurez mes yeux ;*
Ostez le pouuoir à la bouche
De dire le mal qui me touche.

(*L'Eugène*, acte I, scène III.)

Il est tout simple qu'on rencontre ainsi dans les ouvrages antérieurs à ceux de nos auteurs classiques la plupart des expressions qu'ils nous ont fait connaître et que nous avons apprises d'eux ; on ne peut s'empêcher toutefois de s'en étonner au premier abord.

A distance un poète grandit de tout le prestige dont l'entoure son génie ; supérieur à ses prédécesseurs, à ses contemporains, il les fait tous oublier ; on ne les lit plus, on n'ouvre même pas leurs œuvres ; peu à peu on se persuade, sans se le bien expliquer, qu'il a toujours été isolé sur ce piédestal où l'a placé la légitime admiration des siècles, et il passe bientôt pour n'avoir rien puisé nulle part, pour avoir tout créé, tout inventé, jusqu'à la langue qu'on parlait de son temps.

Il n'y a pas d'erreur plus profonde : en pareille matière chacun a son rôle parfaitement déterminé à l'avance ; les gens de talent, les gens d'esprit, inventent souvent des mots ; les hommes de génie consacrent ceux qui sont bons, en les plaçant dans leurs chefs-d'œuvre.

Au XVIIe siècle, d'ailleurs, les créations de ce genre, auxquelles l'habitude nous a rendus indifférents et même inattentifs, étaient une affaire sérieuse qui avait ses règles et, pour ainsi dire, son cérémonial. D'ordinaire c'était dans la conversation, alors assez travaillée pour devenir une œuvre littéraire, assez libre pour conserver une heureuse audace, que s'introduisaient d'abord les nouveautés ; elles passaient ensuite, le plus souvent du moins, dans la prose, subissaient le contrôle des grammairiens, et n'entraient dans la poésie que lorsqu'elles étaient définitivement reçues ; car si l'on reconnaissait aux poètes le droit d'user avec discrétion de locutions

déjà vieillies, on trouvait avec raison que presque toujours le néologisme enlevait à la fois à leurs vers la noblesse et le naturel.

Vaugelas remarque, dans sa Préface (s. XI) « qu'il est justement des mots comme des modes. Les Sages ne se hazardent jamais à faire ny l'un ny l'autre ; mais si quelque temeraire ou quelque bizarre, pour ne luy pas donner un autre nom, en veut bien prendre le hasard, et qu'il soit si heureux qu'un mot, ou qu'une mode qu'il aura inventée luy réussisse, alors les Sages, qui sçavent qu'il faut parler et s'habiller comme les autres, suivent non pas, à le bien prendre, ce que le téméraire a inventé, mais ce que l'usage a receu, et la bizarrerie est égale de vouloir faire des mots et des modes, et de ne les vouloir pas recevoir après l'approbation publique. »

Molière a trouvé cette comparaison si juste qu'il s'en est emparé, en ayant soin toutefois de la renfermer en quatre vers :

> ..... Tout homme bien sage
> Doit faire des habits ainsi que du langage,
> N'y rien trop affecter, et sans empressement
> Suivre ce que l'usage y fait de changement.
>
> (*L'École des maris*, I, 1.)

Il observe d'ailleurs fort strictement ce précepte ; jamais il n'inventè de mots : *désamphitryonner*, *désosier*, ou *tartufiée*, ne peuvent être considérés comme des néologismes. Ce sont là de ces créations bouffonnes dont les poètes comiques ont toujours eu l'incontestable privilège. Suivant M. Castil-Blaze, il est vrai, c'est dans le *Bourgeois gentilhomme* que *chanteur* a été employé pour la première fois au lieu de *chantre*, qui jusqu'alors était seul usité (1) ; mais cette assertion est sans fondement, car si *chanteur* manque dans plusieurs de nos

(1) *Molière musicien*, Paris, 1852, t. II, p. 34.

anciens dictionnaires, on le trouve dans la seconde édition des *Recherches françaises et italiennes* d'Antoine Oudin, en 1643, c'est-à-dire vingt-deux ans avant la première représentation du *Bourgeois gentilhomme*.

On pourrait du reste, sans crainte, tenir le pari de trouver ainsi un père ou du moins un parrain à tous les termes que les critiques et les commentateurs ont signalés comme nouveaux dans les œuvres des écrivains éminents.

Moutonnier, indiqué à tort comme étant de la création de La Fontaine, a été trouvé dans Rabelais par M. Génin; *ratte*, qui lui est attribué par M. Walckenaer, se rencontre chez Marot; *nivellerie* est dans les *Recherches italiennes* d'Oudin; *bestion*, dans les œuvres de Philibert Delorme, et *poulaille*, partout (1).

Il en est de même en ce qui concerne Corneille; Bouhours, qui avait plus de goût que d'érudition, n'hésite pas, dans ses *Doutes sur la langue françoise* (2), à le mettre au nombre des inventeurs de mots : « Le public est si jaloux de son autorité qu'il ne veut la partager avec personne, et c'est peut-être pour cela qu'il rebute d'ordinaire les mots dont un particulier se déclare l'inventeur ou le patron. Témoin *l'esclavitude* et *l'insidieux*, de M. de Malherbe; *le plumeux*, de M. Desmarets; l'*impardonnable*, de M. de Segrais; l'*invaincu* et l'*offenseur*, de M. de Corneille. »

Le piquant, c'est qu'aucun des mots cités ici par Bouhours n'a été réellement créé par l'auteur auquel il l'attribue; Ménage, qui se laisse si souvent battre quand il s'agit de questions purement littéraires, triomphe ici sur tous les points. Il établit qu'*insidieux* est dans Nicot,

(1) Voyez notre Essai *sur la langue de La Fontaine*, p. 37 et suivantes.
(2) Page 59.

plumeux dans le baron de Fœneste, et que Malherbe n'a pas fait *esclavitude ;* enfin, en ce qui touche particulièrement Corneille, il fait observer que l'Académie a loué l'emploi d'*offenseur* (1), et que notre poète n'a fait ni ce mot ni celui d'*invaincu* (2). « J'ai bonne mémoire, dit-il, d'avoir lu le premier dans l'*Astrée*, et pour le second il est dans Nicod (3).

Nous avons rapporté, dans notre *Lexique*, des autorités plus anciennes que celles qu'invoque ici Ménage.

De notre temps on s'est efforcé de nouveau de faire de Corneille un néologue, et cela, suivant toute apparence, afin d'ajouter quelque chose à sa gloire. Voici en quels termes M. Aimé Martin s'exprime à ce sujet : « C'était peu de dégrossir la langue, il fallait réparer ses pertes ; il fallait plus, il fallait l'élever jusqu'à la poésie et la rendre capable d'exprimer noblement de nobles pensées. Telle était alors sa pauvreté, qu'un poète n'aurait pu qualifier, sans de longues périphrases, soit le bras qui punit, soit le cœur qui pardonne, soit les disgrâces du sort et de la fortune, soit enfin cette qualité de l'esprit qui fait entreprendre les choses avec une adroite légèreté. Corneille voulant que toutes ces choses pussent se dire d'un mot, il fit *punisseur*, *exorable*, *infélicité*, qui sont restés français, et popularisa *dextérité*, depuis peu introduit dans la langue. Des circonvolutions interminables étaient également nécessaires pour spécifier un raisonnement qui n'a que l'appa-

(1) Voyez, au tome II du *Lexique*, l'*Appendice*, p. 487.

(2) Cela n'a pas empêché Victor Hugo de dire. « Plusieurs ont créé des mots dans la langue Vaugelas a fait *puteur*, Corneille *invaincu*, Richelieu *généralissime*. » (*Littérature et Philosophie mêlées*, Paris, Charpentier, 1842, p. 163) Remarquons en passant que Vaugelas, loin d'avoir créé *puteur*, en a attribué la création à des Portes (*Remarques*, p. 538) et qu'ainsi que l'a fait observer M. Littré, *généralissime* se trouve déjà dans d'Aubigné.

(3) Observations de M. Ménage sur la langue françoise, seconde édition, tome I, p. 302.

rence de la vérité, ou une finesse difficile à démêler, ou un caractère plein de ruses et de déguisements; Corneille créa le mot *captieux*, qui représente aujourd'hui toutes ces nuances d'idées; il créa également le mot *impénétrable*, mot si nécessaire qu'on le croirait aussi vieux que la langue, et qui cependant n'y entra qu'en 1640. Ainsi, avant Corneille, on n'aurait pu dire des arbres *impénétrables* aux rayons du soleil, ou figurément, en se servant de la même expression : les desseins de Dieu sont *impénétrables* (1). »

Toutes ces assertions si formelles sont fausses : *punisseur* se trouve dans les tragédies de Garnier; *exorable*, *dextérité*, *impénétrable*, figurent en 1607 dans le *Thrésor des deux langues françoise et espagnolle* de César Oudin; on rencontre *infélicité* dès 1530, dans la grammaire de Palsgrave; enfin, *captieux* qualifie le mot *projet* dans Juvénal des Ursins.

Ces mots, loin d'être nouveaux du temps de Corneille, commençaient, pour la plupart, à être oubliés; ce sont de beaux débris du vocabulaire de la Pléïade, recueillis et habilement mis en œuvre par notre poète.

Les substantifs en *eur* tirés de nos verbes, tels qu'*offenseur* et *punisseur*, ont été créés en grand nombre par les écrivains du XVIe siècle; on les formait alors à volonté. Plusieurs sont définitivement entrés dans notre langue; beaucoup ont disparu dès les premières années du XVIIe siècle; d'autres, rarement employés, surprennent encore chaque fois qu'on les entend. Il en est de même de *captieux* et de la plupart des adjectifs de cette terminaison : tantôt tirés des adjectifs latins en *osus*, tantôt formés directement sur des substantifs français, ils se montrent souvent tour à tour sous ces deux formes, comme il arrive pour *nuageux* et *nébuleux*; dans ce

(1) *Étude de la Langue de Corneille. Œuvres de Corneille*, édition de Lefèvre, tome I, p. XI.

cas, la première a seule pénétré dans les rangs inférieurs de la société, et Tallemant des Réaux nous raconte, dans une anecdote impossible à reproduire ici, combien le président de Chevry (1) trouvait la seconde inquiétante dans la bouche d'une paysanne.

Quant aux réduplicatifs, on les formait, suivant le besoin, soit en parlant, soit en écrivant, et il faut tenir singulièrement à donner à Corneille un grand rôle dans la création de notre vocabulaire, pour lui attribuer *rapaiser*, *rembraser*, *reflatter* (2), etc. Nous n'avons pas

(1) *Historiettes*, tome I, p. 426.

(2) On pourrait noter chez les tragiques antérieurs à Corneille un grand nombre de réduplicatifs qu'il n'a pas imités, et qui sont aujourd'hui complètement hors d'usage. Nous nous contenterons de quelques exemples :

Raller :

Sans travail les biens à foison
Sont apportés en ma maison,
Biens, je dy, que jamais n'acquirent
Les parents qui naistre me firent,
Et qui ainsi donnez me ſsont
Qu'à mes héritiers ne *revont*.

(Iodelle, l'*Eugène*, l. 1.)

Raveugler :

Ore il cognoist sa faute, et ore
Sa peine le *raveugle* encore
Fuyant sa guarison.

(Iodelle, *Didon*, fol. 290, v°.)

Redélivrer :

... Qu'un Brute puisse renaistre
Courageusement exité,
Qui des insolences d'un maistre
Redelivre nostre cité.

(Garnier, *Cornélie*, II, 379.)

Refourmiller, reguerir :

Ta raison première
Debrouillant les poisons de ta belle sorciere,
Reguerit ton esprit, et lors de toutes pars
Tu fais *refourmiller* la terre de soldars.

(Garnier, *Antoine*, I, 81.)

besoin d'ajouter que les verbes composés avec *entre*, dont notre poète a fait grand usage, sont fort anciens dans notre langue.

Dans ses notes, M. Aimé Martin indique un bon nombre de termes comme inventés par Corneille, mais toujours avec aussi peu de fondement ; ainsi *éloigner la ville*, en parlant d'un vaisseau, est signalé comme vieux dans une excellente remarque de Ménage sur Malherbe, et *déceptif* se trouve dans Garnier, qui employait aussi *déceveur*. Ce qu'on aura peine à croire, c'est que *penser* pris substantivement a passé aussi pour une création de Corneille, tandis que cette tournure, et en général l'emploi analogue des infinitifs, remonte aux origines mêmes de la langue.

En voyant les commentateurs les plus estimés de nos auteurs classiques tomber, au sujet de la date des mots, dans de si fréquentes méprises, on se demande avec étonnement ce qui peut les occasionner. La confiance illimitée qu'ils accordent à Nicot doit être considérée comme la principale cause de leurs erreurs ; ils s'imaginent, bien gratuitement, que son *Dictionnaire* est complet, et, tous les mots qu'ils n'y trouvent pas, ils les attribuent à l'auteur qu'ils publient.

On ne se rend guère compte des motifs qui ont pu acquérir à ce *Dictionnaire* une si grande autorité ; s'il

Rencouragé :

Trois fois les bataillons esclaircis de soldars
S'allèrent rallier dessous les estandars
Pour reprendre l'haleine, et puis l'ayant reprise
Trois fois *rencouragés* revindrent à la prise.

(Garnier, *Cornélie*, V, 177.)

Rengendrer :

Ores voicy le temps, auquel doyvent les Dieux
Destruire courroucez ce monde vicieux
Afin de *r'engendrer* une autre sorte d'hommes,
Meilleurs et plus entiers que cent fois que nous sommes.

(Garnier, *Porcie*, III, 27.)

renferme de curieux renseignements, la nomenclature n'en est pas moins des plus défectueuses, et souvent un mot qui manque à son rang alphabétique se trouve employé dans le cours d'un autre article ; c'est, par exemple, ce qui arrive pour *captieux*, qu'on ne rencontre qu'au mot *subtilité*.

Comme les *Dictionnaires* de ce temps sont rédigés avec une absence complète de méthode, on ne saurait en consulter un trop grand nombre ; il existe une foule de *Lexiques* français-anglais, français-italiens, français-espagnols, trop peu connus, trop peu recherchés, et qui pourraient cependant être du plus grand secours. Les principaux sont : en 1509, le *Recueil de dictionnaires françoys, espaignols et latins* d'Henri Hornkens ; en 1603, le *Dictionnaire françois et italien* de Pierre Canal ; en 1607, le *Thrésor des deux langues françoise et espagnolle*, par César Oudin ; en 1609, le *Thrésor des trois langues françoise, italienne, espagnolle*, par Hierosme Victor ; en 1611, l'excellent *Dictionnaire françois-anglois* de Cotgrave, bien plus complet que Nicot ; en 1643, les *Recherches françoises et italiennes* d'Antoine Oudin. Enfin, le curieux *Glossaire* de Sainte-Palaye, qui n'a été imprimé que jusqu'au mot *asseureté*(1), mais dont les matériaux, disposés alphabétiquement, sont conservés au Département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, offre d'inépuisables ressources pour l'histoire de notre langue.

Il est vrai que tous ces lexiques ne remplacent pas la lecture attentive de nos anciens auteurs, mais du moins ils mettent sur la voie, et empêchent de tomber dans des erreurs aussi graves et aussi nombreuses que celles que nous venons de signaler.

(1) La Bibliothèque impériale possède de ces premières feuilles du *Glossaire* des épreuves, la plupart corrigées à la main et dont une porte la date du 21 octobre 1775.

Tandis que les commentateurs de Corneille lui attribuaient des expressions qui, loin d'être nouvelles, commençaient au contraire à vieillir lorsqu'il en a fait usage, ils négligeaient d'en noter quelques autres qu'il peut passer pour avoir, sinon créées, du moins introduites dans notre langue : tel est *alfange*, mot d'origine arabe, qu'il transcrivait littéralement, en 1660, de l'espagnol pour le faire entrer dans le *Cid* à la place du mot *épée* Cet essai assez curieux de stricte fidélité historique ne fut pas fort goûté, et, bien que Corneille ait constamment maintenu sa nouvelle rédaction, on en revint au théâtre à son premier texte.

Le mot *Cid*, que Corneille avait prudemment accompagné de cette glose poétique (IV, 3) :

> ... Cid en leur langue est autant que Seigneur.
> (III, 170. *Cid*, 1223.)

fut au contraire promptement compris et accepté.

Parfois notre poète emprunte à la langue espagnole des tournures et des locutions toutes faites. S'il faut en croire Ménage, la phrase donner la main, *darse las manos*, pour *se promettre mariage*, *se marier*, *s'épouser*, est de ce nombre (1).

Bouhours blâmait cette locution, qui du reste ne s'emploie aujourd'hui qu'avec l'adjectif possessif, *donner sa main*, et non *donner la main ;* il critique surtout l'expression *prêtez-moi votre main* pour *feignez de m'épouser*, qui se trouve dans *Pulchérie* (V, 3) et qui est vraiment un peu étrange. Ménage se contente de défendre ainsi notre poète : « J'ai ouï dire plus d'une fois à M. Corneille que ce vers :

> Prêtez-moy vostre main, je vous donne l'Empire,

(1) Voyez l'article MAIN dans le *Lexique*, tome II, p. 65.

étoit un des plus beaux qu'il eût jamais fait. » Cela, il faut en convenir, ne prouve pas grand'chose, si ce n'est que le savant grammairien était dans une certaine intimité avec l'illustre tragique ; c'est peut-être, du reste, tout ce qu'il tenait à établir.

En recherchant, chez les contemporains de notre poète et dans ses propres œuvres, les rares témoignages relatifs aux locutions introduites par lui dans la langue, nous avons noté ce passage de la *Suite du Menteur*, où Corneille signale avec une certaine complaisance un proverbe auquel avait donné lieu sa précédente comédie :

> La pièce a réussi, quoique foible de style,
> Et d'un nouveau proverbe elle enrichit la ville ;
> De sorte qu'aujourd'hui presque en tous les quartiers
> On dit, quand quelqu'un ment, qu'il *revient de Poitiers*.
>
> (IV, 305, *Suite du Ment.*, 295-298.)

Le fait est curieux, mais il se pourrait bien que ce ne fût là qu'une simple bouffonnerie de Cliton.

Sans parler des vers du *Cid*, que l'on cite à chaque instant, tels que :

> La valeur n'attend point le nombre des années...
>
> (III, 129. *Cid*, 406)

> A vaincre sans péril on triomphe sans gloire...
>
> (III, 130. *Cid*, 434)

> ..... Le combat cessa faute de combatans...
>
> (III, 175. *Cid*, 1328.)

ce chef-d'œuvre de notre poète a donné lieu à un proverbe des plus glorieux pour lui, et Pellisson nous raconte, dans son *Histoire de l'Académie*, qu'il passa en

coutume de dire : « Cela est beau comme le *Cid* (1). »

Corneille parvint à de tels succès avec bien moins d'efforts que ses prédécesseurs ; il sut constituer seul ce style noble dont ils avaient le sentiment, mais auquel il ne leur avait pas été donné d'atteindre, et cela fort simplement à coup sûr, mais avec la simplicité du génie.

Ennemi déclaré, quoi qu'on en ait dit, de toute création de mots, n'admettant ceux de la Pléïade qu'après un choix habile et surtout des plus discrets, ce fut dans le vocabulaire national qu'il puisa presque toujours. Il n'est pas rare de lui voir recueillir des termes d'un usage assez peu répandu, oubliés par les lexicographes contemporains, et connaissant bien mieux qu'eux les ressources et l'étendue de notre vocabulaire, il place souvent de la manière la plus heureuse, dans ses œuvres, tel mot, dont on l'a cru l'inventeur faute de le trouver à son rang alphabétique dans les dictionnaires.

Quant à ses modèles dramatiques, ce n'est pas au théâtre grec qu'il va les demander, il les doit presque tous à l'Espagne, et, même lorsqu'il les cherche dans l'antiquité latine, c'est encore, comme il le remarque lui-même (2), aux auteurs de ce pays qu'il a surtout recours. Mais l'ardeur méridionale est constamment tempérée dans ses écrits par la sapience normande ; la vivacité de la passion unie au calme du bon sens forme

(1) On peut rappeler à ce propos que de même, en espagnol, pour vanter l'excellence de quelque œuvre, il était passé en proverbe de dire : Es de Lope, « c'est de Lope. » Voyez les *Lettres de Mme de Sévigné*, tome V, p. 506 et note 6.

(2) « J'ai cru que nonobstant la guerre des deux couronnes, il m'étoit permis de trafiquer en Espagne. Si cette sorte de commerce étoit un crime, il y a longtemps que je serois coupable, je ne dis pas seulement pour le *Cid*, où je me suis aidé de Don Guillem de Castro, mais aussi pour *Médée*, dont je viens de parler, et pour *Pompée* même, où, pensant me fortifier du secours de deux Latins, j'ay pris celui de deux Espagnols, Sénèque et Lucain, étant tous deux de Cordoue. » (Tome IV, p. 131, Epître du *Menteur*.)

le caractère propre de son génie. C'est là le fond commun que nous retrouvons dans les personnages si divers qu'il a fait parler ; c'est de là que procèdent la majesté familière d'Auguste, la fermeté si mâle et pourtant si attendrie du vieil Horace, le courage ému de Rodrigue, l'héroïsme exalté, et pourtant toujours simple et naturel de Polyeucte.

Corneille ne court point après le majestueux et le sublime ; il s'étudie généralement à proportionner son langage aux sujets qu'il traite et aux gens qu'il fait parler ; chez lui la noblesse du style dépend surtout de la noblesse des sentiments. Qu'on écoute Maxime et Félix, on se convaincra bien vite que parfois notre poète abaisse à dessein le style de la tragédie jusqu'au ton le plus vulgaire de peur d'ennoblir, par l'expression, des pensées qui doivent demeurer viles et abjectes. Dans la comédie, il recherche le langage simple de la bonne compagnie, et il nous apprend que ce fut là un des principaux motifs de succès de *Mélite :*

« La nouveauté de ce genre de comédie, dont il n'y a point d'exemple en aucune langue, et le style naïf, qui faisoit une peinture de la conversation des honnêtes gens, furent sans doute cause de ce bonheur surprenant, qui fit alors tant de bruit (1). »

Voilà, pour la langue, dans tous les genres qu'il a traités, le premier modèle de notre poète : *la conversation des honnêtes gens ;* cette conversation tour à tour grave et enjouée, qui abordait si résolument les sujets religieux, philosophiques, littéraires, et où, comme dans un combat à armes courtoises, la politesse n'excluait la vivacité ni de l'attaque, ni de la défense.

Ce précieux secours manquait aux prédécesseurs de Corneille, au milieu de ce XVIe siècle si intelligent et si agité, où les vertus, les vices, les ambitions,

(1) Tome I, p. 138.

les talents, le génie, la médiocrité, luttaient pêle-mêle, sans que l'unité ni la mesure existassent nulle part ; mais lorsque *Mélite* parut, ce langage exquis de la conversation avait déjà eu le temps de se former, sans aucun profit toutefois pour nos auteurs dramatiques, qui écrivaient encore dans le style de convention, le style factice de l'école de Ronsard. Notre poète comprit le premier, dès son début, l'importance de cet élément nouveau, et il sut s'en servir non seulement comme d'un exemple utile pour le langage de la comédie, mais encore comme d'un point de départ pour s'élever à celui de la tragédie, qui, sauf les passages où la passion domine n'est, à bien prendre, qu'une suite de conversations entre personnages illustres.

Dans les ouvrages de Corneille, le style noble diffère plus du langage ordinaire par l'exclusion de certains mots que par l'emploi fréquent d'expressions sonores et d'élégances convenues ; encore notre poète se montre-t-il fort sobre d'exclusions, et, désirant se renfermer le plus possible dans le vocabulaire courant, il n'en retranche rien qu'à regret. Mais tandis que les esprits sages et justes restreignaient de plus en plus l'usage des termes de Ronsard, l'hôtel de Rambouillet, qui, à bien des égards, avait conservé les traditions de la Pléïade, poursuivait rapidement son travail de proscription sur le fond même de notre langue avec autant de tranquillité, autant de confiance, que si les mots étranges dont on prétendait l'avoir enrichie eussent été admis définitivement ; si bien que le style noble, ainsi travaillé par les écrivains judicieux qui retranchaient les importations maladroites, et par les précieuses qui écartaient avec soin les mots du langage ordinaire, ressemblait fort à cet homme entre deux âges dont les fabulistes nous ont raconté la plaisante mésaventure.

Rien, du reste, ne serait plus délicat que de dresser

définitivement, sans mauvais goût comme sans pruderie, la liste des mots qui ne doivent jamais entrer dans le style noble. L'important est d'en bannir sans retour toute pensée puérile ou mesquine. Quand Horace critique ce vers de Furius Bibaculus (liv. II, Sat. V, vers 41) :

Jupiter hibernas cana nive conspuet Alpes,

c'est encore plus parce que l'image n'est pas d'une ampleur suffisante pour l'idée, que pour ce qu'il y a de répugnant dans l'expression. Nous croyons qu'on en peut dire autant, en notre langue, du passage qui suit et de bien d'autres du même genre :

La tombante tempeste
Aduersaire à l'orgueil
Escarbouilla leur teste.
(Iodelle, *Cléopâtre*, acte II, chœur.

Le mot *vomir*, qui, au sens propre, choque notre délicatesse, peut être au figuré d'une très grande énergie. Vaugelas l'a bien compris, et il prend dans ses *Remarques* (1) la défense de cette expression fort mal reçue à la cour, « principalement des dames, à qui un si sale objet est insupportable ». Dans une langue artificiellement formée, comme l'a été, en partie du moins, notre langue littéraire, des circonstances fortuites ont un grand pouvoir ; l'avis des grammairiens est parfois d'un poids immense, et deux lignes de l'un d'entre eux peuvent nous conserver une locution excellente, que l'exemple de nos premiers écrivains n'aurait peut-être pas suffi à sauver.

Par malheur, il est rare que les grammairiens se montrent cléments, et, plus d'une fois, d'accord avec les

(1) Page 127.

précieuses, ils sont parvenus à bannir des termes tout à fait indispensables. Les étrangers doivent être fort surpris de voir que, dans notre style noble, il est impossible de nommer avec quelque précision les différentes parties du corps.

Ventre, dont se servaient les anciens tragiques, est devenu trivial, et Corneille n'aurait pas osé dire comme Jean Heudon :

> C'est par trop viure :
> Entre, lame pointue, en mon *ventre*, et déliure
> Mon corps de son esprit, mon esprit de langueur.
>
> (*Pyrrhe*, acte V.)

On trouve qu'*estomac*, dont notre poète se sert souvent, rappelle trop l'idée des phénomènes de la digestion; *poitrine* paraissait à certains délicats devoir être évité, parce qu'on dit une *poitrine de veau*, et Vaugelas, qui nous l'a conservé, n'a pas réussi, pendant un temps du moins, à maintenir *face* qu'ils attaquaient également; plus d'un n'a voulu supporter *flanc* qu'accompagné d'une épithète. *Sein* s'est alors employé dans un sens fort général pour tenir lieu de la plupart de ces mots qui disparaissaient, mais, par un singulier contraste, il perdait en même temps son acception particulière, qui commençait à sembler un peu libre; elle choquait surtout au théâtre, et Corneille, qui avait d'abord écrit dans la *Veuve* (I, 3) :

> Vous portez sur le *sein* un mouchoir fort carré,
>
> (Tome I, p. 499, vers 211 var.)

remplaça plus tard *sein* par *gorge*, terme plus général et plus vague qu'il a substitué, dans *Médée* (1), en parlant d'un dragon, au mot *gueule* qu'il trouvait répugnant.

(1) Tome II, p. 362, vers 425.

Les poètes contemporains de Corneille, loin de se permettre l'emploi des termes relatifs aux différentes professions, comme nous avons vu qu'il aimait à le faire, évitaient, au contraire, avec le plus grand soin, tout mot qui avait dans une science quelconque, une acception technique et particulière, et nous apprenons de Vaugelas et de Ménage (1) que *futur*, même employé adjectivement, était dans la prose banni du beau langage comme sentant le notaire et le grammairien. On a évité de même les expressions qui rappelaient les noms des contrats, des conventions d'affaires. Ménage a beau dire, dans ses notes sur Malherbe, que ceux qui blâment *loyer* pour *récompense* sont trop délicats, malgré l'emploi excellent que Corneille a souvent fait de ce mot, il est devenu bien rare ainsi que *congé* dans le sens général de *permission*. Les termes qui, par une seule de leurs acceptions, faisaient penser aux détails du ménage, étaient encore bannis plus rigoureusement. Vers le milieu du XVIIe siècle, un amant qui, au lieu de déclarer sa *flamme*, eût parlé de sa *braise*, aurait été sans doute fort mal accueilli, quoique Corneille n'ait pas hésité, dans ses premières pièces, à se servir de cette expression, et que tous les mots qui ont la même origine, tels qu'*embraser*, *embrasement*, *brasier*, soient, même maintenant, du haut style. C'est un motif analogue qui a porté à exclure de la langue *bouillons*, au figuré, quoique on dise encore *bouillonner*, et qui a fait critiquer vivement l'expression *passer l'éponge*, employée par notre poète dans la tragédie, d'une manière fort heureuse.

On ne voit pas que tant d'entraves aient beaucoup gêné le premier élan du style de Corneille. Les criti-

(1) *Remarques*, p. 787, édition de 1697. — Les *Œuvres* de François Malherbe avec les observations de M. Ménage, édition de 1723, tome III, p. 99.

ques survenant, il lui arrivait d'effacer et de retoucher, mais il n'allait guère de lui-même au-devant des objections, et continuait toujours à faire parler ses personnages avec autant d'aisance et de naturel.

Il en résulte assurément quelques trivialités relevées dans notre *Lexique*, et parmi lesquelles nous citerons comme exemples : *cajoler*, *tâter* pour *éprouver*, *pousser à bout*, *prendre en traître*, *tomber des nues*, *se moquer de*, *faire pester*, *avoir la larme à l'œil*, *avoir sur les bras*, *bonace*, *charogne*, *crachat*, *chiche*, *en colère*, *le cœur gros de soupirs*, *crève-cœur*, *ébahi*, *être aux écoutes*, *soûler*. Remarquons toutefois que ces expressions n'ont pas été blâmées par les contemporains ; plusieurs d'entre elles peuvent fort bien n'être devenues trop familières qu'assez tard. Quelques-unes, comme *pousser à bout*, *le cœur gros de soupirs*, se retrouvent chez Racine (1) ; parfois aussi celles qu'on rencontre chez ce dernier poète, si elles ne sont pas identiques, sont du moins équivalentes.

D'aillcurs, si le style de Corneille n'a pas cette élévation continue que certains écrivains ont regardé comme une condition essentielle de la tragédie, on en est bien dédommagé par un grand nombre d'expressions de la plus énergique simplicité (2).

En le lisant, on est surpris et attristé des pertes que notre langue a faites (3) ; les mots qui depuis son temps ont vieilli et qui sont maintenant hors d'usage, sont

(1) Voyez le *Lexique* de Racine.

(2) Voyez au *Lexique* les articles GRIS (cheveux), MAIN (tenir dans sa), etc.

(3) On peut voir, par exemple, dans notre *Lexique*, les mots suivants : *accort*, *accortement*, *affété*, *affiner*, *affoler*, *affronter*, *allégeance*, *assiette* (pour situation), *attache* (pour attachement), *bénignité*, *charmeur*, *chef* (pour tête), *coléré*, *congratulation*, *congratuler*, *conqueter*, *courre*, *coutumier*, *dam*, *desanimé*, *au desçu*, *dextre*, *dextrement*, *envieilli*, *épartir*, *forcément*, *forcènerie*, *galantiser*, *incaguer*, *ire*, *magnifier*, *marri*, *muable*, *nef*, *outrecuidé*, *portraire*, *quérir*.

extrêmement nombreux, quoi qu'il n'ait jamais recherché les archaïsmes et qu'il se soit toujours efforcé, au contraire, comme le veut tout particulièrement le genre dramatique, de se conformer le plus fidèlement possible au langage de son époque. Certains de ces termes surannés figurent seulement dans ses premières pièces; il en est d'autres qu'il n'a pas même laissés subsister là et qu'il a fait disparaître dans ses dernières éditions.

Quelques expressions encore employées aujourd'hui, mais qui se sont affaiblies et altérées par l'usage, comme les monnaies par la circulation et le frottement, demandent un peu plus d'attention : *abîmer*, après avoir signifié *précipiter dans un abîme*, veut dire simplement *gâter, endommager, salir; chagrin, déplaisir, être fâché, en colère, en fureur*, ont tant perdu de leur valeur à force de servir à exprimer la contrariété la plus légère, qu'ils ne peuvent plus guère trouver place dans le haut style; il en est de même de *méchant*, au sens général de *mauvais*, de *mutin, mutinerie*, prodigués pour la moindre faute commise par un enfant. *Mélancolie* se disait en médecine du délire d'une personne tourmentée par une grande abondance de bile noire, et, au figuré, du chagrin le plus vif, le plus exclusif; il est resté noble, n'a nullement vieilli, et on le prodiguait, il n'y a pas longtemps, dans certains ouvrages alors à la mode; mais c'était pour exprimer un état qu'on ne peut pas nommer douloureux, une tristesse vague, ou plutôt un simple penchant à la tristesse, qui n'exclut ni la vie du monde, ni les distractions, ni les plaisirs, au milieu desquels on se contente de porter un visage quelque peu assombri.

Ennui, qui s'appliquait pendant le cours du XVIIIe siècle aux chagrins qui s'emparent de l'âme tout entière, n'est plus aujourd'hui en usage que pour exprimer l'état produit par une contrariété légère ou par l'absence d'occupation; et *gêne*, qui, au propre, désignait les tourments de l'enfer, et, par suite, les plus violentes

douleurs morales, ne se dit plus que de la souffrance que cause une chaussure trop juste, un vêtement mal fait, ou tout au plus un manque de fortune encore fort éloigné de l'indigence. C'est *incommodé* qu'on employait en ce dernier sens du temps de Corneille ; il convenait alors aussi bien au peu de richesse qu'au peu de santé ; puis, par une conséquence naturelle, on se servait d'*accommodé* en parlant d'une personne dans l'aisance.

Beaucoup de mots, qui à cette époque se pliaient à plusieurs significations, se sont, de la façon la plus bizarre, immobilisés et pétrifiés, si l'on ose le dire, dans des sens étroits et restreints : *succès*, par exemple, s'employait fort bien de la façon la plus générale, sans rien préjuger quant à la nature du résultat, tandis que *succéder*, pris absolument, signifiait souvent réussir, ce qui n'a plus lieu. Plusieurs termes, dont nous n'avons conservé que des acceptions fort détournées, paraissent dans toute leur énergie étymologique : *stupide*, *stupidité*, expriment la *stupeur* plutôt encore que la lourdeur d'esprit, que le manque d'intelligence ; *imbécile* signifie *faible* plus fréquemment que *sot* ; *secrétaire* se dit fort bien pour *confident* ; *ressentiment*, *redite*, *guindé*, et même *divaguer*, se rencontrent dans un sens favorable ; *procurer*, au contraire, se prend souvent en mauvaise part ; le *divorce* n'est pas seulement la rupture du mariage, mais une séparation quelconque ; le mot *génie* exprime le caractère propre, le naturel de chacun, et n'est pas exclusivement réservé aux intelligences créatrices ; la *préoccupation* est souvent l'état d'un esprit occupé d'avance par un autre sujet que celui qu'on veut lui proposer, et non pas d'un esprit distrait ; *rabaisser*, c'est parfois *abaisser de nouveau*, et non *dénigrer* ; *idée* ne signifie fréquemment qu'*image* ; *hôtesse* a un sens réciproque qui s'applique aussi bien à celle qui est reçue qu'à celle qui reçoit ; *divertir*, comme *distraire*, c'est détourner d'une pensée dominante ; le sens d'*amuser*

n'est que secondaire et accessoire; se *rafraîchir* ne signifie pas seulement *prendre des rafraîchissements*, mais aussi *se reposer; monument* se dit surtout d'une construction destinée à rappeler le souvenir de quelqu'un, d'un *sépulcre*, d'un *tombeau*.

Certains mots ne s'appliquent qu'aux personnes, d'autres ne se disent que des choses; Corneille n'a pas observé toutes ces distinctions, ou plutôt elles n'existaient pas alors. Il n'a pas hésité à employer les expressions suivantes : « des vœux, des désirs *contents*, des événements *dénaturés*, prince *déplorable*, ennemi *pompeux*, l'*empressement d'une affaire*, *accabler* un vaisseau; *dépayser* un sujet de pièce, héros *miraculeux*, *suborner* des pleurs. »

On retrouve souvent avec plaisir, dans toute la force de leur sens primitif, des termes que nous ne prenons plus qu'au figuré, ou qui n'ont été conservés que dans les vocabulaires spéciaux des arts ou des sciences; *débiliter*, qui aujourd'hui ne se dit guère qu'en médecine, était alors du langage ordinaire; *captiver*, *ravi*, s'employaient souvent au propre. D'un autre côté, beaucoup d'expressions qu'on n'oserait plus prendre au figuré étaient hasardées par notre poète : dans son hardi langage, *étaler tout Pompée aux yeux des assassins*, c'est leur faire connaître la grande âme du héros; il se sert du mot *bouche* en parlant d'une plaie, de *support* dans le sens où nous employons *appui*, de *secret* pour *ressort* : « *le secret* a joué (1) »; de *remplage*, de *véhicule*, de *sucre*, dans des acceptions métaphoriques qui, il est vrai, ne nous semblent pas irréprochables, mais seulement parce que l'usage ne les a pas consacrées.

Faire rendre aux mots tout ce qu'ils peuvent donner, en varier habilement les acceptions et les nuances, les ramener à leur origine, les retremper fréquemment

(1) Tome IV, p. 210, *le Menteur*, vers 1301.

à leur source étymologique, constituait un des secrets principaux des grands écrivains du XVIIe siècle. Un de leurs prédécesseurs avait, du reste, donné d'admirables exemples de cette manière d'écrire et en avait même ainsi exprimé la règle fondamentale :

« Le maniement et employte des beaux esprits, dit Montaigne, donne prix à la langue, non pas en l'innouant, tant comme la remplissant de plus vigoreux et diuers seruices, l'estirant et ployant (1). »

L'oubli de ce précepte a fortement contribué à faire naître le néologisme. Quand on n'a plus su profiter des richesses que fournit notre langue, on l'a crue pauvre ; on a voulu l'enrichir. Par malheur, au lieu d'en creuser le fond plus avant et d'en étendre le domaine, on l'a surchargée sans besoin d'ornements d'emprunt, et l'amour de la nouveauté qui, bien dirigé, tendait de plus en plus du temps de Corneille à rapprocher les poètes du génie propre à notre idiome, est précisément ce qui les en éloigne aujourd'hui.

Rien ne serait si facile, comme on l'a remarqué plus d'une fois, que de suivre dans le théâtre de Corneille le progrès des mœurs publiques ou du moins des convenances extérieures. Plus chaste, dès son début, que la plupart des poètes dramatiques de son temps, il avait néanmoins écrit dans ses premières pièces, et notamment dans *Clitandre*, certaines scènes qu'il retrancha soigneusement plus tard comme ne répondant pas à la dignité qu'il avait su donner à la comédie, et dont il s'applaudit avec un si juste orgueil à la fin de l'*Illusion comique*. Plusieurs des mots dont notre auteur s'est servi dans ses premiers ouvrages, suffiraient à eux seuls pour témoigner de la licence du théâtre au moment où il les écrivait ; il parle de *maîtresse engrossée*, de *fille forcée*, sans jamais chercher à adoucir, par le choix de

(1) *Essais*, livre III, chapitre V, édition de 1886, tome III, p. 322.

l'expression, ce que l'idée a de choquant. Il faut reconnaître néanmoins que certaines de ces libertés de langage témoignent plutôt de la simplicité des mœurs de cette époque que de leur corruption ; les jeunes filles traitent ouvertement d'*amants* ceux qui les courtisent ; elles les tutoient jusque dans *Horace* et *le Menteur*, sans que cela excite un sourire ; enfin Corneille employait, même dans la tragédie, l'expression *faire une maîtresse*, que nous voyons employée par Corneille même dans la tragédie, s'applique à une recherche honorable, et ne sent nullement le libertinage. Ce dernier mot, et celui de *libertin*, n'avaient pas le même sens que nous leur donnons aujourd'hui ; ils désignaient seulement une certaine indépendance, une liberté plus ou moins grande dans la manière de penser ou d'écrire ; notre auteur ne les emploie que comme termes de poétique.

Le vocabulaire de la galanterie était dès lors très étendu et très raffiné. Ce n'est pas Bélise qui a inventé d'appeler les yeux des *truchements ;* cette expression paraît dans *Mélite* et se trouve encore dans *Suréna ;* quant au mot *objet*, on le rencontre à chaque instant, non seulement pour signifier la personne aimée elle-même, mais pour désigner son apparence extérieure, son aspect, son image :

> ... Angélique est fort dans ta pensée.
> — Hélas ! c'est mon malheur ; son *objet* trop charmant,
> Quoy que je puisse faire, y règne absolument.
> (II, 232. *La place royalle*, I. IV, 4. 182-184.)

Ces termes viennent pour la plupart de l'*Astrée*, où on lit aussi *particulariser une personne*, en faire *sa particulière dame*, tournure qui a donné naissance à l'expression *ma particulière*, encore fort en usage tout au moins dans nos régiments.

Non content de se servir de ces termes dans la

comédie, Corneille en place plus d'un dans la bouche des personnages de l'antiquité. Il en fait autant, comme en général ses contemporains, pour les formules habituelles de la politesse de son temps, qu'il introduit, sans y prendre garde, dans ses tragédies ; il y est très question de *civilités*, d'*incivilité*, de *compliments*, de *visites ;* on y parle de la *condition* des personnages, et on les appelle constamment *Monsieur*, *Madame*, *Seigneur*. Corneille, cependant, a été moins loin dans cette voie que ses prédécesseurs ; dans les *Juives* de Garnier, Amital dit à Nabuchodonosor (III, 72) :

> Las ! n'est-ce rien souffrir quand vn royaume on perd !
> *Sire*, Dieu vous en garde !...

Il est peu de titres honorifiques qu'on n'ait ainsi transportés dans les temps anciens.

On n'est pas moins surpris de voir dans *Mélite*, par une bizarrerie toute contraire, Eraste qui, pendant un accès de folie, se croit poursuivi par les divinités infernales, et invoque les dieux comme un païen pourrait le faire ; mais c'était encore là une tradition trop fidèlement suivie par Corneille. Dans l'*Eugène* de Jodelle, le principal personnage n'agit pas autrement (acte III, scène II) :

> O Jupiter ! que sommes-nous ?
> Pouuons-nons rien de nous promettre ?

s'écrie-t-il dans un moment d'abattement, soit que les poètes d'alors aient contracté cette habitude par la traduction des auteurs profanes, soit qu'elle ait eu une sorte de fondement réel, et qu'à cette époque, dans une société imbue de la connaissance de l'antiquité, les expressions *par Jupiter*, *par les Dieux*, aient eu effectivement cours dans la conversation, précisément pour évi-

ter des jurements plus en rapport avec nos croyances, et par cela même plus répréhensibles.

Les mots qui désignent les différentes classes et catégories de personnes méritent attention. Quant à la forme, ils sont les mêmes qu'aujourd'hui ; mais quant à la signification, ils sont entièrement différents. C'est en pareil cas surtout qu'il importe d'oublier ce que l'on sait, et de ne juger du sens d'une expression que par celui de la phrase entière. Rien ne trompe davantage les Français médiocrement lettrés, persuadés bien gratuitement qu'ils connaissent leur langue, et plus déroutés souvent que les étrangers qui doutent et cherchent.

Au XVIIe siècle, pour être *honnête homme* la probité ne suffisait pas ; on disait même que c'était, à tout prendre, la moins nécessaire des qualités requises ; on devait d'abord *être du monde*, c'est-à-dire en connaître le ton et le langage, puis avoir de l'esprit, de la grâce, de la tournure ; enfin répondre à un idéal que bien des contemporains se sont efforcés de définir, mais dont ils n'ont jamais pu indiquer que les traits principaux.

Les *gens de lettres* formaient une classe toute nouvelle, qui n'était généralement désignée sous ce nom que depuis peu de temps, bien qu'il paraisse déjà dans les *Commentaires* de Blaise de Montluc ; les jeunes gens qui fréquentaient les cours des écoles ne s'intitulaient pas *étudiants*, et souffraient qu'on les appelât *écoliers*. Le mot *artisan* était appliqué par La Fontaine aux peintres, par Boileau aux sculpteurs, par Corneille aux poètes, et le terme d'*ouvrier* se disait alors fort bien d'une personne à laquelle on accorderait aujourd'hui sans conteste le titre d'*artiste*.

Les marchands parlaient de leur *chalandise*, et le désir d'employer des expressions plus relevées ne devait pas de sitôt leur suggérer la ridicule pensée de se servir des mots de *clientèle* et de *clients*, et de se faire ainsi les patrons de leurs acheteurs.

Quelques termes d'ajustements, qu'on trouve dans Corneille, pourraient embarrasser un instant. Nous les avons expliqué dans le *Lexique :* le *tapabord* était une sorte de chapeau employé sur mer et en voyage ; la *petite-oie,* une garniture d'habit ; le *galand,* un nœud de ruban ; du reste, il suffit de lire la dernière scène des *Mots à la mode* de Boursault, pour se convaincre que certaines parties du costume des femmes portaient parfois des noms encore beaucoup plus singuliers.

Ce n'est pas seulement sur les dénominations de ce genre que la mode exerçait son empire ; elle changeait tout à coup la signification d'un terme étranger à son domaine et datant des origines mêmes de la langue. Jadis le mot *viande* s'appliquait à toute espèce d'aliments ; mais à la fin du XVIe siècle, la cour, comme nous l'apprend Nicot, introduisit la coutume d'en limiter la signification et de la restreindre à la nourriture animale, désignée jusqu'alors par le mot *chair ;* Corneille et nos autres grands écrivains tentèrent vainement de lui maintenir un sens plus large : le caprice l'emporta sur la raison.

Si l'examen des œuvres de Corneille facilite singulièrement l'étude de la formation du style noble et la connaissance des acceptions particulières de certains mots pendant le cours du XVIIe siècle, il nous découvre aussi des sources d'une importance exceptionnelle pour l'histoire chronologique de nos règles grammaticales.

Depuis 1629, date fort probable de *Mélite,* jusqu'à 1674, époque de la première représentation de *Suréna,* de profonds changements eurent lieu dans la langue, et l'histoire de la carrière dramatique de notre poète coïncide admirablement avec celle de la constitution définitive du français moderne ; l'étude du sens des mots et de la nature des règles qui doivent les régir occupait les savants, défrayait les conversations des ruelles, et se faisait place jusque dans les lettres galantes entre une

déclaration et un madrigal. Au milieu de tant de doutes, de questions, de remarques, de décisions, d'arrêts, la langue marchait si vite que les travaux d'érudition ne pouvaient la suivre. L'Académie fut obligée, avant de publier son *Dictionnaire*, d'en modifier entièrement les premières lettres, tant l'usage avait changé pendant qu'elle le rédigeait ; et Vaugelas récrivit plusieurs fois sa traduction de *Quinte-Curce :* nous ne la possédons, par malheur, que sous sa forme définitive, et l'on ignore le sort du manuscrit original, qui nous ferait connaître les scrupules et les préférences du savant grammairien.

Pressés de profiter de l'à-propos et des circonstances, les poètes dramatiques ne pouvaient ainsi revoir leurs écrits à loisir avant la publication ; mais ceux qui, comme Corneille, parcourent glorieusement une longue carrière, ont tout le temps de revenir sur leurs ouvrages de jeunesse et d'en faire disparaître les expressions hors d'usage. Il ne manqua point d'agir ainsi ; chaque édition nouvelle était pour lui une occasion de corrections et de retouches. Mais celle de 1660 est surtout remarquable à cet égard ; c'est là qu'il arrête à peu près définitivement son texte, et que, désormais fixé sur les règles de la poétique, il nous donne pour la première fois les admirables *Examens* où il critique ses propres œuvres avec tant de franchise, et les *Discours* où il discute les principes mêmes de l'art. Dans celui qui est consacré aux trois unités, il dit, en parlant de la nécessité de la liaison des scènes : « Ce qui n'étoit point une règle autrefois l'est devenu maintenant par l'assiduité de la pratique (1). » Cette remarque s'appliquerait fort bien aux préceptes de la grammaire : la plupart des points en litige avaient été décidés, les genres commençaient à se fixer, les diverses parties du discours, mieux

(1) Tome I, p. 102.

définies, ne s'employaient plus aussi facilement les unes pour les autres; la syntaxe avait des principes plus sûrs et plus uniformes.

Vaugelas rédigea le premier ces règles nouvelles, et il eut d'autant moins de peine à les faire adopter qu'elles n'étaient que les simples résultats de l'usage le plus général, habilement mis en rapport avec le génie de notre langue. Ce travail si important fut présenté au public de la façon la plus simple, la plus modeste, sans aucun appareil d'érudition, sans la moindre prétention philosophique. Cela devait plaire à Corneille, qui attacha, en effet, une grande importance à ce livre. Il ne nous le dit point, mais il est facile de voir que les *Remarques*, publiées en 1647, ont été son principal guide dans les révisions entreprises par lui depuis cette époque. Presque partout il se conforme aux arrêts de l'habile grammairien; et lorsqu'il a l'intention de les suivre, s'il arrive qu'une expression souvent répétée se trouve, en certains endroits, engagée trop avant dans le tissu même de l'œuvre et ne peut être enlevée sans endommager l'ensemble ou sans entraîner de graves modifications, il la retranche du moins partout où il peut le faire facilement, afin que, moins fréquemment employée, elle passe presque inaperçue.

Un des travers de notre temps est de faire la part trop grande à l'inspiration. Nous sommes portés à nous représenter Corneille comme un génie des plus indépendants, indomptable, audacieux, inégal, s'abandonnant sans préoccupation et sans réserve à son enthousiasme poétique. Rien n'est plus éloigné de la vérité : peu confiant en lui-même, il avait un fréquent besoin d'aide et de conseil; plus d'une fois la veine stérile de Pierre réclamait une rime à la banale facilité de Thomas; souvent notre poète, timide outre mesure et trop docile à la critique, affaiblissait un vers pour en faire disparaître une légère incorrection, et tout prouve

que la puissante originalité de son style est due à la profondeur et à l'éclat de la pensée bien plus qu'à une manière individuelle, une façon d'écrire tellement indépendante qu'elle refuse de se soumettre aux règles généralement adoptées.

Les bizarreries qu'on peut noter dans les ouvrages de Corneille se retrouvent chez la plupart de ses contemporains.

L'une des plus étranges pour nous, mais des plus ordinaires alors, était l'usage de franciser la plupart des noms propres. Il n'hésite pas à dire : *Mome*, *Pyrrhe*, *Brute*, *Crasse*, au lieu de *Momus*, *Pyrrhus*, *Brutus*, *Crassus*.

Cela peut surprendre au premier aspect, mais la surprise cesse, ou du moins nous nous expliquons sans peine que Corneille parle ainsi quand nous apprenons, par les *Remarques* de Vaugelas et les *Observations* de Ménage, combien on a été divisé à ce sujet, et que nous trouvons dans ces ouvrages de grammaire ces mêmes noms que nous venons de rapporter (1). On en

(1) C'était l'usage général de nos anciens tragiques de terminer par un *e* muet beaucoup de noms latins auxquels nous conservons aujourd'hui leur terminaison; Garnier a dit :

> Reuienne encore *Brute*, et le hardi *Sceuole*
> *Camille* et *Manle* (Manlius) armez pour notre Capitole
> Reuiennent... (Garnier, *Cornelie*, acte I, vers 17.)

> J'ay veu, quand i'estois ieune, acharnez contre *Sylle*,
> *Maire* (Marius), *Cinne*, *Carbon*, *tyranniser la ville*.
> (*Ibidem*, acte II, vers 133.)

> Scipion est occis, et Caton, et *Petree*
> Et *Vare*, et *Sube*, roy de la More contrée.
> (*Ibidem*, acte III, vers 141.)

Corneille a fait de même pour les terminaisons *us* et *a*, et parfois pour la terminaison *ius*, comme on va le voir par les exemples qui suivent.

peut dire autant de la plupart des autres anomalies (anomalies à notre point de vue) que nous avons relevées dans notre *Lexique*. Nous avons presque toujours pu y joindre des exemples d'écrivains antérieurs ou contemporains qui prouvent que notre poète se conformait très scrupuleusement à l'usage le plus général.

Sans revenir ici sur les preuves déjà données, nous

Terminaisons *us* et *ius* remplacées par *e*.

Brute :

Il est des assassins, mais il n'est plus de *Brute*.
(III, 405. *Cin.* 438.)

Cosse :

Les *Cosses*, les Métels, les Pauls, les Fabiens.
(III, 452. *Cin.* 1536.)

Crasse :

Veuve du jeune *Crasse*.....
(IV, 68. *Pomp.* 990.)

Crispe : Le gendre de Phocas se nomme ainsi dans *Héraclius*, mais dans l'avis *Au Lecteur* il est appelé *Crispus*.
Fauste : Dans le discours sur la tragédie.
Icille : (III, 451. *Cin.* 1490.)
Iphite : (*Toison d'or*, V, v, 35.)
Lépide : (*Cinna*, III, iv, 9.)
Mome : (*Psyché*, 5e *Intermède.*)
Mopse : (*La toison d'or*, V, v, 35.)
Pomponne : (*Cinna*, V, i, 66.)
Romule :

Respecte une ville à qui tu dois *Romule*.
(*Horace*, I, i, 52.)

Rutile : (*Cinna*, V, i, 65.)
Sext : (*Cinna*, IV, ii, 15.)
Tulle :

Leur plus bouillante ardeur cède à l'avis de *Tulle*.
(*Horace*, III, ii, 59.)

Terminaison *ius* remplacée par *ie*.

Cassie : (*Cinna*, I, iii, 25.)
Décie : (*Polyeucte*, I, iii, 50, 55, etc.)
Manlie :

Ainsi l'ont autrefois versé Brute et *Manlie*.
(*Polyeucte*, V, iv, 19.)

nous contenterons de passer très rapidement en revue les faits qui paraissent dignes d'attention.

Parfois, au contraire, Corneille a conservé certains noms propres que nous francisons toujours. Au lieu d'écrire *Caron*, il met *Charon* (*Mélite*, IV, VI), orthographe plus rapprochée de la forme latine et surtout de l'origine grecque.

Terminaison *a* changée en *e* muet.

Agrippe :

Jodelle a employé cette forme dans le second acte de sa *Cléopâtre*, et Corneille dans *Cinna* (II, I, 39.)

Caligule :

Tibère étoit crüel, *Caligule* brutal.
(*Othon*, III, V, 38.)

Jugurthe :

... Un Pyrrhus, un *Jugurthe*, un Persée.
(*Victoires du roy sur les États de Hollande.*)

Murène :

Murène a succédé, Cépion l'a suivy.
(*Cinna*, IV, III, 9.)

Terminaison *anus* traduite en français par *an* et non par *en* comme aujourd'hui.

Dioclétian :

Quand *Dioclétian* fut maistre de l'Empire.
(*Théodore*, I, I, 35.)

Octavian :

Dépesche *Octavian*...
(*Héraclius*, V, III, 56.)

Turpilian :

Varron, *Turpilian*, Capiton et Macer.
(*Othon*, I, I, 52.)

Valentinian :

Je reverray mon frère en *Valentinian*.
(*Attila*, III, IV, 75.)

Virginian : (*Cinna*, V, I, 65.)

Terminaison *ias* rendue par *ie*.

Tirésie :

Vous pouvez consulter le devin *Tirésie*.
(*Œdipe*, III, IV, 38.)

Notons en terminant quelques substantifs communs empruntés à des nombres propres et destinés à désigner un parti littéraire ; tels sont les mots *Uranin* et *Jobelin :*

> Nos *Uranins* ligués contre nos *Jobelins*
> Portent bien au combat une autre véhémence.
> (Sonnet sur la contestation entre le sonnet d'*Uranie* et celui de *Job.*)

Tel est encore le nom de *Gersoniste* (Lettre II sur l'*Imitation*) donné aux personnes qui considèrent Gerson comme l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ ; mais il importe de remarquer que Corneille n'a pas inventé ces diverses dénominations et qu'il n'a fait, en les employant, que suivre l'usage général.

Corneille emploie au pluriel certains mots que les grammairiens considèrent comme inusités à ce nombre tels qu'*aucuns*, par exemple ; et il en met, au contraire, d'autres au singulier, comme *débris*, dont on n'oserait plus faire usage de la sorte.

Epigramme, *intrigue*, *épitaphe*, *voile* de vaisseau, *offre*, *équivoque*, *limites*, sont masculins dans ses œuvres ; *échange* et *risque* y sont féminins ; *idole* et *rencontre* y prennent les deux genres.

Il place l'adjectif avant le substantif dans bien des cas où on le mettrait aujourd'hui le second ; cela arrive même souvent à l'égard des locutions dans lesquelles les règles postérieures des grammairiens ont fait dépendre le sens de la place de l'adjectif ; ainsi, l'on trouve *la même vertu* pour la *vertu même ; mains propres* pour *propres mains ; causes secondes* pour *secondes causes*, etc.

Les verbes donneraient lieu à de nombreuses remarques. Souvent Corneille se sert du simple où nous mettrions le composé, et dit *croître* pour *accroître*, *porter* pour *supporter*, *alentir* pour *ralentir*, *suivre* pour *poursuivre*, *vendiquer* pour *revendiquer ;* parfois, au contraire, il emploie certains réduplicatifs tirés du latin avec le sens du

que la puissante originalité de son style est due à la profondeur et à l'éclat de la pensée bien plus qu'à une manière individuelle, une façon d'écrire tellement indépendante qu'elle refuse de se soumettre aux règles généralement adoptées.

Les bizarreries qu'on peut noter dans les ouvrages de Corneille se retrouvent chez la plupart de ses contemporains.

L'une des plus étranges pour nous, mais des plus ordinaires alors, était l'usage de franciser la plupart des noms propres. Il n'hésite pas à dire : *Mome*, *Pyrrhe*, *Brute*, *Crasse*, au lieu de *Momus*, *Pyrrhus*, *Brutus*, *Crassus*.

Cela peut surprendre au premier aspect, mais la surprise cesse, ou du moins nous nous expliquons sans peine que Corneille parle ainsi quand nous apprenons, par les *Remarques* de Vaugelas et les *Observations* de Ménage, combien on a été divisé à ce sujet, et que nous trouvons dans ces ouvrages de grammaire ces mêmes noms que nous venons de rapporter (1). On en

(1) C'était l'usage général de nos anciens tragiques de terminer par un *e* muet beaucoup de noms latins auxquels nous conservons aujourd'hui leur terminaison ; Garnier a dit :

> Reuienne encore *Brute*, et le hardi *Sceuole*
> *Camille* et *Manle* (Manlius) armez pour notre Capitole
> Reuiennent... (Garnier, *Cornelie*, acte I, vers 17.)

> J'ay veu, quand i'estois ieune, acharnez contre *Sylle*,
> *Maire* (Marius), *Cinne*, *Carbon*, *tyranniser la ville*.
> (*Ibidem*, acte II, vers 133.)

> Scipion est occis, et Caton, et *Petree*
> Et *Vare*, et *Sube*, roy de la More contrée.
> (*Ibidem*, acte III, vers 141.)

Corneille a fait de même pour les terminaisons *us* et *a*, et parfois pour la terminaison *ius*, comme on va le voir par les exemples qui suivent.

peut dire autant de la plupart des autres anomalies (anomalies à notre point de vue) que nous avons relevées dans notre *Lexique*. Nous avons presque toujours pu y joindre des exemples d'écrivains antérieurs ou contemporains qui prouvent que notre poète se conformait très scrupuleusement à l'usage le plus général.

Sans revenir ici sur les preuves déjà données, nous

Terminaisons *us* et *ius* remplacées par *e*.

Brute :

Il est des assassins, mais il n'est plus de *Brute*.
(III, 405. *Cin.* 438.)

Cosse :

Les *Cosses*, les Métels, les Pauls, les Fabiens.
(III, 452. *Cin.* 1536.)

Crasse :

Veuve du jeune *Crasse*.....
(IV, 68. *Pomp.* 990.)

Crispe : Le gendre de Phocas se nomme ainsi dans *Héraclius*, mais dans l'avis *Au Lecteur* il est appelé *Crispus*.
Fauste : Dans le discours sur la tragédie.
Icille : (III, 451. *Cin.* 1490.)
Iphite : (*Toison d'or*, V, v, 35.)
Lépide : (*Cinna*, III, iv, 9.)
Mome : (*Psyché*, 3e *Intermède.*)
Mopse : (*La toison d'or*, V, v, 35.)
Pomponne : (*Cinna*, V, i, 66.)
Romule :

Respecte une ville à qui tu dois *Romule*.
(*Horace*, I, i, 52.)

Rutile : (*Cinna*, V, i, 65.)
Sext : (*Cinna*, IV, ii, 15.)
Tulle :

Leur plus bouillante ardeur cède à l'avis de *Tulle*.
(*Horace*, III, ii, 59.)

Terminaison *ius* remplacée par *ie*.

Cassie : (*Cinna*, I, iii, 25.)
Décie : (*Polyeucte*, I, iii, 50, 55, etc.)
Manlie :

Ainsi l'ont autrefois versé Brute et *Manlie*.
(*Polyeucte*, V, iv, 19.)

vent c'était un véritable adjectif verbal susceptible de genre et de nombre (1).

Le participe passé restait invariable dans des circonstances où il prendrait nécessairement aujourd'hui le genre et le nombre de son régime direct ; il entrait aussi dans des phrases très usitées à cette époque, mais dont la construction ne serait plus admise aujourd'hui (2).

(1) Participe présent employé adjectivement.

Las ! mais ne voy-je pas s'acheminer vers moy
La fille de Caton *regorgeante* d'esmoy ?
(Garnier, *Porcie*, II, 266.)

Ces ennemis publics dont vous l'avez vengée,
Après vostre trépas à l'envy *renaissans*,
Pilleroient sans frayeur les Peuples impuissans.
(Corneille, *Œdipe*, I, 1, 58.)

(2) Nos vieux poètes plaçaient souvent le régime entre l'auxiliaire *avoir* et le participe, et dans ce cas il y avait nécessairement accord : Garnier a dit :

César des vieux guerriers *a la louange estainte*.
(*Cornélie*, IV, 270.)

Toy qui dessous ton joug *as l'Afrique rangée*.
(*Porcie*, II, 222.)

Ils ont jà tant de fois nostre *attente trompée*.
(*Ibid.*, 333.)

Corneille a soigneusement conservé cette tournure si vive ; elle revient à chaque instant dans ses œuvres.

Va-t'en chercher Philandre, et dy-luy que Mélite
A dedans ce billet *sa passion décrite*.
(*Mélite*, II, v, 1.)

J'avois de point en point *l'entreprise tramée*.
(*Clitandre*, II, 1, 33.)

J'ay *leur crédulité* sous ces habits *trompée*.
(*Clitandre*, II, 11, 23.)

Les prépositions et les adverbes n'étaient pas encore complètement séparés dans l'usage, et *sur*, *dessus*, *sous*, *dessous*, *dans*, *dedans*, étaient pris très souvent les uns pour les autres ; de plus, les prépositions s'employaient chacune dans une foule d'acceptions différentes ; elles n'avaient pas encore été ramenées à la rigueur absolue d'un sens unique, et leur incroyable flexibilité créait une foule de tours nouveaux et facilitait singulièrement la tâche si difficile du poète ; il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir dans notre *Lexique* les articles *à* et *de*.

Mais c'est dans la syntaxe surtout que régnait alors la

... L'heureux malheur qui vous a menacez
Avec tant de justesse *a ses temps compassez*.
(*Ibid.*, III, 1, 7.)

Le ciel, qui nous choisit luy-mesme des partis,
A tes feux et les miens prudemment assortis.
(*La Vefve*, I, 1, 70.)

Oui, sans doute, Clarice *a son ame blessée*.
(*Ibid.*, IV, v, 10.)

Cette heureuse nouvelle *a mon ame ravie*.
(*Ibid.*, IV, VI, 29.)

Mon père est mort, Elvire, et la première épée
Dont s'est armé Rodrigue *a sa trame coupée*.
(*Le Cid*, III, III, 5.)

Aucun étonnement *n'a leur gloire flestrie*.
(*Horace*, III, V, 37.)

Quelle horreur, d'embrasser un homme dont l'épée
De toute ma famille *a la trame coupée*.
(*Ibid.*, V, III, 21.)

Le seul amour de Rome *a sa main animée*.
(*Horace*, V, III, 61.)

Mais vous ne scavez pas, Seigneur, que son épée
De l'horrible Méduse *a la teste coupée*.
(*Andromède*, IV, IV, 20.)

plus heureuse liberté ; l'accord se faisait bien plus avec l'idée qu'avec les mots, et les constructions les plus vives, les tournures les plus elliptiques passaient pour les meilleures, pourvu qu'elles fussent toujours parfaitement intelligibles.

Les questions relatives à la prononciation et à l'orthographe doivent être abordées ici avec quelques détails ; il ne suffit pas, en effet, de les examiner à l'occasion de chaque mot en particulier, et elles s'éclairent singulièrement par le rapprochement des faits de même nature.

Corneille écrit *aversaire* pour *adversaire ; avenir* pour *advenir ; abjet* pour *abject ;* on doit voir là une transcription fidèle de la prononciation du temps, l'usage était très variable dans les cas de ce genre, et il était impossible de conclure d'un mot à l'autre ; ainsi nous apprenons du Père Chiflet (1) qu'on disait *ajuger* et *adjudication.*

> ... Déjà la noire Alecton
> Du fond des Enfers déchaisnée,
> A, par les ordres de Pluton,
> De mille cœurs pour toy *la fureur mutinée.*
>
> (*Ibid.*, IV, v, 5.)

> Qui vous *a* contre moy sa fourbe *decouverte.*
>
> (*Nicomède*, IV, II, 86.)

Dans le passage qui suit et qui, sous le rapport de la construction, est tout à fait analogue aux précédents, Corneille a laissé le participe invariable :

> Pour eux seuls ma justice *a tant de cœurs gagné.*
>
> (*Pertharite*, II, v, 88.)

Il a pris une liberté du même genre dans ces vers de *Cinna* (I, III, 33) :

> Là, par un long récit de toutes *les misères*
> Que, durant nostre enfance *ont enduré nos pères.*

Et il a été approuvé par Voltaire, qui dit à cette occasion : « S'il n'est pas permis à un poète de se servir dans ce cas du participe absolu, il faut renoncer à faire des vers. »

(1) *Essay d'une parfaite grammaire*, 1668, page 242.

Notre poète emploie *garanne* et non *garenne;* nous ne devons pas en être surpris, l'*e* et l'*a* se confondaient alors très souvent, et le grammairien que nous venons de citer nous apprend qu'en 1668 *arrhes, catarrhes,* se prononçaient *erres, caterres,* et que la cour disait encore *sarge* au lieu de *serge.* On trouve dans les œuvres de notre auteur *crotesque* au lieu de *grotesque;* car il y avait d'aussi fréquentes permutations entre le *c* et le *g* qu'entre l'*e* et l'*a.* Ménage veut qu'on écrive *segond, segret, segrétaire* et *ganif;* Chiflet prétend qu'on prononçait *vacabond,* et, encore maintenant, nous disons *cangrène,* tout en écrivant *gangrène* comme le veut l'étymologie.

Nous voyons dans le *Compendium grammaticæ gallicæ* de Duez, publié en 1647 (1) que *meur* se prononçait comme *peur,* tandis qu'on agissait à l'égard de *jeune, heurt, heurter* et *seur,* comme si ces mots étaient écrits simplement par un *u;* dans Corneille, *meur* rime avec *humeur;* quant à *seur,* il faut distinguer : dans les premières pièces il rime avec *sœur* et *possesseur;* mais dans les suivantes *sure* rime avec *mesure* et *murmure.* Dans la grammaire que nous venons de citer, on trouve la liste suivante des mots où *oi* se prononce *è : courtois, courtoisie, endroit, estroit, adroit, froid, croire.* Dix-sept ans plus tard Raillet, dans son *Triomphe de la langue française,* en donne une autre composée à peu près de même, mais contenant en plus : *croître, endroit, étroit, connoître, paroître.* Dans Corneille, nous ne trouvons cette prononciation, indiquée par les rimes que pour *maladroit, croître* et *paroître;* quant à *je connoi* il rime plusieurs fois avec des mots en *oi.* Ces différentes prononciations ont laissé, du reste, des traces durables dans la langue, et il est certain, par exemple, que *froid* et *frais, froideur* et *froidure, croyance* et *créance, harnois* et *harnais,* qui diffèrent maintenant par la significa-

(1) Page 9.

que la puissante originalité de son style est due à la profondeur et à l'éclat de la pensée bien plus qu'à une manière individuelle, une façon d'écrire tellement indépendante qu'elle refuse de se soumettre aux règles généralement adoptées.

Les bizarreries qu'on peut noter dans les ouvrages de Corneille se retrouvent chez la plupart de ses contemporains.

L'une des plus étranges pour nous, mais des plus ordinaires alors, était l'usage de franciser la plupart des noms propres. Il n'hésite pas à dire : *Mome*, *Pyrrhe*, *Brute*, *Crasse*, au lieu de *Momus*, *Pyrrhus*, *Brutus*, *Crassus*.

Cela peut surprendre au premier aspect, mais la surprise cesse, ou du moins nous nous expliquons sans peine que Corneille parle ainsi quand nous apprenons, par les *Remarques* de Vaugelas et les *Observations* de Ménage, combien on a été divisé à ce sujet, et que nous trouvons dans ces ouvrages de grammaire ces mêmes noms que nous venons de rapporter (1). On en

(1) C'était l'usage général de nos anciens tragiques de terminer par un *e* muet beaucoup de noms latins auxquels nous conservons aujourd'hui leur terminaison ; Garnier a dit :

> Reuienne encore *Brute*, et le hardi *Sceuole*
> *Camille* et *Manle* (Manlius) armez pour notre Capitole
> Reuiennent... (Garnier, *Cornelie*, acte I, vers 17.)

> J'ay veu, quand i'estois ieune, acharnez contre *Sylle*,
> *Maire* (Marius), *Cinne*, *Carbon*, *tyranniser la ville*.
>
> (*Ibidem*, acte II, vers 133.)

> Scipion est occis, et Caton, et *Petree*
> Et *Vare*, et *Sube*, roy de la More contrée.
>
> (*Ibidem*, acte III, vers 141.)

Corneille a fait de même pour les terminaisons *us* et *a*, et parfois pour la terminaison *ius*, comme on va le voir par les exemples qui suivent.

peut dire autant de la plupart des autres anomalies (anomalies à notre point de vue) que nous avons relevées dans notre *Lexique*. Nous avons presque toujours pu y joindre des exemples d'écrivains antérieurs ou contemporains qui prouvent que notre poète se conformait très scrupuleusement à l'usage le plus général.

Sans revenir ici sur les preuves déjà données, nous

Terminaisons *us* et *ius* remplacées par *e*.

Brute :

Il est des assassins, mais il n'est plus de *Brute*.
(III, 405. *Cin.* 438.)

Cosse :

Les *Cosses*, les Métels, les Pauls, les Fabiens.
(III, 452. *Cin.* 1536.)

Crasse :

Veuve du jeune *Crasse*.....
(IV, 68. *Pomp.* 990.)

Crispe : Le gendre de Phocas se nomme ainsi dans *Héraclius*, mais dans l'avis *Au Lecteur* il est appelé *Crispus*.
Fauste : Dans le discours sur la tragédie.
Icille : (III, 451. *Cin.* 1490.)
Iphite : (*Toison d'or*, V, v, 35.)
Lépide : (*Cinna*, III, iv, 9.)
Mome : (*Psyché*, 5e *Intermède.*)
Mopse : (*La toison d'or*, V, v, 35.)
Pomponne : (*Cinna*, V, i, 66.)
Romule :

Respecte une ville à qui tu dois *Romule*.
(*Horace*, I, i, 52.)

Rutile : (*Cinna*, V, i, 65.)
Sext : (*Cinna*, IV, ii, 15.)
Tulle :

Leur plus bouillante ardeur cède à l'avis de *Tulle*.
(*Horace*, III, ii, 59.)

Terminaison *ius* remplacée par *ie*.

Cassie : (*Cinna*, I, iii, 25.)
Décie : (*Polyeucte*, I, iii, 50, 55, etc.)
Manlie :

Ainsi l'ont autrefois versé Brute et *Manlie*.
(*Polyeucte*, V, iv, 19.)

nous contenterons de passer très rapidement en revue les faits qui paraissent dignes d'attention.

Parfois, au contraire, Corneille a conservé certains noms propres que nous francisons toujours. Au lieu d'écrire *Caron*, il met *Charon* (*Mélite*, IV, VI), orthographe plus rapprochée de la forme latine et surtout de l'origine grecque.

Terminaison *a* changée en *e* muet.

Agrippe :

Jodelle a employé cette forme dans le second acte de sa *Cléopâtre*, et Corneille dans *Cinna* (II, I, 39.)

Caligule :

Tibère étoit crüel, *Caligule* brutal.
(*Othon*, III, V, 38.)

Jugurthe :

... Un Pyrrhus, un *Jugurthe*, un Persée.
(*Victoires du roy sur les États de Hollande.*)

Murène :

Murène a succédé, Cépion l'a suivy.
(*Cinna*, IV, III, 9.)

Terminaison *anus* traduite en français par *an* et non par *en* comme aujourd'hui.

Dioclétian :

Quand *Dioclétian* fut maistre de l'Empire.
(*Théodore*, I, I, 35.)

Octavian :

Dépesche *Octavian*...
(*Héraclius*, V, III, 56.)

Turpilian :

Varron, *Turpilian*, Capiton et Macer.
(*Othon*, I, I, 52.)

Valentinian :

Je reverray mon frère en *Valentinian*.
(*Attila*, III, IV, 75.)

Virginian : (*Cinna*, V, I, 65.)

Terminaison *ias* rendue par *ie*.

Tirésie :

Vous pouvez consulter le devin *Tirésie*.
(*Œdipe*, III, IV, 38.)

Notons en terminant quelques substantifs communs empruntés à des nombres propres et destinés à désigner un parti littéraire ; tels sont les mots *Uranin* et *Jobelin :*

> Nos *Uranins* ligués contre nos *Jobelins*
> Portent bien au combat une autre véhémence.
>
> (Sonnet sur la contestation entre le sonnet d'*Uranie* et celui de *Job*.)

Tel est encore le nom de *Gersoniste* (Lettre II sur l'*Imitation*) donné aux personnes qui considèrent Gerson comme l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ ; mais il importe de remarquer que Corneille n'a pas inventé ces diverses dénominations et qu'il n'a fait, en les employant, que suivre l'usage général.

Corneille emploie au pluriel certains mots que les grammairiens considèrent comme inusités à ce nombre tels qu'*aucuns*, par exemple ; et il en met, au contraire, d'autres au singulier, comme *débris*, dont on n'oserait plus faire usage de la sorte.

Epigramme, *intrigue*, *épitaphe*, *voile* de vaisseau, *offre*, *équivoque*, *limites*, sont masculins dans ses œuvres ; *échange* et *risque* y sont féminins ; *idole* et *rencontre* y prennent les deux genres.

Il place l'adjectif avant le substantif dans bien des cas où on le mettrait aujourd'hui le second ; cela arrive même souvent à l'égard des locutions dans lesquelles les règles postérieures des grammairiens ont fait dépendre le sens de la place de l'adjectif ; ainsi, l'on trouve *la même vertu* pour la *vertu même ; mains propres* pour *propres mains ; causes secondes* pour *secondes causes*, etc.

Les verbes donneraient lieu à de nombreuses remarques. Souvent Corneille se sert du simple où nous mettrions le composé, et dit *croître* pour *accroître*, *porter* pour *supporter*, *alentir* pour *ralentir*, *suivre* pour *poursuivre*, *vendiquer* pour *revendiquer ;* parfois, au contraire, il emploie certains réduplicatifs tirés du latin avec le sens du

verbe simple, comme lorsqu'il dit dans *Mélite* (I, 1, 104) :

... C'est en vain qu'on recule,
C'est en vain qu'on *refuit*.

ou qu'il emploie *rechanter* dans le sens de chanter, célébrer.

Beaucoup de verbes, aujourd'hui nécessairement neutres, étaient alors employés activement ; ainsi l'on trouve *attenter*, *contribuer quelque chose*, *crier*, *moquer une personne*, *passer quelqu'un pour tyran*.

Le parfait défini s'employait souvent à la place du parfait indéfini (1), et l'on se servait du subjonctif dans une foule de cas où il ne serait plus en usage, uniquement parce que la phrase renfermait une idée de conditionnel (2), ou même en vertu d'une règle qui n'a peut-être

(1) Voyez dans les *Thèses de Grammaire*, par B. Jullien, le chapitre du *prétérit en français*, où plusieurs exemples tirés des pièces de Corneille sont éclaircis et justifiés.

(2) Subjonctif dans *le sens du conditionnel*.

... S'il fust jor, *ge me levasse*.
(*Roman de la Rose*, 2512.)

Qui me payast, *je m'en allasse*.
(*Patelin*, 603.)

C'est l'espoir qui nourrist mes jours infortunez
Sans cela dès longtemps *ils fussent* terminez.
(Garnier, *Cornélie*, III, 276.)

... Je crains qu'un amy *en perdist* le repos.
(Corneille, *la Galerie du Palais*, III, 1, 68.)

Mais, encor, une fois, souffrez que je vous die
Que cette passion *dust* estre refroidie.
(*Cinna*, I, 11, 9 ; 1643-1648.)

Plus tard :

Qu'une si juste ardeur *devroit* estre attiédie
D'un cœur comme le mien qu'est-ce qu'elle n'*obtienne* ?
(*Polyeucte*, II, 11, 92 ; 1643-1648.)

Je ne vois pourquoy cela ne *puisse* arriver qu'à un prince. (*Dédicace de Don Sanche.*)

été écrite que dans ces derniers temps, mais qui n'en a pas moins été observée avec beaucoup d'exactitude, et qui veut que si un *que* se trouve entre deux verbes le second soit mis au subjonctif (1).

Le participe présent n'était pas restreint à son usage actuel ; parfois il jouait le rôle du gérondif latin (2) ; sou-

(1) *Que* entre deux verbes, exigeant que le second soit mis au subjonctif.

Cette règle a été formulée par M. Génin à l'occasion du passage suivant de la *Farce de Patelin* (896).

Suis-je des foireux de Bayeux ?
Jehan de Quemin sera joyeux,
Mais qu'il sache *que* je le sée.

Elle explique les exemples de Corneille que nous allons rapporter :

Je vois avec chagrin *que l'amour me contraigne*
A pousser des soûpirs pour ce que je dédaigne.
(*Le Cid*, I, II, 59.)

La plus belle des deux, je *croy* que ce *soit* l'autre.
(*Le Menteur*, I, IV, 11.)

J'*aurois crû qu'*Aristie icy réfugiée,
Que forcé par ce maistre il a répudiée,
Par un reste d'amour, *l'attirast* en ces lieux.
(*Sertorius*, I, II, 33)

Je *croyois* qu'*elle peust* se rompre pour un Roy.
(*Suréna*, III, III, 18.)

(2) Participe présent employé comme le gérondif latin.

Gaignez une maîtresse, *accusant* un rival.
(*Cinna*, III, I, 24.)

... Toujours ma vertu retrace dans mon cœur
Ce qu'il doit au vaincu, *bruslant* pour le vainqueur.
(*Pompée*, II, I, 3.)

vent c'était un véritable adjectif verbal susceptible de genre et de nombre (1).

Le participe passé restait invariable dans des circonstances où il prendrait nécessairement aujourd'hui le genre et le nombre de son régime direct ; il entrait aussi dans des phrases très usitées à cette époque, mais dont la construction ne serait plus admise aujourd'hui (2).

(1) Participe présent employé adjectivement.

Las ! mais ne voy-je pas s'acheminer vers moy
La fille de Caton *regorgeante* d'esmoy ?
(Garnier, *Porcie*, II, 266.)

Ces ennemis publics dont vous l'avez vengée,
Après vostre trépas à l'envy *renaissans*,
Pilleroient sans frayeur les Peuples impuissans.
(Corneille, *Œdipe*, I, 1, 58.)

(2) Nos vieux poètes plaçaient souvent le régime entre l'auxiliaire *avoir* et le participe, et dans ce cas il y avait nécessairement accord : Garnier a dit :

César des vieux guerriers *a la louange estainte*.
(*Cornélie*, IV, 270.)

Toy qui dessous ton joug *as l'Afrique rangée*.
(*Porcie*, II, 222.)

Ils ont jà tant de fois nostre *attente trompée*.
(*Ibid.*, 333.)

Corneille a soigneusement conservé cette tournure si vive ; elle revient à chaque instant dans ses œuvres.

Va-t'en chercher Philandre, et dy-luy que Mélite
A dedans ce billet *sa passion décrite*.
(*Mélite*, II, v, 1.)

J'avois de point en point *l'entreprise tramée*.
(*Clitandre*, II, 1, 33.)

J'ay *leur crédulité* sous ces habits *trompée*.
(*Clitandre*, II, II, 23.)

Les prépositions et les adverbes n'étaient pas encore complètement séparés dans l'usage, et *sur*, *dessus*, *sous*, *dessous*, *dans*, *dedans*, étaient pris très souvent les uns pour les autres; de plus, les prépositions s'employaient chacune dans une foule d'acceptions différentes; elles n'avaient pas encore été ramenées à la rigueur absolue d'un sens unique, et leur incroyable flexibilité créait une foule de tours nouveaux et facilitait singulièrement la tâche si difficile du poète; il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir dans notre *Lexique* les articles *à* et *de*.

Mais c'est dans la syntaxe surtout que régnait alors la

... L'heureux malheur qui vous a menacez
Avec tant de justesse *a ses temps compassez*.
(*Ibid.*, III, I, 7.)

Le ciel, qui nous choisit luy-mesme des partis,
A tes feux et les miens prudemment assortis.
(*La Vefve*, I, I, 70.)

Oui, sans doute, Clarice *a son ame blessée.*
(*Ibid.*, IV, V, 10.)

Cette heureuse nouvelle *a mon ame ravie.*
(*Ibid.*, IV, VI, 29.)

Mon père est mort, Elvire, et la première épée
Dont s'est armé Rodrigue *a sa trame coupée.*
(*Le Cid*, III, III, 5.)

Aucun étonnement *n'a leur gloire flestrie.*
(*Horace*, III, V, 37.)

Quelle horreur, d'embrasser un homme dont l'épée
De toute ma famille *a la trame coupée.*
(*Ibid.*, V, III, 21.)

Le seul amour de Rome *a sa main animée.*
(*Horace*, V, III, 61.)

Mais vous ne scavez pas, Seigneur, que son épée
De l'horrible Méduse *a la teste coupée.*
(*Andromède*, IV, IV, 20.)

plus heureuse liberté ; l'accord se faisait bien plus avec l'idée qu'avec les mots, et les constructions les plus vives, les tournures les plus elliptiques passaient pour les meilleures, pourvu qu'elles fussent toujours parfaitement intelligibles.

Les questions relatives à la prononciation et à l'orthographe doivent être abordées ici avec quelques détails ; il ne suffit pas, en effet, de les examiner à l'occasion de chaque mot en particulier, et elles s'éclairent singulièrement par le rapprochement des faits de même nature.

Corneille écrit *aversaire* pour *adversaire ; avenir* pour *advenir ; abjet* pour *abject ;* on doit voir là une transcription fidèle de la prononciation du temps, l'usage était très variable dans les cas de ce genre, et il était impossible de conclure d'un mot à l'autre ; ainsi nous apprenons du Père Chiflet (1) qu'on disait *ajuger* et *adjudication*.

> ... Déjà la noire Alecton
> Du fond des Enfers déchaisnée,
> A, par les ordres de Pluton,
> De mille cœurs pour toy *la fureur mutinée.*
>
> (*Ibid.*, IV, v, 5.)

> Qui vous *a* contre moy sa fourbe *decouverte.*
>
> (*Nicomède*, IV, II, 86.)

Dans le passage qui suit et qui, sous le rapport de la construction, est tout à fait analogue aux précédents, Corneille a laissé le participe invariable :

> Pour eux seuls ma justice *a tant de cœurs gagné.*
>
> (*Pertharite*, II, v, 88.)

Il a pris une liberté du même genre dans ces vers de *Cinna* (I, III, 33) :

> Là, par un long récit de toutes *les misères*
> Que, durant nostre enfance *ont enduré nos pères.*

Et il a été approuvé par Voltaire, qui dit à cette occasion : « S'il n'est pas permis à un poète de se servir dans ce cas du participe absolu, il faut renoncer à faire des vers. »

(1) *Essay d'une parfaite grammaire*, 1668, page 242.

Notre poète emploie *garanne* et non *garenne;* nous ne devons pas en être surpris, l'*e* et l'*a* se confondaient alors très souvent, et le grammairien que nous venons de citer nous apprend qu'en 1668 *arrhes, calarrhes,* se prononçaient *erres, calerres,* et que la cour disait encore *sarge* au lieu de *serge.* On trouve dans les œuvres de notre auteur *crotesque* au lieu de *grotesque;* car il y avait d'aussi fréquentes permutations entre le *c* et le *g* qu'entre l'*e* et l'*a.* Ménage veut qu'on écrive *segond, segret, segrétaire* et *ganif;* Chiflet prétend qu'on prononçait *vacabond,* et, encore maintenant, nous disons *cangrène,* tout en écrivant *gangrène* comme le veut l'étymologie.

Nous voyons dans le *Compendium grammaticæ gallicæ* de Duez, publié en 1647 (1) que *meur* se prononçait comme *peur,* tandis qu'on agissait à l'égard de *jeune, heurt, heurter* et *seur,* comme si ces mots étaient écrits simplement par un *u;* dans Corneille, *meur* rime avec *humeur;* quant à *seur,* il faut distinguer : dans les premières pièces il rime avec *sœur* et *possesseur;* mais dans les suivantes *sure* rime avec *mesure* et *murmure.* Dans la grammaire que nous venons de citer, on trouve la liste suivante des mots où *oi* se prononce *è : courtois, courtoisie, endroit, estroit, adroit, froid, croire.* Dix-sept ans plus tard Raillet, dans son *Triomphe de la langue françoise,* en donne une autre composée à peu près de même, mais contenant en plus : *croître, endroit, étroit, connoître, paroître.* Dans Corneille, nous ne trouvons cette prononciation, indiquée par les rimes que pour *maladroit, croître* et *paroître;* quant à *je connoi* il rime plusieurs fois avec des mots en *oi.* Ces différentes prononciations ont laissé, du reste, des traces durables dans la langue, et il est certain, par exemple, que *froid* et *frais, froideur* et *froidure, croyance* et *créance, harnois* et *harnais,* qui diffèrent maintenant par la significa-

(1) Page 9.

tion, ne sont pas des forces diverses, mais seulement des façons variées de prononcer un même mot.

Quant aux imparfaits des verbes, Corneille les a fait souvent rimer avec des mots en *oi*, quoique de son temps déjà on les prononçât assez généralement comme aujourd'hui. Nous lisons dans un *Discours nouveau sur la mode*, publié en 1613 :

> Il faut, quiconque veut estre mignon de court,
> Gouverner son langage à la mode qui court
> Qui ne prononce pas *il diset*, *chouse*, vendre,
> *Parest*, contantemens, fût-il un Alexandre,
> S'il hante quelquefois avec un courtisan,
> Sans doute qu'on dira que c'est un paisan,
> Et qui veut se servir du françois ordinaire,
> Quand il voudra parler sera contraint se taire.

Le témoignage suivant de Chiflet, en 1668, explique et complète le passage que nous venons de rapporter : « Les estrangers ont tort de dire que cette prononciation est une nouveauté, car il y a plus de quarante ans que je l'ay veuë dans le commun usage. Il est vray qu'on luy a long-temps résisté, comme à une mollesse affectée de langage effeminé; mais enfin elle a gagné le dessus (1). » Le même auteur reconnaît du reste, dans un autre endroit de son livre, que les deux prononciations avaient cours de son temps : « Il est plus doux et plus commun entre les biendisans de prononcer *je parlais*; toutefois ce n'est pas une faute de dire *je parlois*, puis qu'à Paris, dans le barreau et dans les chaires de Prédicateurs, il y a beaucoup de langues eloquentes qui ne refuyent pas cette prononciation (2). »

Il ne nous reste à parler que des infinitifs de la première conjugaison, tels que *charmer*, *dissimuler*, *donner*, que Corneille fait rimer avec *air*, *clair*, *amer* et autres mots du même genre. C'est là ce que Ménage, qui

(1) Page 215.
(2) Page 191.

relève des exemples analogues dans les poésies de Malherbe, appelle des rimes normandes ; elles n'étaient nullement motivées par la prononciation du temps ; car si dans certains mots tels qu'*altier*, *entier*, *familier*, *régulier*, *séculier*, *e*, comme nous l'apprend Chiflet (1), avait un son ouvert, il faut remarquer qu'on ne prononçait l'*r* final devant une consonne ou à la fin d'une phrase, ni dans les infinitifs en *er*, ni même dans ceux en *ir* (2) ; bien plus, on ne faisait pas sentir cette lettre à la fin d'un certain nombre de mots en *ir* et en *oir*, tels que *plaisir*, *loisir*, *miroir*, *mouchoir*, etc. (3).

Pour l'orthographe, Corneille a suivi, dans l'édition de 1682, un système particulier qui constitue un compromis très sage et très prudent entre les méthodes en usage à cette époque, et dont il fait connaître les principes essentiels dans sa préface. Il introduit dans les habitudes typographiques trois modifications importantes : d'abord il établit entre la petite *s* et la grande une différence qu'il expose en ces termes : « Je n'ay pu souffrir que ces trois mots : *reste*, *tempeste*, *vous estes*, fussent écrits l'un comme l'autre, ayant des prononciations si différentes. J'ay reservé la petite *s* pour celle où la syllabe est aspirée, la grande pour celle où elle est simplement allongée, et l'ay supprimée entierement au troisième mot, où elle ne fait point de son, la marquant seulement par un accent sur la lettre qui précède. » La suppression de l'*s* dans les mots où elle ne se prononce pas a rendu inutile cette réforme ingénieuse ; mais l'emploi de l'*è* dans les mots *excès*, *succès*, *procès*, qui, comme nous l'apprend Corneille, avaient été jusqu'à lui écrits avec l'*é* aigu, comme les terminaisons Latines, quoy que le son en soit fort différent », est encore

(1) Page 201.
(2) *Chiflet*, pages 224, 225.
(3) *Duez*, page 22.

aujourd'hui en usage, et l'emploi de l'*é* aigu dans les corps même des mots, comme dans *sévérité*, est une excellente innovation qu'on lui doit ; auparavant, on ne s'en servait que pour les finales ou dans le cas de la suppression d'une *s*.

M. Taschereau a indiqué, dans sa préface des œuvres de notre poète, quelques autres habitudes orthographiques fort constantes que Corneille n'a pas érigées en règles, mais dont il ne s'est jamais départi. Il supprime dans une foule de cas les doubles consonnes ; il écrit toujours *maistre* et *maîtresse ;* enfin, à la seconde personne de l'impératif et à la première du présent de l'indicatif, il écrit *voy*, *pren*, devant une consonne, et *vois*, *prens*, devant une voyelle. Cette dernière observation est fort importante, elle prouve combien on s'est mépris quand on a regardé la suppression de l'*s* en pareil cas comme une licence destinée à faciliter la rime ; c'était un usage général observé non seulement par Corneille, mais par la plupart de nos classiques.

En présence d'un système orthographique aussi suivi, aussi particulier, nous avons cru devoir écrire partout les exemples et les passages allégués comme ils l'ont été par l'auteur même, bien que dans notre opinion les bases de cette méthode appartiennent plutôt à Thomas qu'à Pierre, qui, du reste, l'a en tout cas franchement adoptée et défendue avec ardeur.

Ce qui nous semble plus particulier à notre poète, c'est le soin qu'il a pris de perfectionner la versification, soit en observant d'une manière plus constante les règles qui, jusqu'à lui, n'avaient été que facultatives, soit en revenant, pour le nombre des syllabes de certains mots, aux habitudes suivies par nos anciens auteurs.

Ménage, qui cite volontiers avec une orgueilleuse confiance son idylle de l'*Oiseleur* à côté du *Cid* et de *Cinna*, remarque, par exemple, dans ses Observations

sur Malherbe, que Corneille a osé le premier faire *meurtrier* de trois syllabes,

> Jamais un *meurtrier* en fit-il son refuge?
> Jamais un *meurtrier* s'offrit-il à son juge?
>
> (*Le Cid.*)

et il ajoute : « Je suis un des premiers qui ay imité en cela M. Corneille, aïant remarqué que les Dames et les Cavaliers s'arrestoient, comme à un mauvais pas, à ces mots de *meurtrier*, *sanglier*, *bouclier*, *peuplier*, lorsqu'ils étoient de deux syllabes, et qu'ils avoient peine à les prononcer. M. de Segrais, qui a l'oreille fort délicate, et qui n'est pas moins bon Juge de la Poësie que bon Poëte, se joignit aussi-tost à nostre parti. »

Le désir naïf d'une assimilation impossible se montre bien clairement ici, et Ménage tenait si fort à cette remarque que, tout en reconnaissant, dans la deuxième édition de ses *Observations sur la langue française*, que Corneille n'a fait en cela que revenir à un usage ancien dont on trouve des exemples dans *Jodelle* et dans *Régnier*, il laisse subsister néanmoins son texte primitif sans aucune modification.

Parmi les citations de Corneille, accumulées par Ménage dans le livre dont nous venons de parler, il en est deux qui méritent une attention toute particulière. A l'occasion de la locution *où que*, Ménage rapporte ce vers de notre poëte, dans sa *Thébaïde*, page 68 :

> *Où qu'*il jette la vue, il voit briller des armes.

et plus loin, parmi les auteurs qui ont employé *sphinx* au masculin, il mentionne « M. Corneille dans sa *Thébaïde*, livre II, p. 65 ».

> Dont autrefois le *Sphinx*, ce monstrueux oiseau,
> Avoit pour son repaire envahi le coupeau.

Ces trois vers sont tout ce qui nous reste d'un ouvrage aujourd'hui perdu, d'une traduction en vers français de la *Thébaïde* de Stace, dont fait mention le privilège de *Tite* et *Bérénice* accordé à Corneille le 31 décembre 1670.

Il est étrange de se voir ainsi contraint de recueillir chez un grammairien de minces fragments d'un ouvrage imprimé de Corneille, tout comme s'il s'agissait d'un poème appartenant à la plus haute antiquité. Ce livre, qu'on doit encore conserver l'espoir de retrouver quelque jour, n'ajoutera rien, à coup sûr, à la gloire de notre auteur; mais il contribuera peut-être à accroître encore l'opinion que nous devons nous faire de la flexibilité trop peu appréciée de ce merveilleux génie.

C'est le même genre d'utilité qu'a eu le charmant petit poème, tout récemment découvert et publié, du *Presbytère d'Hénouville*. Avant qu'il eût paru, on ne connaissait guère d'autre passage de Corneille témoignant d'un vif sentiment de la nature champêtre que ces quatre vers de la première édition de *Clitandre* (II, VI, 13) :

> Ne craignés point, au reste, un pauvre villageois
> Qui seul, et désarmé, cherche dedans ce bois
> Un bœuf, piqué du taon, qui brisant nos closages
> Hier, sur le chaud du jour, s'enfuit des pasturages.

La pièce, nouvellement publiée, confirme ce que ceci faisait seulement pressentir, et nous montre Corneille épris de ses paysages normands et surtout des riants aspects de la Basse Seine, mais unissant d'ailleurs à cette admiration toute spéculative et toute poétique une estime de campagnard connaisseur pour les poissons de l'étang, les lapins de la garenne et les faisans de la basse-cour.

M. Lefèvre, en publiant ce poème, a négligé les détails qui auraient complété, sur un nouveau point,

l'histoire de la vie de Corneille et des personnes avec lesquelles il s'est trouvé en rapport. Ces recherches, qui conduiraient assez loin, seraient ici fort déplacées ; mais nous n'avons pu nous soustraire au désir de donner du moins quelques renseignements tout à fait indispensables à l'intelligence de ce curieux morceau (1).

Le *Timandre* dont parle Corneille n'est autre qu'un certain abbé Le Gendre, curé de l'église Saint-Michel d'Hénouville, fort grand amateur d'horticulture, et revêtu du titre officiel de contrôleur des jardins fruitiers de Sa Majesté ; en 1657, il se fit adjuger vingt-sept arpents de bois sur la lisière de la forêt de Roumare pour y faire l'essai de la culture de la vigne, et l'on trouve encore aujourd'hui, au milieu du fourré, quelques ceps qui font connaître l'emplacement de ses anciennes possessions. Quant à sa demeure, elle a bien perdu de son éclat, sans pouvoir perdre de son agrément, et le jardin, cultivé jadis avec tant de sollicitude, n'est plus qu'une de ces vastes cours champêtres, toutes plantées de pommiers, dont les branches viennent pendre jusque sur l'herbe. Ce qui n'a point changé, ou bien peu, c'est l'admirable vue dont il jouit :

> La Seine, en divers lieux, bat le pied des rochers ;
> L'œil, en se promenant, découvre huit clochers
> Dont les noms, par hazard, terminant tous en *ville*,
> Semblent servir de rime à celuy d'*Hénouville*.

M. Lefèvre, qui a recueilli avec tant de soin jusqu'aux moindres fragments de Corneille, a pourtant oublié deux opuscules, peu importants il est vrai, mais curieux pour l'histoire de la représentation des pièces de notre poète : les *Desseins d'Andromède* et de la *Toison d'or*. Ils ont échappé, du reste, aux plus exacts historiens et aux plus consciencieux éditeurs, et tout

(1) Nous les devons à l'aimable obligeance de notre confrère, M. Ch. de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure.

récemment encore à M. Edouard Frère, dans son excellent *Manuel de bibliographie normand.*

Le second de ces ouvrages de Corneille devrait cependant être connu depuis fort longtemps, car il figure parmi les opéras, sous le n° 5969 A, dans le *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèoue du Roy,* publié en 1750 ; quant au premier, il est entré dans le même établissement à une époque postérieure, mais à coup sûr encore fort ancienne, et porte le n° 5564 B. Ces *desseins* sont des livrets faits par l'auteur pour l'intelligence de son ouvrage ; on les vendait sans doute au théâtre, et même, lorsque la représentation avait lieu à la cour ou chez quelque riche particulier, on les donnait aux personnages de distinction. La première entrée du divertissement quit suit le *Bourgeois gentilhomme* nous fait assister à une distribution de ce genre ; un des personnages s'écrie :

De tout ceci, franc et net
Je suis mal satisfait,
Et cela sans doute est laid,
Que notre fille,
Si bien faite et si gentille,
De tant d'amoureux l'objet,
N'ait pas à son souhait
Un livre de ballet
Pour lire le sujet.

Quand le livret était ainsi destiné à expliquer un ballet, il formait à lui seul toute la publication ; mais, lorsqu'il s'appliquait à un opéra, il paraissait d'ordinaire avant l'ouvrage ; voici, du reste, les détails que Corneille nous donne à ce sujet à la fin du *dessein d'Andromède :* « J'ay dressé ce discours seulement en attendant l'impression de la pièce entière, pour seruir à soulager la pluspart de mes spectateurs, qui, pour mieux satisfaire la veuë par les grâces de la perspective, se placent dans les loges les plus esloignées où

beaucoup de vers échappans à leurs oreilles, ne leur laissent pas bien comprendre la suite de mon *dessein*. J'y ay meslé les paroles qui se chantent en musique, et qu'il est impossible d'entendre quand plusieurs voix ensemble les prononcent. »

En rapprochant les morceaux dont parle ici Corneille du texte des pièces entières, on rencontre quelques variantes, parfois même des passages retranchés plus tard ; on en trouve un, assez important, dans le Prologue de la *Toison d'or*.

Nous ne pousserons pas plus loin cette étude sur la langue de Corneille, car, pour la développer et l'étendre, il faudrait ou empiéter sur le *Lexique*, dont elle ne doit être que la préface et l'analyse, ou aborder l'appréciation, non pas seulement de la langue, mais du style de Corneille, sur lequel on a depuis longtemps tout dit, et si bien. D'ailleurs, à voir soutenir, à l'occasion du même écrivain, des opinions si diverses, parfois même si contradictoires, on se sent pris d'un tel scepticisme littéraire et d'un si grand découragement, qu'on se borne volontiers aux humbles recherches grammaticales et que, même sur ce terrain, on s'écarte le moins qu'on peut de l'observation des faits.

En commençant notre *Lexique*, nous voulions entreprendre de tout expliquer, résoudre toutes les objections, relever toutes les méprises des commentateurs ; mais nous nous sommes peu à peu convaincu que cela n'était point nécessaire et que notre tâche était plus facile ; que d'ordinaire la réunion des divers exemples, groupés sous un même mot et confirmés au besoin par des passages empruntés aux prédécesseurs et aux contemporains de Corneille, répondait assez aux attaques injustes, et tenait parfois lieu de toute autre explication. Nous conservions encore cependant quelques scrupules au sujet de cette méthode ; la Préface du *Dictionnaire historique de la langue française* les a fait disparaître.

Grâce à ce procédé, le plus simple et le plus scientifique en même temps, les tournures reprochées à nos auteurs classiques, et considérées à tort comme des exceptions et des licences, témoignent, par leur nombre même, d'un usage fréquemment répété, dont il est facile de déduire des règles très différentes des nôtres, mais souvent plus logiques et toujours appliquées d'une façon aussi sûre et aussi constante.

Après quelques études de ce genre faites sur nos principaux écrivains, on possédera les matériaux nécessaires pour entreprendre une véritable grammaire française historique, remontant aux origines mêmes de la langue, indiquant les diverses habitudes suivies par ceux qui l'ont successivement parlée, signalant l'époque où elles se formulent en préceptes, le court instant où les grammairiens et les auteurs paraissent d'accord, et les circonstances qui rompent cette passagère harmonie : œuvre immense par les travaux qu'elle demanderait, mais aussi par ses conséquences ; où les principes de la grammaire générale, présentés au début, répandraient sur tout le livre une heureuse clarté, sans être nulle part opposés comme un obstacle aux vives allures et aux libertés de notre idiome ; où les opinions les plus diverses, les plus contradictoires, les archaïsmes du peuple et les scrupules des délicats, trouveraient leur éclaircissement et leur conciliation, à l'aide d'études chronologiques donnant tort à tous en général, et raison à chacun à un certain moment et à une date déterminée ; dans laquelle aussi, comme conclusion et comme résultat définitif, on chercherait à établir les règles du langage moderne, strictes et rigoureuses pour les matières administratives et judiciaires, plus flexibles pour la conversation et la correspondance, plus larges encore pour l'écrivain et le poète, qu'elles doivent guider sans jamais l'assujettir.

La Langue de Racine

La Langue de Racine

L'étude de la langue de Racine devrait, ce semble, avoir pour préliminaires l'histoire des mots dont il s'est servi, les exemples de l'usage qu'en avaient fait avant lui les poètes tragiques ses prédécesseurs. Mais pour cette histoire, pour ces exemples, nous croyons pouvoir renvoyer nos lecteurs à notre *Lexique de Corneille :* d'une part, à la préface de ce *Lexique*, où ils trouveront les faits généraux; et de l'autre, aux articles mêmes, où ils trouveront les observations de détail. Nous ne devons pas songer à reproduire ici ce travail; mais nous demandons tout d'abord qu'on veuille bien s'y reporter, afin que l'examen de la langue de notre auteur en soit mieux éclairé, et qu'on n'y soit pas choqué d'une fâcheuse lacune. Ceci dit, nous entrons en matière.

L'erreur la plus ordinaire, contre laquelle il importe de se prémunir d'abord, quand on veut étudier la langue d'un écrivain, c'est de croire que tout ce qui, dans ses œuvres, s'éloigne de l'usage actuel, doit lui être attribué en propre, caractérise sa manière, sa langue à lui, porte la marque de son tour d'esprit, de son génie.

Une étude, au moins générale, de la langue du temps auquel l'auteur appartient, est indispensable pour éviter cet écueil, auquel sont venus se heurter bon

nombre de critiques et de commentateurs, principalement vers la fin du siècle dernier.

Parmi les mots qui, dans les œuvres de Racine. ont plutôt reçu l'empreinte de l'époque que celle du poète, nous citerons, à titre d'exemples, et sans nous piquer d'être complet :

Courage, dans le sens de « cœur » ; *Détestable,* signifiant « digne d'être détesté », et non pas seulement « très mauvais » ; *Ennui,* pour « violent chagrin » ; *Espérance,* pour « attente », même en mauvaise part ; *Galant,* dans le sens d' « élégant, qui a bonne grâce » en fait de littérature et d'art, même antiques, et, par exemple, en parlant des poèmes d'Homère ; *Gêner* (*mettre à la gêne, à la gehenne*) « faire souffrir extrêmement » ; *Génie,* signifiant « le naturel », sans exprimer l'idée de supériorité créatrice, etc. ; *Honnête, honnêtement,* au sens de « convenable, convenablement, facilement » : « habit *honnête,* je n'en vivrois que trop *honnêtement* » ; *honnête homme,* dans son sens d'autrefois assez peu précis, et beaucoup plus étendu que celui qu'a conservé de nos jours cette expression ; *Imbécile,* au sens latin de « faible » ; *Incommodé,* pour « gêné, indigent » ; *Lettre,* pour « écriture, main », façon d'écrire à laquelle on reconnaît qu'un écrit vient de telle ou telle personne ; *Libertinage,* dans le sens que nous donnons à « libre pensée » ; *Manière,* pour « espèce » : « cette *manière* de lettre ». *Méchant* a une force qu'il a aujourd'hui perdue, et s'emploie dans le plus haut style, en parlant d'un criminel, d'un grand coupable ; d'un autre côté, dans un langage plus familier, il a souvent la signification de mauvais : « *méchants* auteurs, *méchantes* maximes, *méchante* morale » ; *Misère* a l'acception générale de « malheur » ; *Nourrir, nourriture,* celles d' « élever, éducation » ; *Oppressé,* qui n'a plus aujourd'hui qu'un sens purement physique, se prend au figuré comme maintenant *opprimé; Parties* marque les

différentes qualités essentielles d'une personne, d'une profession : « toutes les *parties* d'un véritable académicien. » *Pénétration* s'employait rarement seul comme aujourd'hui; il exigeait d'ordinaire un complément : « *pénétration* d'esprit » ; *Pitoyable* était usité dans son sens étymologique, pour « attendrissant, excitant la pitié » ; *Plaisamment* voulait dire « d'une façon qui plaît, d'une manière agréable » ; *Poil*, désignait la chevelure ou la barbe : « le *poil* hérissé, faire le *poil*. » *Préoccupé* signifiait, suivant son étymologie : « occupé d'avance » ; et un « cœur *préoccupé* » était, par conséquent, un cœur où la place était prise ; *Prochain*, qui ne se dit plus guère que du temps, s'employait alors très fréquemment en parlant de l'espace : « chambre *prochaine*, autel *prochain* » ; *Singulier*, *singulièrement* avaient le sens que nous donnons aujourd'hui à « particulier, particulièrement, principal, principalement » ; *Soin* voulait souvent dire « inquiétude, chagrin » ; *Succès*, *succéder* indiquaient surtout l'événement, l'issue bonne ou mauvaise d'une affaire, d'une entreprise ; *Tourmenter*, comme *gêner*, avait une énergie qu'il a un peu perdue maintenant.

Il faut mettre à part, outre les mots et les tours du commun usage, ceux qui, dès lors, étaient des archaïsmes : ils n'appartiennent pas non plus à l'auteur, à moins qu'il n'ait été les chercher plus ou moins loin dans le passé, et qu'il n'y ait là un renouvellement presque équivalent à une création. Mais tel n'est point le cas pour Racine. Il n'a jamais affectionné les expressions et les locutions vieillies. Celles qu'on rencontre en très petit nombre dans ses œuvres sont les derniers vestiges d'un usage qui s'éteignait ; mais on n'y saurait voir aucun désir prémédité d'innover en renouvelant.

Elles se trouvent presque toutes soit dans les poésies de jeunesse, soit dans les livres annotés, soit enfin dans

la *Correspondance*, où elles sont employées en badinant (1).

Quelques mots anciens ont été introduits par Racine dans les *Plaideurs* (2) pour concourir à l'effet comique, mais sont tout accidentels dans ses œuvres, et ne peuvent, à aucun égard, être considérés comme faisant réellement partie de son vocabulaire.

Nous avons signalé, dans un assez grand détail, le soin curieux avec lequel Corneille met à profit les termes spéciaux que lui fournissent les diverses professions (3). Racine n'a point suivi cet exemple. Il n'a demandé aux vocabulaires techniques qu'un fort petit nombre de mots, en dehors de ceux qu'un fréquent usage avait déjà fait passer dans le langage commun.

Des expressions comme *il en vint quelque Vent, en Défaut, faire Ombrage, Parer les coups,* tirent bien, à la rigueur, leur origine de la vénerie, de l'équitation et de l'escrime, mais elles avaient depuis longtemps cessé d'appartenir à ces dictionnaires particuliers, pour prendre un sens beaucoup plus général.

Quand nous disons que Racine s'est généralement abstenu des termes techniques, on peut réclamer une exception pour les termes de droit, dont la comédie des *Plaideurs* est remplie. Le sujet le demandait, au reste. Racine, c'est lui qui nous l'apprend, ne devait point la connaissance de ces termes à une étude appro-

(1) Voyez, par exemple, au *Lexique :* Accoutumance, avoir Accoutumé de, Agace, Amnestie pour *amnistie*, Atours, Attache, pour *attachement*, Blanc signé, Brèveté pour *brièveté*, Chantre en parlant d'un poète ou d'un oiseau, Chenu, Coutumier, au Desçu, Devers, Discord, Discorder, Féru, Ficher au sens de *fixer*, Fil de perles pour *collier de perles*, Mie en parlant de la bonne d'un enfant, Nocher, Oncques, Parentage, Parochial, Pers, Retardement, se Revancher, Sourdre.

(2) Tels sont *céans*, *icelui*, *icelle*, *les plaids*, etc. ; telle est encore la vieille prononciation de la diphthongue *oi :* voyez ci-après, *Prononciation*.

(3) *Lexique de Corneille*, préface, page 11 et suivantes.

fondie du *Lexique* judiciaire, mais à des circonstances toutes fortuites. « C'est, dit-il dans l'avis *Au Lecteur* (tome II, p. 142), une langue qui m'est plus étrangère qu'à personne, et je n'en ai employé que quelques mots barbares que je puis avoir appris dans le cours d'un procès que ni mes juges ni moi n'avons jamais bien entendu ». On trouvera ces mots de Palais (ceux qui méritent en effet l'épithète de *barbares* sont assez rares) aux articles : *Amené sans scandale*, *Appointement*, *Appointer*, *Assigner*, *Comparoître*, *Compulsoire*, *Contredit*, *Décréter*, *Défendeur*, *arrêt de Défense*, *Demandeur*, *Dépens*, *Dit*, *Informer*, *Instance*, *Instruire une affaire*, *Interlocutoire*, *Production*, *Provision*, *Récuser*, *Requête*.

Outre les termes de droit proprement dits, Racine a fort à propos introduit dans ses *Plaideurs* des façons de parler en usage dans la pratique, telles que : *un mien pré*, *un mien papier ;* voyez *Mien*.

Il y a quelques mots de jurisprudence employés sérieusement dans les *factums* pour le maréchal de Luxembourg, dont la rédaction est attribuée à Racine ; et quelques termes de droit canonique, tels, par exemple, qu'*Intrusion*, *Relief d'appel comme d'abus*, dans l'*Histoire abrégée de Port-Royal*.

Dans cette même histoire, s'il y a quelques expressions du langage mystique, comme celle-ci : « la Mère des Anges et la Mère Angélique n'étoient point assez *intérieures* au gré de ces pères », elles sont rares, et Racine les employait moins pour son compte qu'il ne les rapportait historiquement.

Mais le véritable langage particulier, nous n'osons dire technique chez Racine, c'est celui de la galanterie. Quelque élégance qu'il ait su lui donner, ce n'est pas là que son art d'écrivain doit être admiré ni même approuvé. Il est à regretter qu'il ait fait d'assez fréquents emprunts à cette langue romanesque, dont il est

bien loin, disons-le pour son excuse, d'être le créateur ; car, lorsque nous venons de dire que c'était chez lui une langue particulière, à part, nous n'avons point entendu qu'elle n'appartînt qu'à lui.

Tantôt l'amant est représenté avec toute la rigueur des termes militaires, se préparant à l'*attaque*, à l'*assaut*, et enfin, « menant en *conquérant* sa nouvelle *conquête* », et l'amante le proclame « son *vainqueur* » ; tantôt, au contraire, le poète nous le montre s'avouant vaincu, lui rendant les *armes*, *enchaîné*, subissant un *joug*, *captif*, perdant sa *franchise*, passant sous les *lois* d'une belle, dont les yeux sont ses aimables *tyrans ;* recevant une *atteinte*, une *blessure*, ayant l'âme *blessée* pour une *cruelle*, une *ingrate*, une *inhumaine*, de laquelle il attend toutefois « quelque heureuse *foiblesse* » pour laquelle il *brûle*, à qui, par des métaphores assez étranges, et qui ne s'expliquent que par l'oubli des significations primitives, il demande de *couronner sa flamme*, ses feux. C'est encore par suite d'un tel abus des mots qu'un amour coupable devient une *flamme noire ;* c'est ainsi également qu'après avoir dit qu'une femme est l'*objet* d'une vive passion, on en est venu à dire que c'est un « bel objet » et à désigner Thésée comme un « volage adorateur de mille *objets* divers ». Nous venons de voir le mot d'*adorateur ;* en effet, la femme, après avoir été représentée comme une place de guerre dont il s'agit de s'emparer, se transforme aussi, dans ce langage, en une sorte d'idole : il y est question de *divines* princesses, de *divins* appas ; les yeux d'une belle deviennent les *dieux* de celui qui, ne se contentant plus d'aimer, d'adorer même, s'écrie : « Que dis-je aimer ? j'*idolâtre* Junie. »

Cette langue artificielle, que Racine, par son bon goût, eût été digne de réformer, un de ses personnages se reproche de n'en pas posséder assez bien toutes les ressources et de *parler une langue étrangère* (*Phèdre*,

vers 558). Nous sommes porté, quant à nous, à trouver qu'il ne parle déjà que trop bien ce langage de convention, et nous comprenons le sentiment d'Hermione, lorsqu'elle répond à Oreste qui a comparé ses cruautés à celles des Scythes :

> Quittez Seigneur, quittez ce *funeste langage*.
> A des soins plus pressants la Grèce vous engage.
> Que parlez-vous du Scythe et de mes cruautes ?
> Songez à tous ces rois que vous représentez.
> (*Andr.*, vers 505-508).

Lorsqu'on a de la sorte mis à part les divers éléments qui n'appartiennent point en propre à la langue de l'auteur qu'on étudie, l'examen des tournures qu'il affectionne ou qui lui sont propres, des alliances de mots qu'il a créées, des habitudes de son style, est plus facile à essayer.

Cette élimination n'est toutefois point suffisante pour nous permettre de pénétrer, du premier coup, au cœur même du langage habituel et personnel du grand écrivain. On trouvera dans le *Lexique* bien des mots, curieux à beaucoup d'égards, mais qu'on ne croirait pas sortis de la plume de Racine. Ceux-là, pour la plupart, n'appartiennent point aux ouvrages qu'il a avoués et qu'il a publiés lui-même. Ils sont tirés de la correspondance de sa jeunesse, ou bien de ces notes curieuses et succinctes, resserrées, le plus ordinairement, dans les étroites limites des marges de ses livres, et dont le principal mérite est de nous présenter parfois le premier jet d'une expression qui, plus tard, prendra, dans un chef-d'œuvre tragique, sa forme définitive.

Bien des étrangetés de langue appartiennent aussi aux *Poésies* de la première époque, et notamment à la *Promenade de Port-Royal des Champs*, écrite tout entière dans un style trop surchargé, trop peu simple, mais qui n'est d'ailleurs dépourvu ni de sève, ni de vigueur.

Les épithètes y manquent de précision et y sont employées d'une façon quelque peu banale. C'est là, du reste, parmi les défauts de ces ouvrages de la jeunesse, le seul que peut-être on serait tenté de relever çà et là plus tard, mais bien rarement.

Des vers insérés dans une lettre de 1662 nous représentent la lune « tenant *cercle* avec les étoiles » ; les étoiles elles-mêmes sont des *diamants*. Dans la *Promenade de Port-Royal,* l'eau devient tour à tour du *cristal*, de *l'argent* liquide ; l'onde *refrise* la surface de ses flots ; un étang est un « *miroir humide* » où les tilleuls et les chênes se *mirent;* les poissons sont des « *nageurs* marquetés », les cercles qu'ils décrivent en nagent, des *couronnes;* les arbres des « *géants*, de cent bras armés », qui semblent prêter leur forte *échine* au soleil; ils forment des allées *étoilées*, c'est-à-dire en forme d'étoiles. Les fleurs des arbres à fruits sont une *neige empourprée;* la laine des troupeaux est une *neige luisante;* le blé, un *or mouvant*, une *richesse flottante.* Tandis que les arbres sont transformés en géants, les cerfs,

> ... ces *arbres vivants*,
> De leurs bandes hautaines
> Font cent autres grands *bois mouvants.*
>
> (IV, 29, *Poés. div.*, 48-50.)

Puisqu'il est certain que Racine est l'auteur de ces poésies de jeunesse, on ne saurait trop admirer l'énergie avec laquelle il a su se dégager, presque complètement, de cette recherche, de ces comparaisons forcées, de ces procédés descriptifs, qui transforment tout en or, en pierreries, etc., sans donner aucune idée de la chose décrite. Plus tard, ces défauts ont entièrement disparu ; au moins est-il bien rare qu'on rencontre encore quelque expression douteuse, quelque métaphore incohérente, comme :

Il *éteint* cet amour, *source* de tant de haine.
(*Britannicus*, vers 1487.)

.... Sur le dos de la plaine liquide
S'élève à gros bouillons une montagne humide.
(*Phèdre*, vers 1513 et 1514.)

Si maintenant, après avoir écarté les expressions communes à tous au XVIIe siècle, les rares archaïsmes, les affectations de la jeunesse, nous parcourons l'ensemble du vocabulaire de Racine, en laissant de côté, pour un instant, ses tragédies, nous serons surpris de la franche propriété de son langage.

Dans sa correspondance, dans ses notes, dans ses ouvrages historiques même, il s'est servi de plus d'un terme que les grammairiens ou les Dictionnaires qualifient de bas, et il emploie, sans le moindre scrupule, l'expression toute familière ; dans les *Plaideurs*, en particulier, mainte trivialité populaire du comique. Voyez au *Lexique* les articles suivants : *faire en Aller ; Attraper ; Bête*, pour *simple, naïf*, sot ; *Chanter* pour *dire, parler ; Chicaner ; Crapule ; Crever de graisse ; se laisser Débaucher pour... ; coup de pied dans le Derrière ; ne pouvoir Digérer*, au figuré ; *se faire Echigner ; quelle Gueule !* en parlant d'un avocat ; *Hupé*, au figuré ; *Jeunesse* pour *jeune fille ; faire à quelqu'un d'étranges Noces ; Papa ; Pisser ; Pot de chambre ; Raisonnable*, c'est-à-dire « d'une certaine étendue » ; *Souillonné ; Soûlé de pleurer ; Té*, pour appeler un chien ; *Tirez*, pour « emmenez (les chiens) » ; *Tempêter*, au figuré ; etc. Aux mots de ce genre on peut joindre les tours, qui offrent de nombreux gallicismes, du style familier. Voyez au *Lexique : cause en l'Air ; Aller, il y va de ; Avec tout cela ; trois Bons quarts d'heure ; Dire, il y a à dire ; s'en Donner ; ne pouvoir Durer, dans le fond ; Foin de moi ; Force* huissiers ; *De gaieté de cœur ; faire*

sonner Haut; le prendre de Hauteur; ne pouvoir aller Loin; dormir un Miserere; mettre à Pis faire; au fait et au Prendre; Prendre au mot; etc.

Dans ses lettres d'Uzès, on rencontre quelques expressions patoises ou locales; plus d'une écrite en plaisantant (1). Nous remarquerons, en passant, qu'il lui est arrivé d'attribuer au midi ce qui ne lui appartenait pas; ainsi, de regarder comme propre à Uzès la locution assez générale alors en France : « pousser le temps par l'épaule (2). »

Quant aux manières de parler proverbiales, elles abondent chez Racine, dans sa correspondance, dans ses notes, dans sa comédie des *Plaideurs*, partout en un mot, où le genre le permet. Voyez, par exemple, au *Lexique : j'étois un bon Apôtre; sa Bile se réchauffa; gros comme le Bras; de Caen à Rome; en un mot comme en Cent; Chanter pouille; jeter le Chat aux jambes; j'y vendrai ma Chemise; tiré par les Cheveux; remuer Ciel et terre; pas de Clerc; se tenant Clos et covvert; fausser Compagnie; avoir le Diable au corps; à Deux doigts de; filer Doux; à bonnes Enseignes; faire l'Entendu; Face de Carême; se faire de Fête; je ne fus jamais à telle Fête; faire Feu qui dure; sur l'avenir bien Fou qui se fira; faire claquer son Fouet; s'en aller en Fumée; casser aux Gages; courir le grand Galop; Graisser le marteau; Graisser la patte; faire le pied de Grue; parler bien plus Haut que,* dans le sens de « se vanter de quelque chose de mieux »; *traiter de Haut en bas; Heureux comme un roi; à la Joie de mon cœur; pleurer à cœur Joie; Leurrer de; courir deux Lièvres à la fois; j'y brûlerai mes Livres; il faut être Loup avec les loups; voilà comme on fait les bonnes Maisons; suis-je pas fils*

(1) Voyez au *Lexique : Adiousias, Broquettes, Conse, Pichet, Polide, Salmée*; joignez-y les mots *Besoche, Cabri, Souchet*, pris dans les annotations ou les exercices de traduction.

(2) Voyez l'article Epaule.

de Maître? sans argent l'honneur n'est qu'une Maladie; *lever le Masque*; *qui veut voyager loin ménage sa Monture*; *avoir encore le Morceau dans la bouche*; *être traité de Turc à More*; *plus Mortes que vives*; *le Mot pour rire*; *le Nez a saigné à...*; *donner du Nez en terre*; *fermer la porte au Nez*; *vous n'avez tantôt plus que la peau sur les Os*; *manger son Pain blanc le premier*; *rendre la Pareille*; *juge en Peinture*; *faire le Pied de veau*; *réduire au pied de la chicane*; *d'ici jusqu'à Pontoise*; *venir à bon Port*; *Portier de comédie*; *tourner autour du Pot*; *suer Sang et eau*; *point d'argent point de Suisse*; *son Timbre est brouillé*; *mots longs d'une Toise*; *pêcher en eau Trouble*; *rompre en Visière*. Il est même des proverbes qui datent de lui, comme : *passons au déluge*, *venir d'Amiens pour être Suisse*.

Nous nous croyons donc fondé à dire que, considéré dans son ensemble, le vocabulaire de Racine est riche en expressions familières, et que, quand le genre de sujet qu'il traite le permet, le poète n'a aucune répugnance à nommer, le plus simplement du monde, les choses par leur nom. Voyons maintenant comment il a compris les exigences du style tragique et de ce qu'on appelle, dans notre littérature, le style noble, en quoi il s'y est assujetti, en quoi il s'y est soustrait, et ce qu'il y a innové.

Dans la préface du *Lexique de Corneille*, nous avons essayé d'indiquer très sommairement en quoi ce style noble consiste ; nous avons constaté qu'il s'est formé surtout par élimination, par exclusion, et que, par conséquent, pour se conformer à ses lois, il fallait se priver d'une portion des ressources qu'offrait le vocabulaire. Racine a su s'affranchir, en grande partie, de cette tyrannie, et faire accepter aux plus délicats de ses contemporains bon nombre des termes qu'ils repoussaient.

Son opinion à ce sujet ne saurait être un instant douteuse. Il l'a exprimée, et fort nettement, dans ses *Remarques sur l'Odyssée*, au mois d'avril 1662, c'est-à-dire dès l'âge de vingt-deux ans. Il dit (tome VI, p. 163) qu'Homère compare la joie qu'eurent les compagnons d'Ulysse, en le voyant de retour dans son vaisseau, « à la joie que de jeunes veaux ont de revoir leurs mères, qui viennent de paître », et il ajoute : « Cette comparaison est fort délicatement exprimée, car ces mots de veaux et de vaches ne sont point choquants dans le grec, comme ils le sont en notre langue, qui ne veut presque rien souffrir, et qui ne souffriroit pas qu'on fît des églogues de vachers, comme Théocrite, ni qu'on parlât du porcher d'Ulysse comme d'un personnage héroïque ; mais ces délicatesses sont de véritables foiblesses. »

Aussi dans ces *Remarques sur l'Odyssée*, qu'il écrit du reste pour lui seul, Racine ne se fait-il aucun scrupule de se servir du mot de *porc*, et même de *cochon*. Si une délicatesse, dont nous venons de lui voir déplorer l'excès, mais qui a d'ailleurs ses justes exigences, l'empêche d'aller aussi loin dans sa poésie, il ne croit pas du moins devoir s'y refuser l'emploi des noms d'animaux que l'usage autorise dans le langage ordinaire et dans la conversation la plus polie. *Bouc*, *chien*, *cheval* sont des mots qu'on trouve dans ses œuvres du style le plus élevé ; il n'y aurait même pas lieu de le remarquer, si des commentateurs ne s'en étonnaient comme d'une hardiesse et ne saisissaient avec empressement cette occasion de louer l'habileté singulière du poète. Suivant eux, le mot *chiens* n'a passé dans le songe d'*Athalie* (vers 506) qu'à la faveur de l'épithète *dévorants ;* mais tandis qu'ils s'extasient sur l'art de Racine, ils ne remarquent pas assez que ce mot se retrouve dans la même pièce (vers 117) sans aucune épithète. Quant au mot *cheval*, que nous lisons dans *Athalie* (vers 116), il revient trois fois dans le récit de *Théramène* (vers 1502,

1532, 1548), concurremment avec celui de *coursiers*, employé trois fois également (vers 1503, 1512, 1528), et s'appliquant fort bien aussi à un *superbe* et fougueux attelage.

Si Racine était d'avis qu'on usât sans scrupule en français de ces mots nécessaires, il ne leur trouvait point pour cela, même dans les langues classiques, une noblesse et une beauté que l'engouement de l'antiquité portait parfois à leur attribuer. Dans ses Réflexions *sur Longin*, Boileau avait avancé que le mot d'*âne* était, en grec, un mot très noble. Racine l'arrête et lui répond (tome VII, p. 118) : « Vous pourriez vous contenter de dire que c'est un mot qui n'a rien de bas, comme celui de cerf, de cheval, de brebis, etc. Ce *très-noble* me paroît un peu trop fort. »

Nous venons de voir que notre auteur n'usait qu'avec une discrète mesure du procédé d'élimination auquel on a recours si volontiers dans le style noble, et qui consiste à exclure certains mots, au risque, si l'on va trop loin, d'appauvrir la langue poétique. Il est un autre artifice, non moins fréquent, qu'il sait pratiquer avec la même discrétion : c'est l'emploi de certains tropes, qui modifient l'étendue et la compréhension du sens, substituent, par exemple, l'expression générale à l'expression particulière, et réciproquement, désignent au moyen de la matière, de la partie, de la cause, de l'effet, etc. Ainsi *Champ* désigne tour à tour la *campagne*, le *champ de bataille*, la *carrière* réelle ou figurée qu'il s'agit de parcourir ; *Avenir* est synonyme de *postérité ; Acier*, de *poignard ; fragile Bois*, d'*idole* ; *Bras*, *Main* s'appliquent à la personne considérée comme agissant, comme combattant, ou même à sa *valeur*, à son *courage* ; *Gage* se dit de la *descendance*, des *enfants*, qui sont un gage de la tendresse de celui qui vous les a donnés ; *Lumière* désigne le *jour* et la *vie* même ; la

Mémoire se prend pour le *souvenir*; *Ouvrage*, ce terme qui paraît familier, se trouve rehaussé par la généralité de l'expression et s'emploie fort bien en parlant des plus hautes entreprises d'un héros; *Peuple* se dit pour *quantité*, *multitude* : « un *peuple* de rivales »; *Poudre*, pour *poussière*; *Rejeton*, pour *enfant*; *Tête* est très noble dans le sens de *personne* (1).

Parmi les substitutions figurées, une des plus fréquentes dans le style noble consiste à désigner une chose par le nom d'un objet qu'elle rappelle ou qui en est l'attribut et en devient le symbole. Ce genre de trope est fréquent chez Racine. On trouve à chaque instant dans ses tragédies *Couche* ou *Lit*, pour *mariage*; *Diadème*, *Sceptre*, *Trône*, pour *royauté;* et, ce qui lui appartient plus particulièrement, *Encensoir* ou *Tiare*, pour *prêtrise.*

Mais, s'il emploie, avec à-propos et justesse, ces diverses sortes de figures pour donner au langage plus de variété, d'éclat, d'élévation, il ne bannit pas pour cela le mot propre, comme l'ont fait trop souvent ses imitateurs. Il se sert volontiers du mot *frein*, mais *mors* paraît également dans ses vers; *faix* n'exclut point *fardeau;* ni *captif*, *prisonnier;* ni *fer* et *acier*, *glaive* et *couteau.* Le soin de la noblesse et de l'élégance ajoute à son vocabulaire des termes choisis et relevés, mais ne rejette point, je le répète, ceux qui appartiennent au fonds ordinaire, exact et précis de la langue.

Racine a largement contribué à introduire ou à conserver dans la langue française de nombreux latinismes, qui, en même temps qu'ils l'enrichissaient, contribuaient à lui donner cette couleur antique qui sied à la tragédie. Louis Racine s'est contenté, dans ses *Remar-*

(1) C'est ainsi que les poètes grecs et latins employaient κάρα et *caput.* De même *gage*, dans le sens où nous le signalions tout à l'heure, est le *pignus* des latins.

ques (1), de signaler d'une façon générale cette tendance du style de son père ; notre *Lexique* en offre de nombreux exemples, qu'il serait trop long d'énumérer. Contentons-nous de rappeler : *Admirer* pour *s'étonner ; Affecter* pour *ambitionner ; Affliger* pour *accabler* ; *Applaudissement*, au singulier, pour *approbation* ; *Celer* pour *cacher* ; *Commettre* pour *confier* ; *Conseil* pour *résolution* ; *Destiné* ou *fatal* pour *fixé, déterminé par le destin* ; *Domestiques* pour *appartenant à la maison* ; *Effusion*, au propre ; *Monstre* pour *action monstrueuse* ; *Neveu*, *Neveux* pour *descendant, postérité* ; *Superbe* pour *fier, orgueilleux*, etc.

Parfois le latinisme est dans la construction des verbes, des participes : *Divisé de* pour *séparé de* ; *Invoque sur* ; *Inspirer dans* ; *Monter* pris activement, etc. ; voyez encore ci-après l'*Introduction grammaticale*, à l'article Verbes, Participes. Parfois la tournure entière, ou peu s'en faut, a passé du latin en français, avec la pensée qu'il s'agissait de rendre, comme :

Un roi victorieux vous a fait ce loisir (IV, 86, *Poés. div.*, 35).
Suis-je, sans le savoir, la *fable* de l'armée ? (*Iphigénie*, vers 754).

façon de parler que nous rencontrons non pas seulement chez Horace et Ovide, mais aussi chez Corneille et chez Molière, et que, comme au reste plus d'une autre tirée du latin, Racine n'a pas été le premier à introduire en français. Nous ne parlons pas des latinismes tout techniques et scolastiques, qui consistent simplement dans l'emploi, en prose, d'un terme latin à peine francisé, tel, par exemple, que le mot *disquisition*.

A côté de ces emprunts faits à la langue latine qui, chez notre poète, contribuent, dans certains sujets, à

(1) *Remarques sur les tragédies de Racine*, tome I, f° 12 r°, édition de 1752.

donner au style un caractère de vérité historique, il faut dire qu'on trouve çà et là, mêlés à l'antique, quelques détails de langage qui troublent l'harmonie. On peut s'étonner qu'il n'ait pas remarqué et évité ces disparates. Dans sa lecture de la *Traduction de Quinte-Curce* par Vaugelas, il se montre choqué de ce qui, dans un sujet ancien, rappelle nos croyances, nos façons de parler modernes. A l'occasion des mots : « Bon Dieu ! » il fait la note suivante, fort juste assurément (tome VI, p. 357) : « Exclamation assez étrange en traduisant Q. Curce. » Mais cela ne l'empêche pas, dans ses *Remarques sur l'Odyssée*, de se servir lui-même d'expressions qui ne semblent pas mieux à leur place. En effet, il y parle de jeunes gens qui « vont au *bal* » (tome VI, p. 112), de la *boutique de* Vulcain (p. 134), de la *frégate* (p. 105) et des *gens* d'Ulysse (p. 145). C'est en plaisantant que, dans une lettre de 1661 (tome VI, p. 391), il parle de la *miche* dont Enée ferma la triple gueule de Cerbère ; mais c'est sérieusement qu'il est question de « pélerins » dans les *Remarques sur Pindare* (tome VI, p. 14), et qu'il nous dit dans sa traduction de la *Vie de Diogène* (tome V, p. 511) que ce philosophe laissait aller ses enfants sans *pourpoint*. Dans un passage traduit du *livre de Job* (tome VI, p. 184) il parle de *valet*. Ailleurs, il résume en ces termes un morceau d'Horace : « Contre l'égalité des *péchés* » (tome VI, p. 328) ; ce mot ne se prêtait pas à la signification profane, comme le faisait alors celui de *reliques*, qui, lui aussi, n'est plus guère qu'un terme spécial, à peu près tout chrétien, mais que Racine a pu prendre encore au sens général de *restes* dans *Bajazet* (vers 873) et dans *Phèdre* (vers 1554).

Ce sont là des fautes de costume ou, comme on dit aujourd'hui, de couleur locale, non moins dignes de remarque, ce me semble, que l'anachronisme de langage relevé et blâmé dans Vaugelas. Leur excuse est

de se trouver dans des notes ou des exercices écrits au courant de la plume, non destinés à la publicité, et sur lesquels la critique n'a nul droit.

Mais quelques-uns de ces défauts d'exactitude historique se rencontrent dans les chefs-d'œuvre mêmes. Louis Racine a relevé avec raison, dans *Bajazet* (vers 1598), « les *mânes* de sa mère », comme une expression peu musulmane ; *appartement* (voyez ce mot au *Lexique*) ne convient guère non plus dans la bouche des anciens ou des Orientaux ; et ce n'est pas sans quelque surprise qu'au vers 827 d'*Esther*, on trouve « ce *salon* pompeux ». Enfin, on peut se demander si, dans ce passage de *la Thébaïde :*

Quittez, au nom des Dieux, ces *tragiques* pensées (vers 1019).

le mot *tragique* est bien à sa place. Nous ne parlons pas des interpellations : *Madame*, *Seigneur*, fort impropres aussi quand on y pense, mais si bien consacrées par l'usage qu'on ne s'en choque pas, et qu'en tout cas on ne peut les imputer particulièrement ni à Racine ni à Corneille. Quant au mot *Parvis*, qui est trois fois dans *Athalie* (vers 397, 1101 et 1749), ce serait être bien délicat et même peu exact que de vouloir, comme on l'a fait, croyons-nous, l'exclure du langage biblique, sous prétexte qu'il serait de création trop moderne. Il y a pris dès le XVIe siècle (1) et y garde très noblement sa place, et Racine pouvait s'autoriser de l'exemple de Le Maistre de Saci, qui plus d'une fois en a fait le même usage que lui dans la traduction de la *Bible* (2).

Au reste, il est juste de remarquer que les fautes de ce genre, même bien réelles et frappantes, passaient

(1) M. Littré, dans son *Dictionnaire*, cite un exemple de Calvin.
(2) Voyez, par exemple, au chapitre VII, verset 12, et au chapitre VIII, verset 64 du livre III *des Rois*, dont la version a paru cinq ans avant *Athalie*.

alors inaperçues, et nous ne pourrions en faire à Racine un reproche particulier, si sa judicieuse remarque, au sujet d'un passage de Vaugelas, ne nous montrait que son goût devançait en ces matières celui de son temps.

Nous arrivons à un des points les plus importants et les plus difficiles de cette étude : à la détermination de la part vraiment personnelle de Racine dans la formation de son vocabulaire poétique.

Déjà, pour Corneille, dans la préface de son *Lexique*, nous avons eu l'occasion de constater qu'un grand nombre d'expressions, considérées par ses commentateurs comme créées par lui, ne devaient pas lui être attribuées, et qu'un examen quelque peu attentif des écrivains antérieurs, et surtout des anciens poètes, fait voir qu'elles remontent beaucoup plus haut. L'étude que nous avons faite de la langue de Racine et des observations auxquelles elle a donné lieu nous conduit à un résultat analogue, mais plus surprenant encore. En effet, si l'on blâme les commentateurs et les critiques de Corneille de ne pas avoir fouillé les origines de notre théâtre, que dire de ceux de Racine qui, avant d'écrire des observations sur ses tragédies, n'ont pas même relu Corneille ? *Abord* pour *arrivée* (*Iphigénie*, vers 349), que Louis Racine regarde comme hasardé par son père, se trouve très souvent dans Corneille. *Affable* (*Athalie*, vers 1525), qu'Aimé Martin est tenté d'attribuer à Racine, date au moins du XIVe siècle; « Le *Bruit* de ma faveur » (*Britannicus*, vers 1605) où Laharpe a voulu voir une expression nouvelle, peignant le mouvement, l'agitation, le tumulte qui ont lieu autour des gens en faveur, appartient à la langue la plus courante du XVIIe siècle, et le *bruit* veut simplement dire ici *la nouvelle*. *Charmes*, employé en parlant de Bajazet (vers 138) semble au même Laharpe un trait de mœurs : « Ailleurs qu'au Sérail, dit-il, le poète n'eût pas parlé des *charmes* d'un homme. » Il oublie

que ce mot avait été déjà employé par Racine même, d'une manière tout à fait semblable, dans sa tragédie d'*Alexandre* (vers 873). « *Chatouilloient de mon cœur l'orgueilleuse foiblesse* », expression heureusement placée dans *Iphigénie* (vers 82), et attribuée en général à Racine, n'est pas non plus de son invention, et remonte au moins jusqu'à Ronsard. *Détruire*, en parlant des personnes, « Mithridate *détruit* » (vers 921), autre création, nous dit-on encore, de Racine, se lit dans Corneille, et on le trouve même à une époque fort antérieure. Ce bel hémistiche du récit de Théramène : « La terre s'en émeut » (vers 1523), est textuellement dans la *Première semaine* de du Bartas ; nous ne prétendons certes point que Racine l'y ait copié, mais cela encore nous avertit qu'il ne faut pas trop se hâter de faire honneur au vocabulaire du XVIIe siècle d'expressions et de tours qui se rencontrent déjà dans le style, souvent hasardé, mais parfois aussi singulièrement heureux, des poètes de l'époque précédente. *Naissant*, dans le sens de *jeune*, « Néron *naissant* » (*Britannicus*, vers 29), qu'on peut encore être tenté d'attribuer à Racine, se trouve dans les *Conversations galantes* de René Bary. Enfin *Rebrousser* (*Athalie*, vers 1546), qui, suivant Aimé-Martin, n'existait point sous Henri IV, et que, dit-il, on cherche en vain dans le *Dictionnaire* de Nicot, y est cependant sous la forme de *rebourser*, qui remonte au moins au XIIIe siècle, comme l'établissent les exemples rapportés par M. Littré.

On voit qu'on ne trouve pas dans les œuvres de Racine d'acceptions de mots, inconnues et frappantes, forgées par lui pour prendre place dans le vocabulaire tragique, très difficile à enrichir de cette manière. Dans la comédie des *Plaideurs*, et ailleurs çà et là, dans le style familier, il semble avoir créé quelques mots et surtout quelques acceptions plaisantes. Il pourrait bien être l'auteur de cet adverbe interminable : *Compendieu-*

sement, dont l'*Intimé* se sert (vers 794) pour annoncer, le plus longuement possible, qu'il va parler brièvement, et qu'il a trompé quelques personnes par son étendue même : on s'est figuré assez souvent qu'au lieu de signifier *en abrégé*, ce mot voulait dire lentement, en détail. Dans la même pièce *Encavé* (vers 576), qui est ancien dans la langue, mais qui ne s'y employait guère qu'en parlant des futailles, est plaisamment appliqué aux personnes. Pour *Embourser des coups* (vers 158), expression fort originale, et dont on lui a parfois fait honneur, il n'a que le mérite de l'avoir bien placée ; mais il l'a prise à Rabelais. Dans une de ses lettres, il nous prévient, en badinant, qu'il forme le mot *ensaboté*, à l'imitation d'*encapuchonné*, qui a passé, dit-il. Il nous explique en ces termes le latin *moratores aut palantes* : « c'est ce que nous appelons *traîneurs* », ce qui prouve qu'on employait de son temps cette expression, à laquelle on a substitué *traînards*, et qu'il ne l'a point forgée. Mais les indications de ce genre n'abondent pas, et nous avouons humblement que nous ne savons à quoi nous en tenir sur *emphasiste*, *interpositeur*, *judiciel*, *quolibetier*, *rhétoriquement* et *salurité*, qu'on trouve dans sa correspondance ou dans les notes qu'il rédigeait pour son usage. Il emploie dans une lettre de 1698 *écot* pour *convive* ; a-t-il été le premier à s'en servir dans ce sens ? Il est plus que probable que *Jansénien*, que M. Littré marque d'une croix et qu'il appuie seulement de l'autorité de Voltaire, à laquelle il aurait pu ajouter celle d'une poésie de la première jeunesse de Racine (1), n'a pas été créé par lui. Il a dû, bien pu tout au moins, l'entendre à Port-Royal, ou le lire dans quelque ouvrage de controverse.

Il n'y a nul compte à tenir ici des fabrications techniques, tout occasionnelles, *potéité* et *tabléité*. Ils ne font

(1) Voyez au tome IV, p. 203, vers 24.

pas plus partie de la langue de Racine que leurs équivalents grecs, ainsi traduits par lui, ne font partie de la langue de Platon.

Mais ce sont *là* d'insignifiants accessoires, qui nous ont fort écarté de l'étude du langage tragique de Racine. Nous y revenons.

Un procédé naturel à notre auteur, et qui est moins un artifice qu'un instinct de son génie, c'est d'introduire dans le tissu même du style le plus relevé, des expressions familières qui en font partie si intime, et s'ennoblissent si bien par le contexte, qu'il faut quelque attention pour les distinguer. Le plus habituellement, elles naissent de la situation. Ce sont souvent les scènes d'ironie, si fréquentes dans les tragédies de Racine, qui les amènent et les font passer. Nous renvoyons en particulier, dans le *Lexique*, aux expressions suivantes, dont les unes sont décidément familières, les autres de ton moyen, mais plus près, ce nous semble, du style familier que du style noble : *faire l'Amour; faire l'Apprentissage de; Apprivoisé; courir Après; Assassiner*, pour *fatiguer*, *chagriner; Caresser*, au figuré pour *flatter*, *chercher à gagner; payer Cher; vendre Chèrement; caché en un Coin; Couleur*, pour *prétexte*, *apparence*, *et Colorer* dans un sens analogue; *Congédier; Content, satisfait, ne demandant rien de plus; Conter; Coup; Cri; Crier; Découler*, en parlant d'un sang illustre dont on tire son origine; *Ecouter*, au figuré, pour *écouter avec complaisance*, *favorablement*; *Entendre*, pour *comprendre*; *Femme*, au sens *d'épouse*; *Flanc* pour le *côté*, ou pour le *sein* maternel; *Flotter*, être dans l'*incertitude*; *de quel Front?... en Fureur*; *en Furie*; *une Furie*; *le cœur Gros de soupirs*; *Hurlements*; *Interdit*; *Jouet*; *Manie*; *dire deux Mots*; *donner des Noms*; *donner sa Parole*; *de ce Pas*, etc. Nous pourrions ajouter des expressions proverbiales, comme ce vers de *Britannicus* (713) :

Ces *murs* mêmes, Seigneur, peuvent *avoir des yeux*.

Dans une langue aussi faite, aussi fixée déjà que l'était la nôtre au temps de Racine, quant aux mots pris un à un, l'invention en fait de langage ne peut plus guère consister que dans les alliances de mots et dans les tours. On a peut-être exagéré l'importance de cette sorte de création dans notre auteur, et là encore on lui a attribué plus d'une fois ce qui appartenait à ses devanciers. Mais il demeure certain que nul n'a été plus habile que lui en cette manière d'inventer, qui convenait si bien à la délicate souplesse de son talent.

« On s'aperçut, dit Louis Racine, qui le premier a insisté, à propos d'*Andromaque*, sur ce mérite du style de son père, que le poète, en inventant, non des mots, mais des alliances de mots et des tours de phrase, faisoit pour ainsi dire une langue nouvelle ; et ces tours, qui ne nous étonnent plus aujourd'hui, parce qu'ils sont devenus familiers à la langue, furent critiqués et applaudis : critiqués par ceux qui étoient servilement attachés à la grammaire, et applaudis par ceux qui sentirent que c'étoit donner à la langue de la grâce et de la noblesse, que de l'affranchir quelquefois de la servitude grammaticale (1). »

Il serait impossible d'énumérer ces tours, ces alliances de mots, et même assez difficile de fixer les catégories diverses et les chefs principaux auxquels on les pourrait ramener.

Un de leurs grands charmes est, du reste, cette variété même.

Tantôt un substantif est vivement déterminé par un autre substantif :

> .... Tous mes pas vers vous sont autant de *parjures*.
> (*Andromaque*, vers 486.)

Tantôt un nom abstrait est suivi d'un autre nom concret, précédé de la préposition *de : la Fureur du glaive*,

(1) ***Remarques sur les tragédies de Racine***, tome I, p. 130.

l'Horreur d'un cachot; et la locution ainsi formée exprime d'une façon plus animée et plus poétique l'idée qu'on rendrait au moyen des adjectifs : *le glaive furieux*, *un horrible cachot*. Dans *Alexandre*, *la Terreur de ses armes* signifie « la terreur qu'inspirent ses armes ».

Les objets matériels, les conceptions abstraites sont doués par le poète de la vie et des sentiments qui n'appartiennent qu'aux êtres vivants. Il parle de *soupirs qui craignent de se voir Repoussés*, *de portes qui n'obéissent qu'à une personne*.

Le plus fréquemment, l'artifice consiste dans le choix habile d'une épithète jointe à un terme qui ne la comporte point d'ordinaire, et qui prend de la circonstance une énergie particulière, ou forme une antithèse avec le substantif auquel elle se rapporte. Ainsi : *confidence Auguste* ; *l'Orient Désert*, pour dire seulement que Bérénice ne s'y trouve point ; *naufrage Elevé* ; *charme Empoisonneur* ; *frêles Avantages* ; *jeune Eclat* ; *yeux Eperdus* ; *Incurable amour* ; *gloire Inexorable* ; *offense longtemps Nouvelle* ; *honneurs Obscurs* ; *déserts Peuplés de sénateurs* ; *Timide vainqueur*.

Il arrive qu'un adjectif qui se dit proprement des choses favorables et heureuses, prend de la nouveauté si on l'applique à un ordre d'idées différent : *Fidèle en toutes ses menaces*.

Parfois, c'est un verbe hardiment transporté d'un sens tout physique au sens moral : *Boire la joie* ; *ne Respirer qu'une retraite prompte*. Un autre, gardant son sens physique, forme une figure poétique par l'ingénieuse impropriété de son sujet ; dans *Athalie* (vers 8), ce ne sont point des flots, c'est le peuple qui *Inonde les portiques*. Nous n'avons pas besoin de dire que la métaphore, au fond toute semblable, mais devenue si commune, de *Flots de peuple*, se rencontre en plusieurs endroits de Racine, sans y paraître plus remarquable qu'ailleurs, et qu'on trouve dans sa toute simple prose *l'Inondation des*

François (tome V, p. 249; comparez p. 257), et un *Déluge d'Allemands* (*ibid.*, p. 263).

Ici, le verbe a deux compléments, l'un physique et l'autre abstrait, comme dans cette expression : *Couronner ma tête et ma flamme.* Là, il y a plusieurs sujets, et l'emploi tout naturel du premier sauve la hardiesse des suivants (1) :

> ... Tout *dort*, et l'armée, et les vents, et Neptune.
> (*Iphigénie*, vers 9.)

ailleurs, il frappe par sa vive antithèse avec ce qui le précède :

> Dans une longue *enfance* ils l'auroient fait *vieillir*.
> (*Britannicus*, vers 190.)

Parmi les alliances de mots qu'on a crues mal à propos nouvelles chez Racine, nous nous bornerons à citer comme exemples de fausses attributions : *cœur Gros de soupirs* (*Phèdre*, vers 843); *Commettre ses jours à quelqu'un* (*Bajazet*, vers 1712). Ses commentateurs l'ont loué de les avoir imaginées : il suffit d'ouvrir, aux articles *Gros* et *Commettre*, notre *Lexique de Corneille*, pour voir que l'éloge n'est pas fondé.

Les grammairiens ont, aussi souvent que les critiques, allégué légèrement et à contre-sens l'autorité de Racine. Ils l'ont fréquemment invoquée à l'appui de règles grammaticales qui, de son temps, n'existaient pas encore où étaient du moins fort irrégulièrement observées. Pour prouver que « *tout* adverbe.... est invariable.... avant un adjectif féminin qui commence par une voyelle », Girault Duvivier cite, dans sa *Grammaire*

(1) L'*Iphigénie* est de 1674. La Fontaine, qui publia en 1668 les six premiers livres de ses *Fables*, a dit dans la 3e du livre III *Le loup devenu berger* :

> Son chien *dormoit* aussi, comme aussi sa houlette.

des grammaires (1), ces deux exemples de Racine :

C'est Vénus *tout* entière à sa proie attachée (*Phèdre*, vers 306).
Et mon âme à la cour s'attacha *tout* entière (*Athalie*, vers 932).

et afin de témoigner du soin qu'il a mis à vérifier l'orthographe de ces citations, il nous avertit qu'elles sont tirées de l'édition de P. Didot. Mais P. Didot a corrigé Racine, qui avait écrit *toute* (voyez tome III, p. 325 et 657), et dont ainsi le témoignage tourne contre celui qui l'invoque.

Ce n'est là, du reste, qu'un exemple entre mille de ces textes cités à faux (2) ; qui voudrait les relever un à un dans nos grammaires, renverserait facilement la base fragile sur laquelle reposent bon nombre des règles subtiles, aujourd'hui généralement suivies, qui y sont enseignées.

Nous n'avons voulu qu'indiquer ici les conséquences qu'on peut tirer de notre travail. Par le simple rapprochement des passages de Racine exactement cités sous certains mots du *Lexique* ou, selon l'ordre des parties du discours, dans l'*Introduction grammaticale*, les blâmes, les admirations, les étonnements de plusieurs générations de critiques et de grammairiens se trouvent en partie réduits à néant. Nous attirons sur ce point l'attention du lecteur, sans prévenir, en chaque circonstance, les réflexions qu'il fera aisément de lui-même. Les observations très sommaires que nous venons de présenter ne font, d'une part, que marquer quelques sources d'erreurs, et de l'autre, qu'ouvrir certains points de vue, inviter à des travaux plus développés, plus approfondis.

(1) Seconde édition, 1844, tome I, p. 426.
(2) Conférez dans le *Lexique* le mot *Ayeul*.

Essai

sur la

Langue de La Fontaine

alors inaperçues, et nous ne pourrions en faire à Racine un reproche particulier, si sa judicieuse remarque, au sujet d'un passage de Vaugelas, ne nous montrait que son goût devançait en ces matières celui de son temps.

Nous arrivons à un des points les plus importants et les plus difficiles de cette étude : à la détermination de la part vraiment personnelle de Racine dans la formation de son vocabulaire poétique.

Déjà, pour Corneille, dans la préface de son *Lexique*, nous avons eu l'occasion de constater qu'un grand nombre d'expressions, considérées par ses commentateurs comme créées par lui, ne devaient pas lui être attribuées, et qu'un examen quelque peu attentif des écrivains antérieurs, et surtout des anciens poètes, fait voir qu'elles remontent beaucoup plus haut. L'étude que nous avons faite de la langue de Racine et des observations auxquelles elle a donné lieu nous conduit à un résultat analogue, mais plus surprenant encore. En effet, si l'on blâme les commentateurs et les critiques de Corneille de ne pas avoir fouillé les origines de notre théâtre, que dire de ceux de Racine qui, avant d'écrire des observations sur ses tragédies, n'ont pas même relu Corneille ? *Abord* pour *arrivée* (*Iphigénie*, vers 349), que Louis Racine regarde comme hasardé par son père, se trouve très souvent dans Corneille. *Affable* (*Athalie*, vers 1525), qu'Aimé Martin est tenté d'attribuer à Racine, date au moins du XIVe siècle; « Le *Bruit* de ma faveur » (*Britannicus*, vers 1605) où Laharpe a voulu voir une expression nouvelle, peignant le mouvement, l'agitation, le tumulte qui ont lieu autour des gens en faveur, appartient à la langue la plus courante du XVIIe siècle, et le *bruit* veut simplement dire ici *la nouvelle*. *Charmes*, employé en parlant de Bajazet (vers 138) semble au même Laharpe un trait de mœurs : « Ailleurs qu'au Sérail, dit-il, le poète n'eût pas parlé des *charmes* d'un homme. » Il oublie

que ce mot avait été déjà employé par Racine même, d'une manière tout à fait semblable, dans sa tragédie d'*Alexandre* (vers 873). « *Chatouilloient de mon cœur l'orgueilleuse foiblesse* », expression heureusement placée dans *Iphigénie* (vers 82), et attribuée en général à Racine, n'est pas non plus de son invention, et remonte au moins jusqu'à Ronsard. *Détruire*, en parlant des personnes, « Mithridate *détruit* » (vers 921), autre création, nous dit-on encore, de Racine, se lit dans Corneille, et on le trouve même à une époque fort antérieure. Ce bel hémistiche du récit de Théramène : « La terre s'en émeut » (vers 1523), est textuellement dans la *Première semaine* de du Bartas ; nous ne prétendons certes point que Racine l'y ait copié, mais cela encore nous avertit qu'il ne faut pas trop se hâter de faire honneur au vocabulaire du XVIIe siècle d'expressions et de tours qui se rencontrent déjà dans le style, souvent hasardé, mais parfois aussi singulièrement heureux, des poètes de l'époque précédente. *Naissant*, dans le sens de *jeune*, « Néron *naissant* » (*Britannicus*, vers 29), qu'on peut encore être tenté d'attribuer à Racine, se trouve dans les *Conversations galantes* de René Bary. Enfin *Rebrousser* (*Athalie*, vers 1546), qui, suivant Aimé-Martin, n'existait point sous Henri IV, et que, dit-il, on cherche en vain dans le *Dictionnaire* de Nicot, y est cependant sous la forme de *rebourser*, qui remonte au moins au XIIIe siècle, comme l'établissent les exemples rapportés par M. Littré.

On voit qu'on ne trouve pas dans les œuvres de Racine d'acceptions de mots, inconnues et frappantes, forgées par lui pour prendre place dans le vocabulaire tragique, très difficile à enrichir de cette manière. Dans la comédie des *Plaideurs*, et ailleurs çà et là, dans le style familier, il semble avoir créé quelques mots et surtout quelques acceptions plaisantes. Il pourrait bien être l'auteur de cet adverbe interminable : *Compendieu-*

sement, dont l'*Intimé* se sert (vers 794) pour annoncer, le plus longuement possible, qu'il va parler brièvement, et qu'il a trompé quelques personnes par son étendue même : on s'est figuré assez souvent qu'au lieu de signifier *en abrégé*, ce mot voulait dire lentement, en détail. Dans la même pièce *Encavé* (vers 576), qui est ancien dans la langue, mais qui ne s'y employait guère qu'en parlant des futailles, est plaisamment appliqué aux personnes. Pour *Embourser des coups* (vers 158), expression fort originale, et dont on lui a parfois fait honneur, il n'a que le mérite de l'avoir bien placée ; mais il l'a prise à Rabelais. Dans une de ses lettres, il nous prévient, en badinant, qu'il forme le mot *ensaboté*, à l'imitation d'*encapuchonné*, qui a passé, dit-il. Il nous explique en ces termes le latin *moratores aut palantes* : « c'est ce que nous appelons *traîneurs* », ce qui prouve qu'on employait de son temps cette expression, à laquelle on a substitué *traînards*, et qu'il ne l'a point forgée. Mais les indications de ce genre n'abondent pas, et nous avouons humblement que nous ne savons à quoi nous en tenir sur *emphasiste*, *interpositeur*, *judiciel*, *quolibetier*, *rhétoriquement* et *saturité*, qu'on trouve dans sa correspondance ou dans les notes qu'il rédigeait pour son usage. Il emploie dans une lettre de 1698 *écot* pour *convive* ; a-t-il été le premier à s'en servir dans ce sens ? Il est plus que probable que *Jansénien*, que M. Littré marque d'une croix et qu'il appuie seulement de l'autorité de Voltaire, à laquelle il aurait pu ajouter celle d'une poésie de la première jeunesse de Racine (1), n'a pas été créé par lui. Il a dû, bien pu tout au moins, l'entendre à Port-Royal, ou le lire dans quelque ouvrage de controverse.

Il n'y a nul compte à tenir ici des fabrications techniques, tout occasionnelles, *potéité* et *tabléité*. Ils ne font

(1) Voyez au tome IV, p. 203, vers 24.

pas plus partie de la langue de Racine que leurs équivalents grecs, ainsi traduits par lui, ne font partie de la langue de Platon.

Mais ce sont *là* d'insignifiants accessoires, qui nous ont fort écarté de l'étude du langage tragique de Racine. Nous y revenons.

Un procédé naturel à notre auteur, et qui est moins un artifice qu'un instinct de son génie, c'est d'introduire dans le tissu même du style le plus relevé, des expressions familières qui en font partie si intime, et s'ennoblissent si bien par le contexte, qu'il faut quelque attention pour les distinguer. Le plus habituellement, elles naissent de la situation. Ce sont souvent les scènes d'ironie, si fréquentes dans les tragédies de Racine, qui les amènent et les font passer. Nous renvoyons en particulier, dans le *Lexique*, aux expressions suivantes, dont les unes sont décidément familières, les autres de ton moyen, mais plus près, ce nous semble, du style familier que du style noble : *faire l'Amour; faire l'Apprentissage de; Apprivoisé; courir Après; Assassiner*, pour *fatiguer*, *chagriner; Caresser*, au figuré pour *flatter*, *chercher à gagner; payer Cher; vendre Chèrement; caché en un Coin; Couleur*, pour *prétexte*, *apparence*, *et Colorer* dans un sens analogue ; *Congédier; Content*, *satisfait*, *ne demandant rien de plus; Conter; Coup; Cri; Crier; Découler*, en parlant d'un sang illustre dont on tire son origine ; *Ecouter*, au figuré, pour *écouter avec complaisance*, *favorablement* ; *Entendre*, pour *comprendre* ; *Femme*, au sens *d'épouse* ; *Flanc* pour le *côté*, ou pour le *sein* maternel ; *Flotter*, être dans l'*incertitude* ; *de quel Front?... en Fureur* ; *en Furie* ; *une Furie* ; *le cœur Gros de soupirs* ; *Hurlements* ; *Interdit* ; *Jouet* ; *Manie* ; *dire deux Mots* ; *donner des Noms* ; *donner sa Parole* ; *de ce Pas*, etc. Nous pourrions ajouter des expressions proverbiales, comme ce vers de *Britannicus* (713) :

Ces *murs* mêmes, Seigneur, peuvent *avoir des yeux*.

Dans une langue aussi faite, aussi fixée déjà que l'était la nôtre au temps de Racine, quant aux mots pris un à un, l'invention en fait de langage ne peut plus guère consister que dans les alliances de mots et dans les tours. On a peut-être exagéré l'importance de cette sorte de création dans notre auteur, et là encore on lui a attribué plus d'une fois ce qui appartenait à ses devanciers. Mais il demeure certain que nul n'a été plus habile que lui en cette manière d'inventer, qui convenait si bien à la délicate souplesse de son talent.

« On s'aperçut, dit Louis Racine, qui le premier a insisté, à propos d'*Andromaque*, sur ce mérite du style de son père, que le poète, en inventant, non des mots, mais des alliances de mots et des tours de phrase, faisoit pour ainsi dire une langue nouvelle ; et ces tours, qui ne nous étonnent plus aujourd'hui, parce qu'ils sont devenus familiers à la langue, furent critiqués et applaudis : critiqués par ceux qui étoient servilement attachés à la grammaire, et applaudis par ceux qui sentirent que c'étoit donner à la langue de la grâce et de la noblesse, que de l'affranchir quelquefois de la servitude grammaticale (1). »

Il serait impossible d'énumérer ces tours, ces alliances de mots, et même assez difficile de fixer les catégories diverses et les chefs principaux auxquels on les pourrait ramener.

Un de leurs grands charmes est, du reste, cette variété même.

Tantôt un substantif est vivement déterminé par un autre substantif :

> .... Tous mes pas vers vous sont autant de *parjures*.
> (*Andromaque*, vers 486.)

Tantôt un nom abstrait est suivi d'un autre nom concret, précédé de la préposition *de : la Fureur du glaive*,

(1) ***Remarques sur les tragédies de Racine***, tome I, p. 130.

l'Horreur d'un cachot; et la locution ainsi formée exprime d'une façon plus animée et plus poétique l'idée qu'on rendrait au moyen des adjectifs : *le glaive furieux*, *un horrible cachot*. Dans *Alexandre*, *la Terreur de ses armes* signifie « la terreur qu'inspirent ses armes ».

Les objets matériels, les conceptions abstraites sont doués par le poète de la vie et des sentiments qui n'appartiennent qu'aux êtres vivants. Il parle de *soupirs qui craignent de se voir Repoussés*, *de portes qui n'obéissent qu'à une personne*.

Le plus fréquemment, l'artifice consiste dans le choix habile d'une épithète jointe à un terme qui ne la comporte point d'ordinaire, et qui prend de la circonstance une énergie particulière, ou forme une antithèse avec le substantif auquel elle se rapporte. Ainsi : *confidence Auguste* ; *l'Orient Désert*, pour dire seulement que Bérénice ne s'y trouve point ; *naufrage Elevé* ; *charme Empoisonneur* ; *frêles Avantages* ; *jeune Eclat* ; *yeux Eperdus* ; *Incurable amour* ; *gloire Inexorable* ; *offense longtemps Nouvelle* ; *honneurs Obscurs* ; *déserts Peuplés de sénateurs* ; *Timide vainqueur*.

Il arrive qu'un adjectif qui se dit proprement des choses favorables et heureuses, prend de la nouveauté si on l'applique à un ordre d'idées différent : *Fidèle en toutes ses menaces*.

Parfois, c'est un verbe hardiment transporté d'un sens tout physique au sens moral : *Boire la joie* ; *ne Respirer qu'une retraite prompte*. Un autre, gardant son sens physique, forme une figure poétique par l'ingénieuse impropriété de son sujet ; dans *Athalie* (vers 8), ce ne sont point des flots, c'est le peuple qui *Inonde les portiques*. Nous n'avons pas besoin de dire que la métaphore, au fond toute semblable, mais devenue si commune, de *Flots de peuple*, se rencontre en plusieurs endroits de Racine, sans y paraître plus remarquable qu'ailleurs, et qu'on trouve dans sa toute simple prose *l'Inondation des*

François (tome V, p. 249; comparez p. 257), et un *Déluge d'Allemands* (*ibid.*, p. 263).

Ici, le verbe a deux compléments, l'un physique et l'autre abstrait, comme dans cette expression : *Couronner ma tête et ma flamme.* Là, il y a plusieurs sujets, et l'emploi tout naturel du premier sauve la hardiesse des suivants (1) :

> ... Tout *dort*, et l'armée, et les vents, et Neptune.
> (*Iphigénie*, vers 9.)

ailleurs, il frappe par sa vive antithèse avec ce qui le précède :

> Dans une longue *enfance* ils l'auroient fait *vieillir*.
> (*Britannicus*, vers 190.)

Parmi les alliances de mots qu'on a crues mal à propos nouvelles chez Racine, nous nous bornerons à citer comme exemples de fausses attributions : *cœur Gros de soupirs* (*Phèdre*, vers 843); *Commettre ses jours à quelqu'un* (*Bajazet*, vers 1712). Ses commentateurs l'ont loué de les avoir imaginées : il suffit d'ouvrir, aux articles *Gros* et *Commettre*, notre *Lexique de Corneille*, pour voir que l'éloge n'est pas fondé.

Les grammairiens ont, aussi souvent que les critiques, allégué légèrement et à contre-sens l'autorité de Racine. Ils l'ont fréquemment invoquée à l'appui de règles grammaticales qui, de son temps, n'existaient pas encore où étaient du moins fort irrégulièrement observées. Pour prouver que « *tout* adverbe.... est invariable.... avant un adjectif féminin qui commence par une voyelle », Girault Duvivier cite, dans sa *Grammaire*

(1) L'*Iphigénie* est de 1674. La Fontaine, qui publia en 1668 les six premiers livres de ses *Fables*, a dit dans la 3e du livre III *Le loup devenu berger* :

> Son chien *dormoit* aussi, comme aussi sa houlette.

des grammaires (1), ces deux exemples de Racine :

C'est Vénus *tout* entière à sa proie attachée (*Phèdre*, vers 306).
Et mon âme à la cour s'attacha *tout* entière (*Athalie*, vers 932).

et afin de témoigner du soin qu'il a mis à vérifier l'orthographe de ces citations, il nous avertit qu'elles sont tirées de l'édition de P. Didot. Mais P. Didot a corrigé Racine, qui avait écrit *toute* (voyez tome III, p. 325 et 657), et dont ainsi le témoignage tourne contre celui qui l'invoque.

Ce n'est là, du reste, qu'un exemple entre mille de ces textes cités à faux (2) ; qui voudrait les relever un à un dans nos grammaires, renverserait facilement la base fragile sur laquelle reposent bon nombre des règles subtiles, aujourd'hui généralement suivies, qui y sont enseignées.

Nous n'avons voulu qu'indiquer ici les conséquences qu'on peut tirer de notre travail. Par le simple rapprochement des passages de Racine exactement cités sous certains mots du *Lexique* ou, selon l'ordre des parties du discours, dans l'*Introduction grammaticale*, les blâmes, les admirations, les étonnements de plusieurs générations de critiques et de grammairiens se trouvent en partie réduits à néant. Nous attirons sur ce point l'attention du lecteur, sans prévenir, en chaque circonstance, les réflexions qu'il fera aisément de lui-même. Les observations très sommaires que nous venons de présenter ne font, d'une part, que marquer quelques sources d'erreurs, et de l'autre, qu'ouvrir certains points de vue, inviter à des travaux plus développés, plus approfondis.

(1) Seconde édition, 1844, tome I, p. 426.
(2) Conférez dans le *Lexique* le mot *Ayeul*.

Essai

sur la

Langue de La Fontaine

Essai
sur la Langue de La Fontaine

> Le maniement et emploite des beaux esprits donne prix à la langue, non pas l'innovant tant, comme la remplissant de plus vigoreux et divers services, l'estirant et ployant.
>
> (Montaigne, *Essais*, liv. III, ch. §.)

Quel sujet que l'examen de la langue de La Fontaine!... c'est l'étude de la langue française elle-même dans tout ce qu'elle a de plus noble et de plus familier, de plus railleur et de plus tendre, de plus simple et de plus élégant. Il ne saurait y avoir pour le public un meilleur centre d'observation. Les auteurs plus modernes lui apprendraient peu de chose, les textes plus anciens le rebuteraient ; mais La Fontaine, qui nous a charmés tout enfants, ne peut nous paraître un étranger : nous croyons le comprendre, parce que nous le savons par cœur, et nous sommes très disposés à écouter de bonne grâce celui qui promet de nous parler de ce charmant écrivain, et de nous aider à le mieux connaître.

Par malheur, l'auteur du livre que nous avons sous les yeux a négligé volontairement la partie la plus curieuse de son sujet. Voici comme il s'exprime dans son avertissement : « Ce n'est pas un langage, un style

positifs et artistement mesurés qu'il faut employer lorsqu'on veut écrire des fables, des contes, des épigrammes, des poésies fugitives. » Puis il annonce qu'il ne s'occupera que des singularités et des exceptions.

Nous croyons volontiers qu'en sa qualité de fabuliste, M. Lorin a longuement réfléchi sur le style de l'apologue; mais c'est bien à tort qu'il semble se reprocher comme un paradoxe, ce qui n'est au fond qu'un lieu commun. Les développements qu'il dédaigne pouvaient seuls donner quelque nouveauté à ses assertions.

Lorsqu'on examine le style d'un grand écrivain, il y a deux excès à éviter. L'un consiste à négliger sa langue habituelle pour s'attacher exclusivement à quelques raretés grammaticales d'une importance secondaire; l'autre à faire l'histoire approfondie de chaque mot. Il y aurait, ce semble, un milieu à tenir. Il faudrait réserver les remarques étymologiques et grammaticales pour les endroits où elles sont indispensables, et accorder une large place à l'examen des divers procédés qui contribuent à donner au style de nos auteurs classiques une originalité si grande.

Voyons avec quel talent La Harpe se dédommage d'avoir échoué dans l'éloge officiel de La Fontaine; écoutons Marmontel lorsqu'il oppose la recherche prétentieuse de La Mothe au style si simple de notre fabuliste et qu'il parle de ce dernier avec esprit, avec finesse, et, mieux que tout cela, avec amour. Passionnés pour les beautés, attentifs aux fautes, ils réalisent presque complètement l'idée qu'on doit se faire de ce *sage ami* que Boileau souhaitait au poète.

Cette extrême sensibilité, justement reprochée à leur temps, et qui, appliquée aux idées morales, n'était exempte ni d'affectation ni même d'hypocrisie, devient pour le critique, pour le grammairien, une qualité précieuse. Il ne reste indifférent à rien, il se laisse entraîner sans scrupule, sans arrière-pensée par tout ce qui lui

paraît beau ou touchant ; mais la moindre erreur, la moindre incorrection le choque : parfois même, il faut l'avouer, sa délicatesse ressemble un peu à celle du Sybarite, et il est offensé d'une hardiesse louable ou d'une beauté un peu rude, comme d'un véritable défaut.

Il faudrait savoir rentrer dans cette voie, tout en tâchant d'éviter l'exagération. Les critiques de nos jours n'ont point, comme La Harpe et Marmontel, l'avantage d'une tradition presque immédiate, dont à coup sûr ils sauraient mieux profiter ; mais l'étude les a encore plus rapprochés du XVIIe siècle que le temps ne les en a éloignés. Aujourd'hui, la langue de cette époque est assez bien connue pour qu'un philologue exercé puisse expliquer les irrégularités apparentes, éclaircir les constructions obscures, fixer approximativement l'âge des mots ; toutefois, s'il veut que son travail offre un intérêt réel, il doit, en outre, distinguer avec soin les divers éléments dont le style de son auteur se compose, examiner avec quel art il les a combinés, et chercher à pénétrer le secret de son talent.

Nul poète ne prêtait, autant que La Fontaine, à ce genre d'étude ; il accepte plus complètement que tout autre le vocabulaire de son temps ; il ne blâme pas, comme Boileau ou Molière, les affectations à la mode, et sait au besoin s'en servir et se les faire pardonner. En adoptant le langage de la cour, il ne fuit ni les provincialismes ni même les patois ; souvent, il emprunte des expressions à ses prédécesseurs pour rendre plus fidèlement toutes les nuances de sa pensée ; parfois enfin nous surprenons avec étonnement dans ses vers une alliance de mots qui semble appartenir à l'un de nos contemporains. Nous ne pouvons songer à recueillir ici tous les passages que ses œuvres nous fourniraient à l'appui de nos assertions ; nous nous contenterons de soumettre au lecteur un certain nombre d'exemples.

Dans le cours de cette revue, nous rencontrerons fort rarement M. Lorin sur notre route, car ce sont précisément ses omissions que nous nous proposons d'indiquer ; mais en terminant, nous reviendrons à son livre pour l'examiner en lui-même.

I

Nous n'entreprendrons pas de justifier La Fontaine comme maître des eaux et forêts, ni d'établir contre Furetière qu'il ait su bien nettement ce que c'est que bois de *grume* et que bois de *marmenteau* (1) ; mais l'étude même la plus superficielle de ses œuvres prouve qu'il connaît à fond le vocabulaire de l'économie rurale, et une des nouveautés de son style, si abondant en nouveautés, est d'avoir transporté dans la littérature la portion la plus naïve et la plus pittoresque de ce langage. Il dit fréquemment faire l'*août* pour faire la moisson :

> Je vous paierai, lui dit-elle,
> Avant l'*août*, foi d'animal,
> Intérêt et principal (2).

> Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'*août* (3).

> L'*août* arrivé, la *touselle* est *sciée* (4).

Après avoir rapporté les deux premiers exemples que nous venons de citer, M. Lorin termine en disant : « Je regrette avec Voltaire que nous n'ayons pas, comme le faisaient les anciens écrivains français, conservé à ce mois son ancien nom d'*auguste*. »

(1) *Épigr.* VII, 7.
(2) Liv. I, fab. I, 12.
(3) Liv. V, fab. IX, 10.
(4) Liv. IV, fab. V, 80.

C'est là, il faut l'avouer, un rapprochement bien malheureux ; rien ne peut mieux faire ressortir ce que la réforme réclamée par Voltaire avait d'inconsidéré que les passages de La Fontaine où le mot d'août entre dans des gallicismes si élégants. Qui s'aviserait de dire ?

Remuez votre champ dès qu'on aura fait *l'auguste*.

Voltaire aurait certes reculé devant une semblable conséquence ; du reste, quoi qu'il fût assez peu versé dans la littérature du Moyen-âge, il n'a jamais prétendu que nos anciens écrivains se soient servis du mot *auguste* pour désigner le mois d'*août*, et il savait fort bien qu'il proposait une innovation ou plutôt un retour à la tradition latine.

Quant aux mots *scier* et *Touzelle*, qui se trouvent dans un des vers que nous venons de citer, ils appartiennent aussi tous deux au langage de l'agriculture. Dans le récit de Rabelais, que La Fontaine imite ici, c'est *seier* (1) qui est employé ; on disait aussi plus anciennement *soier*, et cette dernière forme, qui se trouve dans Beaumanoir (2) et dans le *Ménagier de Paris* (3), est la seule en usage parmi les cultivateurs du département de la Seine.

La *Touzelle* est une sorte de froment dont l'épi est sans barbe ; ce mot paraît tiré du vieux verbe *touzer*, tondre, qui se trouve encore dans Marot.

Le nom de ce grain assez peu connu est d'un excellent effet dans le conte où il est placé, car il rend plus vraisemblable la méprise du diableteau qui

N'avoit encore tonné que sur les choux (4),
« Et ne scavoit ne lire ne escripre (5). »

(1) *Pantagruel*, liv. IV, ch. XLVI.
(2) XII, 11, et XXXII, 23.
(3) *Distinct.* II, art. II, t. II, p. 48.
(4) Liv. IV, c. V, 45.
(5) *Pantagruel*, au lieu cité.

Et l'on conçoit fort bien qu'il réponde :

> ... Comment dis-tu ?... *Touzelle?*
> Mémoire n'ai d'aucun grain qui s'appelle
> De cette sorte (1).

Les instruments aratoires sont spécifiés sans circonlocution et par leur nom particulier :

> Bon villageois, à qui pour toute terre,
> Pour tout domaine, et pour tout revenu,
> Dieu ne donna que ses deux bras tout nus,
> Et son *louchet*, dont pour tout ustensille
> Pierre faisoit subsister sa famille (2).

Suivant l'Académie, le louchet est une « sorte de hoyau », et le hoyau une « sorte de houe à deux fourchons, propre à fouir la terre ». Dans Furetière, la définition est semblable, mais la description toute différente ; l'article est ainsi rédigé : « Espèce de hoyau propre pour fouir la terre, qui est plat et tiré en droite ligne avec son manche, qui ressemble à une pelle ».

Au lieu de dire que le *louchet* est une sorte de hoyau, il fallait dire que c'est une sorte de bêche.

Olivier de Serres, parlant d'un travail qui doit être fait à la pelle ferrée, ajoute qu'on la nomme « en France *besse* et en Languedoc *luchet* (3) ». Les auteurs du vocabulaire provençal publié à Marseille en 1785 traduisent *Louchet* par le mot *lichet*, et remarquent qu'en français cet instrument est communément appelé *bêche*. Ménage observe qu'on nomme *louchet*, en quelques endroits de Normandie, ce qu'on appelle à Paris une *bêche*.

Enfin on trouve, dans Monstrelet, « *louchez* et autres instrumens pour reffaire et ahonnier les chemins (4). »

(1) 64.
(2) Liv. IV, c X, 23.
(3) *Théâtre d'agricult.*, 3e éd. ; Paris, 1605, in-4°, p. 36.
(4) Édit. de 1572, vol. I, fol. 18.

Un instrument à deux fourchons serait très peu propre à cet usage, et il est évident qu'il s'agit ici d'une bêche ou d'une pelle de fer comme en ont encore aujourd'hui les cantonniers et les soldats du génie.

Pour tout concilier, l'*Encyclopédie* et la plupart des lexicographes postérieurs ont défini le *louchet :* sorte de hoyau ou de bêche ; mais leur description, comme celle de Furetière, se rapporte toujours à ce dernier instrument.

Quelle que soit d'ailleurs l'opinion des Dictionnaires, La Fontaine entendait désigner ici la bêche, car il indique l'outil dont il parle comme le seul que possédât son héros, qui était ce que nous appelons à Paris un *maraîcher*, et à qui, par conséquent, la bêche était indispensable. Le hoyau n'aurait pu servir d'instrument principal qu'à un vigneron.

Dans une des fables de La Fontaine, un philosophe scythe visite un sage agriculteur et le trouve qui,

> la serpe à la main,
> De ses arbres à fruit retranchoit l'inutile,
> *Ébranchoit, émondoit*, ôtoit ceci, cela (1).

Ces mots sont toujours employés avec le plus rigoureux à-propos. *Ebrancher* est un terme très général qui signifie seulement ôter des branches, soit, comme ici, afin de soulager l'arbre, soit tout à fait au hasard, comme dans cet autre exemple :

> Un jour dans son jardin il vit notre écolier,
> Qui, grimpant sans égard sur un arbre fruitier,
> Gâtoit jusqu'aux boutons, douce et frêle espérance,
> Avant-coureurs des biens que promet l'abondance :
> Même il *ébranchoit l'arbre*..... (2).

Emonder, au contraire, a un sens beaucoup plus restreint.

(1) Liv. XII, fab. xx, 8.
(2) Liv. IX, fab. v, 12.

« C'est, suivant Olivier de Serres, oster le mort et rompu ». C'est pour cela que La Fontaine, rappelant les justes plaintes de l'arbre contre l'homme, s'écrie :

Que ne l'*émondoit-on*, sans prendre la cognée ? (1)

Le philosophe scythe ne fait point ces utiles distinctions. De retour chez lui,

Il *tronque* son verger contre toute raison,
Sans observer temps ni saison,
Lunes ni vieilles ni nouvelles.

Cette expression : *tronquer* son verger, fort conforme à l'étymologie, n'est cependant pas autorisée par l'Académie, qui n'admet *tronquer* au propre qu'en parlant des statues.

Non-seulement La Fontaine emploie le mot *enter* dans son sens primitif, comme dans ce passage :

Le troisième tomba d'un arbre
Que lui-même il voulut *enter* (2).

mais dans une de ses lettres à sa femme, il décrit ainsi l'abord de Bellac :

Ce sont morceaux de rochers
Entés les uns sur les autres,
Et qui font dire aux cochers
De terribles patenôtres (3).

Et dans P*syché* il dit encore, avec plus de hardiesse : « Ce visage d'Ethiopienne *enté* sur un corps de Grecque, sembloit quelque chose de fort étrange (4). »

Notre auteur a fort à propos conservé le mot *ramée*, si pittoresque et si poétique :

(1) Liv. X, fab. II, 77.
(2) Liv. XI, fab. VIII, 33.
(3) 19 septembre 1663. Tome II, p. 667, édit. de M. Walckenaer, Paris, Lefèvre, 1838, 2 vol. in-8°.
(4) Liv. II, tome II, p. 171.

Un pauvre bûcheron tout couvert de *ramée* (1).

Ce terme et le mot *rameau* sont les seuls, appartenant à cette famille, qui soient encore en usage pour désigner des branches, du feuillage.

Ramure se disait autrefois de toute la tête d'un arbre. « Esmunder, eslaguer, étester, sont les œuvres convenables à la *rameure* des arbres avancés, qu'on emploie pour abaisser l'orgueil des jeunes et luxurieux arbres, et hausser le cœur aux vieux et langoureux (2). »

Du temps de La Fontaine, il ne s'employait déjà plus qu'en parlant du bois du cerf :

..... pas un d'aventure
N'aperçut ni cor ni *ramure*,
Ni cerf enfin (3).

Nous voyons, dans du Cange, qu'on appelait *cerf ramage* celui dont la ramure était poussée.

Ce mot *ramage*, qui ne signifie plus aujourd'hui branchage que lorsqu'il s'agit du dessin d'une étoffe ou d'un papier, était jadis d'un usage très fréquent; il se disait du droit fiscal au moyen duquel on était autorisé à couper du bois dans une forêt seigneuriale; il s'employait aussi en parlant de ce que nous appelons encore les branches diverses d'une famille, témoin cet aphorisme de Loisel : « Où *ramage* défaut, lignage succède (4). » Le lien commun qui réunit ces diverses acceptions, est facile à découvrir, mais on ne devine point tout d'abord pourquoi on a appliqué ce terme au chant des oiseaux. Il faut remarquer que nous appelons encore *ramiers* les pigeons qui nichent sur les arbres, et que jadis on dési-

(1) Liv. I, fab. XVI, 1.
(2) *Olivier de Serres*, page 722.
(3) Liv. IV, fab. XXI, 13.
(4) *Institutes coutumières*, règle 342, éd. de MM. Dupin et Laboulaye.

gnait tous les oiseaux qui n'étaient pas privés sous le nom d'*oiseaux ramages*.

L'auteur inconnu du *Ménagier de Paris* commence ainsi un long morceau dans lequel, prêchant aux femmes une soumission bien plus absolue que celle exigée depuis par Arnolphe, il raconte l'histoire de tous les chiens célèbres, pour leur apprendre ce qu'elles doivent à leurs maris : « Pour monstrer ce que j'ay dit que vous devez estre très privée et très amoureuse de vostre mary, je mets un exemple rural, que mesmes les oiseaulx *ramages* et les bestes privées et sauvaiges, voir les bestes ravissables, ont le sens et industrie de ceste pratique, car les oiseaulx femelles suivent et se tiennent prouchaines de leurs masles et non d'autres, et les suivent et volent après eulx et non après autres (1). »

Ces rapprochements expliquent comment on a appelé le chant des oiseaux *ramage*, à cause des rameaux sur lesquels ils chantent. Le sens du mot prouve la justesse de cette étymologie, défendue par Ménage, Furetière et Charles Nodier. En effet *ramage* s'applique exclusivement au chant du bois, comme l'observe le *Duchat* (2), et ne se dit, suivant la remarque de l'Académie, que des petits oiseaux.

Aussi, quoique La Fontaine nous ait représenté, dans sa seconde fable,

Maître corbeau, sur un arbre perché.

il ne serait pas excusable d'employer à l'égard d'un semblable animal le mot *ramage*, s'il ne faisait parler le renard, qui cherche à assimiler les cris de celui qu'il veut flatter aux chants harmonieux du rossignol.

Cette nuance a échappé à bien des écrivains que les

(1) *Dist.* I, art. V, tome I, p. 91.
(2) *Dict. étym.* de Ménage.

critiques du siècle dernier considèrent comme plus exacts que La Fontaine. On lit dans une des satires de Boileau :

> ... à peine les coqs, commençant leur *ramage*,
> Auront de cris aigus frappé le voisinage (1).

Et Regnard, tenté par cette rime, a dit dans son *Joueur* (2) :

> Il est, parbleu ! grand jour. Déjà de leur *ramage*
> Les coqs ont éveillé tout notre voisinage.

II

Les gens de la campagne emploient souvent, en parlant d'eux ou de leur famille, les noms des imperfections ou des maladies qui surviennent d'ordinaire à leurs animaux. Cette habitude n'a point échappé à La Fontaine.

Dans un de ses contes, une villageoise, craignant de mettre au monde un enfant qui n'ait qu'une oreille, s'écrie :

> Quoi ! d'un enfant *monant*
> J'accoucherois (3).

Ailleurs, un paysan, vantant sa ménagère, dit :

> Tiennette n'a ni *suros* ni *malandre* (4).

Il faut toutefois remarquer que certaines expressions dont on ne se sert aujourd'hui qu'en parlant des animaux, étaient jadis d'un usage beaucoup plus étendu. A l'occasion de ce passage de notre auteur :

(1) Sat. VI, 15.
(2) Act. I, 1, 1.
(3) Livre II, c. I, 29.
(4) Livre IV, c. III, 61.

Le beau corps ! le beau *cuir*..... (1).

M. Lorin fait la remarque suivante : « *Cuir* ne se dit guère que de la peau des animaux. Quand on s'en sert dans le style familier, en parlant de la peau de l'homme, c'est presque toujours par dérision. »

Dans ce passage de d'Aubigné (2) ;

Le fin *cuir* transparent, qui trahit sous la peau
Mainte veine en serpent, maint arthère nouveau.

il serait bien difficile de trouver quelque apparence de dérision.

Ce terme était d'usage habituel dans le langage médical. Ambroise Paré dit : « La graisse d'oye... est propre pour lénir et adoucir l'aspérité du *cuir* (3). »

Il s'est même conservé dans certaines locutions de ce genre, telles que : entre *cuir* et chair, *cuir* chevelu, etc.

Ce n'est qu'assez tard que toutes les nuances, introduites par la délicatesse moderne, ont décidément prévalu. D'Aubigné, que nous venons de citer, employait *pis* dans le sens général de poitrine :

Sur ton *pis* blanchissant ta race se débat (4).

Le même poète se servait aussi du mot *poil* pour désigner la chevelure :

Et ce fâcheux apprest pour qui le *poil* vous dresse,
C'est ce qu'à pas contez, traîne à soi la vieillesse (5).

Cette dernière expression s'est conservée si longtemps en poésie, que Racine a dit dans *Iphigénie* (6) ;

(1) Liv. IV, c. VIII, 40.
(2) *Tragiques*, 1616, in-4°, liv. III, p. 104.
(3) XIX, III, p. 550, 9e éd. ; Lyon, 1732, in-fol.
(4) *Tragiques*, liv. I, p. 4.
(5) *Ibid.*, liv. IV, p. 155.
(6) Act. V, sc. VI, 24.

Entre ces deux partis Calchas s'est avancé,
L'œil farouche, l'air sombre, et le *poil* hérissé.

La Fontaine nous fournit un assez grand nombre d'exemples d'un emploi analogue de ce mot :

Taille, visage, traits, même *poil* (1).

Le jour venu, le roi vit ses garcons
Sans *poil* au front..... (2).

La vieille, à tous moments, de sa part emportoit
Un peu du *poil* noir qui restoit,
Afin que son amant en fût plus à sa guise.
La jeune saccageoit les *poils* blancs à son tour.
Toutes deux firent tant que notre tête grise
Demeura sans cheveux, et se douta du tour.
Je vous rends, leur dit-il, mille grâces, les belles
Qui m'avez si bien tondu (3).

Si nous avons cité en entier ce charmant passage, c'est afin de recueillir en passant cette acception, encore usitée, du mot *tondu* appliqué en plaisantant à l'homme, et surtout pour faire observer avec quel art infini le poète emploie ici *tête grise* dans le sens propre et dans le sens figuré tout à la fois.

Dans une autre de ses fables, La Fontaine parle de Phèbus aux *crins dorés* (4)... C'est encore un souvenir des écrivains du XVIe siècle. Les poètes de la Pléïade, en particulier, fournissent à chaque instant des exemples de cette locution.

Au reste, si La Fontaine se sert parfois, en parlant des personnes, des termes qui ne s'emploient d'ordinaire que lorsqu'il est question des animaux, il lui arrive encore plus souvent d'appliquer aux animaux ceux qui sont réservés pour les personnes. On trouve dans les *Réflexions sur l'usage présent de la langue françoise*

(1) Liv. IV, c. VIII, 247.
(2) Liv. II, c. IV, 133.
(3) Liv. I, fab. XVII, 18.
(4) Liv. V, fab. VI, 6.

d'Audry de Boisregard, publiées en 1689, un article intitulé : *Parties des animaux*, où l'auteur pose en principe qu'en parlant de tous ceux qui ont le pied de corne, on dit *pied* et non *patte*.

Pendant fort longtemps, cette règle a été fidèlement reproduite de traité en traité ; mais, selon Collin d'Ambly, si l'on fait usage du mot *pied*, c'est parce que cette partie sert de soutien, et l'on doit employer le mot *patte* en parlant des animaux qui s'en servent pour prendre, pour saisir. Cette dernière explication se rapproche davantage de la suivante, donnée par l'Académie : « *Patte*. Il se dit du pied des animaux quadrupèdes qui ont des doigts, des ongles ou des griffes, et de celui de tous les oiseaux, à l'exception des oiseaux de proie. »

Girault-Duvivier remarque toutefois que Buffon dit souvent le *pied* d'un écureuil, d'une grenouille, d'un crapaud (1) ; il a fait sagement, dans l'intérêt de la règle, de ne pas poursuivre cet examen.

Notre poète dit aussi le *pied* de la grenouille, de la tortue :

> La grenouille à cela trouve un très bon remède :
> Le rat fut à son *pied* par la patte attaché (2).

La tortue y voulut courir :

> La voilà comme eux en campagne,
> Maudissant ses *pieds* courts, avec juste raison (3).

La Fontaine et Buffon disent toujours les *pieds* du loup (4). Il est vrai que cet animal parle ainsi à la cigogne :

(1) *Grammaire des gramm.*, 9e éd., p. 1073.
(2) Liv. IV, fab. XI, 22.
(3) Liv. XII, fab. XV, 98.
(4) Liv. III, fab III, 12 ; liv. IV, fab. XVI, 31. — Buffon ; Paris, Eymery, 1825, XIII, p. 53.

Ne tombez jamais sous ma *patte* (1).

mais c'est là une locution familière qui ne tire pas à conséquence pour l'usage habituel.

Ailleurs, notre fabuliste nous peint le hibou qui

ne trouve que les *pieds*
De ses chers nourrissons... (2).

puis le pigeon qui a quitté son compagnon pour voyager :

Traînant l'aile et tirant le *pied* (3).

Il ne faut point trop s'étonner de voir ce mot appliqué même à des oiseaux : le naturaliste est encore ici d'accord avec le poète. Buffon dit, en parlant du faisan : « Chaque *pied* est muni d'un éperon court et pointu (4) », et de la pie du Sénégal : « Le bec, les *pieds* et les ongles sont noirs, comme dans la pie ordinaire (5). »

Aucune de ces infractions à l'usage habituel n'a été signalée par les commentateurs ; mais à propos de ce vers de la fable intitulée *le Milan et le Rossignol :*

Un rossignol tomba dans ses *mains* par malheur (6).

Chamfort s'exprime ainsi : « C'est une métaphore, pour dire en son pouvoir ; autrement il faudrait, dans ses *griffes* ; » sur quoi Solvet fait observer que c'est ici un résultat de cette identification des animaux et de l'homme, si fréquente chez La Fontaine ; il ajoute qu'à prendre les choses à la rigueur, ce serait le mot *serres*, et non le mot *griffes*, qu'il faudrait substituer à *main*.

Cet argument de Solvet n'a pas désarmé Charles

(1) Liv. III, fab. IX, 17.
(2) Liv. V, fab. XVIII, 32.
(3) Liv. IX, fab. II, 58.
(4) Tome XIX, p. 237.
(5) Tome XIX, p. 500.
(6) Liv. IX, fab. XVIII, 4.

Nodier. A l'occasion de ce passage de la fable intitulée : *l'Oiseleur, l'Autour et l'Alouette.*

> Elle avoit évité la perfide machine
> Lorsque, se rencontrant sous la *main* de l'oiseau,
> Elle sent son ongle maline (1).

il remarque qu'on ne dit pas la *main* de l'oiseau (2).

Il est bien étrange que de si bons critiques ne se soient pas doutés que *main* est précisément le terme propre. Entre tous les commentateurs de La Fontaine, M. Lorin est le seul qui s'en soit aperçu. Du reste, Audry de Boisregard avait fort bien observé que ce mot se dit de l'épervier, et l'Académie remarque qu'il est en usage dans la fauconnerie pour désigner le *pied* des oiseaux de proie, que dans le langage ordinaire on appelle *serre.*

La Fontaine emploie cette dernière expression en parlant du vautour (3), du milan (4) et de l'autour (5) ; dans le passage suivant, il l'applique même à l'ours, par une analogie assurément fort juste, mais que l'usage habituel ne justifie pas :

> ... que t'a-t-il dit à l'oreille?
> Car il t'approchoit de bien près,
> Te retournant avec sa *serre* (6).

Ailleurs, il nous présente un autre ours qui

> Vous *empoigne* un pavé (7).

Cette expression singulière est encore justifiée par Buffon ; il dit, en parlant du même animal : « Il a les

(1) Liv. VI, fab. xv, 10.
(2) *Examen critique des Dictionnaires.*
(3) Liv. IX, fab. II, 44.
(4) Liv. XII, fab. XII, 57.
(5) Liv. V, fab. XVII, 26.
(6) Liv. V, fab. XX, 36.
(7) Liv. VIII, fab. X, 53.

jambes et les *bras* charnus..... Il frappe avec ses *poings* (1). »

La Fontaine, non content d'appliquer aux animaux les expressions ordinairement réservées pour les personnes, s'en sert aussi en parlant des arbres ; ainsi il dit :

... Tel arbre géant
Qui déclare au soleil la guerre,
Ne vous vaut pas,
Bien qu'il couvre un arpent de terre
Avec ses *bras* (2).

Dans la fable intitulée *le Chêne et le Roseau*, qui est tout entière écrite avec une audace si continuellement naturelle qu'on ne l'aperçoit qu'à force de réflexion, le chêne parle de son *front* et même de ses *pieds*.

Parfois, par une métaphore encore plus audacieuse, notre poète personnifie les autres objets inanimés et s'élève tout à coup au style le plus sublime. Tantôt il nous dépeint un mont :

Qui menace les cieux de son superbe *front* (3).

Tantôt parlant de Dieu, il s'écrie :

Auroit-il imprimé sur le *front* des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles ? (4)

Il a si bien le secret de prendre tous les tons, qu'il se sert fort à propos de la même tournure pour répandre dans ses lettres familières cette espèce d'enjouement recherché dont Voiture a donné le modèle, et qui éclate à chaque instant dans la correspondance de Mme de Sévigné.

Il écrit à sa femme : « Ce n'est point une petite gloire que d'être pont sur la Loire ; on voit à ses *pieds*

(1) Tome XIII, p. 347.
(2) *Psyché*, liv. I, tome I, p. 351.
(3) Liv. X, fab. XIV, 16.
(4) Liv. II, fab. XIII, 21.

rouler la plus belle des rivières (1). » A quelques jours de là, il s'exprime ainsi dans sa description du château de Richelieu : « La retenue des terres est couverte d'une palissade de philyréa apparemment ancienne, car elle est *chauve* en beaucoup d'endroits (2). »

Cette dernière expression nous semble fort étrange ; elle ne l'était pas pour les contemporains de La Fontaine. L'*Astrée* de d'Urfé, qu'ils lisaient fréquemment, les avait accoutumés à des hardiesses analogues, mais beaucoup plus grandes ; on en jugera par ce passage : « Sur le penchant du vallon voisin... il s'esleve un boccage espaissi, branche sur branche, de diverses fueilles, dont les *cheveux* n'ayant jamais esté tondus par le fer, à cause que le bois est dédié à Diane, s'entre-ombrageoient, espandus l'un sur l'autre, de sorte que mal-aisément pouvoient-ils estre percez du soleil ny à son lever, ny à son coucher (3). »

On a déjà remarqué souvent combien notre fabuliste est sévère sur le cérémonial ; c'est toujours *sire loup* (4), *monseigneur le lion* (5) ou même avec la particule, *monseigneur du lion* (6). La hiérarchie ainsi établie, La Fontaine ne manque presque jamais de s'y conformer. Une fois le rat est appelé *sire rat* ; mais c'est dans la fable où il sauve le lion des rets du chasseur ; et l'on doit supposer que c'est ce qui lui vaut ses titres de noblesse. Le rang du cheval n'est pas aussi rigoureusement assigné ; il est vrai que le renard s'exprime ainsi :

J'ai l'honneur de servir *nosseignenrs* les chevaux (7).

mais il est bien capable de leur supposer, par flatterie,

(1) 30 août 1663. Tome II, p. 634.
(2) 12 septembre 1663. Tome II, p. 660.
(3) 1re part., liv. V, p. 209, édit. de 1612, in-4°.
(4) Liv. I, fab. v, 6, 13 ; fab. x, 10.
(5) Liv. IV, fab. xii, 35.
(6) Liv. VII, fab. vii, 26.
(7) Liv. V, fab. viii, 26.

un titre imaginaire ; quant au poète, il dit : *Dom coursier* (1) ; il donne aussi ce titre de *dom* au pourceau (2) ; et, quelque bonne volonté qu'on y mette, il est difficile de voir là, de sa part, une simple distraction. Toutefois, bien que chez La Fontaine les dignités des animaux soient marquées avec un soin scrupuleux, les commentateurs ont peut-être été parfois trop ingénieux à cet égard, et semblent lui avoir prêté des idées qu'il n'a jamais eues. MM. Walckenaer et Geruzez pensent avoir découvert une dynastie de *Rodilards*. Ils se fondent sur ce passage :

J'ai lu, chez un conteur de fables,
Qu'*un second Rodilard*, l'Alexandre des chats,
L'Attila, le fléau des rats,
Rendoit ces derniers misérables (3).

Là-dessus on nous dit : « La Fontaine n'oublie pas ses héros : il se rappelle ici le *chat nommé Rodilardus* de la fable II du second livre, qui appartient à une époque antérieure. Voilà de la chronologie pour plus d'authenticité. » Nous ne saurions souscrire à une semblable explication. Si le poète eût voulu indiquer l'ordre de succession monarchique, il eût dit *Rodilard second*, et non un *second* Rodilard. Ce mot, placé ainsi avant le substantif, a souvent le sens d'*autre*, *de nouveau*. L'Académie ne l'indique pas nettement, mais les exemples abondent ; nous nous contenterons de rappeler ces vers de Racine :

Qu'ils cherchent dans l'Épire une *seconde* Troie (4).

Qu'on fasse de l'Épire un *second Illion* (5).

Il n'y a point là de chronologie ; il n'y en a pas

(1) Liv. V, fab. VIII, 16.
(2) Liv. VIII, fab. XII, 7.
(3) Liv. III, fab. XVIII, 1.
(4) *Andromaque*, acte I, sc. II, 88.
(5) *Id.*, acte II, sc. II, 88.

davantage dans le passage de La Fontaine. Le fabuliste veut seulement dire que le chat dont il parle égalait Rodilard en courage. Si d'ailleurs il pouvait rester un doute à ce sujet, il serait levé sur-le-champ par les expressions qui complètent sa pensée : *l'Alexandre des chats*, *l'Attila, le fléau des rats.*

Il entre nécessairement dans le plan de La Fontaine de profiter de tous les termes qui contribuent à amener une assimilation aussi complète que possible entre l'homme et les animaux. Dans une de ses fables la mouche dit à Jupiter :

Je hante les palais, je *m'assieds* à ta table (1).

Une fois ce langage adopté, il est tout simple que le cerf dise au lion : « Votre digne *moitié* (2) » ; mais on est un peu choqué lorsque le poète, parlant en son propre nom, appelle la lionne dans la *Captivité de S. Malc* (3) :

La cruelle *moitié* du monstre de Libye.

La gravité du sujet ne permet pas de penser qu'il y ait ici une intention plaisante ; il faut donc supposer que dans ce passage, comme dans quelques autres de ses œuvres diverses, notre poète s'est laissé entraîner par des habitudes de style qu'il avait contractées en composant ses fables, et qui ne se trouvent pas aussi heureusement appropriées à d'autres sujets.

III

Les récits relatifs à la chasse et à la pêche occupent nécessairement une grande place dans les œuvres d'un

(1) Liv. IV, fab. III, 7.
(2) Liv. VIII, fab. XIV, 41.
(3) 479.

fabuliste. Plus érudit sur ce point que Molière, qui, pour mettre en scène M. de Soyecourt dans les *Fâcheux*, était obligé de demander des renseignements à sa victime (1), notre poète emploie fort à propos les termes de l'art. Presque tous ces mots du vocabulaire de la vénerie et de la fauconnerie ont passé dans le langage familier, et il est assez piquant de les trouver chez La Fontaine dans leurs deux sens. Il nous dit, en parlant des chasseurs qui traitent de la peau de l'ours :

Ils conviennent du prix et se *mettent en quête* (2).

Cette expression est aussi appliquée aux souris cherchant leur pitance (3), puis elle est employée figurément dans d'autres endroits en parlant d'une femme qui veut retrouver son mari (4) et d'un mari qui court après sa femme (5). Ailleurs, notre poète nous peint le chien qui vient sur l'herbe *éventer* la trace des pas de la gazelle (6). Dans son poème d'*Adonis*, parlant de l'affreux sanglier qui doit causer la mort de son héros, il dit :

Dryope, la première, *évente* sa demeure (7).

Ces expressions sont employées figurément dans les passages qui suivent :

Amour est mort : le pauvre compagnon
Fut enterré sur les bords du Lignon ;
Nous n'en avons ici ni *vent ni voie* (8).

Il en vint au curé quelque *vent* (9).

Certaines de ces locutions ne se trouvent pas au pro-

(1) Taschereau, *Vie de Molière*, 3e édit., p. 40.
(2) Liv. V, fab. xx, 12.
(3) Liv. III, fab. xviii, 27.
(4) *Psyché*, II, tome II, p. 429.
(5) *La Coupe*, sc. vii, p. 764.
(6) Liv. XII, fab. xv, 65.
(7) 340.
(8) Liv. III, c. III, 50.
(9) Liv. IV, c. III, 86.

pre chez La Fontaine, mais s'y rencontrent au figuré ; on y chercherait vainement le mot *brisées*, appliqué aux branches que le veneur rompt aux arbres pour reconnaître l'endroit où est la bête, mais dans une lettre à M. de Sillery, après une courte excursion hors de son domaine ordinaire, notre poète dit :

Il faut reprendre nos *brisées* (1).

Après nous avoir fait assister à la quête et nous avoir montré les chiens *éventant* les traces de l'animal, il nous les fait bientôt voir lançant la bête (2) ; et les détails de la chasse, et surtout de la chasse au cerf, sont décrits avec la plus grande exactitude. Les plus attachantes peut-être de toutes ces descriptions sont celles qu'on rencontre dans le discours en vers qui commence le dixième livre. Notre auteur, cherchant à plaire à Mme de la Sablière, expose les principes de Descartes, et paraît considérer, avec ce philosophe, les animaux comme de pures machines, jusqu'au moment où, entraîné à donner des exemples de leur intelligence, il termine en s'écriant :

Qu'on m'aille soutenir, après un tel récit,
Que les bêtes n'ont point d'esprit (3).

Voici un de ces admirables passages :

L'animal chargé d'ans, vieux cerf et de *dix cors*,
En *suppose* un plus jeune, et l'oblige par force
A présenter aux chiens une nouvelle amorce.
Que de raisonnements pour conserver ses jours !
Le retour sur ses pas, les malices, les tours,
Et le *change*, et cent stratagèmes
Dignes des plus grands chefs, dignes d'un meilleur sort !
On le déchire après sa mort :
Ce sont tous ses honneurs suprêmes.

(1) Tome II, p. 759.
(2) Liv. IV, fab. IV, 48 ; *Adon.*, 340.
(3) Liv. X, fab. I.

Le *cerf dix cors* est le cerf de sept ans, le plus recherché dans les chasses; aussi Dorante dit-il dans les *Fâcheux* (1) :

> ... nous conclûmes tous d'attacher nos efforts
> Sur un cerf, que chacun nous disoit *cerf dix cors* ;
> Mais moi, mon jugement, sans qu'aux marques j'arrête,
> Fut qu'il n'était que cerf à *sa seconde tête*.

C'est-à-dire qu'il n'avait que trois ans, qu'il avait deux fois renouvelé sa ramure. Les *cors* sont les cornes qui sortent des perches ou bois du cerf. Il est surprenant que l'Académie, au mot *cerf*, ait mis dans ses exemples *cerf dix cors*, et qu'au mot *cor* elle n'ait point expliqué cette acception.

Quant au mot *supposer*, il a dans les vers que nous venons de citer le sens de *substituer*.

Lorsqu'un animal fait seulement perdre sa trace aux chiens, on dit en vénerie qu'il les met *en défaut* (2), qu'ils sont *en faute* (3). Lorsqu'il parvient à se faire remplacer par un autre, c'est ce qu'on appelle le *change*, comme on le voit dans l'exemple cité plus haut. Ces deux expressions techniques se trouvent dans ces jolis vers où il est question d'un renard :

> Je crois voir Annibal, qui, pressé des Romains,
> Met leur chef en *défaut*, ou leur donne le *change* (4).

C'est lorsqu'on pense que les chiens ont perdu la véritable trace par un de ces motifs, qu'il importe de les *rompre*, comme dit encore La Fontaine :

> ... leur maître les *rompit* (5).

Ce qu'on fait en les rappelant, ou en passant au milieu d'eux pendant qu'ils courent. Ce terme employé

(1) Sc. VII, v, 13.
(2) Liv. IX, fab. XIV, 26.
(3) Liv. V, fab. XV, 4.
(4) Liv. XII, fab. XXIII, 32.
(5) *Ibid.*, 37.

figurément dans la langue populaire, signifie traverser un dessein ou interrompre une conversation ; nous le trouvons chez La Fontaine dans le premier de ces deux sens (1). Quant au dernier vers de la description de la chasse au cerf citée plus haut :

On le déchire après sa mort.

il s'applique à la *curée*, que La Fontaine appelle ailleurs par son nom :

Il tombe en ce moment,
La meute en fait *curée* : il lui fut inutile
De pleurer aux veneurs à sa mort arrivés (2).

Ce mot ne s'applique au propre qu'aux entrailles de l'animal ; dans les vers suivants il a le sens général de *proie* :

Eh ! qu'importe quel animal ? (3)
Dit l'un de ces mâtins ? Voilà toujours *curée* ?

Il a la même signification dans un autre passage où il s'agit d'une grenouille qui, emportant un rat,

Prétend qu'elle en fera *gorge chaude* et *curée* (4).

Ce mot *gorge chaude*, qui ne s'emploie plus qu'au figuré, a en fauconnerie un sens analogue à celui de *curée* en vénerie ; il se dit de la viande chaude qu'on sépare du corps de l'animal que l'oiseau de proie vient de prendre, pour la lui donner à manger.

La Fontaine nous peint, dans une de ses fables, un renard aux *abois* (5). Cette locution si expressive s'applique à la bête qui, accablée de lassitude, s'arrête tout à coup devant les chiens. Son emploi figuré ne manque

(1) Liv. IV, c. VI, 92.
(2) Liv. V, fab. XV, 10.
(3) Liv. VIII, fab. XXV, 20.
(4) Liv. IV, fab. XI, 28.
(5) Liv. XII, fab. XXIII, 31.

ni de noblesse ni d'énergie. Les critiques les plus scrupuleux ne pourraient blâmer La Fontaine d'avoir, dans son Discours à l'Académie, représenté Louis XIV réduisant l'hérésie aux derniers *abois*.

Cette image sied bien aussi dans le style familier; nous comprenons donc parfaitement que notre poète ait dit :

Il sembloit à me voir que je fusse aux *abois* (1).

Mais nous ne saurions admettre

... réduire un esprit aux *abois* (2).

Cette tournure, que nous ne trouvons du reste que dans une pièce à laquelle Champmeslé a travaillé, nous semble appartenir à cette phraséologie des précieuses dont La Fontaine ne dédaignait pas toujours de se servir.

Est-il question de chiens en défaut, notre poète dit :

Voilà maint basset *clabaudant* (3).

C'est précisément le terme propre en parlant des chiens qui aboient sans être sur les voies de la bête. Il ne manque pas non plus d'appeler *clefs de meute* (4) les chiens les mieux dressés, destinés à conduire les autres. Il se sert du mot *coupler*, qui signifie attacher deux chiens avec un lien appelé *couple*, pour les conduire à la chasse :

... je vois qu'ils se soucient
D'avoir chevaux à leur char attelés,
De même taille, et mêmes chiens *couplés* (5).

En parlant d'une chienne de chasse, il emploie ordi-

(1) *Épit.* XXII, 19.
(2) *Je vous prends sans vert*, sc. XIII, 4.
(3) Liv. XII, fab. XXIII, 44.
(4) Liv. XII, fab. XXIII, 35.
(5) Liv. II, c. VIII, 8.

nairement le mot *lice*, qui est le terme propre (1). S'il introduit des courriers dans l'une de ses fables, ce sont des *levriers* (2), c'est-à-dire les plus légers des chiens, ceux qui chassent de vitesse. Si un cerf est mis en fuite,

Un *limier* le fait partir (3).

Mais s'il est question d'un renard,

La fumée y pourvut, ainsi que les *bassets* (4).

Les *bassets* sont fort propres à ce genre de chasse, parce que seuls ils peuvent entrer dans les terriers, ce qui les a fait nommer autrement *chiens de terre*. Ces chiens sont originaires de Flandre ou d'Artois ; toutefois, ils diffèrent de ceux qu'on appelle proprement *chiens d'Artois* ou *chiens de Boulogne* ; ceux-ci sont, comme les *turquets* (5), des chiens d'appartement ; ils forment une variété du *doguin*, de même que les *carlins*, ainsi nommés dans le dernier siècle parce que leur tête ressemble à la figure d'Arlequin, dont l'acteur Carlin jouait le rôle avec le plus grand succès. Comme ces chiens ont le nez très écrasé, on disait proverbialement de quelqu'un qui est fort interdit de se voir trompé dans son attente : *Il est camus en chien d'Artois* (6), *camus comme un chien de Boulogne* (7). Ces expressions qui n'ont été recueillies dans aucun Dictionnaire, ne se trouvent du reste que dans les ouvrages que La Fontaine n'a pas composés seul, et doivent peut-être être attribuées à Champmeslé.

Au premier abord, on est surpris de voir souvent,

(1) *Adon.*, 379.
(2) Liv. II, fab. XV, 20.
(3) Liv. VI, fab. IX, 12.
(4) Liv. IX, fab. XIV, 30.
(5) *Lettres à Madame de La Fontaine, 5 septembre 1663*, t. II, p. 644.
(6) *Je vous prends sans vert*, sc. XIV, 8.
(7) *Ragotin*, acte IV, sc. III, 6.

dans les fables, les bergers accompagnés de *dogues* (1) ou de *mâtins*; mais ces chiens, qui seraient fort inhabiles à conduire les troupeaux, sont excellents pour les défendre contre le loup. La Fontaine, après nous avoir raconté qu'un berger s'est décidé à changer contre deux *mâtineaux* un valeureux dogue, termine en disant :

> Le troupeau s'en sentit, et tu te sentiras
> Du choix de semblable *canaille* (2).

Et dans la fable intitulée : *le chien qui porte à son cou le dîner de son maître*, il s'exprime ainsi :

> Et chacun de tirer le mâtin, la *canaille* (3).

« *Canaille*, dit M. Lorin à l'occasion de ce dernier passage, désigne ici le commun des chiens, ceux de plus petite espèce, que l'on peut considérer en quelque sorte comme la *populace* des chiens, sur lesquels le *mâtin* a, par sa taille et sa force, une supériorité marquée. Le mot *canaille* est ici d'autant plus heureusement employé, qu'il a, comme on le sait, pour racine le latin *canis*, chien. »

On croirait, d'après cette explication, que La Fontaine attribue au mot *canaille* un sens de fantaisie fort éloigné de sa signification primitive, tandis qu'il l'emploie dans son sens propre, suivant l'usage habituel du siècle précédent. D'Aubigné a dit dans ses *Tragiques* (4) :

> Les rois aux chiens flatteurs donnent le premier lieu,
> Et de cette *canaille* endormis au milieu,
> Chassent les chiens de garde, et nourrissent le vice.

Il est souvent question, dans La Fontaine, de la chasse au piège ou au filet et de la pêche, qui lui four-

(1) Liv. VIII, fab. XVIII, 39.
(2) *Ibid.*, 51.
(3) Liv. VIII, fab. VII, 27.
(4) Liv. II, p. 57.

nissent aussi un grand nombre d'expressions figurées.

Le mot *appât* s'applique à la pâture qu'on emploie pour attirer les animaux et en particulier les oiseaux ou les poissons. « Son plus grand plaisir était de présenter un *appast* à ces animaux, et après les avoir pris de les rendre à leur élément (1). »

> ... quand à quelques-uns l'*appast* serait fatal,
> Mourir des mains d'Annette est un sort que j'envie (2).

Le mot *appât* est pris parfois dans un sens figuré, singulièrement rapproché du sens propre :

> Amusez les rois par des songes,
> Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges,
> Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
> Ils goberont l'*appast*, vous serez leur ami (3).

Dans les vers suivants, qui peut-être ne sont point de La Fontaine, la métaphore, moins matérielle pour ainsi dire, est toutefois encore fort sensible :

> Examine-le bien, ce plaisir prétendu
> Dont l'*appast* tâche à te séduire (4).

Boileau donne un conseil analogue en ces termes :

> Craignez d'un vain plaisir les trompeuses *amorces* (5).

Enfin, dans le poème sur la *Captivité de saint Malc*, on trouve les passages suivants :

> Funeste appas de l'or, moteur de nos desseins,
> Que ne peux-tu sur nous, si tu plais même aux saints ?
> ... Fuyez, fuyez mon fils, le monde et ses *amorces* ;
> Il est plein de dangers qui surpassent vos forces.
> Fuyez l'or, mais fuyez encor d'autres *appas*,
> On ne sort qu'en fuyant vainqueur de tels combats.

(1) *Psyché*, liv. I, tome I, p. 376.
(2) Liv. X, fab. XI, 22.
(3) Liv. VIII, fab. XIX, 52.
(4) *Od.*, VII, 90.
(5) *Art poét.*, I, 27.

Ces exemples établissent la synonymie des mots *appât* et *amorce*. Ils ont au propre un sens presque identique, et s'emploient fort bien l'un pour l'autre au figuré.

Toutefois, dans le langage de la galanterie, *appas* n'est plus qu'une fadeur sans conséquence ; *amorces*, au contraire, conserve une énergie qui lui donne quelque chose d'insultant.

Du temps de Malherbe, *appas* retenait encore une partie de sa signification première.

A l'occasion du vers suivant :

> Déjà leurs *appas* ont un *charme* si fort (3).

Ménage observe que ce poète fait toujours quelque différence entre ces deux mots, et qu'*appas* se dit des *beautés* qui attirent, et *charme* de celles qui agissent par une vertu occulte et magique ; mais ces nuances disparurent de plus en plus.

Nous trouvons, dans un des premiers ouvrages de La Fontaine, une métaphore vicieuse qui prouve que ce mot avait déjà perdu sa valeur étymologique :

> Les sévères *appas* dont vous êtes pourvue,
> Désespèrent les cœurs qu'ils viennent d'enflammer (4).

Il faut avouer que l'image n'est guère plus juste que dans cette phrase critiquée par Bouhours : Prêter l'oreille aux *amorces* (1).

La Fontaine sentait, du reste, mieux que personne, le ridicule de ces banalités galantes alors si fort à la mode.

Dans une de ses plus jolies pièces, il plaisante fort agréablement à ce sujet les poètes de son temps :

> Mais n'est-ce point assez célébrer notre belle ?
> Quand j'aurai dit les jeux, les ris et la séquelle,

(1) *Entretiens d'Ariste et d'Eugène ;* Paris, 1671 ; in-4°, p. 142.

Les grâces, les amours, voilà fait à peu près.
— Vous pourrez dire encore les *charmes*, les *attraits*,
Les *appas*. — Et puis quoi ? — Cent et cent mille choses.
Je ne vous ai conté ni les lis, ni les roses ;
On n'a qu'à retourner seulement ces mots-là (1).

Les passages précédents, scrupuleusement collationnés sur les éditions originales par un de nos amis, dont les connaissances bibliographiques viennent en aide à bien des travaux (2), établissent qu'au singulier La Fontaine écrivait *appast*, quand ce mot était employé au propre, et *appas* lorsqu'il avait un sens figuré. Notre auteur, il est vrai, n'observe point cet usage quand il écrit : « Ils goberont l'*appast* » ; mais ici l'expression est si vive et met si bien la chose sous les yeux, qu'elle cesse en quelque sorte d'être métaphorique.

L'habitude d'écrire *appas* au singulier, lorsque ce mot est employé figurément, n'est point particulière à La Fontaine. M. Génin, dans son *Lexique de Molière*, en a cité des exemples. Cette coutume établie, il était tout naturel qu'il en fût de même au pluriel.

Dans ce passage :

Les spectacles, les dons, invincibles *appas*,
Vous attiroient les cœurs du peuple et des soldats (3).

Racine a mieux aimé se conformer à l'usage général que de rimer pour les yeux en même temps que pour l'oreille.

Enfin, on écrivait souvent *appas*, au pluriel, même lorsque ce mot était employé au propre, et cela sans doute afin d'éviter *appasts* qui avait quelque chose d'un peu choquant pour l'œil.

... Ce blé couvroit d'un las,
Les menteurs et traîtres *appas* (4).

(1) *Clymène*, 462.
(2) Voyez : *Catalogue de M. Walckenaer*, n° 1343.
(3) *Britann.*, acte IV, sc. II, 55.
(4) Liv. IX, fab. II, 39.

Quelquefois aux *appas* d'un hameçon perfide,
J'amorce en badinant le poisson trop avide (1).

On trouve dans le Dictionnaire de Furetière, qui a paru en 1690, l'article suivant, beaucoup plus juste et plus clair que tous ceux qu'on a faits depuis sur le même sujet :

« *Appast*, ce qu'on met à un hameçon pour y attirer le poisson. Nicod dérive ce mot de *pastus*... *Appast* se dit figurément des choses morales, de ce qui sert à attraper les hommes, à les inviter à faire quelque chose. *La gloire est un grand appast pour les braves. La beauté est un grand appast pour engager le cœur des hommes. Cette femme est pleine de charmes et d'appasts. La vie solitaire a ses appasts et ses charmes.* En ce sens on a accourci le mot, et dit *appas* au lieu d'*appasts*. »

L'Académie de 1694 n'aborde ce terme qu'avec une certaine hésitation. Après l'avoir renvoyé à la racine *paître*, elle le rejette dans le supplément du premier volume de son Dictionnaire. La définition diffère peu de celle de Furetière, mais *appas* a déjà son paragraphe spécial. En en faisant un mot à part, il a fallu lui trouver un sens propre ; par malheur, on a choisi, pour en tenir lieu, l'acception la plus éloignée de sa signification étymologique.

« *Appas*, s. m. pl. Il se dit principalement des attraits, des charmes, des agréments extérieurs d'une femme. *Cette femme a des appas. Etre séduit par les appas d'une femme.* Il se dit figurément de certaines choses qui attirent, qui séduisent, qui excitent le désir. *Les appas de la volupté.* »

Quelques lignes plus bas, dans l'article *appât*, on trouve l'explication suivante : « Il se dit figurément de tout ce qui attire, qui engage à faire quelque chose. L'*appât du gain*... » A coup sûr, le lecteur peu lettré

(1) *Épître*, VI, 29.

doit être fort surpris de l'étrange rapport que présentent deux mots donnés comme si différents.

Tandis qu'il s'étonne, les grammairiens de profession, que rien n'arrête, acceptent tout comme paroles d'Evangile; bien loin de chercher à démêler l'erreur, ils l'augmentent de leurs inventions, et se servent du témoignage de l'Académie pour dresser l'acte d'accusation de nos meilleurs écrivains. Napoléon Landais, par exemple, ajoute au sens propre indiqué par l'Académie au mot *Appas,* une nouvelle acception qu'un lexicographe plus hardi donnera sans doute quelque jour pour la signification primitive. « Ce mot, dit-il, signifie particulièrement : la beauté des formes, et familièrement, plus spécialement encore le sein ». Cette définition placée au commencement de l'article, le conduit à critiquer ces vers de la Ve cantate de J.-B. Rousseau :

> Tous les amants savent feindre :
> Nymphes, craignez leurs *appas.*

Il pose d'un ton magistral le dilemme suivant : « Ou l'auteur a entendu, par *appas,* beauté : or, *appas* n'admet aucun sens relatif aux hommes; ou il a entendu moyens de séduction, et, dans ce cas, c'est *appâts* qui eût été le mot propre. »

Nous n'avons que trop longuement établi qu'*appas* s'est écrit pour *appâts* surtout au figuré, et qu'avant 1694 il n'était pas même permis de l'écrire autrement. Quand à employer *appas* en parlant de la beauté, de la grâce, de la bonne tournure d'un homme, rien ne paraissait aussi légitime, lorsque ce mot n'avait pas encore subi, dans les Dictionnaires, toutes les altérations de sens que nous avons signalées.

Ce n'est pas, toutefois, sans une certaine appréhension que nous rapportons le passage suivant, bien persuadé que nous sommes de le voir reprocher à La Fontaine par nos grammairiens, comme une preuve de plus

de son peu de connaissance de la langue française :

... si votre majesté
Est curieuse de beauté,
Qu'elle fasse venir mon frère :
Aux plus charmants il n'en doit guère.
. . . . . .

Là-dessus son interlocuteur répond :

. . . . . .
Voyons si nos beautés en seront amoureuses,
Si ses *appas* le mettront en crédit (1).

La fauconnerie a fourni un grand nombre d'expressions à la langue ordinaire. Le père Bouhours et, de nos jours, M. Ampère en ont fait, d'après Henri Estienne, une énumération que certains passages de La Fontaine pourraient compléter utilement.

Notre poète dit en parlant d'un milan :

Son maître le rappelle, et crie, et se tourmente,
Lui présente le *leurre*, et le poing, mais en vain (2).

Leurre est ici employé au propre, et s'applique au morceau de cuir façonné en forme d'oiseau dont on se servait pour rappeler l'animal. On conçoit que nos pères aient donné à ce mot le sens de *tromperie*, qu'il a conservé jusqu'à nous :

L'exemple est un dangereux *leurre* (3).

On trouve aussi dans La Fontaine se laisser *leurrer* (4), pour se laisser tromper.

Enfin, le passage suivant présente une acception très naturelle du mot *Leurrer*, qui n'a été recueillie par aucun lexicographe :

(1) Liv. I, c. I, 15.
(2) Liv. XII, fab. XII, 54.
(3) Liv. II, fab. XVI, p. 25.
(4) Liv. III, c. III, p. 30.

... un jeune homme, après avoir en France
Etudié, s'en revint à Florence,
Aussi *leurré* qu'aucun de par delà (1).

Leurré veut dire, ici, bien dressé, bien instruit, rusé, par allusion au faucon dont l'éducation est faite lorsqu'il est accoutumé au *leurre*.

Il faut se garder de croire que le mot *entregent*, qui n'est appuyé dans le Dictionnaire néologique de Mercier que par un exemple tiré du VIII• livre des *Confessions* de J.-J. Rousseau, ait été créé par cet écrivain.

Non seulement La Fontaine l'a employé (2), mais on le trouve dans les *Tragiques* de d'Aubigné (3). C'est, suivant toute apparence, une expression métaphorique empruntée à la fauconnerie ; en effet, nous lisons dans un passage du *Ménagier de Paris*, où il est question du jeune oiseau qu'on dresse : « Il vous convient continuer à le tenir souvent sur le poing et *entre gent* tant et si longuement que vous pourrez (4), » et un peu plus loin : « En cest endroit d'espreveterie, le convient plus que devant tenir sur le poing et le porter aux plais et *entre les gens* aux églises et ès autres assemblées (5). »

IV

Nous avons vu que les termes de chasse sont souvent employés au figuré dans le langage de la galanterie ; les expressions empruntées à l'art militaire n'y sont pas moins fréquentes. Notre poète nous en prévient lui-même dans ces jolis vers :

(1) Liv. III, c. I, 22.
(2) Liv. II, c. XV, 30.
(3) Liv. II, p. 73.
(4) Tome II, p. 290.
(5) P. 296.

Je ne connois rhéteur ni maître ès arts
Tel que l'Amour ; il excelle en bien dire :
Ses arguments, ce sont de doux regards,
De tendres pleurs, un gracieux sourire.
La guerre aussi s'exerce en son empire :
Tantôt il met aux champs ses étendards ;
Tantôt, couvrant sa marche et ses finesses,
Il prend des cœurs entourés de remparts (1).

Ces termes sont fort bien placés dans le récit des *Amours de Mars et de Vénus*, qui forme le neuvième fragment du *Songe de Vaux* :

Vous devez avoir lu qu'autrefois le dieu Mars,
Blessé par Cupidon d'une flèche dorée,
Après avoir dompté les plus fermes remparts,
Mit le camp devant Cythérée.
Le *siège* ne fut pas de fort longue durée.
A peine Mars se présenta,
Que la belle *parlementa*.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
En peu de temps, Mars emporta la dame.
Il la gagna peut-être en lui contant sa flamme :
Peut-être conta-t-il ses sièges, ses combats,
Parla de contrescarpe, et cent autres merveilles
Que les femmes n'entendent pas,
Et dont pourtant les mots sont doux à leurs oreilles.

La Fontaine donne ici au dieu Mars les habitudes des officiers du XVIIe siècle. Semblables aux marins de nos comédies de second ordre, ils avaient sans cesse à la bouche les termes de leur profession. Le commandeur que Callières introduit dans son livre intitulé : *Des mots à la mode*, insiste sur ce travers. « Il y en a plusieurs qui, voulant exprimer leur attachement pour une dame ou quelques autres desseins particuliers, ne parlent que d'*attaquer la place dans les formes*, *de faire les approches*, *de ruiner les défenses*, *de prendre par capitulation* ou *d'emporter d'assaut*. »

(1) Liv. V, c. III, 1.

Notre poète, qui sait profiter de tout pour donner du mouvement à son style, se sert très volontiers de ces locutions. Il lui arrive de comparer une jeune fille à une *place* de guerre (1), de nommer l'amant l'*assiégeant* (2), de nous le représenter changeant de *batterie* (3) ; il parle de l'*artillerie* de Cupidon (4), de Caliste l'*inexpugnable*, dont la chasteté *plia* (5), et de l'enfant qui fait des *brèches* dans les cœurs (6). Dans un de ses contes, il nous peint deux soupirants ravis d'être introduits dans la maison de leur belle et

... *croyant ville gagnée* (7).

Enfin il écrit à Mme d'Hervart :

Je pourrois bien quelque jour
Laisser mon cœur en *otage* (8).

Il considère les grandes réunions comme de véritables champs de batailles pour les dames. « Je dirai en passant que l'offense la plus irrémissible parmi ce sexe, c'est quand l'une d'elles en *défait* une autre en pleine assemblée (9) ». D'après cela, on doit trouver tout naturel qu'il dise d'une femme qu'elle va *en conquête* (10), et qu'il emploie, dans un sens analogue, *conquérante* (11), que l'Académie n'indique pas avec cette signification.

Dans le passage suivant, les disputes des amants

(1) Liv. III, c. II, 283.
(2) Liv. IV, c. XV, 56.
(3) Liv. III, c. IV, 297.
(4) Liv. II, c. V, 170.
(5) Liv. III, c. IV, 305.
(6) *Daphné*, acte I, sc. III, 21.
(7) Liv. III, c. III, 67.
(8) 1691, tome II, p. 757.
(9) *Psyché*, liv. I, tome I, p. 359.
(10) Liv. IV, fab. III, 18.
(11) *Psyché*, liv. I, tome I, p. 385.

sont comparées tout à la fois à des combats et à des discussions judiciaires :

> Ce ne sont que *procès*, que querelles d'un jour,
> Que *trêves* d'un moment, ou quelque *paix fourrée* (1).

Il arrive assez souvent à notre poète de mêler les termes du Palais à ceux de la galanterie.

Dans une relation de la fête de Vaux adressée à M. de Maucroix, il dit en parlant de la pièce des *Fâcheux :* « Tout cela fait place à la comédie, dont le sujet est un homme arrêté par toutes sortes de gens sur le point d'aller à une *assignation* amoureuse (2). » Ici encore La Fontaine a suivi l'usage général de son temps, et Furetière rapporte, dans son *Dictionnaire*, plusieurs exemples analogues à celui que nous venons de citer. Il serait plus difficile de trouver à cette époque le mot *semonce* employé dans le sens que lui donne notre auteur dans les vers suivants :

> De tous côtés se trouvant assaillie,
> Elle se rend aux *semonces* d'Amour (3).

Ce mot revient plusieurs fois dans les œuvres de notre poète. Lorsqu'il nous raconte les efforts du roi d'Ithaque pour rendre à ses compagnons leur forme première, il nous dit :

> Ulysse fit à tous une même *semonce* (4).

On voit déjà par ces passages que le meilleur équivalent de *semonce* est *avertissement.*

Toutes les significations particulières peuvent être rapportées à ce sens. Que le mot exprime l'invitation à

(1) *L'Eunuque*, acte, I, sc. 1, 52.
(2) 22 août 1661. Tome II, p. 691.
(3) Liv. II, c. V, 228.
(4) Liv. XII, fab. 1, 33.

une cérémonie, la citation à une audience, la réprimande faite par un supérieur, l'idée générale reste toujours la même.

Anciennement *semondre* avait tous les sens qui correspondent à ceux de *semonce*. En 1694, l'Académie donnait l'exemple suivant, d'une acception fort claire et fort énergique qui, par malheur, a complètement disparu : « On dit : *Semondre quelqu'un de sa parole, de sa promesse*, pour dire : le faire souvenir de sa parole, de sa promesse. »

Semondre possédait, dans l'ancien langage, un grand nombre de formes diverses, qui ont été soigneusement recueillies par du Cange et par Raynouard ; au XVIIe siècle, deux seulement subsistaient encore : *semondre* et *semoncer*. Je ne trouve celle-ci que dans les *Recherches italiennes* d'Oudin, publiées en 1643. Elle est précédée de l'astérisque qui désigne les mots hors d'usage, et n'est nullement distinguée, quant au sens, du verbe *semondre*. L'article est ainsi conçu :

*** *Semoncer*, et
Semondre, *inuitare*, *conuitare*.

Dans les *Dictionnaires* français publiés vers la fin du XVIIe siècle, on chercherait vainement *semoncer ;* il reparaît plus tard, mais avec le sens particulier de *réprimander ;* et à partir de ce moment, chacune des deux formes conserve une signification différente.

Quant à l'étymologie, elle doit naturellement rappeler le sens le plus compréhensif, et non pas une acception accidentelle. Suivant nous, *semondre* vient de *submonere ;* l'exemple que voici, tiré du roman de Gérard de Roussillon (1), et rapporté dans le *Lexique* de Raynouard, devrait suffire pour établir cette origine :

A Rossilho vai K ab gen privada
Que non ac *sostmonida* ni lonh mandada.

(1) Fol. 10.

« Charles va à Roussillon avec gent privée qu'il n'eut requise ni mandée de loin. »

Mais comme depuis quelque temps cette étymologie est oubliée ou révoquée en doute, il n'est peut-être pas inutile d'examiner sur quels motifs se fondent les philologues qui la combattent.

M. Génin s'exprime ainsi à ce sujet dans son *Lexique de la langue de Molière :*

« M. Auger dérive *semondre de submonere*, à tort, selon moi. Il a pris cette étymologie dans Nicot, où il aurait fallu la laisser cachée.

« La racine de *semondre* me paraît *sermo ; semondre* serait alors une forme primitive de *sermonner*. L'*r* s'éteignait dans la prononciation, pour éviter deux consonnes consécutives : *sermonner, semoner, semonre*, enfin *semondre*, avec un *d* euphonique comme dans *pondre* tiré de *ponere*, dans *moudre*, de *molere* (*moul[d]re*). Si l'on veut que *semondre* vienne de *monere*, il faudra expliquer d'où vient la syllabe initiale *se*. On ne peut admettre qu'elle représente le latin *sub ;* il n'y en aurait pas d'autre exemple.

« On trouve dans Nicot *semonneur, vocator, monitor ;* n'est-ce pas le même mot que *sermonneur?* Celui qui fait des *sermons* et celui qui donne des *semonces*, n'est-ce pas tout un? »

Ces objections ne sont pas aussi fortes qu'elles le paraissent à première vue ; il est facile d'y répondre.

D'abord, l'étymologie dont il s'agit, n'a jamais été cachée ; elle a pour elle, non seulement Nicot, mais du Cange, Ménage, Furetière et Raynouard ; ensuite, quand il ne serait pas impossible de considérer *semondre* comme une forme primitive de *sermonner*, le sens même ne s'y prêterait pas. Jamais *sermonner* n'a pu vouloir dire *avertir, inviter*, et c'est, comme nous l'avons vu, la signification primitive, et même aujourd'hui la seule, du

verbe *semondre; sermonner* n'aurait quelque analogie qu'avec *semoncer*, qui, de nos jours, signifie seulement *faire une réprimande.*

La prétendue identité de *semonneur* et de *sermonneur* ne repose de même que sur une équivoque ; il n'y a nul rapport entre un *faiseur de sermons* et un sergent ou un distributeur de *billets d'enterrement, d'invitations*, et ces sens sont pourtant les seuls que *semonneur* paraisse avoir eus ; rien n'indique qu'il ait jamais signifié *celui qui fait des réprimandes.*

Enfin, nous n'essayerons pas d'expliquer le changement de *sub* en *se;* mais il suffit de rapprocher *succutere* et *secouer*, *succurrere* et *secourir*, *subjornare*, *sejornare* et *séjourner*, pour se convaincre que c'est là un fait assez ordinaire.

M. Géruzez propose une autre étymologie, il tire *semondre* de *seorsum monere.* Par ce moyen, on a les mêmes lettres initiales ; il ne s'agit plus que de supprimer *orsum.* M. Lorin a également choisi ce parti, mais il ne nous a pas expliqué comment la suppression s'opère ; il s'est contenté de copier presque textuellement la note de M. Géruzez, sans en indiquer l'origine.

Non seulement La Fontaine emploie, comme nous venons de le voir, les termes de droit dans le langage de la galanterie, mais il s'en sert parfois d'une manière fort heureuse dans les sujets les plus graves.

> L'ange rassemblera les débris de nos corps ;
> Il les ira *citer* au fond de leur asile (1).
>
> Ma prière parvint aux temples étoilés,
> Parut devant sa face, et fut *entérinée* (2).

On chercherait vainement ces acceptions figurées dans les *Dictionnaires;* du reste, il serait injuste de se

(1) *Ode* VI, 8.
(2) *Ode* V, 28.

plaindre de n'y point trouver d'exemples de ces hardiesses qu'on admire précisément parce qu'elles conservent tout le charme de la nouveauté, et ne sont point devenues d'un usage général. Charles Nodier a eu pleinement raison de reprocher à Boiste de n'avoir admis *partant* que comme terme de pratique, bien que La Fontaine ait dit :

Plus d'amour, *partant* plus de joie (1).

Mais le spirituel philologue s'est peut-être montré trop sévère en blâmant Gattel, qui a rangé *chevaline* dans la même classe. Ce mot n'est point employé d'ordinaire par nos poètes, et il serait sans doute bien difficile d'en citer un autre exemple que le suivant :

J'ai, dit la bête *chevaline*,
Un apostume sous le pied (2).

La Fontaine a dit dans ses *Considérations sur les dialogues de Platon :* « Les circonstances du dialogue, les caractères des personnages, les *interlocutions* et les bienséances, le style élégant et noble, et qui tient en quelque façon de la poésie, toutes ces choses s'y rencontrent en un tel degré d'excellence que la manière de raisonner n'a plus rien qui choque ; on se laisse amuser insensiblement comme par une espèce de charme (3). »

Il en est de ce mot comme des précédents ; il ne figure dans les *Dictionnaires* qu'à titre de terme de pratique.

Ces expressions hasardées par notre poète ont été en général fort mal accueillies, lorsque d'autres écrivains se sont avisés de les employer à leur tour.

On trouve, dans une des fables de la Motte, le passage suivant :

(1) Liv. VII, fab. 1, 13.
(2) Liv. V, fab. VIII, 22.
(3) Tome II, p. 617.

Tous les cerveaux sont-ils troublés?
Dit Mercure. Du moins les enfants et les pères...
Autre erreur et nouveaux débats;
Il les trouve *appointés contraires*.
Ou les pères sont durs, ou les enfants ingrats (1).

L'abbé Desfontaines s'écrie à ce sujet : « Voilà du beau français propre à la poésie! (2) » La Motte aurait pu répondre que, contre sa coutume, il imitait ici l'éternel modèle de tous les fabulistes; La Fontaine a dit :

Commençons par les éléments :
Vous serez étonnés de voir qu'à tous moments
Ils seront *appointés contraires* (3).

Les expressions proverbiales empruntées au langage judiciaire abondent dans les œuvres de La Fontaine :

Ce point tout seul devrait me donner *gain de cause* (4).

Le loup l'emporte, et puis le mange,
Sans autre *forme de procès* (5).

Cette sœur fut beaucoup plus mal *lotie* (6).

Molière a employé cette dernière locution. Lorsqu'il est question de faire épouser Tartufe à Marianne, Dorine s'écrie :

. . . . . La voilà bien *lotie* (7).

Si ce terme, qui fait partie de notre langue populaire, avait besoin de commentaire, on n'en pourrait trouver un meilleur que la fable intitulée : *le Testament expliqué par Esope*. Elle roule uniquement sur la façon dont on partage une succession, et dont on forme les lots qui doivent revenir à chaque héritière.

(1) Liv. IV, fab. XVI, 62.
(2) *Dictionn. néolog.*
(3) Liv. XII, fab. VIII, 4.
(4) *Songe de Vaux*, II, tome II, p. 389.
(5) Liv. I, fab. X, 28.
(6) Liv. II, c. XVI, 159.
(7) Acte II, sc. II, 123.

Ces termes, que nous venons de rencontrer de loin en loin, au figuré, dans les œuvres de notre poète, y sont employés au propre dans une foule de passages beaucoup trop nombreux et trop étendus pour que nous puissions songer à les rapporter ici; nous nous bornerons au suivant :

> Voilà l'*exploit* qui trotte incontinent,
> *Aux fins de voir* le troc et changement
> Déclaré nul, et cassé nettement.
> Gille *assigné* de son mieux se défend.
> Un *promoteur* intervient pour le siège
> Episcopal, et *vendique le cas*.
> Grand bruit partout ainsi que d'ordinaire :
> Le parlement *évoque* à soi l'affaire (1).

Il est difficile de trouver de la procédure plus amusante. La narration est vive, le style excellent, et toutefois un procureur de l'époque ne relèverait ici aucun défaut de forme. Introduites subitement au milieu d'une discussion entre les frelons et les mouches à miel, ou dans quelque autre sujet semblable, ces expressions techniques ramènent tout à coup le lecteur au train journalier des affaires humaines.

On pourrait s'étonner que La Fontaine, qui administrait sa fortune avec tant de négligence, ait eu une connaissance si complète du droit. C'est qu'à l'époque où il vivait, on n'avait pas imaginé de se livrer exclusivement à une *spécialité*, et, quoique chacun eût une profession différente, on se comprenait encore; les langues techniques n'étaient devenues ni assez abondantes ni assez barbares pour se séparer forcément du vocabulaire général; les poètes ne songeaient pas à se créer un langage particulier, mais à exprimer leurs pensées les plus sublimes dans le langage de tous; et quoique le purisme fit déjà de grands progrès, on osait appeler les

(1) Liv. IV, c. III, 140.

choses par leur nom. C'est afin de le mieux faire sentir que nous avons tant insisté sur ces termes d'économie rurale, de vénerie, d'art militaire et de droit, qui animent si naturellement le récit. Leur emploi demande un goût et une habileté extrêmes ; mais ils ont une vivacité, une énergie qui disparaît dés qu'on cherche à les remplacer par des équivalents.

V

Les mots que les commentateurs regardent comme créés par La Fontaine, auraient mérité une attention toute particulière. M. Génin a fait voir que *moutonnier* a été attribué à tort au fabuliste (1). Il en est de même pour beaucoup d'autres termes.

Dans sa description du château de Richelieu, notre auteur écrit à sa femme : « Je passerai sous silence les raretés de ces deux chapelles, et m'arrêterai seulement à un saint Jérôme tout de pièces rapportées, la plupart grandes comme des têtes d'épingles, quelques-unes comme des cirons..... J'admirai non seulement l'artifice, mais la patience de l'ouvrier. De quelque façon que l'on considère son entreprise, elle ne peut être que singulière,

> Et dans l'art de *niveler*,
> L'auteur de ce saint Jérôme
> Devoit sans doute exceller
> Sur tous les gens du royaume.

« Ce n'est pas que je sache son pays, pour en parler franchement, ni même son nom ; mais il est bon de dire que c'est un François, afin de faire paraître cette merveille d'autant plus grande. Je voudrois, pour comble

(1) *Problèmes philologiques ;* Illustration, 4 juin 1853.

de *nivelerie*, qu'un autre entreprit de compter les pièces qui la composent.

« Mais ne passerois-je pas moi-même pour un *nivelier* de tant m'arrêter à ce saint Jérôme ?... (1) »

M. Walckenaer prétend que *nivelerie* est un mot forgé par La Fontaine. Il n'en est rien ; on trouve dans les *Recherches italiennes* d'Oudin *nivellerie, nivetterie* et même *nivellement*, dans le sens que notre auteur donne au premier de ces substantifs ; on y trouve *niveler, niveter* et *niveleur* avec des significations analogues, mais on y chercherait vainement *nivelier*. Aujourd'hui, *niveler* a bien changé d'acception au figuré. Les révolutionnaires qui voulaient *niveler les fortunes*, ne se doutaient guère que ce mot pût signifier *s'amuser à des vétilles ;* du reste, ils ont si bien su faire prévaloir le nouveau sens qu'ils lui ont donné, que l'ancien est tombé dans un oubli complet ; M. Lorin aurait dû ne pas laisser échapper l'occasion de le rappeler à ses lecteurs.

Nous lisons dans la fable intitulée le *Fermier, le Chien et le Renard :*

> Le rustre, en paix chez soi,
> Vous fait argent de tout, convertit en monnoie
> Ses chapons, sa *poulaille ;* il en a même au croc (2).

Tous ceux qui se sont occupés de ce substantif l'ont cru nouveau. Féraud, le seul lexicographe qui l'ait recueilli, du moins à ma connaissance, le marque d'un astérisque et dit : C'est un mot de Rousseau le poète. M. Walckenaer déclare qu'il ne connaît pas d'autorité plus ancienne que La Fontaine, relativement à l'emploi de ce terme, et enfin, une note de la petite édition des Fables, publiée par M. Dézobry, l'indique formellement comme ayant été forgé par notre auteur. Quant à M. Lorin, il ne se prononce point.

(1) Tome II, p. 656.
(2) Liv. XI, fab. III, 11.

On comprend que le mot dont il s'agit, soit assez rare chez nos bons écrivains, qui ont eu fort rarement occasion de l'employer. Nous le rencontrons toutefois dans le glossaire de l'édition des *Œuvres de Rabelais* publiée chez Ledentu en 1835, et dans l'*Histoire universelle* de d'Aubigné (1). Si l'on veut en trouver de nombreux exemples, c'est à nos vieux ouvrages d'économie rurale et de médecine qu'il faut les demander ; ils en fournissent à chaque instant.

On lit dans un passage du *Ménagier de Paris*, où il est question de la manière de dresser l'épervier : « Tenez-le adonc en place si paisiblement qu'il n'ait cause de soy débatre sur sa gorgée, car il seroit en aventure de la gecter, ou se vous n'avez loisir de le tenir sur le poing en place convenable et paisible, si le perchiez en lieu paisible où il voie gens, chiens et chevaulx, etc., et ne voie point pigons ne autre *poulaille* (2). »

Le chemin de povreté et de richesse, poème composé par Jean Bruyant et reproduit intégralement dans l'ouvrage que nous venons de citer, renferme les vers qui suivent :

Aussi bien me sentis-je peu
Comme s'à feste eusse été
Ou j'eusse eu à grant planté
Mouton, buef, *poulaille* et paons (3).

Le plus difficile est de bien déterminer l'étendue de la signification de ce terme. Nous venons de voir les pigeons compris par le *Ménagier* dans la *poulaille ;* Ambroise Paré les en sépare dans le passage suivant : « Les pigeons, tourterelles et *poulailles*, pour se purger, mangent de la paritoire (4). » Souvent, il restreint beaucoup le sens de ce mot :

(1) V. II, tome II, p. 312 ; 1616-1620, in-fol.
(2) *Distinct.* III, art. II, tome II, p. 304.
(3) *Distinct.* II, art. I, tome II, p. 38.
(4) II, 1, p. 46.

« La graisse d'oye, ou de canard, ou de *poulaille*, est propre pour lenir et addoucir l'aspérité du cuir (1). » Quelquefois, il l'étend à des animaux qui ne font point ordinairement partie de la basse-cour : « Les canards, es cicoignes, les hérons, les paons, les coqs d'Inde et autres *poulailles* mangent et vivent de crapaux, vipères, aspics, couleuvres, scorpions, araignes, chenilles et autres bestes venimeuses (2).

Ce qu'il y a de certain d'après ces exemples, c'est que M. Lorin, en expliquant ainsi ce terme : « Poules réunies dans une basse-cour », a donné une définition des plus incomplètes.

La Fontaine a dit en parlant de l'araignée :

> Le pauvre *bestion* tous les jours déménage (3).

et ailleurs :

> La sœur de Philomèle, attentive à sa proie,
> Malgré le *bestion*, happoit mouches dans l'air (4).

A l'occasion de ce dernier passage, M. Walckenaer fait la remarque suivante : « Ce mot n'appartient pas, comme on l'a dit, à notre vieux langage ; il est dérivé de l'italien : mais au lieu d'être, comme dans cette langue, un augmentatif, notre poète en fait un diminutif. *Il bestione* signifie, en italien, une bête grosse ou grande. Dans la première édition du *Dictionnaire* de l'Académie française, on trouve cependant le mot *bestions*, mais au pluriel seulement ; il est dit que ce mot signifie particulièrement des bêtes sauvages, et qu'il ne s'emploie guère qu'en parlant des tapisseries qui représentent ces sortes de bêtes, *tapisseries de bestions*. »

Cette remarque n'est pas exacte. Ce n'est point La

(1) XIX, III, p. 550.
(2) XXI, IV, p. 566.
(3) Liv. III, fab. VIII, 26.
(4) Liv. X, fab. VII, 15.

Fontaine qui a fait de *bestion* un diminutif; il avait ce sens au XVIe siècle, et l'on n'appelait *tapisseries de bestions* que celles où figuraient ces animaux de médiocre grosseur qui caractérisaient la plupart des ornements de la Renaissance.

Philibert de l'Orme s'exprime ainsi dans son *Architecture :* « Les ouvriers ne font pas seulement une clef suspenduë au droict de la croisée d'ogiues, mais aussi plusieurs, quand ils veulent rendre plus riches leurs voûtes, comme aux clefs où s'assemblent les tiercerons et liernes, et lieux où ils ont mis quelquesfois des rampants qui vont d'une branche à autre, et tombent sur les clefs suspendues, les unes estans circulaires, les autres en façon de soufflet auec des guimberges, mouchettes, claires-voyes, feuillages, crestés de choux, et plusieurs *bestions* et animaux (1). »

Il revient plus loin sur ce genre d'ornements, en termes fort propres à expliquer ce qu'il entend par *bestion :* « Vous noterez qu'il ne faut pas seulement apprendre à portraire les fueilles et fueillages pour les frizes, mais aussi il les faut accompagner quelquesfois de fruicts, *de petits animaux*, oyseaux et choses semblables (2). »

Enfin, dans le passage suivant des *Serées* de Bouchet, le mot qui nous occupe est employé précisément comme il l'a été depuis par La Fontaine : « Torquemad, Espagnol, a escrit, comme l'ayant veu, les femmes de Naples estre en si grand danger en leurs accouchements, que si un petit animal qui sort avant que l'enfant vienne au monde touche la terre incontinent qu'il en sera sorty, la femme meurt à l'instant. Et pource, dit Torquemad, quand une femme veut accoucher en ce

(1) Liv. IV, ch. X, fol. 110 verso; édit. de Rouen, David Ferrand, 1648, in-fol.
(2) Liv. VII, ch. X, fol. 215, recto.

païs-là on tend les draps par toute la chambre de peur que ce *bestion* ne tombe (1). »

M. Lorin ne s'est pas plus expliqué sur ce mot que sur *poulaille;* il remarque seulement que *bestion* signifie petite bête, et qu'on dit maintenant *bestiole.* On croirait, d'après cela, que ce dernier mot est tout nouveau ; il n'en est rien : il se trouve aussi dans les œuvres de La Fontaine (2).

On lit le vers suivant dans une fable dont l'authenticité est contestée par d'excellents critiques :

Quelques *rates*, dit-on, répandirent des larmes (3).

Ce passage a donné lieu aux observations les plus contradictoires.

« Il y a certains traits, dit M. Solvet, celui-ci entre autres, où l'on ne saurait méconnaître le cachet de son auteur. »

Charles Nodier est d'un avis tout opposé : « Le vers n'est point mauvais ; mais la fable n'est pas de La Fontaine, qui n'a employé ce mot dans aucune autre occasion, et il n'en faut pas d'autre preuve (4). »

On voit que les considérations purement littéraires ne serviront guère à éclaircir la question.

Du reste, les commentateurs attribuent pour la plupart à La Fontaine, non seulement la fable, mais le mot.

C'est, suivant M. Géruzez, un barbarisme comique ; suivant MM. Walckenaer et Dézobry, un terme imaginé par notre poète. Tel paraît être aussi l'avis de M. Lorin : « Le français *rat*, dit-il, n'a point de féminin ; toutefois le mot *rate* me paraît ici très heureux. Ce

(1) Liv. II, 23e série, p. 328 ; édit. de Rouen, Loudet, 1635, in-8°.
(2) Liv. IV, c. I, 15.
(3) Liv. XII, fab. XXV, 30.
(4) *Examen crit. des Dict.*, au mot *Ratte.*

mot est encore quelquefois en usage dans le style très familier. On appelle, en badinant, une petite fille : *Ma petite rate.* »

Quand on est en veine de rapprochements, on ne devrait pas s'arrêter en si beau chemin. Charles Nodier avait déjà remarqué que ce mot est commun en province, et l'on trouve dans Nicot *ratepenade* pour chauve-souris. Tout cela était de nature à éveiller l'attention. Quelques recherches dans nos anciens ouvrages d'histoire naturelle auraient suffi pour résoudre la difficulté. On lit dans la traduction de Pline, par du Pinet, le passage suivant :

« Pour éclaircir la veuë à ceux qui l'auroient troublée, on dit que la cendre des testes et queuës de souris y est fort bonne, et plus encore quand cette cendre est faite de testes et queuës de *rattes* rousses ou de rats velus (1). »

Il n'était même pas nécessaire de chercher si loin, et l'on pouvait, sans quitter le recueil de fables publié par M. Dézobry, rencontrer une autorité bien autrement importante. En effet, après y avoir lu, à la page 413, que *rate* est un mot imaginé par La Fontaine, on y trouve, à la page 444, la charmante fable adressée par Marot à son ami Lyon, au milieu d'une de ses épîtres, dans laquelle on rencontre les vers suivants :

Adonc le rat, sans serpe, ne cousteau,
Y arriva joyeux et esbaudy,
Et du lyon (pour vray) ne s'est gaudy :
Mais despita chatz, *rates* et ratons.

Un peu plus loin le rat dit au lion :

Secouru m'as fort lyonneusement,
Or secouru seras *rateusement.*

Voilà, sans aucun doute, l'origine de cette *rateuse sei-*

(1) Liv. XXIX, ch. VI, t. II, p. 388.

gneurie qu'on a également signalée dans la *Ligue des rats* comme un barbarisme forgé par La Fontaine.

On ne comprend guère comment des rapprochements si faciles n'ont pas été déjà faits par les commentateurs; mais on s'aperçoit bientôt que le tort de la plupart d'entre eux est d'avoir voulu faire preuve de trop d'érudition. Ils ont souvent feuilleté des ouvrages que le fabuliste n'avait sans doute jamais vus, dans l'espoir d'y découvrir les origines de son langage et de son style, tandis qu'ils dédaignaient de comparer patiemment le poète à lui-même et aux prédécesseurs qu'il nous désigne. Il écrit à Saint-Evremont :

> J'ai profité dans Voiture,
> Et Marot par sa lecture
> M'a fort aidé, j'en conviens.
> Je ne sais qui fut son maître :
> Que ce soit qui ce peut être,
> Vous êtes tous trois les miens.

« J'oubliais maître François, dont je me dis encore le disciple, aussi bien que celui de maître Vincent et celui de maître Clément. Voilà bien des maîtres pour un écolier de mon âge (1). »

Il est impossible, on l'avouera, de se mieux conduire avec ses commentateurs. S'ils avaient profité du conseil et qu'ils se fussent mis à étudier sérieusement, d'abord les écrivains de prédilection du poète, puis les auteurs de son temps et les *Lexiques*, ils se seraient bien vite convaincus que les *mots forgés* sont beaucoup moins nombreux qu'on ne le suppose dans les œuvres de La Fontaine. En fait de langage, il inventait peu; seulement il cherchait à ne rien laisser perdre; dans ses ouvrages, le style tire bien plus souvent son originalité de la nouvelle acception d'un mot que de la création d'un terme.

A l'occasion de ce passage :

(1) 28 déc. 1687. Tome II, p. 728.

Notre *examinateur* soupiroit dans sa peau (1).

M. Lorin a fait la remarque suivante, qui est pleine de justesse : « *Examinateur* signifie ordinairement *celui qui a commission d'examiner*. Il est pris ici dans un sens absolu et plus général. »

Molière a dit de même :

O fâcheux examen d'un mystère fatal,
Où l'*examinateur* souffre seul tout le mal (2).

Il y a un grand nombre de substantifs de la même terminaison qui prennent ainsi chez La Fontaine une signification plus étendue que celle qui leur est donnée par les *Dictionnaires*. En voici plusieurs que M. Lorin n'a point recueillis :

. . . . . Alaciel. . . . . .
. . . . . souvent se divertissoit
Aux menus ouvrages des filles
Qui la servoient, toutes assez gentilles.
Elle en aimoit fort une à qui l'on en contoit.
Et le *conteur* étoit un gentilhomme
De ce logis, bien fait et galant homme (3).

Ce cousin entreprend de changer une femme !
. . . . . .
Et quel est donc ce sot *entrepreneur* ? (4)

S'il n'avoit entendu son *compteur* à la fin
Mettre la clef dans la serrure,
Les ducats auroient tous pris le même chemin (5).

Son *coucheur* cette nuit se retourna cent fois (6).

Le *jeûneur* maudit son sort (7).

(1) Liv. IV, c. VIII, 50.
(2) *École des femmes*, acte II, sc. VI, 6.
(3) Liv. II, c. XIV, 543.
(4) *Le Florentin*, sc. III, 94.
(5) Liv. XII, fab. III, 33.
(6) Liv. II, c. XIII, 73.
(7) Liv. II, c. XIX, 361.

Jadis, certain Mogol vit en songe un vizir
Aux champs élysiens possesseur d'un plaisir
Aussi pur qu'infini, tant en prix qu'en durée :
Le même *songeur* vit en une autre contrée
Un ermite entouré de feux (1).

Le *fabricateur* souverain
Nous créa besaciers tous de même manière (2).

Stratagème inouï qui des *fabricateurs*
Paya la constance et la peine (3).

..... On croiroit, au nombre des ouvrages
Et des *compositeurs* (car chacun fait des vers),

Qu'il nous faudroit chercher un mont dans l'univers,
Non pas double, mais triple et de plus d'étendue
Que l'Atlas : cependant ma cour est morfondue (4).

« Une musique de luths et de voix se fit entendre à l'un des coins du plafond, sans qu'on vit ni chantres ni instruments; musique aussi douce et aussi charmante que si Orphée et Amphion en eussent été les *conducteurs* (5). »

Tapisser signifie seulement, suivant les *Dictionnaires, garnir, orner de tapisserie;* La Fontaine le dit pour *faire de la tapisserie :*

.... Elle n'avoit au monde sa pareille
A manier un canevas,
Filoit mieux que Cloton, brodoit mieux que Pallas,
Tapissoit mieux qu'Arachne.... (6).

Parfois La Fontaine, remontant à la source étymologique, rend au mot des acceptions qui ne sont point consacrées par l'usage. Le chat dit au rat dans une de ses fables :

(1) Liv. XI, fab. IV, 1.
(2) Liv. I, fab. VII, 31.
(3) Liv. II, fab. I, 30.
(4) *Clymène*, 506.
(5) *Psyché*, liv. I, tome I, p. 365.
(6) Liv. III, c. IV, 129.

Ce réseau me retient : ma vie est en tes mains ;
Viens *dissoudre* ces nœuds (1).

La recherche persévérante du terme propre à laquelle se livre notre poète produit souvent une locution toute neuve, aussi vive que naturelle. *Dévorer des yeux* est une expression fort énergique pour désigner la convoitise d'un gourmand ; elle a dû se présenter sur-le-champ à l'esprit de La Fontaine lorsqu'il cherchait à nous peindre ses pèlerins découvrant une huître ; mais le mot *dévorer* ne convenait pas ici ; un autre écrivain se fût contenté d'une périphrase ; La Fontaine fond habilement le mot propre et l'expression populaire, et nous donne ce vers charmant :

Ils l'*avalent des yeux*, du doigt ils se la montrent (2).

Dans le poème sur la *Captivité de S. Malc*, notre auteur, après avoir dépeint l'antre de la lionne, nous dit :

Mère nouvellement, on l'eût vue allaiter
Celui qu'elle venoit en ces lieux d'enfanter.
Mais comment l'eût-on vue ? A peine la lumière
Osoit franchir du seuil la *démarche* première (3).

Furetière explique ainsi ce mot :

« *Démarche.* Le pas qu'on commence à faire quand on veut aller en quelque lieu, ou en sortir. *Il a fait une cheute dès sa première démarche.* »

Dans le passage de La Fontaine, il s'agit de l'espace de terrain contenu dans le premier pas, dans la première enjambée qui touche à l'entrée de la caverne. L'Académie n'a jamais admis aucune de ces acceptions ; elle explique *démarche* par *allure* et par *manière d'agir*, et elle observe, dans la première édition de son *Dic-*

(1) Liv. VIII, fab. XXII, 24.
(2) Liv. IX, fab. IX, 3.
(3) Vers 445.

tionnaire, que ce dernier sens est le plus usité ; cependant, suivant Richelet, il était nouveau en 1680.

M. Lorin ne s'est guère attaché qu'aux fables et aux contes ; il a presque complètement négligé les autres œuvres, d'autant plus importantes à étudier, que les exemples qu'on y trouve sont bien moins connus et ne viennent pas s'offrir d'eux-mêmes à la mémoire de tous les amis de La Fontaine. Non seulement il néglige les acceptions particulières et les termes rares, mais il dédaigne les anecdotes philologiques. La Fontaine, racontant à sa femme son séjour à Bellac, lui dit : « Quoique nous eussions choisi la meilleure hôtellerie, nous y bûmes du vin à teindre les nappes et qu'on appelle communément la *tromperie de Bellac*. Ce proverbe a cela de bon, que Louis XIII en est l'auteur (1). » Quand les rois font des proverbes, c'est bien le moins que les grammairiens les recueillent.

VI

Tandis que M. Lorin omet un si grand nombre de mots importants, il consacre une fort notable partie de son petit volume à des récits mythologiques ou à des notions de statistique et de géographie. Il nous raconte en détail l'histoire d'Adonis, de Céphale, du fleuve Scamandre, et nous apprend que Quimper-Corentin est une ville de Basse-Bretagne qui compte environ huit mille quatre cents habitants.

S'il voulait admettre les noms propres, il n'aurait dû s'en occuper que lorsqu'ils prennent dans la phrase un sens général qui les transforme en expressions de la langue ordinaire. Ces acceptions abondent dans les œuvres de La Fontaine. En voici quelques exemples :

(1) T. II, p. 668.

..... le jeune homme
Se campe en une église où venoit tous les jours
La fleur et l'élite de Rome,
Des *Grâces*, des *Vénus*, avec un grand concours
D'amours,
C'est-à-dire, en chrétien, beaucoup d'anges femelles (1).

Ce dieu, se reposant sous ces voûtes humides,
Est assis au milieu d'un chœur de néréides.
Toutes sont des *Vénus*, de qui l'air gracieux
N'entre point dans son cœur et s'arrête à ses yeux (2).

L'Académie admet ce sens, mais elle ne donne aucun exemple de l'acception suivante : « Son esprit, sa beauté, sa taille, sa personne, ne touchoient point, faute de *vénus* qui donnât le sel à ces choses.

Myrtis, au contraire, excelloit en ce point-là..... il n'y avoit si petit endroit sur elle qui n'eût sa *vénus*, et plutôt deux qu'une, outre celle qui animoit tout le corps en général (3). »

« L'architecte s'étoit servi de l'ordre ionique à cause de son élégance. De tout cela il résultoit une *vénus* que je ne saurois vous dépeindre (4). »

« Là quelques auteurs avoient envoyé des offrandes pour reconnaissance de la *vénus* que leur avoit départie le ciel (5). »

Une excellente note de M. Walckenaer nous apprend que Gilles Boileau s'était déjà servi de ce mot à l'Académie, en 1659, dans sa réponse à Costar, et nous renvoie à la dispute de Ménage et de Bouhours sur *venusté*, qui avait le même sens et était employé un peu plus fréquemment.

Nous ne reprocherons point à M. Lorin de ne pas nous avoir raconté la guerre de Troie ; mais nous

(1) Liv. IV, c. VIII, 194.
(2) *Psyché*, liv. I, tome I, p. 355.
(3) *Ibid.*, liv. II, tome I, p. 442.
(4) *Ibid.*, p. 444.
(5) *Ibid.*, p. 445.

aurions voulu que, composant un vocabulaire spécial, il y recueillit ces jolis vers :

Elle eut regret d'être l'*Hélène*
D'un si grand nombre de *Paris* (1).

Plus d'une *Hélène*, au beau plumage,
Fut le prix du vainqueur... (2)

Philis, employé comme nom commun dans le sens de *maîtresse*, méritait aussi d'être remarqué :

Mari jaloux, non comme d'une femme,
Mais comme qui depuis peu jouiroit
D'une *Philis*..... (3)

Notre poète emploie souvent cette expression d'une manière fort comique :

La voilà donc compagne
De certaines *Philis* qui gardent les dindons,
Avec les gardeurs de cochons (4).

Dans la relation de voyage que La Fontaine adresse à sa femme, il lui dit : « Non loin de là nous aperçûmes quelques *Phyllis*, je veux dire *Philis* d'Egypte (5). »

Quelques jours après, arrivé à Limoges, il s'exprime ainsi au sujet de cette ville et de celles qui l'habitent :

Ce n'est pas un plaisant séjour :
J'y trouve aux mystères d'Amour
Peu de savants, force profanes,
Peu de *Philis*, beaucoup de *Jeannes* (6).

Ce mot *Jeannes* sert ici à désigner les femmes du commun, comme le remarque fort bien M. Walckenaer. Quant aux *Jeannetons*, c'est tout autre chose. Après

(1) Liv. II, c. XIV, 611.
(2) Liv. VII, fab. XIII, 9.
(3) Liv. IV, c. XV, 28.
(4) Liv. VII, fab. II, 25.
(5) 5 septembre 1663, tome II, p. 643.
(6) 19 septembre, tome II, p. 670.

avoir parlé au prince de Conti de la mauvaise santé du pape, La Fontaine ajoute :

> ... les gens de delà les monts
> Auront bientôt pleuré cet homme,
> Car il défend les *Jeannetons*,
> Chose très nécessaire à Rome.

« Comme il ne coûte rien d'appeler les choses par noms honorables, et que les nymphes de delà les monts, les *bergers*(1) même pourroient s'offenser de celui-ci, je leur dirai que j'ai d'abord voulu les qualifier de *Chloris;* mais ma rime m'a fait choisir l'autre nom, que j'avais déjà consacré à ces sujets-là (2). »

Ce terme ne peut être toléré que dans les ouvrages comiques ; il est tout à fait déplacé au théâtre. Nous l'avons pourtant trouvé dans une pièce sérieuse qui se passe en Espagne et dont les personnages doivent être nécessairement considérés comme parlant la langue du pays, ce qui rend encore plus choquant l'emploi des expressions si particulières à la nôtre. Dans *Ruy-Blas*, don Sallustre faisant à don César de vifs reproches sur sa conduite déréglée, s'écrie :

> Partout on vous rencontre avec des *Jeannetons !* (3)

L'auteur, emporté ici par son goût pour le trivial, s'est beaucoup éloigné de cette exactitude rigoureuse dans les détails dont il se pique, et qui constitue, selon lui, un des mérites principaux d'une œuvre dramatique.

Nous avons vu La Fontaine opposer les *Philis* aux *Jeannes*, ailleurs ce sont les *Clymènes* qu'il oppose aux *Jeannetons :*

(1) Il y a *berger* dans toutes les éditions; mais le sens exigerait qu'on lût *bergère*.
(2) Juillet 1689, tome II, p. 743.
(3) Acte I, sc. II, 54.

Il vous sied fort bien de rire,
Vous estes en belle humeur,
Mais quoy que vous puissiez dire,
Voiture a bien du bonheur
Qu'il ne sçait pas
Tous vos esbas
Guillemette, la, la, la !
Qu'il en auroit de mal !

C'est probablement à la même origine qu'il faut rapporter le nom sous lequel *très-honnête et très-divertissante chienne dame Guillemette*, petite levrette de la sœur de Scarron, a passé à la postérité. On s'explique ainsi ce vocatif majestueux : *O Guillemette*, qu'on rencontre dans la dédicace que le poète burlesque lui adresse ; ce n'est plus seulement une marque de respect, mais une allusion alors plaisante, au premier vers de la chanson.

C'est peut-être ici le lieu de dire un mot des chiens célébrés par La Fontaine. Les commentateurs, imités en cela par M. Lorin, ont indiqué soigneusement l'étymologie probable des noms de ces animaux, mais de façon à laisser supposer que La Fontaine en pouvait être l'inventeur ; il n'en est rien. De Laporte nous dit : « J'ai accompagné les épithètes du chien de plusieurs noms propres, comme *Souillard, Miraud, Greffier* et autres, que j'ay apprins dans les livres de vénerie avoir esté chiens de bonne race (1). » Ailleurs, à cette énumération il ajoute *Briffaut* (2).

Il eût été bon aussi d'indiquer les formes particulières que La Fontaine donne à certains noms. Dans sa correspondance, il dit toujours *Chaury* pour Château-Thierry, excepté lorsqu'il écrit à des personnes fort considérables ; il ne faisait, du reste, en cela, que se conformer à un usage encore pratiqué aujourd'hui par les habitants de cette ville. En écrivant *Virville* au lieu de Viriville, il suit aussi une coutume assez générale :

(1) *Les Epithètes*, avertissement.
(2) *Ibid.*, au mot *chien*.

Pour bien apprécier la spirituelle raillerie contenue dans ce passage, il importe de se souvenir que d'Urfé a composé une *fable bocagère* en vers non rimés, intitulée *la Sylvanire* ou *la Morte-vive;* quand au *grand druide Adamas,* c'est un des principaux personnages de son *Astrée.*

Ce dernier ouvrage était tellement célèbre, que son titre a été employé par notre auteur comme une sorte de nom commun pour désigner un roman quelconque : « Le vieillard avoit permis à l'aînée de lire certaines fables amoureuses que l'on composoit alors, à peu près comme nos romans, et l'avoit défendu à la cadette, lui trouvant l'esprit trop ouvert et trop éveillé. C'est une conduite que les mères de maintenant suivent aussi : elles défendent à leurs filles cette lecture pour les empêcher de savoir ce que c'est qu'amour : en quoi je tiens qu'elles ont tort ; et cela est même inutile, la nature servant d'*Astrée* (1). »

Il eût fallu recueillir ce passage des *Rieurs du Beau-Richard :*

> Qui ne riroit de ces coquettes
> En qui tout est mystérieux,
> Et qui font tant les *Guillemettes ?* (2)

M. Walckenaer met en note : « Les impertinentes, les innocentes, » ce qui n'est pas synonyme ; je crois que ce mot s'applique plutôt à une dissimulée, et, comme on dit en plaisantant, à une sainte nitouche.

Oudin, dans ses *Recherches italiennes et françoises,* nous indique une chanson dont il ne rapporte que les deux premiers mots : *O Guillemette !* Au commencement de sa XLVe lettre amoureuse, Voiture en cite le couplet principal en ayant soin toutefois de le modifier de manière à ce qu'il s'applique mieux à son sujet :

(1) *Psyché,* liv. II, tome I, p. 425.
(2) *Prologue,* vers 10.

Il vous sied fort bien de rire,
Vous estes en belle humeur,
Mais quoy que vous puissiez dire,
Voiture a bien du bonheur
Qu'il ne sçait pas
Tous vos esbas
Guillemette, la, la, la !
Qu'il en auroit de mal !

C'est probablement à la même origine qu'il faut rapporter le nom sous lequel *très-honnête et très-divertissante chienne dame Guillemette*, petite levrette de la sœur de Scarron, a passé à la postérité. On s'explique ainsi ce vocatif majestueux : *O Guillemette*, qu'on rencontre dans la dédicace que le poète burlesque lui adresse ; ce n'est plus seulement une marque de respect, mais une allusion alors plaisante, au premier vers de la chanson.

C'est peut-être ici le lieu de dire un mot des chiens célébrés par La Fontaine. Les commentateurs, imités en cela par M. Lorin, ont indiqué soigneusement l'étymologie probable des noms de ces animaux, mais de façon à laisser supposer que La Fontaine en pouvait être l'inventeur ; il n'en est rien. De Laporte nous dit : « J'ai accompagné les épithètes du chien de plusieurs noms propres, comme *Souillard, Miraud, Greffier* et autres, que j'ay apprins dans les livres de vénerie avoir esté chiens de bonne race (1). » Ailleurs, à cette énumération il ajoute *Briffaut* (2).

Il eût été bon aussi d'indiquer les formes particulières que La Fontaine donne à certains noms. Dans sa correspondance, il dit toujours *Chaury* pour Château-Thierry, excepté lorsqu'il écrit à des personnes fort considérables ; il ne faisait, du reste, en cela, que se conformer à un usage encore pratiqué aujourd'hui par les habitants de cette ville. En écrivant *Virville* au lieu de Viriville, il suit aussi une coutume assez générale :

(1) *Les Epithètes*, avertissement.
(2) *Ibid.*, au mot *chien*.

Je veux chanter haut et net
Virville, Hervart, Gouvernet (1).

M. Walckenaer observe que la suscription porte également *A Mesdames d'Hervart, de Virville et de Gouvernet*, et que Vergier écrit *Vireville*. Notre auteur aimait fort ces noms propres à variantes qui rendent plus d'une fois service au poète, et il en convient avec sa grâce et son enjouement habituels : « Est-ce Montlhéry qu'il faut dire, ou Montlehéry ?... C'est Montlehéry quand le vers est trop court, et Montlhéry quand il est trop long. »

C'est en vertu de ce principe qu'il désigne sans scrupule un même personnage par toutes les formes que son nom peut recevoir. Cette Anne qu'il ne veut point transformer en Sylvanire, il l'appelle sans scrupule *Annette*, lorsque la rime l'exige (2), et dans son conte intitulé *le Cuvier*, il nomme en pareil cas Madame Anne *Nanon* (3).

VII

M. Lorin, on le voit, pêche surtout par omission ; il était fort naturel que, s'occupant de littérature et faisant même parfois des fables agréables, il lût La Fontaine en prenant des notes, et qu'il composât ainsi un répertoire à son usage ; mais il aurait dû se garder de le communiquer au public. Ce travail a un caractère tout privé, tout individuel, et ne peut être véritablement utile qu'à son auteur ; il n'offre nulle garantie, nulle certitude : de ce qu'on y rencontre un mot sans intérêt, on ne peut conclure qu'une locution curieuse, qui ne s'y

(1) 1691, tome II, p. 756.
(2) Liv. IV, c. IV, 52.
(3) Liv. IV, c. XIII, 13.

trouve pas, n'ait point été employée par La Fontaine ; on n'a là qu'un choix arbitraire, restreint, si l'on peut appeler *choix* un recueil dépourvu de méthode et composé sans but déterminé.

Les faits se présentent toujours isolément sans que rien les rattache l'un à l'autre : c'est, dira-t-on, la condition nécessaire de tout vocabulaire, certes ; mais il est facile de remédier, dans une certaine mesure, à ce genre d'inconvénient. Dans son *Lexique de la langue de Molière*, M. Génin a cherché à y échapper au moyen de nombreux renvois ; on pourrait aussi présenter, dans la Préface d'un semblable travail, l'ensemble des principes littéraires et grammaticaux dont les articles particuliers fourniraient le développement et les preuves. Ici, rien de tout cela n'a été fait ni même tenté. L'avertissement ne contient aucune remarque importante ; on y trouve la preuve de l'absence complète de ces études comparées, si indispensables lorsqu'on veut approfondir la langue d'un grand écrivain. L'auteur n'a pas assez observé l'étroite parenté littéraire des grands génies du siècle de Louis XIV ; il n'a pas remarqué qu'à chaque instant la tournure qui nous surprend chez La Fontaine, se retrouve non seulement chez Molière, mais chez Mme de Sévigné, parfois même chez Bossuet ; il se fie sur parole à la réputation de régularité absolue que certains grammairiens ont faite à la littérature du XVIIe siècle ; cela l'expose aux plus singulières méprises. Il lui arrive par exemple d'opposer aux vives allures du fabuliste *le style compassé* de Pascal. L'appréciation a certes de quoi surprendre, et il est vraiment regrettable que M. Lorin n'ait pas même jugé à propos de nous dire si elle s'applique à ces *Provinciales*, si pleines de hardiesse et d'ironie, ou à ces *Pensées* si profondes, mais si heurtées, qui sont comme le testament littéraire et philosophique du plus audacieux génie des temps modernes.

Molière
et les
Grammairiens

Molière et les Grammairiens [1]

Tout semble dit sur les emprunts de Molière : aucune source ne paraît avoir été négligée par ses commentateurs ; ils nous ont fait connaître par le menu les comédies ou les récits romanesques qui lui ont fourni le fond ou les détails de certaines de ses pièces. Mais ce n'est pas là, à tout prendre, ce qui nous révèle le mieux les secrets de sa composition. Qu'il ait su faire un choix habile dans des ouvrages d'un genre analogue au sien, cela n'a rien de fort extraordinaire, mais que, transportant sur la scène des passages tirés d'ouvrages purement techniques, de traités grammaticaux par exemple, il ait su leur communiquer ce mouvement, cette vivacité qui contribuent si fort au succès des ouvrages comiques, n'est-ce pas l'indication la plus significative de ses procédés de travail, la marque la plus caractéristique de son génie ?

Il a le don de trouver, et toujours ses trouvailles l'emportent en gaieté sur les inventions de la fantaisie la plus folle.

Voici, par exemple, une étymologie du docteur de *la Jalousie de Barbouillé* (sc. VI).

— Savez-vous d'où vient le mot *bonnet* ?
— Nenni.
— Cela vient de *bonum est*, bon est, voilà qui est bon, parce qu'il garantit des catarrhes et fluxions.

Qui ne serait tenté de croire à une parodie de la

(1) 1890. Conférence faite à la Société scientifique et littéraire des Instituteurs de France.

manie étymologique, poussée même un peu au-delà des libertés que la farce a l'habitude de se permettre? On aurait grand tort : ceci est traduit très littéralement d'un de ces érudits du XVIe siècle qui écrivaient en latin sur les origines de notre langue. Charles de Bovelle s'exprime ainsi :

Bonet, capitis tegumentum : factitia et arbitraria dictio, forte a duobus dicta *bon est* : quia tegere caput adversum catarrhos et pituitas *bonum est*.

(Caroli Bovilli Samarobrivi liber de differentia vulgarium linguarum. — Parisiis, Robertus Stephanus, M.D XXXIII, in-4°, p. 53.)

On sait de quelle manière amusante Molière a su mettre au théâtre, dans le *Bourgeois gentilhomme*, le *Traité de la parole* de Cordemoy. Ce Cordemoy n'était pas un sot; il cherchait patiemment, l'un des premiers, à étudier la nature des sons de notre langue, et à établir les fondements de ce que nous appelons aujourd'hui du nom assez ambitieux de phonétique; mais sa tentative avait des côtés ridicules ou du moins plaisants, dont notre grand comique ne fut pas long à s'emparer. Nous n'insistons pas d'ailleurs sur ce point, qui n'a pas échappé aux commentateurs de Molière, car nous ne voulons donner dans cette communication que des observations qui nous soient tout à fait personnelles.

En voyant, dans les *Femmes savantes*, Vaugelas nommé cinq fois en deux scènes, l'idée nous est venue que si Molière avait fait des emprunts à quelques grammairiens sans importance, il n'avait pas dû lire, sans en faire son profit, celui qui a eu une si grande influence sur le langage de son temps.

En parcourant la Préface des *Remarques*, j'y trouve :

Il ne faut pas croire, comme font plusieurs, que dans la conversation et dans les compagnies il soit permis de dire en raillant un mauvais mot. Par exemple, ils disoient : *Boutez-vous là*, pour dire

mettez-vous là, et le disoient en raillant, sçachant bien que c'estoit mal parler, et ceux mesmes qui l'oyoient, ne doutoient point que ceux qui le disoient ne le sceussent, et avec tout cela ils ne le pouvoient souffrir.

Dans la *Critique de l'Ecole des femmes*, Molière emploie presque les mêmes termes en parlant, non des termes familiers qui ne l'effrayaient point, mais des turlupinades qu'il avait en horreur :

Élise. — Qu'un homme montre d'esprit lorsqu'il vient vous dire : « Madame, vous êtes dans la Place Royale, et tout le monde vous voit de trois lieues de Paris, car chacun vous voit de bon œil; à cause que Bonneuil est un village à trois lieues d'ici ! » Cela n'est-il pas bien galant et bien spirituel ? Et ceux qui trouvent ces belles rencontres n'ont-ils pas lieu de s'en glorifier ?

Uranie — On ne dit pas cela aussi comme une chose spirituelle, et la plupart de ceux qui affectent ce langage, savent bien eux-mêmes qu'il est ridicule.

Élise. — Tant pis encore, de prendre peine à dire des sottises, et d'être mauvais plaisants de dessein formé.

Dans la Préface des *Remarques* de Vaugelas, nous rencontrons ensuite ce passage :

J'ay oüy dire à un grand homme qu'il est justement des mots comme des modes. Les sages ne se hasardent jamais à faire ny l'un ny l'autre ; mais si quelque téméraire, ou quelque bizarre, pour ne luy pas donner un autre nom, en veut bien prendre le hazard, et qu'il soit si heureux qu'un mot ou qu'une mode qu'il aura inventée, luy réüssisse, alors, les sages qui sçavent qu'il faut parler et s'habiller comme les autres, suivent non pas, à le bien prendre, ce que le téméraire a inventé, mais ce que l'usage a receu.

Voici en quels vers de preste allure Molière a traduit la prose assez languissante de Vaugelas :

Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder
Et jamais il ne faut se faire regarder.
L'un et l'autre excès choque, et tout homme bien sage
Doit faire des habits ainsi que du langage,
N'y rien trop affecter, et sans empressement
Suivre ce que l'usage y fait de changement.

(*École des maris*, I, 1.)

Nous ne savons pas quel est le « grand homme » à qui Vaugelas a entendu faire ce rapprochement entre la

mode des mots et celle des vêtements, mais nous l'avons déjà rencontré avant l'impression des *Remarques*. Nous lisons dans un *Discours nouveau sur la mode* (Paris, Pierre Ramier, 1613, in-8°) :

> Il faut, quiconque veut estre mignon de court,
> Gouverner son langage à la mode qui court...
> Bref il faut observer, qui veut paroistre en France,
> Au parler, aussi bien qu'aux habits, l'inconstance.

Après Vaugelas et Molière, cette comparaison passe à l'état de lieu commun et se rencontre très souvent; Caillères dit dans ses *Mots à la mode*, en parlant de l'emploi que les habiles font des mots nouveaux :

> Ils ne s'en servent qu'après qu'ils ont été universellement approuvés, et qu'ils suivent en cela la même règle que celle qu'il faut observer touchant les modes des habits, qui est de n'être jamais des premiers à prendre les nouvelles, ni des derniers à quitter les anciennes.

Enfin Fénelon, recommandant, dans la *Lettre à l'Académie*, la composition d'une grammaire, remarque qu'elle

> diminuerait peut-être les changements capricieux par lesquels la mode règne sur les termes comme sur les habits.

Nous n'avons plus à faire qu'un seul rapprochement entre la Préface des *Remarques* et les comédies de Molière, mais c'est le plus frappant de tous, et il corrobore ce que les autres pourraient avoir encore d'incertain. Le savant grammairien fait l'éloge des termes techniques employés à propos, et dit :

> Les termes de l'art sont toujours fort bons et fort bien reçus dans l'étenduë de leur juridiction, où les autres ne vaudroient rien, et le plus habile notaire de Paris se rendroit ridicule, et perdroit toute sa pratique, s'il se mettoit dans l'esprit de changer son stile et ses phrases, pour prendre celles de nos meilleurs auteurs.

C'est ainsi précisément que le notaire des *Femmes savantes* répond à ses clientes :

PHILAMINTHE (*au notaire*).

Vous ne sauriez changer votre style sauvage
Et nous faire un contrat qui soit en beau langage.

LE NOTAIRE

Mon style est très bon, et je serais un sot,
Madame, de vouloir y changer un seul mot.

BELISE

Ah ! quelle barbarie au milieu de la France !
Mais au moins, en faveur, monsieur, de la science,
Veuillez, au lieu d'écus, de livres et de francs,
Nous exprimer la dot en mines et talents
Et dater par les mots d'ides et de calendes.

LE NOTAIRE

Moi ? Si j'allais, madame, accorder vos demandes,
Je me ferais siffler de tous mes compagnons.

Précieux et Précieuses

Précieux et Précieuses [1]

L'ouvrage intitulé *Précieux et Précieuses*, nous plaît beaucoup plus que la *Grammaire française au seizième siècle*. Nous y retrouvons les qualités habituelles de l'auteur, une connaissance complète des moindres anecdotes littéraires, un art heureux de les mettre en lumière, d'en tirer des conséquences inattendues. Ce n'est pas la première fois que M. Livet aborde cette matière ; il a publié dans la Bibliothèque elzévirienne une édition du *Dictionnaire des Précieuses* de Somaize où il a fort bien prouvé que cet écrit n'émane pas, comme on l'avait cru, d'un de leurs sots partisans, mais plutôt d'un maladroit critique. Dans l'introduction de son nouveau livre, M. Livet insiste sur ce qu'il y a d'un peu exagéré dans le langage que Molière prête aux *Précieuses ;* ses observations à ce sujet sont fines et nouvelles. Du reste, notre grand comique est revenu sur cette esquisse qui se rapprochait, par certains côtés, de la caricature, et il y a substitué plus tard de vrais portraits, tels que celui de Climène dans la *Critique de l'école des femmes* et d'Armande dans les *Femmes savantes*.

Ce n'est pas seulement l'introduction de ce livre qui

(1) Article sur « Précieux et Précieuses » de Ch.-L. Livet (Feuilleton de l'*Ami de la Religion*, du 21 août 1859).

intéresse l'histoire de notre langue; plusieurs passages des biographies dont l'ouvrage se compose, s'y rapportent aussi. On y assiste aux courageux et stériles efforts de Mlle de Gournay, la fille d'alliance de Montaigne, en faveur de tant d'anciens mots définitivement proscrits; on y voit Mme de Rambouillet, très fréquemment consultée dans les doutes sur le langage, préférer, après quelque hésitation, *serge*, qui était alors la prononciation populaire, à *surge*, que toute la cour adoptait; enfin on y admire le stoïcisme grammatical de Vaugelas qui, pauvre et obéré, refuse de faire sa fortune à l'aide d'un néologisme. Un Lyonnais, nommé Chuynes, offrait de l'intéresser dans une *loterie*, imitée de celles qui existaient en Italie; il ne voulut y consentir qu'à la condition que ce jeu prendrait le nom fort connu de *blanque*, ce qui suffisait pour faire échouer l'entreprise. Cette jolie anecdote est devenue populaire par l'emploi qu'en a fait Frédéric Soulié dans un roman intitulé la *Nièce de Vaugelas*, où le caractère du savant grammairien est d'ailleurs complètement altéré.

Quelques étourderies viennent gâter certains passages de l'aimable livre de M. Livet. Il dit, par exemple : « La dernière œuvre dramatique de Scudéry est *Arminius*, qu'il avait évidemment composé pour rivaliser avec le *Cinna*, de Corneille... Nous avons trop longuement parlé déjà du théâtre de Scudéry pour pouvoir insister sur cette pièce; nous nous bornerons à remarquer que le fameux vers :

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

est tiré d'*Arminius*, où l'on trouve :

Et vaincre sans péril serait vaincre sans gloire. »

Que peut signifier ce passage ? *Cinna* est de 1640, *Arminius*, que, suivant M. Livet, Scudéry avait l'inten-

tion de lui opposer, est de 1632 ; or, personne n'ignore que le *fameux vers* se trouve, dès 1636, dans le *Cid*.

Une trop grande précipitation peut seule entraîner un homme instruit et plein de goût en de semblables méprises. Les défauts des livres de M. Livet viennent tous de là ; qu'il se modère un peu et ne se pique pas d'enchérir sur les plus actifs. Boileau reprochait à Scudéry, dont nous parlions tout à l'heure, d'enfanter un volume chaque mois ; en juin, M. Livet en a publié deux, et bien gros. Déjà il en promet un autre : la *Mode dans le langage ;* qu'il mette seulement une semaine à le bien relire, et il en fera un fort bon ouvrage, car le sujet convient à sa nature d'esprit et comporte ce degré d'érudition piquante et légère dont il a tant de fois fait preuve.

Le Dictionnaire des Précieuses, par le sieur de Somaize, nouvelle édition augmentée de divers opuscules du même auteur relatifs aux *Précieuses*, et d'une clef historique et anecdotique, par Ch.-L. Livet. Paris, Jannet, 1856, 2 vol. (1).

Cette publication renferme les ouvrages suivants de Somaize :

Le grand Dictionnaire des prétieuses, ou la clef de la langue des ruelles. — Le grand Dictionnaire des prétieuses, historique, poétique, géographique, cosmographique,

(1) Article de bibliographie paru dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 18e année, tome III, 4e série, p. 85, 1857.

cronologique et armoirique. — *Les Véritables Précieuses, comédie.* — Les préliminaires placés en tête des *Précieuses ridicules mises en vers.* — Enfin *Le Procez des Précieuses, en vers burlesques.*

La Préface du nouvel éditeur, bien que venant après tant de dissertations sur les *Précieuses*, est encore intéressante et neuve, parce qu'il a eu le bon esprit de préférer les faits curieux aux considérations générales; on y trouve tout le cérémonial des alcôves et des ruelles patiemment restitué à l'aide des textes contemporains.

M. Livet sépare la *préciosité* en deux époques : pendant la première, qui s'étend de 1608 à 1655 environ, Mme de Rambouillet régna sans partage; mais la mort de Voiture, celle du marquis, le mariage de Julie d'Angennes, éloignèrent successivement de l'hôtel la société brillante qui le fréquentait, et bientôt il ne s'ouvrit plus qu'à des amis intimes. Les réunions littéraires ne furent pas pour cela moins à la mode; la réputation que la marquise s'était faite, avait soulevé une foule d'ambitions subalternes; des cercles s'étaient formés de toute part; il semblait qu'il n'y avait qu'à recevoir un ou deux poètes crottés et quelques *chères* bien bégueules, pour avoir sur-le-champ bruit de femmes d'esprit : le temps des Cathos et des Madelon arrivait.

La décadence qui se manifesta bientôt, ne tint pas seulement aux personnes, mais aux principes mêmes que les habitués des ruelles avaient adoptés; il leur était impossible de s'arrêter désormais dans la voie funeste qu'ils s'étaient tracée. « Une chose dite par eux obscurément, en attirait une autre plus obscure encore ». C'est La Bruyère qui le remarque, et cette seule phrase si vive nous révèle la loi à laquelle ne peuvent se soustraire ceux qui se sont une fois écartés du simple et du vrai. D'ailleurs, cette école bizarre, recherchant encore plus l'étrange que le nouveau, se rapprochait sur divers

points des vieux partis littéraires et renfermait dans son sein plus d'un admirateur arriéré de la Pléïade. Nous trouvons, dans *Véritables prétieuses*, diverses preuves de ce fait plusieurs fois indiqué par M. Sainte-Beuve. Les vers suivants, par exemple, lus par Picotin, le poète de l'assemblée, semblent appartenir à Du Bartas :

> Oh ! je sens que l'amour, ce frétillant nabot,
> Drisle dedans mon cœur, comme les pois en pot ;
> Il virvolte, il se tourne, il y fait la patrouille,
> Sautille comme en l'eau feroit une grenouille.

La Clef, rédigée par M. Livet, est loin d'être une simple nomenclature, et pourrait passer à juste titre pour le premier crayon d'un Dictionnaire historique et anecdotique du XVIIe siècle.

Quel plaisir causerait un livre de ce genre, où, sans se déranger, sans courir d'un ouvrage à un autre, on trouverait sous chaque nom les témoignages contemporains rapportés dans toute leur étendue !... Il y a bien des articles qu'on pourrait abandonner au copiste en lui remettant le travail de M. Livet, car le cadre est tracé d'avance et les passages à consulter sont indiqués avec soin. On doit seulement regretter que les sources les plus connues, mais aussi les plus importantes, semblent avoir été négligées à dessein. S'agit-il, par exemple, de cette Madame Cornuel, dont les mots spirituels ont tous un tour si vif, si récent, qu'on les croirait prononcés d'hier, l'auteur nous indique en grand détail les endroits où il est question d'elle dans Tallemant, dans Vigneul-Marville, dans la Meynardière, mais il ne dit rien des nombreux passages des lettres de Mme de Sévigné, qui l'ont surtout fait connaître à la plupart des lecteurs.

Quand bien même M. Livet n'eût pas joint à sa publication ses excellentes recherches, le simple rapprochement des ouvrages de Somaize aurait suffi pour éclairer

tous ceux qui s'occupent d'histoire littéraire, sur la véritable portée du *Dictionnaire des prélieuses*. Isolé, il a induit en erreur beaucoup de bons critiques; on a presque toujours considéré Somaize comme une sorte de secrétaire officiel des ruelles et des bureaux d'esprit. Ce qu'il dit dans ce *Dictionnaire*, au mot *Orthographe*, des changements introduits par les précieuses dans la façon d'écrire les mots, a été cité bien souvent comme une page complètement authentique de l'histoire de notre langue; on n'a pas même vu que l'auteur est loin de suivre le système qu'on l'accuse de préconiser. Son récit de la docte conférence de Roxalie, de Silénie, de Didamie et de Claristhène, c'est-à-dire de Mme Le Roy, de Mlle de Saint-Maurice, de Mlle de la Durandière et de Leclerc, toujours pris au sérieux, a été trouvé fort ridicule, et personne ne s'est rencontré pour défendre le pauvre Somaize et faire ressortir la pointe un peu émoussée de ses moqueries, considérées jusqu'ici comme des éloges. Je ne sais, du reste, si cette réhabilitation tardive sera pour lui un véritable avantage; car prouver qu'il n'est pas un sot, c'est enlever à ses ouvrages presque toute leur importance.

Au lieu d'un témoin sincère, sur la probité duquel nous pensions pouvoir compter, nous n'entendons plus qu'un contemporain railleur dont la fausse bonhomie a trompé plusieurs générations de savants. Heureusement il nous reste encore deux hommes qu'on n'accusera jamais de malice : l'abbé de Pure, auteur de *la Prétieuse*, ce roman si ardemment recherché des bibliophiles, et l'historiographe René Barry, dont les *Dialogues et la Rhétorique* contiennent les exemples les plus exacts et les règles les plus certaines pour l'étude du langage des ruelles.

Cahiers de Remarqves

SVR

l'Orthographe françoise

Cahiers de Remarqves svr l'Orthographe françoise [1]

En 1653, Pellisson, après avoir rendu compte, dans sa *Relation contenant l'Histoire de l'Académie françoise* (*a*), des divers travaux entrepris depuis la fin de 1637 pour la composition du *Dictionnaire*, termine en disant :

Il n'a esté conduit jusques icy qu'environ la lettre I, et cette longueur, avec l'incertitude de la fortune que l'Académie doit avoir à l'avenir, peut faire douter s'il s'achèvera jamais.

A la mort du chancelier Séguier, protecteur de l'Académie, la compagnie pria le roi, qui y consentit, de vouloir bien accepter ce titre.

Jusque-là encore incertaine de sa fortune, dit d'Olivet (*b*) et n'ayant point d'assez puissant motif pour s'opiniâtrer à une entreprise aussi triste que l'est celle d'un Dictionnaire, elle n'avoit qu'imparfaitement ébauché le sien. Ainsi la révision de ce grand ouvrage, mais révision bien plus longue et bien plus pénible qu'une première façon, ne commença qu'en 1672, et il fut achevé d'imprimer en 1694.

Lorsque l'Académie entreprit de classer et de mettre en œuvre les matériaux, de dates et de provenances diverses, qu'elle avait entre les mains, elle se trouva aux prises avec les difficultés les plus sérieuses.

(1) *Cahiers de Remarques svr l'Orthographe françoise*, pour estre examinez par chacun de Messieurs de l'Académie, avec des observations de Bossuet, Pellisson, etc. (Introduction).

(*a*) Paris, P. le Petit, 1653, p. 250.

(*b*) *Histoire de l'Académie françoise* depuis 1652 jusqu'à 1700. *Amsterdam, F. Bernard*, 1730, p. 26 et 27.

A cette époque, qu'on s'est plu à représenter comme offrant le type de la régularité absolue, la prononciation était variable, le genre des mots douteux, la syntaxe fort capricieuse. C'est au plus fort de cette anarchie grammaticale qu'on voit briller Corneille, Molière, Bossuet, Pascal, Mme de Sévigné, La Fontaine ; c'est assez dire qu'elle n'a exercé aucune influence fâcheuse sur notre littérature.

Dans un temps où il n'existait encore aucun Dictionnaire français (*a*), où les grammaires, dépourvues de méthode et d'unité, n'étaient que des résumés sans valeur, rédigés à la hâte, pour les étrangers, par quelques professeurs subalternes, on ne croyait pas encore pouvoir remplacer, à l'aide d'un petit nombre de formules retenues par cœur, l'étude approfondie de notre langue. On se donnait la peine de l'apprendre en la parlant, en l'écrivant, et on s'appliquait plus à en bien connaître les nuances et les finesses qu'à en restreindre le domaine et à en resserrer les limites. Loin de bannir les gallicismes, on les recueillait avec soin, sans se demander s'il serait facile d'en faire l'analyse ; et lorsque par bonheur un mot possédait plusieurs formes, au lieu de les réduire à une seule, on les conservait toutes, afin d'avoir à l'occasion, le moyen d'éviter un hiatus ou une mauvaise consonnance (*b*). Ce temps n'était pas celui des règles tranchantes, impérieuses, absolues, mais des remarques, des observations, des doutes sur la langue (*c*).

(*a*) Le Dictionnaire de Nicot, de 1606, est français-latin ; celui de Cotgrave, de 1611, est français-anglais ; le premier Dictionnaire purement français est celui de Richelet, en 1680.

(*b*) Voyez les *Remarques* de Vaugelas sur *avec* et *auecque*, *vesquit* et *vescut*, etc.

(*c*) *Remarques sur la langue françoise* (par Vaugelas). Paris, Courbé, 1647, in-4°. *Observations de M. Ménage*. Paris, Barbier, 1672, in-12. *Doutes sur la langue françoise...* (par Bouhours). Paris, Mabre-Cramoisy, 1674, in-12, etc.

Cette façon de l'étudier valait certes bien la nôtre; mais tandis que les curieux cherchaient, que les gens d'esprit raffinaient, que les savants discutaient, le public était bien embarrassé et ne savait qui suivre, non seulement dans les questions épineuses, mais dans celles qui, aujourd'hui, nous paraissent élémentaires, et, faut-il le dire ? même pour l'orthographe.

Ce que nous entendons maintenant par ce terme, c'est-à-dire la convention en vertu de laquelle tous les gens instruits écrivent les mêmes mots de la même manière, était alors chose inconnue et impraticable, et le plus grand puriste du monde, écrivant sur la langue, ne pouvait pas être sûr de rester d'accord avec lui-même d'un bout de son volume à l'autre (*a*).

Cette incertitude de l'orthographe fut le premier et le plus grand obstacle que rencontra l'Académie et celui qu'elle s'efforça d'écarter tout d'abord. Sur la proposition de Mézeray, elle résolut de convenir des règles qu'elle adopterait, et le célèbre historien fut chargé de rédiger un petit traité sur ce sujet.

Le manuscrit de son travail, accompagné des réflexions de plusieurs membres des plus illustres de la compagnie, a été conservé au Département des imprimés de la Bibliothèque Impériale jusqu'en 1860 (*b*); transféré alors au Département des manuscrits, il y est inscrit actuellement sous le n° 9187 du fonds français.

On ne peut nulle part se faire une idée aussi juste de ce qu'étaient les conférences philologiques des académiciens du XVIIe siècle.

Les *factums* de Furetière, qui renferment d'ailleurs

(*a*) Voyez l'avis qui suit la Préface de la première édition des *Remarques* de Vaugelas.

(*b*) A cette époque M. Richard, conservateur-adjoint de la Bibliothèque impériale, fut assez bon pour me le signaler, et je publiai, le 31 mai 1860, une petite notice sur ce volume dans *l'Ami de la Religion.*

de si piquants portraits, sont des satires fort grossières en plus d'un endroit, et auxquelles on ne doit accorder aucune confiance. Les *Remarques et décisions de l'Académie françoise,* recueillies par l'abbé Tallemant, et même le *Journal de l'Académie*, de l'abbé de Choisy, bien qu'intéressants par leur contenu, ne peuvent être considérés que comme de simples procès-verbaux. L'individualité de chacun des membres de la compagnie y disparaît, leur nom même n'y est pas indiqué. Ici rien de semblable. Ce n'est pas, je l'avoue, la reproduction d'une discussion orale, avec sa vivacité et son imprévu, mais c'est une discussion écrite dans toute la sincérité de sa première rédaction.

Le volume a passé de main en main, et les académiciens chargés de ce travail y ont tour à tour inscrit leurs observations. Souvent une note répond directement à la précédente et la confirme ou la critique ; chacun apporte dans ces occupations son caractère, sa tournure d'esprit, et quand Bossuet, Pellisson, Regnier n'auraient pas signé leurs remarques, on n'aurait pas grand mal à distinguer ce qui appartient au penseur profond, à l'écrivain spirituel ou au grammairien érudit. Il est vrai que cette tâche ne serait pas aussi facile à remplir à l'égard de quelques autres qui sont loin d'avoir des qualités aussi réelles et aussi nettement tranchées.

Le feuillet qui précède le titre contient les noms des académiciens appelés à donner leur avis sur le projet de Mézeray et l'indication de l'ordre qu'ils ont suivi dans leur travail. En voici la transcription complète :

M. Perrault. Veu.
M. Labbé Tallemant le jeune. Veu.
M. Boyer. Veu
M. Labbé Tallemant laisne Veu.
M. Segrais. Veu auec soin. On a marqué en un *S* (barré) en distinction de quelquautre dont le nom pourroit commencer par un *S*.
M. Doujat. Veu et mes remarques notées ainsi D. Je croy qu'il faudra songer à rendre ce traité un peu plus methodique, et pour

cela, le diviser par chapitres, autrement ce seroit une confusion. Il faut donc considerer l'orthographe par l'ordre des syllabes et des lettres dans les noms, verbes.

M. CORNEILLE.

M. REGNIER. Veu avec soing. Mes remarques sont notées ainsi R, du moins la pluspart et sur fin j'ay dit mon sentiment de tout l'ouvrage en general.

M. DE CONDOM. Veu J.-B. Reuoir, arranger, digerer tout ce qui est ici en confusion, et dans le texte et dans les remarques, sur tout dans les miennes. Tout ceci n'est qu'un premier trait qui est tres bon mais qui attend une revision exacte sur le tout.

M. FLECHIER.

M. PELISSON marqué par P. F. qui souscrit à la remarque de M. de Condom et croid que cecy a encore besoin d'un grand trauail pour en faire un ouurage qui puisse estre donne au public et porter avec dignité le nom de l'Academie, d'autant plus qu'apres l'avoir leu on pourra dire en plusieurs questions : *multo sum incertior quam antea.*

M. CASSAGNES.

M. CHAPELAIN.

Ce cahier doit passer par les mains de M^rs de l'Académie nommez cydessus dans l'ordre qu'ils sont ecrits, pour estre veu et examiné par eux. Ils sont pries descrire leur sentiment sur chaque article dans le feuillet blanc à costé, si ce n'est quils approuuent l'article, et d'enuoyer le cahier le plustost qu'ils pourront a celuy qui est escrit immediatement apres eux. Chaquun est prie aussy de mettre la premiere lettre de son nom ou quelque autre marque à chaque remarque qu'il fera.

Dans la liste précédente, le nom de Regnier remplace celui de *M. Balesdens*, effacé. Au-dessous se trouvait celui de *M. de Gomberville*, effacé également.

Corneille, Fléchier, Cassagne et Chapelain n'ont fait aucune note et n'ont sans doute pas eu communication du manuscrit, car, ainsi qu'on a pu le remarquer, ils n'ont point mis, comme leurs collègues, le mot « *veu* » en regard de leur nom. Quant à l'époque où l'Académie s'est occupée de ce travail, elle est indiquée en ces termes, avec toute la précision possible, en tête du troisième feuillet :

Cet ouvrage a esté commencé un lundy 14 d'aoust et finy un jeudy 12 d'octobre 1673.

Le titre primitif de l'ouvrage était :

Resolutions de l'Academie Françoise touchant l'orthographe, prises sur les propositions et recherches de Monsr de Mezeray.

Mais il donna lieu à ces notes critiques :

Sentimens de lAcademie F. sur lortographe et rien autre chose ; ou bien : *Traité de lortographe par lacademie F.* ou ce que je croirois encore mieux : *Observations* (R. [Regnier]).

Scauoir s'il ne seroit pas plus modeste de mettre : *Sentimens de l'Académie françoise touchant lortographe* (*a*). Dans un petit avant-propos on rendroit à M. de Mezeray lhonneur qui luy est deû. P. [Pellisson.] J. B. [Jacques Benigne Bossuet]. (*b*).

D'après ces remarques, généralement approuvées, le titre fut ainsi modifié :

Observations de l'Académie Françoise touchant l'orthographe.

Dans la première rédaction, le manuscrit commençait par cette épigraphe :

Vetera nouo et facili modo.

Elle a été supprimée. Ensuite venait l'observation suivante :

La Compagnie declare qu'elle desire suiure l'ancienne orthographe qui distingue les gents de lettres dauec les ignorants et les simples femmes, et qu'il faut la maintenir par tout hormis dans les mots ou un long et constant usage en aura introduit une contraire.

Voici les remarques auxquelles cette *Observation* a donné lieu :

Je ne voudrois point que la Compagnie declarast ; ce n'est pas a elle a faire des declarations. Je ne voudrois point dire non plus que lancienne ortographe distingue les gens de lettres davec les ignorants et les femmes ; s'ils nestoient distinguez que par la ce seroit peu de chose. Enfin je voudrois refondre tout cet article. Que si on veut cette distinction, il faut : qui distingue les gens de lettres dauec les autres. Cela est plus simple et n'offense personne. (R. [Regnier]). *Idem* (P. F. [Pellisson]).

(*a*) Doujat a fait ici un signe qui renvoie à la note suivante : « Je l'aymerois mieux ainsi. »

(*b*) La remarque est de Pellisson ; Bossuet n'a fait que l'approuver.

Ceci se trouve sur le feuillet destiné aux notes et placé en regard du texte; mais à la marge Pellisson a écrit :

Je mettrois la compagnie est d'avis qu'il faut suiure, etc.

Enfin voici la note de Bossuet :

Les termes de déclarer et de maintenir me semblent trop iuridiques. La Compaignie desire suiure, etc., et s'y attache, etc., ou s'en ueut seruir, etc.

On n'a fait droit qu'en partie à cette sage critique, comme on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur la rédaction amendée.

Voici maintenant le second article :

L'ancienne orthographe ne peche presqu'en lettres superflues; il ne faut pas les appeller ainsy quand elles seruent à marquer l'origine, mais quand elles y sont inutiles et mesme vitieuses; par exemple quand dans un mot qui vient du latin, de l'italien ou de quelqu'autre langue, on a changé quelque lettre en une autre, si on y remet cette lettre la auec celle mesme pour laquelle on l'a changée, on y en met une de trop, et c'est vouloir, pour ainsy dire, auoir tout ensemble la piece et la monnoye.

Dans une remarque qu'il applique aux deux premiers articles, mais qui a principalement pour objet celui qu'on vient de lire, Bossuet s'exprime ainsi :

Ces deux premiers articles ne donnent pas une idée assez etendüe du dessein de la compaignie. Parmi les lettres qui ne se prononcent pas et qu'elle a dessein de retenir il y en a qui ne seruent guere a faire connoistre l'origine; de plus, il faut marquer de quelle origine on ueut parler, car l'ancienne orthographe retient des lettres qui marquent l'origine à l'egard des langues etrangeres latine, italienne, alemande; et d'autres qui font connoistre lancienne prononciation de la France mesme. Il faut demesler tout cela. Autrement des le premier pas on confondra toutes les idées.

Un peu plus loin, mais sur la même page, Bossuet fait observer que, malgré la déclaration formelle par laquelle il commence, l'auteur du projet de traité

n'adopte pas rigoureusement l'orthographe ancienne :

On ueut suiure dit on lancienne orthographe (art. I) et cependant on la condamne ici et ailleurs une infinité de fois Ueut on ecrire *recebuoir; deub; nuict*, etc? On les reiette. Ce n'est donc pas lancienne orthographe qu'on ueut suiure, mais on ueut suiure lusage constant et retenir les restes de l'origine et les uestiges de l'antiquité autant que l'usage le permettra.

Une remarque spéciale des *Résolutions de l'Académie*, qui, malgré les critiques auxquelles elle a donné lieu, a été conservée presque textuellement dans les *Cahiers* imprimés, blâme de la sorte une de ces tentatives de réformes orthographiques sans cesse renouvelées depuis le XVIe siècle :

C'est une vilaine et ridicule orthographe d'escrire par un *a* ces syllabes qu'on a toujours escrites *en* et *ent*, par exemple d'orthographier *antreprandre, commancemant, anfant, sansemant*, etc. . (*a*).

Regnier des Marais regrette qu'on s'en soit occupé.

Cette remarque est inutile (dit-il), j'aimerois autant faire des remarques contre la façon d'écrire que Ramus voulut introduire.

Bossuet, plus grammairien en cette circonstance que Regnier lui-même, est d'avis qu'on s'arrête un instant sur ce point :

Il y a pourtant ici quelques regles a donner pour l'instruction. La regle la plus generale c'est de retenir *en* partout ou il y a *en* ou *in* en latin, comme dans *in, intra* et leurs composez ; cependant dans les participes qui ont *ens* en latin on ne laisse pas de dire en françois *lisant, peignant, oyant, feignant*, etc. et de mesme pour les gerondifs *legendo, patiendo, en lisant en pâtissant, croissant*, etc : Les mesmes participes deuenant adiectifs reprennent l'*e*, comme *intelligens, intelligent, patiens, patient, negligens, negligent* et ainsi des autres ; on pourroit donc donner pour regle que tous les participes et gerondifs ont *ant*, que tous les adverbes et noms en *mant* s'escriuent *ment* parce que les noms semblent uenir de quel-

(*a*) Fol. 37, recto.

ques latins terminez en *mentum* et les adverbes semblent uenir : *fortement* de *forti mente*. Cela est commun mais instructif et ne doit non plus estre omis que beaucoup d'autres choses qu'on a remarquées.

Au reste, je ne uoudrois pas faire de remarques contre l'orthographe impertinente de Ramus, mais on peut faire uoir par cet excez léquité de la regle que la Compaignie propose comme je le dis à la fin.

A la fin du manuscrit, Bossuet revient effectivement sur ce sujet, et surtout sur les *Observations générales :*

Le principal est de se fonder en bons principes des l'article 1 et 2 et de bien faire connoistre l'intention de la compaignie. Qu'elle ne peut souffrir une fausse regle qu'on a uoulu introduire, d'écrire comme on prononce, parce qu'en uoulant instruire les étrangers et leur faciliter la prononciation de nostre langue, on la fait meconnoistre aux François mesmes. Si on ecrivoit *tans, chan, cham, emais* ou *émés, connaissais, anterreman, faisaict*, qui reconnoistroit ces mots? On ne lit point lettre à lettre, mais la figure entiere du mot fait son impression tout ensemble sur l'œil et sur lesprit de sorte que quand cette figure est considerablement changee tout à coup, les mots ont perdu les traits qui les rendent reconnoissables à la ueüe et les yeux ne sont point contents. Il y a aussi une autre ortographe qui s'attache scrupuleusement a toutes les lettres tirées des langues dont la nostre a pris ses mots, et qui ueut ecrire *nuict, ecripture*, etc. Celle la blesse les yeux d'une autre sorte en leur remettant en ueüe des lettres dont ils sont desaccoustumez et que l'oreille n'a amais connus *(sic)*. Cest la ce qui s'appelle l'ancienne orthographe uicieuse. La compaignie paroistra conduite par un iugement bien reglé quand apres auoir marqué ces deux extremitez si manifestement uitieuses, elle dira qu'elle ueut tenir un iuste milieu. Qu'elle se propose :

1° De suiure l'usage constant de ceux qui sçauent ecrire ;

2° Qu'elle ueut tascher de rendre, autant qu'il se pourra, l'usage uniforme ;

3° De la rendre durable ;

Quelle a dessein pour cela de retenir les lettres qui marquent l'origine de nos mots sur tout celles qui se uoyent dans les mots latins, si ce n'est que l'usage constant s'y oppose; que comme la langue latine ne change plus, cela servira à fixer nostre orthographe ; que ces lettres ne sont pas superflües parce qu'outre qu'elles marquent l'origine, ce qui sert mesme à mieux apprendre la langue latine, elles ont diuers autres usages comme de marquer les longues et les breues, les lettres fermées et ouuertes, la difference de certains mots que la prononciation ne distingue pas, etc. Que la compaignie pretend retenir non seulement les lettres qui marquent l'origine, mais encore les autres que l'usage a conseruées par ce

qu'oustre qu'elle ne veut point blesser les yeux qui y sont accoustumez, elle desire autant qu'il se peut, que l'usage deuienne stable, ioint quelles ont leur utilité qu'il faudra marquer, etc.

Quoique écrit à la hâte et avec une certaine négligence, ce morceau est excellent : dans sa brièveté substantielle il renferme le plan d'un fort bon traité, et nous ne possédons rien de plus juste et de plus éloigné de tout genre d'exagération sur les principes de l'orthographe.

La compagnie s'aperçut bien vite qu'il était impossible d'arriver à une unité orthographique absolue, et avant les deux *Observations générales* que nous avons reproduites plus haut, elle en plaça une autre, qui se trouve par conséquent la première de tout le recueil et est écrite en entier de la main de Doujat. Cette *Observation,* que l'on trouve dans notre édition, où elle n'a subi que des changements insignifiants, porte que « l'orthographe n'est pas tellement fixe et déterminée qu'il n'y ayt plusieurs mots qui se peuvent escrire de deux diferentes manieres. »

Elle n'était pas inutile pour justifier les académiciens chargés de la rédaction de ce petit traité, car on a dû déjà remarquer combien la transcription scrupuleusement fidèle que nous faisons de leurs notes présente d'incertitudes et de divergences.

Nous n'avons nullement l'intention d'insister sur l'examen de ce manuscrit dont nous publions une rédaction beaucoup plus nette et mieux arrêtée, imprimée par ordre de l'Académie ; mais nous allons parcourir les remarques de Bossuet, dont nous ne voudrions rien perdre. Il cherche à étendre le plan qu'on a dessein de suivre et propose à la compagnie un sujet bien délicat : l'étude de la quantité de notre langue :

Il faudroit expliquer a fond la quantité françoise en quelque endroit du dictionnaire, aussi bien que l'orthographe. La principale remarque à faire sur cela c'est que la poesie françoise n'a aucun

egard à la quantité que pour la rime et nullement pour le nombre et pour la mesure ; ce qui fait soupçonner que notre langue ne marque pas tant les longues a beaucoup pres que la grecque et la latine (*a*).

Il cherche d'ailleurs à donner au travail projeté un caractère familier et pratique. A propos du mot *chaudecole*, qui figure dans une liste d'exemples, et qu'un académicien définit « le premier mouvement de la colère » :

J'osterois (dit-il) tous ces uieux mots qui ne seruent de rien dans ce traite, que lorsqu'on les employe à faire connoistre l'origine et l'ancienne prononciation des mots que nous retenons (*b*).

Il insiste sans cesse pour que les difficultés soient abordées avec franchise et sincérité. En regard d'un passage ainsi conçu :

Sur cela il faut obseruer en passant que les lettres qui se changent en dautres et que neantmoins lancienne orthographe conseruoit, sont principalement celles cy (*c*).

Il écrit :

Pourquoy obseruer en passant ; on doit s'y arrester et on le fait.

Un peu plus loin, plusieurs opinions contradictoires sont rapportées, et laissent le lecteur dans l'incertitude ; Bossuet met en marge : « Dire le sentiment de l'Académie. » (*d*)

Il échappe au rédacteur des *Résolutions* de dire en parlant du *Ph* : « *Cette lettre double.* » Bossuet se garde bien de laisser passer une pareille hérésie grammaticale :

Ph n'est point de ces lettres que les grammairiens appellent doubles ; lettre double est celle qui, sous un mesme charactère, enferme deux consonantes comme X et Z selon lancienne prononciation que les Italiens ont retenüe : *ph* est tout au contraire et ces deux characteres n'ont que le son tout simple de l'F.

(*a*) Fol. 26, recto.
(*b*) Fol. 20, recto.
(*c*) Fol. 3, recto.
(*d*) Fol. 4, recto.

A propos d'X que diraton sur Saintes et Saintonge ? Prendraton parti entre l'S et l'X ou laisseraton la chose dans l'indifference ? (*a*).

En général, Bossuet n'est pas d'avis de multiplier les formes orthographiques. Il a écrit, il est vrai, la remarque suivante :

Que dirons-nous d'arrest du parlement ?
Vient-il du grec, où il n'y a qu'un *r*, et qui reuient si bien à *placitum* ? Et ce chien a fait un bel arrest. Ecrira t on l'un et l'autre de mesme ? (*b*).

Mais, comme on vient de le voir, il soumet un doute à l'Académie plutôt qu'il ne formule une proposition, et il se fonde uniquement sur l'opinion, alors généralement adoptée, qui faisait venir d'ἀρεστόν le mot *arrêt* employé dans un sens juridique.

Doujat, au contraire, malgré le mauvais succès de ses tentatives, s'efforce à chaque occasion de créer des différences nouvelles. Voici, par exemple, le singulier dialogue qui s'engage au sujet du mot dauphin :

Je voudrois *dauphin* (Pellisson). — Ne pourroit-on pas apporter icy quelque distinction entre *dauphin*, poisson, et *daufin*, homme ? (Doujat). — Non (Regnier) (*c*).

Ailleurs, à propos de l'emploi du *c*, Doujat réclame encore une distinction contre laquelle s'élèvent Regnier et Bossuet.

On pourroit retenir le *c* pour faire difference entre *un lict* et *il lit* (Doujat). — Il faut le *c* partout où il se prononce ; hors de là, point (Regnier). — J'en suis d'accord. Personne n'écrit plus autrement que *saint*, *sainte*, *droit*, *toit*, *effet*, *prefet*, etc. Pour *infect*, il me semble qu'on le sonne un peu comme à *respect*. Ainsi ie le retiendrois (Bossuet) (*d*).

En marge d'un passage où l'on examine quelles sont

(*a*) Fol. 4, verso.
(*b*) Fol. 7, verso.
(*c*) Fol. 4, recto.
(*d*) Fol. 42, recto.

les consonnes qu'il faut doubler, Bossuet écrit (*a*) :

Que dira t on sur *exagerer*, *exageration* ? Je n'y mets qu'un *g* (*b*) ; iecris *aggresseur*. *aggrauer*. *Agrandir*, si je ne me trompe, s'etablit ; *abatire*, quoyque nous fassions, l'emportera contre *abbatre*. Je ne vois pas ici *a* deuant *n* : *annuler*, *annexer*, *annexe*, *annoter*, *annotation*, terme de pratique ; *aneantir* par uue seule *n*. *Annoblir* ou *anoblir*, ou bien est-ce *ennoblir* comme quelques-uns l'écrivent mal à mon auis, et contre l'analogie.

Au-dessous, Pellisson ajoute :

Bon pour toute la remarque.

Mais bientôt l'assertion que renferme la dernière partie de la note de Bossuet, allait rencontrer en Doujat un contradicteur très déterminé.

On trouve un peu plus loin, dans le texte de Mézeray (*c*), la règle suivante :

Géneralement parlant, quand il y a un *a* ou un *e* deuant l'*n*, elle est simple... exceptez... *ennuy*, *ennoblir* (qui signifie *illustrer*).

Voici les notes que la dernière partie de cette remarque a provoquées :

Ennoblir. J'en doute (Tallemant).
Je doute d'*ennoblir* (Segrais).
On escrit *annoblir*. Il a esté decide dans la compagnie qu'*anoblir* est rendre noble, et *ennoblir* rendre illustre (Doujat).
Je doute un peu d'*ennoblir*, mais ie me rends a l'autorité de la compaignie si elle la décide (Bossuet).
J'appelle *ad majus concilium* sur la distinction pretendue d'*anoblir* et *ennoblir*. Je croy le dernier mauvais (Pellisson).

Par malheur, Pellisson ne donna pas suite à cet appel, ou bien il ne fut pas accueilli favorablement, car la dernière édition des *Remarques* maintient cette distinction, à coup sûr fort arbitraire et très peu fondée.

Notre langue n'en a que trop de ce genre, qui toutes

(*a*) Fol. 6, verso.
(*b*) Un peu plus loin (folio 8, verso), à propos d'une liste où « exagérer » paraît, il met en marge : « un seul *g*. »
(*c*) Fol. 11, recto.

datent de la même époque. Comme alors, ainsi que l'Académie l'a remarqué dans la première *Observation* du manuscrit qui nous occupe, plusieurs mots se pouvaient écrire de deux différentes manières, les grammairiens de profession s'efforcèrent de n'en laisser perdre aucune, et crurent avoir fait une merveilleuse besogne en distinguant par les formes orthographiques les acceptions diverses d'un même mot. C'est de la sorte qu'*appât* et *appas* devinrent deux termes entièrement différents, ayant chacun, dans nos *Dictionnaires*, son article fort distinct, tandis qu'*amorce*, qui présente exactement les mêmes accidents de signification, mais qui n'a jamais eu qu'une forme orthographique, est demeuré un seul et unique mot. C'est encore en vertu d'une décision analogue que nous sommes aujourd'hui contraints par le *Dictionnaire* de l'Académie à dire, en parlant de toute l'ordonnance d'un tableau : « Le *dessin* de ce tableau est sagement conçu, mais il est mal exécuté » ; et en parlant du projet, du plan d'un ouvrage : « Le *dessein* d'un poème, d'une tragédie, d'un tableau. »

Les *Cahiers* que nous publions aujourd'hui, nous offrent une distinction chimérique de ce genre, qui, par bonheur, n'a pas prévalu, et nous semble d'autant plus bizarre que nos yeux ne s'y sont pas accoutumés. Quelques raffinés voulaient qu'on écrivit *phantaisie*, imagination, et *fantaisie*, caprice (*a*), et à coup sûr cette double forme orthographique n'aurait rien de plus étrange que celles que l'usage a consacrées.

Nous trouvons aussi dans ces cahiers une délibération assez animée au sujet d'une innovation proposée et pratiquée par Corneille. Dans l'*Avertissement* placé en tête de l'édition de son *Théâtre* de 1663, qui renferme de fort curieuses remarques sur les réformes à introduire

(*a*) Voyez p. 7.

dans l'orthographe française (*a*), on trouve le passage qui suit :

Nous prononçons l'*s* de quatre diuerses manieres. Tantost nous l'aspirons, comme en ces mots : *peste, chaste* ; tantost elle allonge la syllabe comme en ceux-cy, *paſte, teſte ;* tantost elle ne fait aucun son, comme à *esbloüir, esbranler,* il *estoit ;* et tantost elle se prononce comme vn *ʒ*, comme à *presider, presumer*. Nous n'avons que deux differens caractères *ſ* et *s*, pour ces quatre differentes prononciations ; il faut donc establir quelques maximes generales pour faire les distinctions entieres. Cette lettre se rencontre au commencement des mots, ou au millieu, ou à la fin. Au commencement elle aspire toûjours : *soy, sien, sauuer, suborner ;* à la fin, elle n'a presque point de son, et ne fait qu'allonger tant soit peu la syllabe ; quand le mot qui suit se commence par vne consone, et quand il commence par une voyelle, elle se détache de celuy qu'elle finit pour se joindre avec elle, et se prononce toûjours comme vn *s*, soit qu'elle soit précedée par vne consone ou par vne voyelle.

Dans le milieu du mot, elle est, ou entre deux voyelles, ou aprés vne consone, ou auant vne consone. Entre deux voyelles elle passe tousiours pour *ʒ*, et aprés vne consone elle aspire tousjours, et cette difference se remarque entre les verbes composez qui viennent de la mesme racine. On prononce *preʒumer, reʒiſter,* mais on ne prononce pas *conſumer* ny *perſiſter*. Ces règles n'ont aucune exception, et j'ay abandonné en ces rencontres le choix des caracteres à l'imprimeur, pour se seruir du grand ou du petit, selon qu'ils se sont le mieux accommodez auec les lettres qui les joignent. Mais je n'en ay pas fait de mesme quand l'*s* est auant vne consone dans le milieu du mot, et je n'ay pû souffrir que ces trois mots : *reste, tempeste; vous estes,* fussent escrits l'vn comme l'autre, ayant des prononciations si differentes. J'ay reserué la petite *s* pour celle où la syllabe est aspirée, la grande pour celle où elle est simplement allongée, et l'ay supprimée entierement au troisiéme mot où elle ne fait point de son, la marquant seulement par un accent sur la lettre qui la précede. J'ay donc fait ortographier ainsi les mots suiuants et leurs semblables : *peste, funeſte, chaſte, reſiſte, eſpoir, tempeſte, haſte, teſte ; vous êtes, il étoit, ébloüir, écouter, épargner, arréter*. Ce dernier verbe ne laisse pas d'auoir quelques temps dans sa conjugaison où il faut luy rendre l'*s*, parce qu'elle allonge la syllabe ; comme à l'imperatif *arreſte*, qui rime bien avec *teſte ;* mais à l'infinitif et quelques autres où elle ne fait pas cet effet, il est bon de la supprimer et escrire *j'arrétois, j'ay arrété, j'arréteray, nous arrétons*, etc.

(*a*) Voyez tome I, p. 4-12 de mon édition des *Œuvres de Corneille*, dans *Les Grands Ecrivains de la France*.

Ces innovations de Corneille ont donné lieu, dans le travail de Mézeray, à la remarque suivante (*a*) :

« Mr de Corneille a proposé que pour faire connoistre quand l'*s* est muette dans les mots ou qu'elle siffle, il seroit bon de mettre une *s* ronde aux endroits où elle siffle, comme à *chaste*, *triste*, *reste*, et une *ſ* longue aux endroits où elle est muette, soit qu'elle fasse longue la voyelle qui la précède, comme *tempeſte*, *feſte*, *teſte*, etc. ; soit qu'elle ne la fasse pas, comme en *eſcu*, *eſpine*, *deſdire*, *eſpurer* (*b*). »

« L'usage en seroit bon, ajoute Segrais, mais l'innovation en est dangereuse. »

« Je n'y trouve point d'inconvenient, sur tout dans l'impression, réplique Doujat, et ce n'est plus une nouveauté, puisque M. de Corneille l'a pratiqué depuis plus de dix ou douze ans. »

« Où est l'inconuenient ? dit Bossuet ; ie le suiurois ainsi dans le dictionnaire et i'en ferois une remarque expresse ou i'alleguerois l'exemple de Mr Corneille. Les Hollandais ont bien introduit *u* et *v* pour *u* voyelle et *u* consone, et de mesme *i* sans queüe ou avec queüe (*c*) Personne ne s'en est formalisé ; peu à peu les yeux s'y accoustume *(sic)* et la main les suit. »

Dans l'édition définitive, l'innovation de Corneille est signalée sans que la compagnie en dise son avis ; mais elle ne paraît pas l'approuver, car elle ne l'adopte ni dans l'impression des *Cahiers* ni dans celle du *Dictionnaire* en 1694.

Les passages du manuscrit des *Observations* que nous avons reproduits sont les mieux liés et les plus clairs, mais on rencontre en certains endroits un véritable chaos de remarques insuffisantes et contradictoires. Bossuet,

(*a*) Fol. 45, verso.

(*b*) Ici Mézeray se trompe. Lorsque l'*s* ne se prononce pas et qu'elle n'allonge point la syllabe, Corneille, comme on vient de le voir, est d'avis de la supprimer et de mettre sur l'*e* un accent aigu.

(*c*) Dans l'*Avertissement* cité plus haut, Corneille s'appuie sur leur exemple : « Les Hollandais, dit-il, m'ont frayé le chemin... Ils ont séparé les *i* et les *u* consones d'auec les *i* et les *u* voyelles, en se servant tousiours de l'*j* et l'*v* pour les premieres, et laissant l'*i* et l'*u* pour les autres, qui jusqu'à ces derniers temps auoient esté confondus. » — On voit, du reste, qu'en 1663 Corneille ne pratiquait pas encore cette distinction.

Ce fut alors probablement que la Commission revit son travail, le soumit à la compagnie et rédigea la deuxième édition de ce Traité, que nous avons suivie dans le texte que nous publions.

Cet opuscule contient un grand nombre de faits intéressants. Nous en avons signalé quelques-uns ; mais tracer, même sommairement, l'histoire de la formation de nos règles orthographiques, est une tâche qui outrepasse trop les limites de l'introduction d'un si petit livret, pour que nous osions l'aborder maintenant. Peut-être l'entreprendrons-nous quelque jour ; en attendant, comme le hasard nous a fait connaître les diverses rédactions de ce Traité, nous avons jugé utile de ne pas le laisser plus longtemps dans l'oubli.

Il est probable que ce parti ne fut pas immédiatement suivi et qu'on chargea d'abord Mézeray de revoir seul son manuscrit et de le faire imprimer à un nombre d'exemplaires suffisant pour qu'il pût être communiqué à chacun des membres de l'Académie (*a*).

Ce qui semble l'indiquer, c'est que le rédacteur de la première édition des *Cahiers* parle souvent encore en son nom personnel, qu'il pose des questions directes, et qu'il termine son volume en disant que « chacun marquera, s'il luy plaist, ce qu'il voudroit changer, corriger, retrancher et adjouster à tout ce Traitté, tant pour le gros et pour l'ordre, que pour le détail, et pour les exemples. »

Regnier dit qu'il ne voudroit qu'une *m* à *flamme*. Bossue ajoute : « Ny moy non plus. » (Fol. 10, recto).

Une note relative à un mauvais classement d'exemples est ainsi conçue :

« Tous ces mots regardent une autre regle et ne sont point de celle cy. » *(Ibidem.)*

Ailleurs vient une approbation sous réserve :

« Je croy la remarque bonne sauf à rechercher les exceptions. » (Fol. 12, verso).

Au-dessus de *bonne*, Bossuet a écrit *indubitable*, sans toutefois effacer le premier de ces deux mots.

On se demande si l'on doit mettre *colombe* ou *coulombe;* la plupart des académiciens sont d'avis d'écrire ce mot sans *u*. — « Sans doute, » écrit Bossuet. » (Fol. 26, recto).

Dans un endroit où il est question de savoir si l'on doit prononcer *psautier* ou *sautier*, *psaumes* ou *saumes*, Bossuet place l'observation suivante : « *Psautier* constamment. Si on entendoit un predicateur citer le *seaume* 117 ou 117 *(sic)*, on le trouueroit bien affecté. A la uerité, on prononce les *sept seaumes*, mais on dit les *pseaumes* de Dauid. » (Fol. 38, recto).

« Les yeux ne sont point encore accoutumez à *econome*, *economie*. Les secrétaires d'Etat, etc., ecriuent *æconomat*. » (Fol. 44, verso).

(*a*) Nous n'avons pas la date précise de ces révisions imprimées du travail primitif; mais les exemplaires qui nous ont servi pour la présente édition, proviennent des papiers de Huet et portent des notes de sa main ; entré à l'Académie le 13 août 1674, il ne tarda guère sans doute à recevoir la première édition du travail qui nous occupe.

Ce fut alors probablement que la Commission revit son travail, le soumit à la compagnie et rédigea la deuxième édition de ce Traité, que nous avons suivie dans le texte que nous publions.

Cet opuscule contient un grand nombre de faits intéressants. Nous en avons signalé quelques-uns ; mais tracer, même sommairement, l'histoire de la formation de nos règles orthographiques, est une tâche qui outrepasse trop les limites de l'introduction d'un si petit livret, pour que nous osions l'aborder maintenant. Peut-être l'entreprendrons-nous quelque jour ; en attendant, comme le hasard nous a fait connaître les diverses rédactions de ce Traité, nous avons jugé utile de ne pas le laisser plus longtemps dans l'oubli.

Études
de
Philologie comparée
sur l'argot

Etudes de Philologie comparée sur l'argot [1]

Charles Nodier a indiqué, il y a plus de vingt ans, dans ses *Notions de linguistique*, les nombreux travaux relatifs à notre langue qui restaient encore à faire, et cet excellent programme est tracé avec tant d'exactitude et de prévoyance, que, si l'on songeait jamais à réunir en un seul corps les ouvrages composés sur ce sujet par la génération présente, il en serait, à coup sûr, l'introduction la plus naturelle.

Le spirituel philologue insiste à plusieurs reprises dans ce livre sur l'importance de l'étude scientifique de l'argot, effleurant chaque fois la question en quelques lignes, de ce ton tour à tour léger, profond et paradoxal, si ridicule dans les écrits de ses imitateurs, mais si attrayant dans les siens, parce qu'il répond exactement à la tournure de son esprit.

Tout en reconnaissant aux malfaiteurs beaucoup d'imagination et une intelligence des plus inventives, il proclame en ces termes leur impuissance à se créer un idiôme entièrement original : « Aucune société particulière ne peut se former, dans le langage de la société commune, un langage qui échappe à sa forme et qui se passe de ses éléments. »

(1) Article sur les *Etudes de philologie comparée sur l'argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie*, par Francisque Michel, développement d'un Mémoire couronné par l'Institut de France, 1 vol. in-8°. Paris. Didot, 1856.

A mesure qu'on vérifie mieux cette loi, qui paraît d'abord trop absolue, on s'étonne de la trouver en toute circonstance de la plus rigoureuse exactitude. L'argot ne possède pas une tournure de phrase, pas une construction qui lui soit propre ; il est soumis dans chaque contrée aux lois de la syntaxe générale ; quant à son vocabulaire, qui semble s'éloigner beaucoup du nôtre, il repose tout entier sur un très petit nombre de conventions, et il serait impossible d'en imaginer d'autres.

Faire des mots n'est pas aussi facile qu'on le suppose ; on peut tronquer ceux de la langue ordinaire, y ajouter des terminaisons bizarres, les employer dans des sens figurés, en emprunter des langues étrangères, mais on ne crée rien, on n'invente rien.

Dans toutes les langues, on abrège les termes dont on se sert souvent. En Angleterre et dans beaucoup d'autres pays, les mots ainsi altérés, admis d'abord dans la conversation, arrivent bientôt à être écrits ; chez nous, au contraire, ils ne sont en usage que parmi les dernières classes du peuple, et il faut des circonstances exceptionnelles pour qu'ils soient généralement connus.

Aux époques de troubles civils, certaines expressions de ce genre, après avoir été employées par quelques factieux, retentissent au milieu des clameurs de la foule et passent de là dans les brochures et dans les livres. Les pamphlétaires de la Fronde disent *Maza* pour Mazarin, et les mécontents employaient sans doute ce nom bien avant le commencement des hostilités ; *aristo* n'a eu qu'en 1848 les honneurs de la tribune, mais, s'il faut en croire l'auteur de l'ouvrage intitulé *les Conspirateurs*, il était en usage dans les sociétés secrètes dès les premières années du règne de Louis-Philippe.

Les *orientalistes*, c'est ainsi qu'on nomme les puristes en fait d'argot, ont eu un double motif pour adopter et généraliser ce genre de mutilation : il défigure les mots et permet en même temps de les prononcer avec une

rapidité bien précieuse lorsqu'il s'agit de donner à la dérobée un avis important.

Parmi eux, rédemption, dans le sens de grâce, devient *rédam ;* bénéfice, *bénef ;* acharnement, *achar ;* escroc, *es ;* rendez-vous, *rendève ;* voiture, *voite.* Souvent ils ajoutent à ces débris de mots des terminaisons de fantaisie qui en changent complètement la nature ; pour briseur, bourreau, ils disent *brimar ;* pour guichetier, *guichemar ;* pour perruquier, *pétruquémar ;* pour boutique, *boutanche ;* pour préfecture, *préfectanche ;* pour Versailles, *Versigo.* C'est sans doute par suite d'une modification de ce genre qu'ils emploient *orphelin* pour *orfèvre.* Ce dernier mot fut probablement réduit d'abord à une seule syllabe, et quelque voleur en belle humeur l'aura complété par une sorte de calembourg. Quand les termes qu'il s'agit d'altérer sont trop courts pour pouvoir être abrégés, ils reçoivent seulement une terminaison qui en change la physionomie ; là devient *lago ;* là-bas, *labago ;* ici, *icigo* ou *icicaille,* etc.

Ces procédés, et tous les autres du même genre, constituent la partie matérielle et technique de l'argot, mais il a aussi son côté spirituel, parfois même son côté poétique. Dans ce langage, les peintres sont appelés *créateurs ;* les chiens de garde, *alarmistes ;* la terre, *produisante.* Les substantifs tirés comme celui-ci d'un participe présent sont extrêmement nombreux : *luisant* signifie jour ; *tournante,* clef ; *soutenante,* canne ; *insinuant,* apothicaire ; *relevante,* moutarde, etc.

Pour bien expliquer ces expressions figurées, il suffit de saisir la première idée qui se présente et de s'y tenir, en se gardant de trop raffiner. M. Francisque Michel, qui a souvent fait preuve, dans ce livre et ailleurs, d'une véritable science de philologue, en donnant l'histoire complète de certains mots difficiles, cherche parfois à ceux-ci des origines tirées de trop loin. Il cite ces jolis vers d'une élégie de Marot :

En est-il une, en ceste terre basse,
Qui en tourment de tristesse me passe ?

Et il en conclut que si en argot la terre s'appelle *la basse*, « cette expression est dérivée de la locution proverbiale *ici-bas* ». Cela est vrai relativement au langage du poète, mais non pour celui des voleurs. Ils ne s'amusent point à penser aux rapports qui unissent la terre et les astres, ils ne songent guère non plus à opposer ce bas monde à celui où le juste jouira d'une éternité bienheureuse, et, si par hasard cette idée leur vient, ils la repoussent comme fort désagréable. Ils rapportent tout à eux-mêmes, et s'ils trouvent la terre basse, c'est quand ils sont forcés de prendre une position pénible.

Je ne croirai jamais non plus que, dans cette phrase : « Vous avez *effarouché* mon portefeuille, » *effaroucher* soit une altération du vieux mot *frouchier*, *frogier*, *frouger*, signifiant *fructifier*, *profiter*, *gagner*, et que cette locution soit tout simplement l'équivalent de : vous avez gagné mon portefeuille. En s'en tenant au sens le plus naturel, on croit voir le voleur faisant disparaître le portefeuille, le faisant fuir avec autant de promptitude qu'un animal effrayé, et l'expression a ainsi une toute autre énergie.

Dans tous les pays, l'argot se compose principalement de ces locutions figurées qui nous font connaître, bien mieux que tous les gros livres publiés sur ce sujet, le caractère, les préjugés et les vices des malfaiteurs.

En argot italien, ou *fourbesque*, *piacer*, plaisir, signifie des ducats ; en argot espagnol, ou *germania*, les réaux s'appellent *amigos*, des amis, et le mot *alegria*, allégresse, désigne le cabaret. Dans le premier de ces langages l'œil se dit *lanterna*, dans le second, il a le même nom et de plus celui de *fanal*, termes qui rappellent aussitôt ce vers de l'*Etourdi* :

Oui, je devais au dos avoir mon *luminaire*,

Le *fourbesque* est un jargon plus spirituel et surtout bien moins grossier que tous les autres du même genre ; l'audace y disparaît sous la ruse, l'obscénité s'y voile sous l'élégante finesse de l'expression. Le mot *veloce,* rapide, y sert à désigner l'heure ; l'amant, cet amant italien toujours prêt à étourdir ses amis de ses plaintes et de ses soupirs qu'il convertit au besoin en sonnets, y prend le nom significatif de *bramoso ;* quant à l'ignorant, il y reçoit la noble épithète de *gentiluomo.*

L'argot anglais, moins délicat, se rapproche davantage, par son énergie pittoresque et cynique, de celui de notre pays ; la montre, la *toquante,* comme dit ici le peuple, s'appelle de l'autre côté du détroit *tattler,* babillarde. A Paris, un nègre est un *mal blanchi ;* les malfaiteurs de Londres le désignent par les termes ironiques de *snow-ball,* boule de neige, ou de *lily-white,* blanc de lys ; quant aux soldats, ils les nomment *lobsters,* homards, à cause de la couleur des uniformes du pays.

Les voleurs russes appellent une barre de fer ou un gros bâton *vin de Champagne,* tandis qu'en vertu de la même métaphore appliquée au sens inverse, les plus hideux cabarets des barrières de Paris ont souvent pour enseigne : *A l'Assommoir.*

Ces fréquentes analogies entre des jargons si divers parlés dans des régions fort éloignées les unes des autres, ont conduit M. Barrow, auteur d'un savant ouvrage intitulé *The Zincali,* à les considérer tous comme d'une origine commune, et c'est l'Italie qu'il leur assigne pour berceau.

M. Francisque Michel fait à ce sujet une distinction fort juste en ce qui touche l'argot français ; il remarque l'absence complète de toute influence italienne dans les textes anciens, particulièrement chez Villon, et signale au contraire les fréquents emprunts faits par les voleurs de notre pays à leurs voisins, aussitôt après les guerres d'Italie ; à cette époque, en effet, ils durent *italianiser*

comme tout le monde, et bien plus encore, car ce n'est pas seulement par engouement, mais pour leur sécurité, qu'ils recherchent les néologismes.

Les jargons employés dans les autres langues de l'Europe, renferment aussi des traces d'italien, mais beaucoup moins nombreuses, et s'ils se ressemblent entre eux, c'est uniquement parce qu'ils tendent au même but, et que les moyens de l'atteindre sont fort bornés.

Personne n'accusera les précieuses d'intelligences avec les voleurs, et cependant elles se rapprochent d'eux par plus d'une locution. Les dents sont appelées *mobilier* par les malfaiteurs, et par elles *ameublement de la bouche;* elles nomment *les deux sœurs* ce qu'ils désignent par le mot de *jumelles;* enfin, en argot, le *tranche-ardent* ce sont les mouchettes, et dans le style des ruelles, « *inutile*, ôtez le superflu de cet *ardent*, » signifie : laquais, mouchez la chandelle.

Voici un exemple bien plus décisif encore. Il y a eu à Toulouse, à une époque longtemps incertaine, mais que les savantes recherches de M. Ozanam semblent avoir définitivement fixée à la fin du VIe siècle, une école composée de grammairiens qui s'appliquaient uniquement à rendre la langue latine incompréhensible. Plusieurs motifs les y engageaient ; ils voulaient, comme ils nous l'apprennent eux-mêmes, augmenter l'élégance du discours, éprouver la sagacité de leurs disciples, à qui, certes, il en fallait beaucoup pour les comprendre ; enfin dérober la science au vulgaire.

Ils avaient pris les noms des plus illustres personnages de l'antiquité, et les portaient avec aisance ; celui qui nous donne tous ces détails s'appelle Virgile ; ses collègues sont Caton, Cicéron, Horace, Lucain, Térence, etc. Chaque jour, ces savants hommes imaginaient quelque nouvelle complication de langage. A leurs yeux, leurs vers étaient des soleils, *soles;* ils appelaient

la connaissance des plantes *géométrie*, et les médecins *géomètres* à cause de leurs études en ce genre. Le feu recevait onze noms différents outre celui que nous lui connaissons en latin. Chacun d'eux était tiré d'une de ses propriétés ; on l'appelait *coquevihabis* parce qu'il sert à cuire les aliments, *ardon* parce qu'il est ardent, *calax* à cause de sa chaleur, etc.

Le nombre dix, considéré par eux comme complet en lui-même, se disait *ple* de *plenus ;* parfois, au contraire, ils ne laissaient subsister que les terminaisons comme dans *ur* pour *nominatur.*

Si le vocabulaire des précieuses et celui des grammairiens de Toulouse présentent souvent avec l'argot de telles analogies, rien n'est plus naturel que de voir les divers jargons des voleurs se ressembler sur beaucoup de points ; cette ressemblance n'indique pas une communauté d'origine ; elle prouve l'identité des principes sur lesquels reposent ces langages de convention.

Cette rigoureuse unité de méthode permet à l'argot de se tenir chaque jour au courant des découvertes scientifiques et industrielles, et, tandis que les langues réelles, régulières, sont forcées d'admettre des mots étrangers ou de forger des composés grecs, souvent en désaccord avec l'ensemble de leur vocabulaire, le jargon des voleurs s'étend facilement, simplement, en vertu des principes qui ont présidé à sa formation.

« La pomme de terre, créée et mise au jour par Louis XVI et Parmentier, est aussitôt saluée par l'argot d'*orange à cochons.* On invente les billets de banque : le bagne les appelle des *fafiots garatés*, du nom de Garat, le caissier qui les signe.

« *Fafiot !* n'entendez-vous pas le bruissement du papier de soie ? le billet de mille francs est un *fafiot mâle*, le billet de cinq cents francs un *fafiot femelle.* »

Ces exemples nous sont fournis par un curieux chapitre de *la Dernière incarnation de Vautrin*, intitulé *Essai*

philosophique, linguistique et littéraire sur l'Argot, où l'on trouve à chaque instant des locutions qui n'ont pas encore été recueillies ; du reste, de nos jours, les documents de ce genre abondent.

Peu de temps après l'incroyable succès du roman publié par M. Eugène Suë dans le *Journal des Débats*, Vidocq fit paraître un livre intitulé *Les vrais Mystères de Paris*. Cet ouvrage, bien que fort médiocre, méritait peut-être quelque attention, car il a été annoncé comme écrit dans le jargon alors en usage, tandis qu'on a reproché au romancier d'avoir puisé dans les *Lexiques* connus un langage déjà vieilli. Nous nous contenterons de relever en passant un seul terme fort caractéristique, qui manque dans le recueil de M. Francisque Michel.

Tout le monde connaît cette triste maxime : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. » On l'attribuait à Talleyrand, avant que M. Edouard Fournier l'eût restituée à M. Harel, qui, lui-même, en avait trouvé le germe dans Voltaire ; l'argot, avec son énergique concision, la renferme en un seul mot, il appelle la langue : *la menteuse*.

Je rencontre encore cette expression dans un affreux livret in-18, signé Halbert d'Angers, dont voici le titre quelque peu redondant : *Le Nouveau Dictionnaire complet du jargon de l'argot, ou le langage des voleurs dévoilé ; contenant tous les mots usités, reconnus et adoptés, suivi des nouveaux genres de vols et escroqueries nouvellement employés par eux, et terminé par des chansons en français et en argot.* Cet ouvrage renferme beaucoup de termes curieux, mais pour la plupart fort libres, qu'un lexicographe doit admettre dans son ouvrage à cause de la triste nécessité où il se trouve de le rendre complet, mais qui ne sauraient être supportés ailleurs ; nous ne citerons donc que les locutions suivantes, les seules qui puissent trouver place ici : *nourrir le poupart*, pour préparer le vol ; *repoussant*, pour fusil ; *nombril*, pour

midi, le milieu du jour, par une métaphore tout à fait analogue à celle qu'employaient les Latins lorsqu'ils appelaient le centre d'une ville, *umbilicus urbis*, enfin *stuc*, pour part d'un larcin. Ce mot date au moins du XVIIIe siècle, car nous avons rencontré un arrêt de la Cour de parlement, du 22 juillet 1722, « portant condamnation d'être rompu vif... contre Cyr Cochois... convaincu de retirer chez lui nombre de voleurs, larronnesses et meurtriers de Paris ; d'avoir recélé les vols dont le partage se faisait dans sa cave, d'avoir le *stuc*, c'est-à-dire la part, et d'avoir acheté celle des autres. »

Rien n'est plus ordinaire à cette époque que de spécifier ainsi, dans les titres des arrêts, la nature des délits, en employant pour les désigner les mots en usage parmi les malfaiteurs ; les documents de ce genre mériteraient d'être fort soigneusement recherchés, car ils ont l'immense avantage d'être datés de la manière la plus précise. M. Francisque Michel n'a pas attaché aux renseignements chronologiques toute l'importance qu'ils méritent ; il explique, en général, avec exactitude, le sens et l'origine des expressions, mais il indique trop rarement où il les trouve pour la première fois.

Un censeur rigoureux lui reprocherait encore de n'avoir pas tracé son plan d'une main assez ferme. Souvent il emploie, pour se faire sa part, des procédés qui ne sont point à l'abri de la critique. Il dit, par exemple, à la page 191, « ce mot ayant été rejeté par l'Académie, nous sommes bien en droit de le considérer comme appartenant à l'argot ». Voilà un droit qu'il est permis de contester, et un pareil raisonnement pourrait conduire à d'étranges conséquences. Toutefois, nous ne blâmons pas l'auteur d'avoir cherché à agrandir le sujet qu'il a choisi ; mais si pour lui l'argot n'est plus seulement le vocabulaire secret des voleurs, s'il applique ce terme à cet assemblage d'expressions moqueuses,

plaisantes et triviales que nous aimerions mieux appeler du nom de *patois de Paris*, nous avons un tout autre reproche à lui faire, car son livre ne contient que la moindre partie de ce langage si variable, si difficile à recueillir.

M. Francisque Michel explique fort bien cette locution : *avoir de la salade*, pour : être fouetté. Il fait observer que le mot *salade* n'est ici qu'une corruption de *salle*, et que fouetter un écolier en public s'appelait autrefois : *donner la salle*. Rien n'est plus juste ; mais, au lieu de citer à ce sujet Leroux et Oudin, il eût mieux valu remonter jusqu'à Mathurin Cordier, qui, dans un ouvrage (1) où il enseigne aux écoliers à traduire en latin élégant les termes de leurs entretiens ordinaires, nous a conservé les détails les plus curieux et les plus complets sur leurs habitudes et leur langage.

Le spirituel auteur du *Vocabulaire du Berry* a signalé dans sa Préface les nombreux synonymes que le mauvais état des routes et la nature des terrains ont inspirés aux habitants de cette province, pour désigner toutes les espèces de boue. Les écoliers du XVIe siècle avaient presque autant d'expressions différentes signifiant recevoir le fouet. Tu en as bien *arraché ;* il n'en a pas seulement *arraché,* mais il en a bien *moulé ;* il sera *basculé ;* tu seras *infâme* de ceci » ; tels sont les principaux termes destinés parmi eux à rendre cette idée.

M. Francisque Michel, après avoir remarqué, à l'article *guinal*, que *quinaud* se dit d'un singe, et par suite, d'une créature laide ou contrefaite, rapporte des exemples où ce mot signifie confus, interdit, et selon lui, « dans ce sens-là, *quinaut* ou plutôt *quinaud* était synonyme de *camus*, aspect que présentent les singes, et qui se disait des gens surpris, confondus, attrapés. »

La conjecture semblait assez naturelle, mais nous

(1) *De corrupti sermonis emendatione.*

trouvons chez Mathurin Cordier la véritable origine de cette locution. *Quine* y signifie dispute et *quinault* celui qui a eu le dessous dans la dispute : « Il a esté *victus* à la grand'*quine*, *victus est in summa disputatione*, *vel*, *in supremo certamine*. Il a esté *quinault* le dernier, *victus est in extrema quæstione*. »

Dans ce langage, *grillant* se disait pour glissant : « Il fait icy *grillant*, un lieu où il fait *grillant*, comme là où il y a eu du sang respandu, ou comme sur la glace. »

Plusieurs de ces locutions n'appartenaient pas en propre aux écoliers ; nous apprenons que celle-ci : « Il fait du *rententras* » pour : il fait le sourd, il feint de ne point entendre, était fort en usage parmi le peuple de Paris. A ces expressions vulgaires se mêlaient des termes brusquement tirés du latin, soit pour faire étalage d'érudition, soit même, comme le remarque Mathurin Cordier, par suite d'une incroyable ignorance de la langue française. Toute son indignation vient du reste à propos du mot *classe*, qu'on ne croirait pas si nouveau ; il ne veut pas qu'on dise : « Il est de nostre *classe*, » mais : « Il est de nostre *reigle*. »

Au vocabulaire des écoliers anciens et modernes, qui, dans le livre de M. Francisque Michel, n'est guère représenté que par les mots *copin* et *faignant*, il aurait fallu joindre celui des étudiants. On promet bien un travail sur ce sujet difficile, mais il ne m'inspire pas de très grandes espérances ; voici, du reste, sur quoi elles reposent. Il a paru l'année dernière, sous ce titre beaucoup plus piquant que l'ouvrage : *Cinquantes faribolles grammaticales et pittoresques à l'usage du petit monde et peut-être du grand, par un contrebandier. Au dépôt, rue Saint-Jacques*, 189, une toute petite brochure de quatre pages in-8° et du prix de dix centimes ; le premier mot qu'on y trouve est *bufique*, synonyme de mirobolant, suivant l'auteur, et, après cette explication, on lit en

note : « *Extrait du Dictionnaire de poche du quartier latin* (sous presse). »

Dans l'article *chicard*, M. Francisque Michel, qui accorde d'ailleurs à ce mot de forts longs développements, aurait dû mentionner un amusant vaudeville du théâtre du Palais-Royal : *Deux Papas très bien, ou la Grammaire de Chicard,* dans lequel Leménil répétait avec une stupéfaction comique chacun des mots étranges prodigués par Grassot. Pour l'auteur du livre qui nous occupe, cet ouvrage est un texte classique de la plus haute importance, et il est impardonnable de l'avoir négligé.

M. Francisque Michel a eu l'intention d'indiquer les termes de coulisses ; ainsi il a recueilli *manger du sucre*, pour : recevoir des applaudissements ; mais, sur ce point encore, il s'en est presque tenu au projet.

Pour nous borner à un seul exemple, aucune des expressions contenues dans le passage suivant, extrait d'un feuilleton intitulé *une Soirée d'Artistes* et signé Léon Troussel, n'a trouvé place dans le travail dont nous rendons compte. Il s'agit d'un comédien qui joue ce qu'on nomme au théâtre les *utilités*. « Au besoin il remplit des rôles quand les artistes sont malades, et alors on *l'attrape*. Savez-vous ce que c'est que se faire *attraper ?*... C'est se faire *égayer*. Savez-vous ce que c'est que se faire *égayer ?*... C'est se faire *éreinter*. Savez-vous ce que c'est que se faire *éreinter ?*... C'est se faire siffler ; et savez-vous quand on se fait siffler ? On se fait siffler quand on est *bleu*, or être *bleu*, c'est être *toc*, être *toc* c'est *faire four*, *faire four* c'est être mauvais. »

Parmi tous ces langages familiers et goguenards qui existent en dehors du vocabulaire officiel, le plus vif, le plus pittoresque est sans contredit celui du soldat. Il aurait mérité une attention toute particulière, à cause de la gaîté, de l'entrain, des courageuses saillies qu'on y

rencontre ; il offre tout l'imprévu, toutes les audacieuses hardiesses de l'argot, sans jamais rien présenter de repoussant. Son histoire serait curieuse à faire. Il ne date point, comme on pourrait le croire, des guerres glorieuses de la République et de l'Empire. Sully l'employait déjà en parlant à Henri IV. Un jour qu'il venait le prévenir en toute hâte des préparatifs de l'ennemi, il le trouva secouant un magnifique prunier de damas blanc : « Pardieu, sire, lui cria-t-il du plus loin qu'il l'aperçut, nous venons de voir passer des gens qui semblent avoir dessein de vous préparer une collation de bien autres *prunes* que celles-ci, et un peu plus dures à digérer. » Un grognard du Cirque-Olympique parlerait-il autrement ?

La portion vraiment neuve et originale du livre de M. Francisque Michel, consiste dans ses études comparées sur l'argot des diverses langues étrangères ; son travail prend ici, pour tous les lecteurs, une apparence plus scientifique. Quelque mérite qu'on ait, quelque érudition qu'on déploie, il est bien difficile, en étalant les mots hideux du vocabulaire des forçats, de ne jamais soulever le cœur, et, en rapportant nos lazzis populaires si usés, de ne pas exciter parfois un sourire de dédain ; mais quand il ne s'agit plus de notre propre langue, tout change d'aspect : les expressions repoussantes deviennent terribles, les locutions vulgaires, spirituelles, et l'on est porté à croire, bien injustement d'ailleurs, qu'il faut plus de savoir pour recueillir et expliquer ces termes étrangers que pour commenter ceux qu'on entend répéter chaque jour par les charretiers ou les manœuvres.

Plusieurs de ces chapitres ne sont guère, il est vrai, que l'esquisse de ce qu'ils pourront devenir plus tard, quand les études de ce genre se seront multipliées. Déjà, dans le deuxième cahier du quinzième volume de ses *Archives pour la connaissance scientifique de la Russie,*

publiées en Allemand, le savant M. Erman a donné un vocabulaire étendu de ce curieux langage des colporteurs russes, sur lequel M. Francisque Michel ne nous a dit que quelques mots ; les compléments de ce genre viendront en foule. Néanmoins ce sont surtout ces quelques pages, déjà si remplies d'aperçus curieux pour l'histoire comparative des mœurs et des langues, qui conserveront au livre une place distinguée dans l'histoire de la science, même lorsqu'un recueil plus complet sera venu le remplacer.

Tout présage d'ailleurs que cette époque est encore éloignée et, malgré ses nombreuses lacunes, l'ouvrage de M. Francisque Michel restera longtemps le vocabulaire du bas langage le plus étendu et le plus complet que nous possédions.

Ch. MARTY-LAVEAUX.

(Extrait de la *Revue Contemporaine* du 15 mai 1857.)

Lettre
à M. Michel Bréal
sur la
Sémantique

Lettre à M. Michel Bréal sur la Sémantique

Cher Monsieur,

Les renseignements que vous me demandez si aimablement ne me seraient pas faciles à trouver quand même j'aurais ma bibliothèque à ma disposition ; vous êtes de ceux à qui il faut tâcher de ne rien dire de banal, de connu, sous peine de paraître, suivant le proverbe latin, porter du bois à la forêt et, d'un autre côté, les observations neuves et personnelles sont rares lorsqu'on est pris au dépourvu et qu'on n'a sous la main que deux livres, à la vérité bien différents : *les Amours* de Ronsard, que je vais publier à mon retour, et *le Pêcheur d'Islande*, de Loti, que je suis en train de lire à ma femme.

Faute d'autres ressources, je vais chercher ce qu'ils me peuvent fournir sur l'étendue, la variété et parfois la contradiction des acceptions et des sens, en suivant le mieux que je pourrai les procédés que vous avez mis en usage dans la seconde partie de vos *mots latins*, et surtout dans le mémoire où vous avez si finement expliqué le mot *sublime*.

Je laisserai de côté la pathologie verbale, n'ayant en ce moment rien de particulier à vous soumettre à cet égard.

J'ouvre le premier livre des *Amours* et j'y trouve :

Injuste amour ! *fusil* de toute rage !

Comme la tendance de notre langue est de restreindre de plus en plus, dans l'intérêt de la précision, chaque mot à un sens principal et souvent unique, ce sens d'amorce a disparu et est devenu inintelligible pour le public aussitôt que *fusil* s'est dit de l'arme entière.

En vertu du même principe, les extensions de sens des termes déjà anciens ont beaucoup moins bien réussi que la création de termes complètement nouveaux.

Je trouve plus loin :

> Les cieux *fermez* aux cris de sa douleur
> Changeans de teint, de grâce et de couleur
> Par sympathie en deviendront malades.

Muret explique ainsi le sens de *fermez*, dans ces vers détestables : « *Arrestez*, mot italien. » Cette acception n'avait rien que de naturel ; mais pour nous *fermé* voulait dire *clos* et ne pouvait plus signifier autre chose.

Quelquefois, cependant, un sens se substitue à un autre avec une singulière hardiesse, mais c'est alors par l'effet d'une sorte de création spontanée, par un procédé qui n'a rien d'artificiel ni de littéraire. Voici, à ce sujet, l'exemple assez curieux que me fournit la seconde autorité que je vous ai annoncée, Pierre Loti :

« Ces cinq hommes étaient vêtus pareillement... sur la tête, l'espèce de casque en toile goudronnée qu'on appelle *Suroit* (du nom de ce vent de Sud-Ouest qui, dans notre hémisphère, amène les pluies. »)

Dans cet ordre d'idées, les passages d'un sens à un autre sont tellement faciles et tellement singuliers que le même mot *damas* peut signifier tour à tour un cimeterre, une étoffe ou une prune, suivant la phrase dans laquelle il entre, sans que personne soit jamais embarrassé pour lui attribuer son véritable sens.

Si, laissant là mes lectures actuelles, j'interroge mes souvenirs, je trouve que l'adjectif *nécessaire* a eu, au XVIIe siècle, diverses acceptions curieuses.

Dans *le Coche et la Mouche*, La Fontaine parle des gens qui font *les nécessaires*, c'est-à-dire qui agissent comme s'ils se croyaient indispensables; dans l'*Impromptu de Versailles*, le mot devient un vrai substantif. On lit dans la liste des personnages : 1er *nécessaire*, 2e *nécessaire*. Ces *nécessaires* ne sont pas, comme on pourrait le croire, des personnages chargés d'une fonction particulière; mais des courtisans qui font les importants, et, de leur propre mouvement, viennent, au nom du Roi, réclamer le commencement de la pièce (la dernière scène de la comédie le prouve). Certaines personnes, et particulièrement les Précieuses, dont le procédé le plus ordinaire de langage était d'employer les adjectifs substantivement, disaient *un nécessaire* pour un domestique, comme on devait plus tard dire, dans le même sens, par un euphémisme démocratique : *un officieux*. Mais comme, si à certains égards un domestique semblait un homme nécessaire, l'emploi d'un très grand nombre de valets peu occupés pouvait aussi les faire considérer parfois comme inutiles, ce mot *inutiles* signifiait aussi valet dans le langage des Précieuses.

C'est ainsi que Somaize explique cette phrase : « *Inutile*, ôtez le superflu de cet ardent », par : laquais, mouchez la chandelle.

Ainsi, dans ce langage, *nécessaire* et *inutile* arrivent à signifier la même chose.

Une acception accidentelle d'un mot devient quelquefois si dominante que les autres sont comme effacées de la langue. Si l'on entrait un de ces soirs au café des Variétés et qu'on y lût ce vers de Corneille, d'ailleurs assez peu cornélien :

« Une heure de remise en eût fait mon épouse, »

à des spectateurs venant de voir *le fiacre* 147, ils comprendraient à coup sûr quelque sottise, mais comme la Clymène de la *Critique de l'Ecole des Femmes*, ce

seraient eux qui feraient la saleté et Corneille n'y serait pour rien.

Pouvait-il prévoir que *remise*, au sens d'ajournement, deviendrait promptement presque hors d'usage, excepté dans la locution *sans remise;* qu'au contraire l'action de *remettre* habituellement une voiture sous un *hangard*, communiquerait à ce *hangard* le nom de *remise*, que du hangard il passerait à la voiture et qu'enfin *une heure de remise* signifierait une heure de voiture.

. . . . . .

Pardon de tout ce bavardage inutile dont l'excuse est le plaisir que je prends à causer avec vous, et croyez-moi toujours votre bien dévoué.

Septembre 1886.

Bibliographie

Bibliographie

1841

1. Compte rendu de l'*Histoire de la Géographie de Guigniaut.*
(*Journal général de l'Instruction publique.* N° du 26 juin 1841.) (1)
2. Compte rendu du *Cours de poésie latine, professé par M. Patin à la Faculté des lettres de Paris.*
(*Écho de l'Instruction publique.* N^os^ des 12, 19, 26 septembre 1841.)
3. Compte rendu de la *Grammaire grecque systématique et raisonnée pour les commençants et gens du monde, par E. Marcella.*
(*Écho de l'Instruction publique.* N° du 21 novembre 1841.)

1842

4. Compte rendu de *la France littéraire, de 1832 à 1840.*
(*Gazette de France.* N° du 30 mars 1842.)
5. Compte rendu de *l'Odyssée, traduite en vers français par A. Bignan.*
(*Gazette de France.* N° du 27 avril 1842.)

(1) C'est à dessein que nous n'avons pas donné les indications bibliographiques des ouvrages qui sont l'objet de ces comptes rendus. Les érudits qui les désireraient n'auraient qu'à se reporter aux numéros des périodiques où ces comptes rendus ont paru.

1843

6. Compte rendu des *Études sur les Tragiques grecs, par M. Patin.*
(*Gazette de France.* N° du 14 octobre 1842.)

7. Compte rendu des *Œuvres complètes d'Hésiode, traduites en vers par Alph. de Fresse-Montval.*
(*Le Corsaire.* N° du 4 mai 1843.)

8. Compte rendu de l'*Analyse physiologique de l'entendement humain, par J.-L. Collineau, membre de l'Académie de médecine de Paris.*
(*La Patrie.* N° du 25 septembre 1843.)

1845

9. Compte rendu du livre *De la Religion, du Clergé et des Jésuites, par un magistrat ancien élève de la Compagnie de Jésus.*
(*L'Estafette.* N° du 5 janvier 1845.)

1847

10. *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française, par J.-Ch. Laveaux.*
3e édition, revue d'après le nouveau Dictionnaire de l'Académie et les travaux philologiques les plus récents, par Ch. Marty-Laveaux, élève de l'École des Chartes. Hachette et Cie, 1847.

Principaux comptes rendus :

L.-F. Lerat. — *Journal d'éducation populaire*, 3e série, n° 63, mars 1847.
— *Revue de l'Instruction publique*, 15 juin 1847.
Albert Aubert. — *Constitutionnel*, 20 août 1847.
J. Lesguillon. — *Écho Français*, 30 octobre 1847.
Laferrière. — *Manuel général de l'Instruction primaire*, mars 1848.

1848

11. Compte rendu des *Études germaniques, par A.-F. Ozanam, professeur à la Faculté des lettres de Paris.*
(*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1848, 2e série, tome V, p. 377.)

1849

12. Compte rendu du *Traité de versification française*,

où sont exposées les variations successives des règles de notre poésie et les fonctions de l'accent tonique dans le vers français, par Louis Quicherat.
(Bibliothèque de l'École des Chartes, 1849, 3e série, tome I, p. 193.)

1850

13. Compte rendu de l'*Essai sur l'art de vérifier les dates des calendriers Julien et Grégorien, par E. Morin, docteur ès-lettres, professeur suppléant d'histoire à la Faculté des lettres de Rennes.*
(Bibliothèque de l'École des Chartes, 1850. 3e série, tome I, p. 553.)

1851

14. Compte rendu des *Documents inédits pour servir à l'Histoire de l'Italie depuis le huitième siècle jusqu'au treizième, avec des Recherches sur le moyen âge italien, par A.-F. Ozanam, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris.*
(Bibliothèque de l'École des Chartes, 1851, 3e série, tome II, p. 282.)

15. Compte rendu de l'*Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVIe siècle, par Auguste de Blignières, professeur de rhétorique au collège Stanislas.*
(Bibliothèque de l'École des Chartes, 1851, 3e série, tome III, p. 497.)

1852

16. Compte rendu de la *Bibliographie des Mazarinades, publiée pour la Société de l'Histoire de France, par C. Moreau.*
(Le Constitutionnel. N° du 14 mars 1852.)

17. Compte rendu des *Etudes sur les Sermons de Bossuet, d'après les manuscrits, par l'abbé Victor Vaillant.*
(Le Constitutionnel. N° du 9 avril 1852.)

18. Compte rendu des *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen-âge, par Léopold Delisle.*
(Le Constitutionnel. N° du 22 mai 1852.)

19. Compte rendu de l'*Essai philosophique sur la formation de la langue française, par M. Edelestand du Méril.*
(*Le Constitutionnel.* N° du 6 juillet 1852.)

20. Compte rendu des *Œuvres complètes de Molière (édition variorum), par Charles Louandre.*
(*Le Constitutionnel.* N° du 29 septembre 1852.)

1853

21. *Essai sur la langue de La Fontaine.*
(*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1853, 3me Série, tome IV, p. 484 et 634 ; tome V, p. 58.)
Tirage à part. Paris, J.-B. Dumoulin, 1853, 1 vol. petit in-8 de 56 p.

22. Compte rendu des *Notions élémentaires de grammaire comparée pour servir à l'étude des trois langues classiques, par M. Egger, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris.*
(*Le Moniteur Universel.* N° du 8 mars 1853.)

23. Compte rendu du livre *Du langage et de son rôle dans la constitution de la raison*, par *L.-F. Jéhan (de Saint-Clavien).*
(*Le Moniteur Universel.* N° du 19 mai 1853.)

24. *Charenton au XVIIe Siècle.*
Paris, J.-B. Dumoulin, 1853, 1 vol. in-8° de 36 pages.
(Extrait du *Moniteur Universel* du 6 et du 8 août 1853.)

1854

25. Compte rendu de *Apollonius Dyscole. Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité, par Egger.*
(*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1854, 3me série, tome V, p. 473.)

1857 — 1877

26. *ŒUVRES COMPLÈTES DE LA FONTAINE,*

publiées d'après les textes originaux, accompagnées de notes et suivies d'un lexique.

Collection de la Bibliothèque Elzévirienne.

Principaux comptes rendus :

Ludovic Lalanne. — *La Correspondance littéraire*, p. 45, (novembre 1857.)

E. de Barthélemy. — *Le Courrier de Paris*, 15 juillet 1859.

Alph. Pauly. — *Le Courrier de Saint-Quentin*, 2 août 1859.

H. de Bornier. — *L'Ami de la Religion*, 30 juillet 1860.

Ad. Viguier. — *Journal général de l'Instruction publique*, 21 septembre et 5 octobre 1861.

C. Defrémery. — *Revue critique d'histoire et de littérature*, 21 juillet 1877.

1857

27. Compte rendu des *Études de Philologie comparée sur l'Argot et sur les Idiômes analogues parlés en Europe et en Asie, par Francisque Michel, (développement d'un mémoire couronné par l'Institut de France.)*
(Revue Contemporaine, N° du 15 mai 1857.)

28. Compte rendu du *Dictionnaire des précieuses par le sieur de Somaize, nouvelle édition augmentée de divers opuscules du même auteur relatifs aux précieuses et d'une clef historique et anecdotique, par Ch.-L. Livet.*
(Bibliothèque de l'École des Chartes, 1857, 4me série, tome III, p. 85.)

1858

29. Compte rendu de l'*Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme, par Francis Meunier.*
(Bibliothèque de l'École des Chartes, 1858, 4me série, tome IV, p. 97.)

30. Compte rendu des *Mémoires inédits et opuscules de Jean Bon, avocat au parlement de Paris (1659), secrétaire interprète des Etats-Généraux de Hollande depuis l'année 1689 jusqu'à sa mort (1711), publiés pour la Société de l'Histoire du protestantisme français, par Francis Waddington.*
(Bibliothèque de l'École des Chartes 1858, 4me série, tome IV, p. 98.)

1859

31. Compte rendu de l'*Histoire de l'Académie française, par Pellisson et d'Olivet, avec une Introduction et des notes, par Ch.-L. Livet.*
(*L'Ami de la Religion*, N° du 20 avril 1859.)

32. Compte rendu sur le *Blason populaire de la Normandie, par M. A. Canet.* — *Elsaëssisches Volksbuechlein von August Stoeber.* — *Le langage des marins, par G. de la Landelle.* — *La tribune des linguistes et la Société internationale de linguistique.*
(*L'Ami de la Religion.* N° du 20 mai 1859.)

33. Compte rendu de *Les Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs, par Adolphe Pictet.* — *Ethnogénie gauloise, par Roget, baron de Belloguet.* — *Introduction, 1re Partie : Glossaire gaulois.* — *Antiquité des patois, antériorité de la langue française sur le latin, par M. A. Granier de Cassagnac.*
(*L'Ami de la Religion.* N° du 25 juin 1859.)

34. Compte rendu de *La Grammaire française et les Grammairiens au seizième siècle, par Ch.-L. Livet.* — *Précieux et Précieuses,* par le même.
(*L'Ami de la Religion.* N° du 21 août 1859.)

35. Compte rendu de *Ménage, sa vie et ses écrits, par Eugène Baret.* — *Le Livre des proverbes français, seconde édition, par M. Leroux de Lincy.* — *La bugado prouençalo.*
(*L'Ami de la Religion.* N° du 22 septembre 1859.)

36. Compte rendu du *Recueil des factums d'Antoine Furetière, de l'Académie Française, contre quelques-uns de cette Académie, avec une introduction et des notes, par M. Ch. Asselineau.* — *Nouveau dictionnaire critique de la langue française, par B. Legoarant.* — *Etudes sur le dictionnaire de l'Académie par F.-P. Terzuolo.* — *Vocabulaire du Haut-Maine, par C. R. de M.* (*Nouvelle édition.*)
(*L'Ami de la Religion.* N° du 16 Novembre 1859.)

37. Compte rendu de l'ouvrage intitulé : *De la classification des langues et des écoles de linguistique en Allemagne, par Hyacinthe de Charencey.—Lorédan Larchey : Les Excentricités de la langue française en 1860. — La phonographie de M. Féline.*
(L'Ami de la Religion. N° du 23 Décembre 1859.)

1860

38. Compte rendu de *La part des femmes dans l'enseignement de la langue maternelle, par H. Chavée. — Études sur la signification des mots et la propriété de l'expression, par M. L. C. Michel. — Petit traité de philologie française à l'usage des jeunes personnes, par M. Charles Remy. — L'Education populaire, recueil périodique rédigé par M. Paget-Lupicin.*
(L'Ami de la Religion. N° du 20 Janvier 1860.)

39. Compte rendu du *Nouveau Dictionnaire universel de la langue française par M. P. Poitevin. — Nouveau Dictionnaire de la langue française contenant ..... de nombreux exemples choisis dans les auteurs anciens et modernes, par Louis Dochez. — Dictionnaire de M. Littré.*
(L'Ami de la Religion. N° du 24 Février 1860.)

40. Compte rendu des *Anciens poètes de la France, publiés sous la direction de M. Guessard. — Glossaire roman des chroniques rimées de Godefroy de Bouillon, du Chevalier au cygne et de Gillet de Chin, par M. Gachet. — Recueil des historiens des Croisades, Glossaire pour Guillaume de Tyr et ses continuateurs.*
(L'Ami de la Religion. N° du 4 Avril 1860.)

41. Compte rendu de l'*Origine du langage par M. Jacob Grimm, traduit de l'allemand, par Fernand de Wegmann. — De l'origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées, par Guillaume de Humboldt, opuscule traduit par Alfred Tonnellé.*
(L'Ami de la Religion. N° du 5 Mai 1860.)

42. Compte rendu de la *Résolution de l'Académie française touchant l'orthographe; Manuscrit avec Notes de Bossuet, de Pellisson,* etc.
(L'Ami de la Religion. N° du 31 mai 1860.)

43. Compte rendu de *la Thèse de Gaidon, poème français du cycle carlovingien, par M. Siméon Luce. — Les Doublets de la langue. — Mémoire philologique lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. Egger.*
(L'Ami de la Religion. N° du 6 Juillet 1860.)

44. Compte rendu de l'*Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise, par Adolphe Pictet. — Études sur les proverbes français, par P.-M. Quitard.*
(L'Ami de la Religion. N° du 19 août 1860.)

45. Compte rendu de la *Grammaire comparée des langues de France, par Louis Baecker. — Essai de sur l'Histoire littéraire des patois du midi de la France par le Docteur J.-B. Noulet.*
(L'Ami de la Religion. N° du 14 décembre 1860.)

1861

46. Compte rendu de *La belle de Ludre (1648-1725.) Essai biographique.*
(Bibliothèque de l'École des Chartes, 1861. 5me série, tome II. p. 465.)

47. Compte rendu des *Œuvres d'Horace, traduction nouvelle avec le texte en regard, par M. Patin.*
(L'Ami de la Religion. N° du 18 avril 1861.)

48. Compte rendu de l'*Etymologicon universel de la langue française par Morand. — Racines grecques et racines latines par Larousse. — Dictionnaire idéologique par Robertson. — Dictionnaire analogique de la langue française, par Boissière. — Dictionnaire mnémonique par Léger Noël. — La clef de la langue et des sciences, par le même.*
(L'Ami de la Religion. N° du 25 septembre 1861.)

49. Compte rendu du *Mémoire touchant l'influence de la scolastique sur la langue française par M. de Rémusat. — De la langue du droit dans le théâtre de Molière, par M. Eugène Paringault.*
(L'Ami de la Religion. N° du 29 décembre 1861.)

1862

50. *ŒUVRES DE PIERRE CORNEILLE.* Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique de mots et locutions remarquables, d'un portrait, d'un fac-simile, etc., par Ch. Marty-Laveaux, (12 vol. grand in-8°).

(Paris, Hachette et Cie. 1862.)

T. Ier. Notice biographique sur Pierre Corneille et pièces justificatives.
Avertissements et discours divers.
Mélite.
Clitandre.
La Veuve.

T. II. La galerie du Palais.
La Suivante.
La Place Royale.
La Comédie des Tuileries.
Médée.
L'Illusion, comédie.

T. III. Le Cid.
Horace.
Cinna.
Polyeucte.

T. IV. Pompée.
Le Menteur
Rodogune.

T. V. Théodore.
Héraclius.
Andromède.
Don Sanche d'Aragon.
Nicomède.

T. VI. Pertharite.
Œdipe.
La Toison d'or.
Sertorius.
Sophonisbe.
Othon.

T. VII. Agésilas.
Attila.
Tite et Bérénice.
Psyché.
Pulchérie.
Suréna.

T. VIII. Imitation de Jésus-Christ.

T. IX. Louanges de la Sainte-Vierge.
L'Office de la Sainte-Vierge.
Les Sept Psaumes pénitentiaux.
Vêpres.
Hymnes du bréviaire romain.
Version des Hymnes de saint Victor.
Hymnes de sainte Geneviève.

T. X. Poésies diverses.

T. XI. Préface du Lexique de la langue de Corneille (1).
(Ce Mémoire, suivi du Lexique de Corneille. avait obtenu, en 1859, le premier prix du concours de l'Académie française.)

(1) Cette étude sur la langue de Corneille avait déjà paru dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes (1860-1861)*, pages 209-236, 401-421. In-8°.

T. XII. Lexique.

Principaux comptes rendus :

L. Lalanne. — *Correspondance Littéraire*, 5 Août 1859.
Bréville. — *Le Siècle*, 26 Mai 1862.
A. de Tanouarn. — *Revue Contemporaire*, Juillet 1862.
Colincamp. — *Journal général de l'Instruction publique*, 5 Juillet 1862.
H. Lavoix. — *Le Moniteur Universel*, 22 Février 1863.
A. de Tanouarn. — *Athenæum français. Revue Contemp.* 31 mars 1863.
L. Lalanne. — *Correspondance Littéraire*, 25 Avril 1863.
— *Journal des Savants*, Avril 1863.
Ch. Caboche. — *Journal général de l'Instruction publique*, 27 Mai 1863.
Cuvillier-Fleury. — *Journal des Débats*, 20 Octobre 1863.
Sainte-Beuve. — *Le Constitutionnel*, 29 Février 1864.
Paul Foucher. — *La France*, 6 Mars 1864.
L. J. — *Bulletin Bibliographique de la Revue Contemporaine*, 31 mai 1864.
Taxile Delord. — *Le Siècle*, 18 Juillet 1864.
Damas Hinard. — *La France*, 4 Janvier 1865.
Delzons. — *Revue de l'Instruction publique*, 2 février 1865.
E.-D. de Bréville. — *Le Siècle*, 12 Juin 1865.
Challemel-Lacour. — *Le Temps*, 27 Juin 1865.
Gustave Landrol. — *Le Constitutionnel*, 27 Juillet 1865.
— *Journal des Savants*, 1865.
E.-D. de Bréville. — *Le Siècle*, 18 Décembre 1865.
H. Lavoix. — *Moniteur Universel*, 16 Avril 1866.
— *Journal des Savants*, 1866.
Victor Asseline. — *Revue de l'Instruction publique*, Juillet 1866.
Ed. Goumy. — *Revue de l'Instruction Publique*, 16 Juillet 1868.
Courbet. — *Gazette Bibliographique*, 20 Août 1868.
Colincamp. — *La Presse*, 1er Novembre 1868.
J. Bonnassies. — *Journal général de l'Instruction publique*, 10 Mars 1869.
— « « « « 18 Mars 1869
J. Thénot. — *Constitutionnel*, 2 Août 1869.
Sainte-Beuve. — *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 199. (1872.)
Edmond Lafargue. — *Soleil*, 11 Novembre 1873.
Emile Picot. — *Bibliographie Cornélienne*, p. 312. (1876.)
J.-J. Weiss. — *Trois années de Théâtre; 1883-1885*, (1896.)
Edouard Pontal. — *La Vérité*, 9 Mars 1896.

1863

51. *Cahiers de remarques sur l'Orthographe Françoise — pour estre examinez par chacun de Messieurs de l'Académie avec des observations de Bossuet, Pellisson, etc.*

(Publiés avec une Introduction, des Notes, et une Table alphabétique. — Petit in-12, pp. i-xxxi, 1-151. Paris, Jules Gay, éditeur.)

Principaux comptes rendus :

Ad. Ducros. — *Journal des Savants*, novembre 1863.
— *Journal général de l'Instruction publique*, 19 décembre 1863.
I.-B. Schmit. — *Le Correspondant*, 25 janvier 1864.
F. Colincamp. — *La Presse*, 1er novembre 1868.

52. Compte rendu sur les *Mémoires de littérature ancienne, par Émile Egger, membre de l'Institut.*
(*Bibliothèque de l'École des Chartes*. 5e série, tome IV, p. 272.)

1864

53. Compte rendu des *Observations sur un procédé de dérivation très fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néo-latins, par M. Egger.*
(*Le Nord*. N° du 8 juin 1864.)

54. Compte rendu de *la Science du langage, par M. Max Muller, traduit de l'anglais par M. M.-G. Harris et G. Perrot. — De la science du langage et de son état actuel, par Frédéric Baudry.*
(*Le Nord*. N° du 19 octobre 1864.)

55. Compte rendu des *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie, par Émile Egger, membre de l'Institut.*
(*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, tome V, p. 72.)

1866 — 1898

56. *LA PLÉIADE FRANÇOISE. — (Ronsard, du Bellay, Remi Belleau, Iodelle, Baïf, Dorat, Pontus de Tyard), avec notices biographiques, notes et glossaire.*
(Paris, A. Lemerre, 1866-1898. 20 volumes in-8° écu avec portraits.)

Principaux comptes rendus de l'édition :

Henri Nicolle. — Feuilleton de *l'Étendard*, 8 janvier 1867.
Paul de Saint-Victor. — *Moniteur universel*, 12 février 1872.

1867. *Œuvres françoises de Joachim du Bellay, gentilhomme angevin, avec une notice biographique et des notes.* (2 volumes.)

Principaux comptes rendus :

Nestor Roqueplan. — Feuilleton du *Constitutionnel*, 30 décembre 1866.
Sainte-Beuve. — *Nouveaux Lundis*. T. XIII, pp. 294-321. Juin 1867.
— — — — pp. 322-356, Août 1867.
J. Colincamp. — *La Presse*, 1er novembre 1868.

1867. *Notice biographique sur Joachim du Bellay.* Tirage à part. 1 vol. petit in-8° de i-XL pages.

1868-1870. *Les Œvvres et Meslanges poétiques d'Estienne Iodelle, sieur Dv Lymodin, avec une notice biographique et des notes.* (2 vol.)

Compte rendu :

E. Courbet. — *Gazette Bibliographique*, 20 juin 1868.

1870. *Notice biographique sur Estienne Jodelle.* Tirage à part. 1 vol. petit in-8° de i-XLVII pages.

1875. *Œvvres poétiques de Jean Dorat et de Pontus de Tyard, avec notices biographiques et notes,* 1 vol. in-8°.

— *Notice biographique sur Jean Dorat.* Tirage à part. 1 vol petit in-8° de i-LXXXIV pages.

— *Notice biographique sur Pontus de Tyard.* Tirage à part. 1 vol. petit in-8° de i-XXXIII pages.

1878. *OEvvres poétiques de Remy Belleau, avec une notice biographique et des notes.* (2 vol.)

1878. *Notice biographique sur Remy Belleau.* Tirage à part. 1 vol. petit in-8° de i-XVI pages.

1881-1890. *Œvvres en rime de Jan Antoine de Baïf, secrétaire de la chambre du Roy, avec une notice biographique et des notes.* (5 vol.)

1890. *Notice biographique de Jan Antoine de Baïf.* Tirage à part. 1 vol. petit in-8° de i-LXIII pages.

1887-1893. *OEvvres de P. de Ronsard, gentilhomme vandomois, avec une notice biographique et des notes.* (6 vol.)

1893. *Notice biographique sur Pierre de Ronsard.* Tirage à part. 1 vol. petit in-8° de i-CXXII pages.

Compte rendu :

Tamizey de Larroque. — *Revue critique d'Histoire et de Littérature.* N° du 14 mai 1894.

1896-1898. *La Langue de la Pléiade (Appendice de l'édition). 2 vol. Tirage à part de l'introduction.* 1 vol. petit in-8° de 47 pages.

Principaux comptes rendus :

TAMIZEY DE LARROQUE. — *Revue critique d'Histoire et de Littérature.* N° du 7 décembre 1896.

GASTON PARIS. — *Journal des Savants*, Mai 1898.

1866

57. *Discours pour la séance de Réouverture des cours de l'Association philotechnique pour l'instruction gratuite des ouvriers.* (Section de Charenton.)

Voir compte rendu de la séance du 12 novembre 1866. Tirage à part. Petit vol. in-8, p. 34-46. Paris, Ed. Blot, éditeur. 1866.

58. Compte rendu de *Bossuet, précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV et évêque à la cour (1670-1682), par A. Floquet.*

(*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série, tome II, p. 79.)

1868 — 1881

59. *LES ŒVVRES DE MAISTRE FRANÇOIS RABELAIS, accompagnées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire.*

(Paris, Alphonse Lemerre, éditeur. Tomes I-IV.

Compte rendu sur le tome Ier :

E. COURBET. — *Gazette Bibliographique*, 20 août 1868.

GASTON PARIS. — *Revue critique d'Histoire et de Littérature*, 6 mars 1869.

GUSTAVE LANDROL. — *Le Constitutionnel*, 23 juin 1869.

VICTOR BORNIER. — *Journal de l'Instruction publique*, 24 juin 1869.

JULES BONASSIES. — *Journal de l'Instruction publique*, 7 avril 1870.

— — — *Journal de l'Instruction publique*, juillet 1870.

1868 — 1869

60. *Lettre à l'auteur de " Rabelais et ses éditeurs".*

(Paris, Alphonse Lemerre, 1869, petit in-8° de 12 pages.)

Compte rendu :

E. COURBET. — *Gazette Bibliographique.* Déc.-janv. 1868-1869.

1868

61. Compte rendu des *Observations sur l'orthographe française, suivies d'un exposé historique des opinions et systèmes sur ce sujet depuis 1527 jusqu'à nos jours, par Ambroise Firmin-Didot.*
(*Gazette Bibliographique.* N° du 20 mars 1868.)

62. Comptes rendus du *Dictionnaire de la langue française, de Littré, 17e et 18e fascicules (man-noi.)*
(*Gazette Bibliographique.* N^os^ du 20 février et 20 mai 1868.)

63. Compte rendu de l'*Essai sur les œuvres dramatiques de Jean Rotrou, thèse présentée à la Faculté des lettres de Douai par S. Jarry.*
(*Gazette Bibliographique.* N°s 9-10 d'octobre-novembre 1868.)

1869

64. Compte rendu sur l'*Hellénisme en France, leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature française, par E. Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.*
(*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1869, 6e série, tome V, p. 688.)

1870

65. Compte rendu sur *De la lecture des Vieux Romans, par Jean Chapelain, de l'Académie française, publiés pour la première fois avec des notes par Alph. Feillet.*
(*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1870, tome XXXI, p. 233.)

1872

66. Compte rendu sur l'*Usage du Dictionnaire et de la Grammaire.*
(*Journal de l'Instruction Publique.* N° du 1er décembre 1872.)

67. *Cours historique de langue française.* (1) — *De*

(1) L'ensemble de ce *Cours historique de langue française* a obtenu à l'Exposition Universelle de 1878 une médaille d'argent.

l'enseignement de notre langue.— Paris, Alph. Lemerre 1872. in-12.

Compte rendu sur l'ensemble du Cours historique (Bibliographie N°s 70, 71, 72,) :

DARMESTETER. — *Revue Critique.* N° du 16 Octobre 1875.

Comptes rendus sur l'enseignement de notre langue :

ANATOLE FRANCE. — *Le Bibliophile Français*, p. 377. 1872.
F. BAUDRY. — 6 Avril 1872.
E. BLÉMONT. — *Le Rappel*, 23 Avril 1872.
LOUIS ASSELINE. — *La France Républicaine*, 19 Novembre 1872.
LÉOPOLD PANNIER. — *Biblioth. de l'École des Chartes*, T. XXXIII, p. 614. 1872-73.
FRÉDÉRIC DILLAYE. — *Le Républicain de l'Est*, 3 Janvier 1873.
— » » 4 Janvier 1873.
J. — *Revue Nationale*, 2e Année. N° 2, 10 Février 1874.
A. L. — *Journal des Instituteurs*, 2 Janvier 1876.

1873

68. *Œuvres de Jean Racine.* Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, etc., par M. Paul Mesnard. (8 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1865-1873.)

T. VIII. LEXIQUE DE LA LANGUE DE RACINE.

Préface. *De la langue de Racine*, p. I-XVIII, *par Ch. Marty-Laveaux.*

Introduction grammaticale, p. LXXII-CLIV, *par M. Ch. Marty-Laveaux.*

LEXIQUE DE LA LANGUE DE RACINE, p. 1-556, *par M. Ch. Marty-Laveaux.* Paris, Hachette, 1873. In-8°, 617 pages.

(Ce Tome VIII est précédé d'une étude sur le style de Racine, par M. Paul Mesnard, et se termine par les tableaux des représentations de Corneille et Racine, par M. Eugène Despois.)

Compte rendu par :

G. DE BEAUCOURT. *Polybiblion*, 1873, t. 10, p. 89.

1873 — 1874

69. *Cours historique de langue française. — Grammaire française élémentaire* (1).
(Paris, Alph. Lemerre, 1873-1874. In-12.)

Comptes rendus :

X... — *Phare de la Loire*, 18 déc. 1873.
Paul Dhmeny. — *Le XIXe Siècle*, 30 décembre 1873.
Daniel. — *Le Progrès de la Somme*, 6 janvier 1874.
X... — *La Chronique illustrée*, 3 janvier 1874.
X... — *Courrier de l'Aisne*, 12 et 13 janvier 1874.
J... — *Revue Nationale*, 10 février 1874.
X... — *Le Siècle*, 19 janvier 1874.
Léopold Pannier.— *Bibliothèque de l'École des Chartes*. T. xxxv, p. 291, 1874.
Eug. Talbot. — *Journal de L'Instruction Publique*, 1er août 1874.
Paul Bellet. — *La Patrie*, 12 janvier 1874.
X... — *République Française*, 13 janvier 1874.

1874

70. *Cours historique de langue française. — Premières leçons de grammaire française.* In-12.
(Paris, Lemerre, 1874.)

1875

71. *Cours historique de la langue française. — Grammaire historique de la langue française.* In-12.
(Paris, Lemerre, 1875. In-12.)

Principaux comptes rendus :

X... — Feuilleton de *la République Française*, 26 mars 1875. (*Revue des Sciences historiques.*)
L'abbé Verlaque. — *Revue du Monde catholique*, 25 mars 1876.

1877

72. Compte rendu sur les *Morceaux choisis des principaux écrivains du seizième siècle*, publiés d'après les

(1) *La Grammaire française élémentaire* et *les Premières leçons de Grammaire française* (*Bibliographie*, n° 69), faisant partie du *Cours historique de langue française*, ont obtenu de la *Société de l'Instruction élémentaire*, une médaille de bronze en 1875.

éditions originales ou les éditions critiques, et accompagnées de notes, par MM. Arsène Darmesteter et Adolphe Hatzfeld.
(Revue Critique d'histoire et de littérature, 20 janvier 1877.)

1882

73. Compte rendu des *Notes critiques et biographiques sur Rotrou, par M. Léonce Person.*
(Revue Critique d'histoire et de littérature, 3 juillet 1882.)

1883

74. *François Guessard, 1814-1882, notice biographique.*
(Bibliothèque de l'École des Chartes. Tome XLIII, 1882. — Tirage à part : Paris, 1883, in-8°, 29 pages.)

1886

75. *Lettre à M. Bréal sur la Sémantique* (septembre 1886).

1887

76. Note sur le mot : *Bachelier — Revue des Sciences et des lettres, Journal de la Société des Instituteurs primaires du département de la Seine.* (T. II. p. 27.)

1888

77. Note sur le mot : *Barbe de Capucin — Revue des Sciences et des lettres, Journal de la Société des Instituteurs primaires du département de la Seine.* T. II. p. 27.

1889

78. Article sur *La question de l'accord du participe passé, Revue de Philologie française et provençale publiée par L. Clédat.* T. III. p. 264. année 1889.

1890

79. Article sur les *Questions d'Orthographe et de Grammaire.* — *Revue de Philologie française et provençale, publiée par L. Clédat.* T. IV. p. 85, année 1890.

80. Article sur *Les Consonnes doubles.* — *Revue de Philologie française et provençale, publiée par L. Clédat* T. IV, p. 249, année 1890.

1897

81. *Histoire de la langue et de la littérature française, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville.* — *Paris, 8 vol. in-8°. A. Colin et Cie 1897.*

Tome III. Rabelais. — Les Conteurs du XVIe siècle, par Ch. Marty-Laveaux, chap. 2, pages 29-83.

Compte rendu :

E. Bourciez, *Revue Critique d'histoire et de littérature*, 14 juin 1897.

1900

82. *Quelle est la véritable part de Charles Perrault dans les contes qui portent son nom ?*

(Article imprimé après la mort de l'auteur.)

Revue d'Histoire littéraire de la France du 15 avril 1900.

Principaux comptes rendus :

Écho de Paris, 20 juillet 1900.
Le Petit Bleu de Bruxelles, 20 juillet 1900
La Renaissance, 30 juillet 1900.
La République Française, 1er août 1900.
Le XIXe Siècle, 3 août 1900.
Le Sémaphore de Marseille, 7 août 1900.

60 Communications faites à
L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX
de 1864 à 1894
dont les principales sont :

1864

1. Lettres adressées à Pierre Corneille.
(Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. N° du 1er janvier 1864.— 12.)
2. Un volume perdu des Lettres de Chapelain.
(Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. N° du 15 février 1864.— 12.)
3. Une traduction de Stace, par Pierre Corneille, à retrouver.
(Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. N° du 15 février 1864.— 22.)
4. Réponse à la question suivante : *Devise du Connétable de Bourbon.*
(Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. N° du 1er avril 1864.— 60.)
5. Réponse à la question suivante : *L'Auteur de la France mystique a-t-il publié d'autres ouvrages ?*
(Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. N° du 1er avril 1864.— 62.)
6. Réponse à la question suivante : *Cours publics libres à Paris, antérieurs au Lycée.*
(Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. N° du 1er mai 1864.— 79.)
7. Réponse à la question suivante : *Est-ce « Gas-de-sauce » ou « Gâte-Sauce ».*
(Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. N° du 1er juin 1864.— 93.)
8. Réponse à la question suivante : *Cours publics libres à Paris, antérieurs au Lycée.*
(Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. N° du 15 juin 1864.— 106.)
9. Réponse à la question suivante : *Où Alceste envoyait-il le sonnet d'Oronte ?*
(Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. N° du 15 juillet 1864.— 120.)
10. Réponse à la question suivante : *Etymologie du mot Drogman.*
(Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. N° du 15 juillet 1864.— 126.)

11. Réponse à la question suivante : *Etymologies et similaires de divers mots patois.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 25 juillet 1864.— 140.)

12. Réponse à la question suivante : *Désinence en ac, an et argues.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 31 août 1864. — 189.)

13. Réponse à la question suivante : *Origine de certains dictons locaux.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 20 septembre 1864. — 221.)

14. Réponse à la question suivante : *Quatre vers sans nom d'auteur.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 30 septembre 1864. — 237.)

15. Réponse à la question suivante : *Origine de certains dictons locaux.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 octobre 1864. — 248.)

16. Le peuple de Paris.
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 octobre 1864.— 283.

17. Réponse à la question suivante : « *Il Fornaretto* ».
(Drame ayant eu un grand succès en Italie, imité en France par Alex. Dumas, traduit littéralement par Caroline Berton, née Samson.)
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 décembre 1864. — 346.)

1865

18. Question sur : *Le Lexicographe L. A. Alemand et l'Académie française. — Un prospectus inconnu de Dictionnaire.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 janvier 1865.— 30.)

19. Suite de la question sur : *Le Lexicographe de L.-A. Alemand.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 25 février 1865.— 125.)

20. Trouvailles et Curiosités. — *Bévues biographiques et littéraires.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 25 février 1865.— 126.)

21. Trouvailles et Curiosités. — *Un vaisseau cuirassé en 1678.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 25 juillet 1865.— 447.)

22. Réponse à la question suivante : *La « Chanson de la Pelle ».*
Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. N° du 25 octobre 1865.— 634.)

23. Réponse à la question suivante : *Revolvers (de l'ancienneté des revolvers).*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 novembre 1865. — 653.)

1866

24. Réponse à la question suivante : « *Une Orthographe bizarre* ». *Des* u *et des* i *distingués des* v *et des* j.
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 25 juillet 1866.— 439.)

1867

25. Un Prix décerné au grand Corneille par les Jésuites de Rouen (à retrouver).
(*Intermédiaires des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 janvier 1867.— 6.)

1869

26. Réponse à la question suivante : *L'Orbilianisme. (Ce mot dérive d'Orbilius, précepteur d'Horace.)*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 juillet 1869.— 390.)

27. Réponse à la question suivante : *Les Hommes célèbres non mariés.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 août 1869. — 452.)

28. Réponse à la question suivante :

De qui ces deux vers :

Cette maxime est bonne et belle !
Mais — *en prison* de quoi sert-elle ?

(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 août 1869. — 450.)

1891

29. Réponse à la question suivante : *Charles IX, poète.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 décembre 1891. — 964.)

1892

30. Réponse à la question suivante : *Quelle est la plus ancienne liste de l'Académie Française ?*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 janvier 1892.— 18.)

31. Réponse à la question suivante : *Une question grammaticale.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 20 mai 1892. — 482.)

32. Réponse à la question suivante : *A quelle époque remonte la coutume qu'ont les Dames d'avoir un jour de réception déterminé ?*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 juin 1892.— 561.)

1893

33. Réponse à la question suivante : Le mot *rester.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 20 février 1893.— 185.)

34. Réponse à la question suivante : *Les Dédicaces à l'Académie française.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 28 février 1893.— 231.)

35. Réponse à la question suivante : *Bureau typographique.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 28 février 1893.— 234.)

36. Trouvailles et Curiosités. — *Une lettre inconnue de Voltaire sur la prononciation.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 20 avril 1893.— 439.)

37. Réponse à la question suivante : *Aristophane sur le théâtre Français.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 30 avril 1893.— 454.)

38. Réponse à la question suivante : *Un ou une Ordonnance.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 30 juillet 1893.— 94.)

39. Réponse à la question suivante : *Une des pensées de Pascal.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 20 septembre 1893. — 290.)

1894

40. Réponse sur : *Vers tragiques ridicules.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 20 janvier 1894.— 64.

41. Réponse sur le mot : *Invaincu.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 mars 1894. — 278.

42. Réponse sur le mot : *Colinhoult.*
(*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux.* N° du 10 juin 1894. — 628.

100 Communications

A LA

REVUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES DES DÉPARTEMENTS

ET AU

BULLETIN PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

de l'année 1866 à l'année 1890

dont les principales sont :

1866

1. Rapport sur les *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure (1864).*
(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 4e série, tome III, année 1866, p. 137.)

2. Rapport sur les *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'enseignement des sciences, des lettres et des arts. 1862-1865.*
(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 4e série, tome III, année 1866, p. 371.)

1867

3. Rapport sur les *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, année 1865.*
(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 4e série, tome V, année 1867, p. 285.)

4. Note sur le *Rapport sur une Notice intitulée : Le fils de Buffon. — Les deux Daubenton, naturalistes.*

(Communication de M. Lhuillier.)

(*Revue des Sociétés savantes des départements*. 4e série, tome V, année 1867, p. 451.)

5. Rapport sur les *Mémoires de la Société dunkerquoise ponr l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 1865-1866.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements*. 4e série, tome VI, année 1867, p. 366.)

1868

6. Note sur la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ, par Pierre Corneille.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements*. 4e série, tome VII, année 1868, p. 248.)

7. Rapport sur les *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 1866.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements*. 4e série, tome VIII, année 1868, p. 378.)

1869

8. Rapport sur les *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 1866-1867.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements*. 4e série, tome IX, année 1869, p. 157.)

9. Rapport sur la *Société archéologique et historique de la Charente. 1867.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements*. 4e série, tome X, année 1869, p. 196.)

10. Rapport sur la *Publication des Lettres à Rabelais de Monseigneur Pélissier, proposée par Monsieur l'abbé Verlaque.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements*. 4e série, tome X, année 1869, p. 462.)

1870

11. Rapport sur les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre. 1867. Bourges.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 5e série, tome I, année 1870, p. 41.)

12. Rapport sur les *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 1868.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 5e série, tome II, année 1870, p. 158.)

1872

13. Rapport sur les *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 1869.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 5e série, tome III, année 1872, p. 544.)

14. Rapport sur les *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 1870.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 5e série, tome IV, année 1872, p. 381.)

15. Rapport sur les *Mémoires de la Société duukerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 1867-1869.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 5e série, tome IV, année 1872, p. 382.)

1874

16. Rapport sur un *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, 1868-1871.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 5e série, tome VII, année 1874, p. 87.)

17. Note sur un *Rapport sur deux communications de M. de Saint-Genis.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 5e série, tome VII, année 1874, p. 412.)

18. Rapport sur un *Document relatif à Pierre et Thomas Corneille.*

(Communication de M. Ch. de Beaurepaire.)

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 5e série, tome VII, année 1874, p. 529.)

19. Rapport sur les *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire. 1873.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 5e série, tome VIII, année 1874, p. 46.)

20. Rapport sur les *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. 1872.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 5e série, tome VIII, année 1874, p. 47.)

21. Rapport sur les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1868-1872.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 5e série, tome VIII, année 1874, p. 420.)

1875

22. Rapport sur la *Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Procès-verbaux 1864-1872. — Biographies aveyronnaises. — Distribution des Récompenses 1868. Mémoires 1859-1873.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome I, année 1875, p. 46.)

23. Rapport sur les *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 1868-1870.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome I, année 1875, p. 50.)

24. Rapport sur l'*Ouverture d'un cercle de précieux en 1655.*

(Communication de M. Ch. de Beaurepaire.)

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome I, année 1875, p. 561.)

25. Rapport sur les *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 1871-1873.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome II, année 1875, p. 49.)

1876

26. Rapport sur le *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 1872.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome III, année 1876, p. 47.)

27. Rapport sur les *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 1874.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome III, année 1876, p. 52.)

28. Rapport sur les *Chants populaires de la France.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome III, année 1876, p. 495.)

29. Rapport sur les *Mémoires de la Société d'émulation du Jura. 1867-1874.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome IV, année 1876, p. 63.)

30. *Notice nécrologique sur M. Patin* (Henri Joseph Guillaume).

(Tirage à part.)

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome IV, année 1876, p. 294.)

31. Rapport sur les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre. 1873-1874.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome IV, année 1876, p. 366.)

32. Rapport sur le *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais, publié par la Commission départementale des manuscrits historiques. Arras. 1873.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome IV, année 1876, p. 368.)

1877

33. Rapport sur les *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 1873-1874.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome V, année 1877, p. 642.)

1878

34. Rapport sur les *Fragments inédits de la Correspondance de Bussy-Rabutin, suivis de sept lettres inédites de*

Mademoiselle de Scudéry à Godeau, évêque de Vence, et de trois lettres inédites de Fléchier.

(Communication de M. Bernard Prost.)

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome VII, année 1878, p. 368.)

35. Rapport sur le *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux, 1876-1877.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome VIII, année 1878, p. 28.)

36. Rapport sur les *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 1875-1877.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome VIII, année 1878, p. 32.)

37. Rapport sur les *Mémoires de la Société d'émulation du Jura. 1875-1876.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome VIII, année 1878, p. 35.)

38. Rapport sur le *Bulletin de la Société académique de Brest. 1876-1877.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome VIII, année 1878, p. 220.)

39. Rapport sur les *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 1877.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 6e série, tome VIII, année 1878, p. 222.)

1879

40. Rapport sur un *Fac-simile des armes de Poquelin de Beauvais.*

(Communication de M. Mathon.)

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 7e série, tome I, 1880, p. 118.)

41. Rapport sur le *Don, par M. Barbey, de pièces relatives à La Fontaine.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 7e série, tome I, 1880, p. 120.)

42. Rapport sur la *Copie d'une lettre du R. P. de la Chaise (8 mai 1680).*

(Communication de M. Jules Finot.)

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 7e série, tome I, 1880, p. 121.)

43. Rapport sur le *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux. 1879.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 7e série, tome III, 1881, p. 49.)

44. Rapport sur les *Mémoires de la Société d'émulation du Jura. 1877.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 7e série, tome III, 1881 p. 50.)

1880

45. Rapport sur les *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 1878-1879.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 7e série, tome III, 1881, p. 74.)

46. Rapport sur les *Mémoires de la Société d'émulation du Jura. 1878.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 7e série, tome V, 1882, p. 72.)

47. Rapport sur les *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 1874-1878.*

(Procès-verbaux des séances de la même Société, 1872-1876.)

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 7e série, tome V, 1882, p. 73.)

48. Rapport sur les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre. 1879.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 7e série, tome V, 1882, p. 90.)

49. Rapport sur le *Recueil des travaux de la Société d'Agriculture, sciences et arts d'Agen.*

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 7e série, tome V, 1882, p. 363.)

1881

50. Rapport sur les *Documents inédits sur Boisrobert.*

(Communication de M. Ch. de Beaurepaire.)

(*Revue des Sociétés savantes des départements.* 7e Série, tome VI, 1882, p. 489.)

1882

51. Rapport sur le *Projet de publication de la Correspondance de Peirecs, 1881.*

(Revue des Sociétés savantes des départements. 7e série, tome VI, 1882, p. 12.)

1884

52. Rapport sur une *Communication de M. Ch. de Beaurepaire relative à Antoine Corneille, frère du poète.*

(Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1883-1884, p. 154.)

53. Note sur l'ouvrage anonyme *Les Carrelages funéraires de Normandie.*

(Communication de M. Paul de Farcy.)

(Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1883-1884, p. 185.)

54. Rapport sur les *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, 1883.*

(Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1883-1884, p. 192.)

55. Note sur le *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen* (Seine-Inférieure).

(Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1883-1884, p. 203.)

56. Rapport sur une *Communication de M. Ledieu, relative aux mesures prises par la municipalité d'Abbeville pour la réception du Cardinal d'York Wolsey (17 juillet 1527).*

(Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1883-1884, p. 325.)

1885

57. Note sur les *Documents concernant Jeanne Grosbois, veuve de Gabriel Méronnet, comédien du Roi, 1648.*

(Communication de M. Lhuillier.)

(Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1885, p. 142.)

58. Note sur *la Médecine et les Médecins au temps de Mme de Sévigné, par M. le docteur Druhen.*
(Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1885, p. 167.

59. Note sur le *Littérateur franc-comtois Francis Wey*, par M. Édouard *Besson.*
(Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1885, p. 169.)

60. Note sur les *Biographies de Catherine Angélique d'Harcourt et de Guillaume de Merle*, par M. Rambaut.
(Bulletin historique et philologique du Comite des travaux historiques et scientifiques. 1885, p. 174.)

61. Note sur *Une Muse normande inconnue : Mlle Cosnard de Sées*, par M. Léon de la Sicotière.
(Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1885, p. 176.)

62. Rapport sur la *Société des Antiquaires de l'Ouest, 1885.*
(Bulletin historique et Philologique du Comité des travaux historiques et philologiques. 1885, p. 179.)

1886

63. Rapport sur une *Communication de M. Gasté relative à Corneille au palinod de Caen.*
(Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1886, p. 193.)

1887

64. Compte-rendu sur les *Mémoires de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement ment de Beaune.*
(Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1887-1888, p. 384.)

65. Compte rendu du *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.*
(Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1887-1888, p. 403.)

1890

66. Note sur une communication de M. Dunoyer de Ségonzac : *Testament de Robert Garnier.*

(*Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientiques.* 1889-1890, p. 201.)

1891

67. Note sur une communication de M. Bougenot : *État des dépenses faites pour monter la Comédie-Ballet de Psyché en 1671.*

(*Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* 1891, p. 70.)

1893

68. Rapport sur une communication de M. le chanoine Arbellot : *Le Théâtre en Limousin au XVIe siècle.*

(*Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* 1893, p. 382.)

1894

69. Note sur une communication de M. Richemond : *Procuration du duc de Nevers à Nicolas Le Roy. 11 octobre 1623.*

(*Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* 1894, p. 26.)

1895

70. Note sur une communication de M. Dumoulin : *Donation faite à Mellin de Saint-Gelais par le Maréchal de Saint-André.*

(*Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* 1895, p. 505.)

71. Note sur une communication de M. Badin de Montjoye : *Avis sur la fermeture du Chastel Censoir en février 1586.*

(*Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* 1895, p. 550.)

1896

72. Rapport sur une communication de M. R. Triger : *Obsèques de Guillaume Langey du Bellay.*

(*Bulletin Historique et Philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* 1896, p. 771.

L'Académie Française qui avait déja décerné à Ch. Marty-Laveaux, au mois d'Août 1859, le prix Archon-Despérouses, pour son Lexique de Corneille (voir p.), le lui a de nouveau attribué, en 1878, pour tout l'ensemble de ses travaux.

(Séance publique annuelle du 1er août 1878. — Rapport de M. Camille Doucet, p. 23-24).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Ch. Marty-Laveaux (Notice biographique et nécrologique de M. Léopold Delisle sur) 1

De l'Enseignement de notre Langue 7

La Langue de la Pléiade 71

De la Langue de Corneille 117

La Langue de Racine 181

Essai sur la Langue de La Fontaine 209

Molière et les grammairiens 275

Précieux et Précieuses 283

Remarques sur l'orthographe française 291

Philologie comparée sur l'argot 313

Lettre à M. Michel Bréal sur la Sémantique 329

Bibliographie 335

ERRATA

Page 3, — 22e ligne :

et aussi consciencieuses, et non : *conscienceuses.*

Page 41, — 4e ligne :

des irrégularités, et non : *de irrégularités.*

Page 59, — 19e ligne :

peu à peu, et non : *pee à peu.*

Page 89, — 22e ligne :

oligochronien, et non : *oligochbronien.*

Page 190, — 19e ligne :

clos et couvert, et non : clos et *covvert.*

Page 219, — 17e ligne :

enfant monaut, et non : enfant *monant.*

Page 246, avant-dernière ligne :

vai k. ab gen privada, et non : *vai k ab gen privada.*

Page 255, — 5e ligne :

les cicoignes, et non : *es* cicoignes.

Page 330, — 12e ligne :

deuindrent malades, et non : *deviendront* malades.